This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

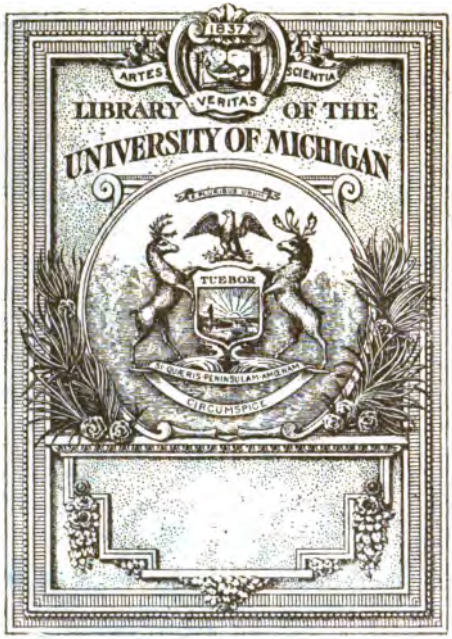
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

840.9
G69

BIBLIOTHEQUE
FRANÇOISE,
OU
HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en françois depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques ſur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue,

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Aſſocié des Académies de Marſeille, de Roüen & d'Angers.

TOME QUATORZIE'ME.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin. / P. G. LE MERCIER, au Livre d'or.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIEME PARTIE.

POËTES FRANÇOIS.

****

JEAN PASSERAT.

JEAN PASSERAT.

JE viens à un Écrivain beaucoup plus connu que ceux par lesquels j'ai fini le volume précédent, & qui jouit encore de sa réputation. C'est *Jean* PASSERAT, né à Troyes en Champagne le 18 d'Octobre 1534. Il étoit fils de Pantaléon Passerat & de

Vie de Passerat, dans la Biblioth. anc. & mod. t. 7. pag. 314. & suiv.

9971

JEAN PASSERAT.

Nicole Thiénot, tous deux de la même ville. Pantaléon avoit beaucoup voyagé ; il aimoit les sciences, & il les cultiva jusqu'à la vieillesse. Cependant, soit qu'il ne fut pas à son aise, soit qu'il mourut avant de pouvoir procurer à son fils une éducation convenable, ce fut son beau-frere, Chanoine de Troyes, qui prit le soin de faire élever celui dont je vous entretiens. Il l'envoya à un Collége de la ville, auquel un Prêtre nommé Laurent Acaria, le conduisoit tous les jours. Mais les mauvais traitemens de son Régent l'ayant dégouté, il prit la fuite, & se sauva à Bourges, où, pour avoir dequoi subsister, il chercha de l'emploi chez un homme qui faisoit travailler à des mines de fer. De-là, il se transporta à Sancerre, ville à sept lieues de Bourges, sur la Loire, & il y fut accueilli par un Religieux du Monastere de saint Satur, qui le prit auprès de lui, on ne sçait en quelle qualité. Trois ou quatre mois après ; las de ce service, il retourna à Troyes ; & son oncle le remit au Collége, où il l'entretint trois ans.

Ce terme expiré, Passerat vint à Paris, demeura quelque tems au Col-

lege de Reims, où enseignoit un certain *Rochon*, qui s'appliqua depuis à la Médecine ; & il fut ensuite renvoyé à Troyes, où M. Lescot que l'on estimoit pour son savoir dans la langue Latine, le prit en affection, & ne tarda pas à lui en donner des marques. Ce Troyen ayant été appellé à Paris pour y professer la Rhétorique au College du Plessis, il procura à Passerat la chaire d'Humanités dans le même College.

JEAN PASSERAT.

Passerat ne se borna pas à l'instruction de la jeunesse qui lui étoit confiée ; il eut soin d'étudier en son particulier les Auteurs Grecs & Latins, & des derniers il fit des recueils en forme de Dictionnaires, où il marqua exactement les significations de chaque mot ; ce qui lui fit acquerir une grande connoissance de la langue Latine, qu'il écrivoit avec politesse. Ce fut sa réputation en ce genre, qui engagea les Libraires de Lyon qui imprimerent le Dictionnaire de Calepin, de mettre au titre, que Passerat l'avoit revu & augmenté, quoique ce savant n'y ait eu aucune part. On peut s'en assurer par les fautes grossieres dont ce Dictionnaire est rempli, & que Passerat n'étoit pas capable de commettre.

JEAN PASSERAT.

Après avoir été quelque tems dans le College du Plessis, il passa à celui du Cardinal le Moine. Jean le Clerc dit dans sa vie, & le Pere Niceron l'a répété d'après lui, que le célébre Edmond Richer avoit alors la conduite de ce College. C'est une erreur. Richer n'eut cet emploi qu'en 1595. Passerat étant dans ce College eut la visite de Marc-Antoine Muret, avec qui il entretint depuis une liaison qui fut utile à tous les deux. La maladie contagieuse les sépara. Passerat se retira à Mailly dans le Gatinois; mais aussi-tôt qu'il apprit que le danger étoit passé, il revint à Paris, continua à y enseigner la langue latine, & eut parmi ses auditeurs, Messieurs de Rambouillet, Pierre de Ronsard, & Jean-Antoine de Bayf.

Passerat s'étant convaincu qu'il ne pouvoit posséder à fond la langue Latine, sans savoir la latinité des anciens Jurisconsultes, dont la connoissance est même nécessaire pour bien entendre Ciceron, s'en alla à Bourges avec Alphonse Delbenne, qui fut depuis Evêque d'Albi, pour y prendre des leçons de Cujas, qui y professoit alors. Après trois ans de séjour à Bourges,

Passerat revint faire une visite à Troyes, d'où il alla à Epernay. Les habitans de cette ville qui craignoient alors d'être assiégés par le Prince de Condé dont l'armée s'avançoit en effet vers elle, lui députerent Passerat avec quelques autres, pour engager le Prince à changer de résolution, & ils furent favorablement écoutés. JEAN PASSERAT.

En 1569. Passerat retourna à Paris, où il se fit connoître à Henri de Mesmes, Maître des Requêtes, savant Magistrat, & le Mécène des gens de lettres de son tems, qui le logea chez lui, où il demeura vingt-neuf ans. Passerat lui présenta des vers latins chaque année le premier jour de Janvier, depuis 1570. jusqu'en 1594. Il se mit à expliquer, en particulier, le titre des Pandectes, *De Verborum significatione*, & se fit des amis de tous ceux qui venoient l'entendre. En 1572. il eut la chaire de Professeur Royal en Eloquence, que la mort de Ramus venoit de laisser vacante. On peut voir par le volume de ses Harangues, & par ses Remarques sur Properce, qu'il étoit digne de cette place. Aussi son auditoire fut-il fréquemment honoré, même par plusieurs Présidens

& Conſeillers du Parlement de Paris.

JEAN PASSERAT.

Charles IX. & Henri III. ne lui témoignerent pas moins d'eſtime & de bienveillance. Le ſecond l'engagea à compoſer pour ſon inſtruction un Poëme françois ſur la Chaſſe. Paſſerat obéit, & intitula ce poëme, *Le Chien courant.* Il eſt en vers de dix ſyllabes. Le Poëte examine quels ſont les chiens de chaſſe qu'on doit le plus eſtimer, leurs propriétés, l'uſage qu'on en doit faire, comment on doit les élever, leurs maladies, & quels remédes on doit employer pour les guérir. Ce poëme fut extrêmement approuvé de Ronſard, de du Bellay, de Bayf, & des autres Poëtes du même tems, quoique le ſtyle n'en ſoit ni ſi enflé que celui des leurs, ni ſi plein de *Latiniſmes.*

La Ligue s'étant rendue maîtreſſe de l'Univerſité, Paſſerat diſcontinua ſes leçons, & ne les recommença que lorſque Henri IV. fut entré triomphant dans Paris en 1594. Dans cet intervalle, M. de Meſmes ayant eu ſoin de pourvoir à tous ſes beſoins, Paſſerat travailla ſur Plaute, & en 1593. il aida à compoſer l'ingénieux ouvrage connu ſous le nom de *Satyre Ménippée, de la vertu du Catholicon d'Eſ-*

pagne. Plusieurs personnes y eurent part : *Jacques Gillot*, Conseiller clerc au Parlement de Paris ; *Pierre le Roi*, Chanoine de Rouen & Chapelain du Cardinal de Bourbon ; *Nicolas Rapin*, Prevôt de la Connétablie, & Passerat. Les deux premiers firent la prose, & le second fit le dessein de l'ouvrage & le commença, comme l'assure M. de Thou. Les deux autres, selon MM. du Puy & le Duchat, dans leurs notes sur cet ouvrage, firent les vers. Il faut cependant en excepter la *Lamentation sur le trespas de l'asne Ligueur*, qui est du sieur Durant de la Bergerie. On assure aussi que Florent Chrestien & Pierre Pithou ont travaillé aux Harangues.

JEAN PASSERAT.

Hist. liv. 95.

Lorsque Passerat recommença ses leçons en 1594. on y accourut en foule, comme on avoit fait auparavant. Il avoit chaque année ouvert ces leçons par une harangue, il suivit la même méthode depuis qu'il fut rentré en exercice Nous avons vingt-neuf de ces harangues, où l'on voit qu'il avoit expliqué plusieurs Comédies de Plaute ; quelques harangues & autres livres de Ciceron, Salluste, le Discours de Caton sur la loi Oppienne, l'Epithalame de

JEAN PASSERAT.

Catulle, la Conſolation qui porte le nom d'Ovide à Livie, le jugement des armes d'Achille dans Ovide, Properce, Tibulle, les Bucoliques de Virgile, &c. Quoiqu'il eût perdu un œil en jouant à la paume, ſans doute dans ſa jeuneſſe, il n'en fit pas moins de vaſtes lectures. Comme il étoit d'un tempérament aſſez robuſte, il étoit preſque infatigable au travail. : il le commençoit dès le matin, & très-ſouvent il le continuoit juſques bien avant dans la nuit. C'étoit le pouſſer trop loin. Il en fut enfin la victime. En 1597. une attaque de paralyſie lui fit perdre l'uſage de la moitié du corps, & le rendit aveugle. Sa tête demeura libre d'abord, & peu après elle s'affoiblit. Il fut cinq ans dans cet état, & mourut le 14e de Septembre 1602. âgé de 68 ans. Jean-Jacques de Meſme lui fit ériger un monument avec une courte épitaphe dans l'Égliſe des Dominicains de la rue ſaint Jacques, où il eſt inhumé.

Paſſerat s'étoit fait lui-même pluſieurs Epitaphes badines, qu'on peut lire dans le recueil de ſes Poëſies, où on lit auſſi celles qui ont été compoſées à ſon honneur par Philippe Deſportes, Mathurin Regnier, Nancel,

Bayf, Jean le Blanc, le ſieur de Rougevalet, & pluſieurs autres. On y a omis celle-ci, qui eſt de Jean Bertaut, Evêque de Sées.

JEAN PASSERAT Poël. de Bert. p. 270.

S'il s'eſt fait un triſte naufrage
D'un des ornemens de notre âge,
Quand PASSERAT nous a laiſſez,
Et s'il faut que tout le ſoupire,
Il n'eſt pas beſoin de le dire,
Ses eſcrits le diſent aſſez.

S'il eſt vrai qu'un Auteur ſe peigne ordinairement dans ſes ouvrages, nous devons juger par ceux de Paſſerat, qu'il avoit l'eſprit délicat, l'imagination heureuſe, l'humeur gaie & facile, & qu'il ſe plaiſoit quelquefois à badiner. Son ſtyle, en françois, eſt plein d'enjouement; pour le latin, il eſt ſi bien formé ſur celui des Anciens, quoique ſans affectation & ſans contrainte, que très-peu d'Ecrivains de ſon ſiécle les ont ſi heureuſement imités. Quoiqu'il faſſe ſouvent alluſion à l'antiquité, & à cent endroits des auteurs anciens qu'il avoit lus & médités, ſon diſcours n'eſt point compoſé de lambeaux tirés de leurs ouvrages, ni de penſées qu'il leur ait dérobées; ou du moins il s'eſt rendu propres celles-ci,

JEAN PASSERAT.

par la maniére de les exprimer. Quant au caractère de son cœur & à ses mœurs, on ne peut pas en juger si bien par ses ouvrages ; mais on n'a pas sujet d'en penser mal. Quelque badinage & quelques vers françois de galanterie, quoique toujours répréhensibles, ne suffisent pas pour décider contre la pureté de ses mœurs & de sa conduite. Il a toujours fait profession de la Religion Catholique ; & il étoit bon François, fort ennemi de la Ligue & de ses partisans. Quoique critique de profession & par goût, on ne voit pas qu'il ait repris en termes choquans & méprisans les fautes qu'il remarquoit dans les écrits qu'il se croyoit d'ailleurs obligé de contredire. Il avoit lu avec réflexion les livres des Orateurs, des Historiens & des Poëtes, & n'ignoroit rien de tout ce qu'un Professeur en Eloquence doit savoir. Ses ouvrages en font foi ; & c'est sans ombre de raison que dans les *Scaligerana secunda*, on fait dire à Scaliger que Passerat étoit ignorant. Mon plan n'est pas de vous parler de ces différens écrits de Passerat ; je me borne à ses poësies françoises.

Le sieur Jean de Rougevalet, son

parent, les recueillit après la mort de l'auteur, & les publia en 1606. avec les poëſies latines du même. Cette collection eſt dédiée à *M. de Roſny*, c'eſt-à-dire, à Maximilien de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, Marquis de Roſny, &c. On a mis au devant le portrait de Paſſerat, gravé à l'âge de ſoixante-quatre ans. Ce portrait ne le repréſente pas en beau. Il avoit les yeux très-petits, & il lui en manquoit un, comme je l'ai dit; il avoit le nez gros, & étoit fort rouge de viſage. Mais ne nous arrêtons pas à ſa figure; conſidérons un moment ſon eſprit dans ſes poëſies françoiſes.

JEAN PASSERAT.

Celles de ce tems-là (vous en avez déja vu bien des exemples) étoient pleines de mots inventés par les Poëtes mêmes, en dépit du bon goût & du génie de notre langue; elles étoient remplies de tranſpoſitions de mots, de conſtructions dures & forcées, d'*hiatus*, ou concours de voyelles qui ne s'élidoient point; ſouvent même on péchoit contre le mélange des rimes maſculines & féminines. Paſſerat a connu ces défauts; & s'il n'en eſt pas exemt, il en eſt beaucoup moins infecté que les autres Poëtes du même

tems. Il observe la différence des tems, il est plus françois dans son style, il est plus naturel ; mais il n'a pas eu soin d'éviter les *hiatus*, qui choquent aujourd'hui nos oreilles.

JEAN PASSERAT.

On voit dans son recueil toutes sortes de Poésies, Poëmes, Elégies, Sonnets, Chansons, Odes, Epigrammes, Epitaphes, &c. Il y a très souvent d'heureux tours & de beaux vers ; le plaisant comme le sérieux y est quelquefois bien manié ; & peut-être ne falloit-il à Passerat pour réussir parfaitement, que d'être né cent ans plus tard. Je ne vous rapporterai qu'une de ses Epigrammes ; le naïf qui y regne me l'a fait choisir entre plusieurs autres, qu'on ne lit pourtant pas avec moins de plaisir. Celle-ci est adressée à M. de Souci, Trésorier de l'Epargne. Passerat lui demande ainsi une rescription :

Mes vers, Monsieur, c'est peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçai bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien,
Si les changez en votre prose.

Je vous ai déja parlé de son poëme sur les Chiens de chasse : c'est la premiére piéce de sa Collection. *Le Cerf d'Amour*, dédié à Madame, sœur unique

du Roi, est la seconde. C'est un parallèle entre le Cerf que des Chasseurs poursuivent, & l'Amour dont le Poëte feignoit de sentir les incursions. La troisiéme & les deux suivantes, ont encore le même objet. La sixiéme est la Métamorphose d'un homme en un oiseau qu'on nomme *Coucou*, ou un vieillard qui avoit épousé une jeune femme, JEAN PASSERAT.

Qu'il aima trop, si l'on peut trop aimer,

& n'en éprouva pas moins l'infidélité,

Sans dire adieu au bonhomme endormi,
A son réveil, il se trouve sans elle,
Saute du lit, ses valets il appelle,
Puis ses voisins, leur conte son malheur,
S'écrie au feu, au meurtre & au voleur.
Chacun y court : la nouvelle entendue,
Que ce n'étoit qu'une femme perdue,
Quelque gausseur, de rire s'éclattant,
Va dire : O Dieux, qu'il m'en avienne autant !

Il décrit ensuite son désespoir, & comment il demandoit à tout le monde *où* sa femme étoit allée, de sorte que n'en apprenant aucunes nouvelles, il se retire dans les bois, & y est changé en oiseau, qui au printems demande la même chose ;

Parle aux passans, & ne peut dire qu'où ?
Rien que ce mot ne retient le Coucou.

JEAN PASSERAT.

D'humain parler ; mais par œuvres il montre,
Qu'onc en oubli ne mit sa mal-encontre, &c.

Il y a plus d'un endroit dans cette Métamorphoſe qui paſſe la badinerie. Elle eſt ſuivie de douze Elégies, preſque toutes encore ſur l'Amour; du *Freſne*, de *l'Eſpérance*, & de *la Divinité des procès*. Comme ce dernier titre eſt ſingulier, il faut l'expliquer. Paſſerat donne la divinité aux procès, pour deux raiſons : la premiére, parce qu'il en revient de grands profits aux Avocats, Procureurs, Solliciteurs, & ſouvent aux Juges : la ſeconde, parce qu'ils ne finiſſent point, ou du moins qu'ils durent très-longtems. L'Auteur fit ce Poëme à l'occaſion d'un procès qu'il avoit lui-même :

Aux Dieux, francs de la mort, on dreſſe des Autels,

dit-il,

Qu'on en dreſſe aux procès puiſqu'ils ſont immortels.
Mon Procureur Guillot en ſçauroit bien que dire,
Qui mon procès jugé tire encore & retire,
Et depuis ſeize fois m'a tant viſſoniſé, *
Que je le tiens déja pour immortaliſé.

* C'eſt-à-dire, friponné.

Ce petit Poëme finit par un Sonnet qui contient un paralléle fort mordant

entre la femme & le procès. Le voici :

JEAN PASSERAT.

La femme & le procès sont deux choses semblables :
L'une parle toujours, l'autre n'est sans propos :
L'une aime à tracasser, l'autre hait le repos :
Tous deux sont déguisés, tous deux impitoyables.
Tous deux par beaux présens se rendent favorables :
Tous deux les supplians rongent jusques à l'os :
L'une est un profond gouffre, & l'autre est un chaos
Où s'embrouillent l'esprit des hommes misérables.
Tous deux sans rien donner, prennent à toutes mains ;
Tous deux en peu de tems ruinent les humains :
L'une attize le feu, l'autre allume les flammes :
L'une aime le débat ; & l'autre les discords :
Si Dieu doncques vouloit faire de beaux accords,
Il faudroit qu'aux procès il mariât les femmes.

On sent bien qu'il ne faut pas prendre ce paralléle à la lettre.

Les Piéces suivantes sont, Elégie *sur un Anneau ;* autre Elégie à M. Pinart, Secrétaire d'Etat ; deux Odes en vers mesurés *à la façon des Grecs & Latins ;* Invective *contre Phœbus & les Muses :* elle avoit déja paru en 1559. sous le titre d'*Adieu à Phœbus & aux Muses, avec une Ode* à Bacchus. C'est en effet un congé que le Poëte prend, ou feint de prendre, du Parnasse. Il s'y montre fort mécontent des neuf Sœurs, se plaint de leur ingratitude, & pousse l'impolitesse jusqu'à les

JEAN PASSERAT.

injurier. Je crois certainement, dit-il, que ceux qui ont la hardieſſe de marcher ſous les étendarts d'Apollon & de ſa ſuite, n'ont pas plus de ſentiment qu'un rocher ;

Comme moi inſenſé, qui guidé de jeuneſſe,
Ayant peu de ſouci, d'honneur & de richeſſe,
Les Muſes ay ſuivi, & leur meſtier appris,
Meſtier ſans nul profit, trompeur des bons eſprits.

L'Hymne de la Paix, faite en 1562. & imprimée l'année ſuivante avec un Commentaire, indique ſuffiſamment ſon objet. Je laiſſe là diverſes Elégies, où l'on n'apprend rien que la reconnoiſſance du Poëte pour M. de Roſny, & quelques autres perſonnes à qui il avoit de l'obligation ; une *Eclogue amoureuſe*, une Elégie ſur l'Entrée d'Henri III. dans la ville de Lyon ; pluſieurs Odes, Chanſons, Sonnets & autres petites Piéces, qui n'intéreſſent plus. Dans un des Sonnets, il parle de ſon ſéjour en Berry, & dans un autre d'un voyage qu'il avoit fait en Italie. Je ne ſçai en quel tems placer ce voyage. Les Hiſtoriens de la vie de Paſſerat n'en ont point parlé ; cependant peut-on entendre autrement ce Sonnet, qu'on lit à la page 331.

JEAN PASSERAT.

Retournant d'Italie au bel air de la France,
Quelquefois à part moi je diſcourois ainſi :
J'y trouverai la paix, & mon repos auſſi,
Et verrai tout fleurir en bonne intelligence.
Le paſſé me donnoit du futur aſſeurance,
Que je voy maintenant ſe tourner en ſoucy :
Pour moy ny mon païs la paix n'eſt point icy.
Le vent emporte en l'air cette belle eſpérance.
Mars devenu jaloux de mes jeunes vertus
Suſcite les mutins que j'avois abbattus,
Fait ravager les champs & révolter les villes.
Amour vient d'autre part qui me trouble le ſens :
Se doit-on eſbahir ſi tant de mal je ſens,
Eſtant ainſi ſurpris de deux guerres civiles ?

Ces traverſes qui venoient quelquefois troubler la tranquillité de Paſſerat, alloient en certains momens juſqu'à le dégouter, & lui faire regretter de n'avoir pas embraſſé un autre genre de vie. C'eſt du moins ce qu'il dit dans une *Plainte*, où après avoir comparé l'amour de François I. pour les lettres avec l'eſpece de mépris qu'on avoit pour elles lorſqu'il écrivoit, il ajoute :

Le Public a tiré quarante ans de ſervice
De mes travaux paſſés au poudreux exercice,
Où la vertu ſe monſtre, & s'apprend le ſavoir,
Las ! je ſuis envieilli ſans récompenſe avoir.
Si tant j'euſſe enſeigné dans un pays eſtrange,
Je ſerois plein de biens, & comblé de louange...

JEAN PASSERAT.

Que ne me fit mon pere en autre eſcole apprendre
La ſcience aux eſcus, de compter & de prendre !
Riche & heureux je fuſſe en ce ſiécle doré,
Où l'or commande à tout, & ſeul eſt adoré :
Je fuſſe ſain de corps, & n'euſſe pas perdue
A l'eſtude ſans fruit ma jeuneſſe & ma vue.
En me couchant bien tard, & me levant matin,
J'appris, ſot que j'étois, du Grec & du Latin,
Pour après enſeigner aux autres ces langages :
Dont rien ne me revient, ſinon un peu de gages,
Avecque le nom vain de quelque penſion . . .
Que l'on rogne de ſorte, & retranche & recule,
Qu'elle ne ſuffit pas à nourrir une mule.

Il fut une fois quinze mois ſans être payé de cette penſion, & il s'en plaint dans un Sonnet à Henri IV. dont il avoit célébré dans un autre Sonnet la converſion arrivée le 25 Juillet 1593.

On trouve dans le même recueil de Paſſerat une Elégie ſur la mort du ſçavant Adrien Turnebe, dont il invite Ronſard, Bayf, Muret, Buchanan, Dorat, à pleurer avec lui la perte ; diverſes Epitaphes, dont une fort longue, où l'Admiral de Joyeuſe fait lui-même ſon propre éloge ; des Emblêmes, des Quatrains, des Deviſes, des Epigrammes, des Enigmes des *Etrennes* ou petites pièces en vers que le Poëte avoit envoyées chaque année

depuis le premier de Janvier 1578. jusqu'au même jour de l'année 1594. Enfin quelques Poëſies pieuſes, dans l'une deſquelles il ſe conſole aſſez Chrétiennement d'avoir perdu la vue.

JEAN PASSERAT.

PHILIPPE GIRARD.

Paſſerat dans ſes Poëſies latines a chanté le *Rien* (*Nihil*), & ce petit Poëme, bagatelle aſſez ingénieuſe, a été imité & traduit en notre langue. *Philippe* GIRARD, Vendomois, le fit réimprimer en 1587. & y joignit par oppoſition l'*Eloge de Quelque choſe*, qu'il avoit lui-même compoſé. Dès le commencement, il rappelle le Poëme de Paſſerat, & le loue. Mais j'aime mieux, dit-il, conſacrer mes chants à *Quelque choſe* que de les prodiguer au *Rien*. C'eſt une Etrenne que je veux envoyer, & le Rien n'a point d'être, n'a point de ſubſiſtance. Ce fut en effet pour le commencement de l'année 1587. que Girard compoſa ſon Poëme qu'il deſtina à M. de Guillon, Chevalier, Seigneur des Eſſars, Conſeiller du Roi, & Controlleur Général de ſon Artillerie. Comme Paſſerat s'étoit joué ſur le mot

PHILIPPE GIRARD.

Rien; Girard ſe joue de même ſur les mots *Quelque choſe* :

PHILIPPE GIRARD.

Quelque choſe peut tout. Si la Parque ennemie
A tranché le filet de voſtre freſle vie,
Quelque choſe pourra vous retirer du port
De la noire Junon, & ſurmonter la mort, &c.

Ces deux Poëmes, le *Rien* de Paſſerat & le *Quelque choſe* de Girard, firent naître la même année 1587. un troiſiéme Poëme à la louange du *Tout*, ſous ce titre : *Tout, au Tout-puiſſant.* Je n'en connois point l'Auteur. Il expoſe ainſi ſon deſſein :

Du *Rien* de Paſſerat *Quelque choſe* naſquit ;
Paſſerat pour un *Rien* un bien grand los acquiſt ;
Et celui qui d'un *Rien Quelque choſe* a fait naître,
N'a pas tiré ſans los un Eſtre d'un non Eſtre.
De moy, je chante TOUT. Au prix de *Tout*, qu'eſt *Rien*?
Si *Rien* & *Quelque choſe* ont mérité de vivre,
Tout ſe lira partout, & vivra par mon livre, &c.

Je crois cependant que l'Auteur eſt reſté ignoré ; &, quoi qu'il en diſe, il ne méritoit guéres un autre ſort.

LA VALLETRYE.

LA VALLETRYE.

Le ſieur LA VALLETRYE eſt pareillement demeuré dans ſon obſcurité,

du moins quant à ſa perſonne. Tout ce qu'on peut ſoupçonner, c'eſt qu'il étoit d'Angoulême; encore ce ſoupçon n'eſt-il fondé que ſur les éloges que pluſieurs Ecrivains Angoumois lui ont donnés, quoique ſans le nommer leur compatriote. LA VALLETRYE.

Ses Poëſies auroient pu, ſans qu'on y perdît rien, être également oubliées. Le Recueil qui en fut imprimé en 1602. dédié au Marquis de Roſny, favori d'Henri IV, contient : *Les Amours : Le faux honneur des Dames ; L'Amour mercenaire & friponnier :* Diverſes Poëſies : Cartels : Deviſes : Ballets, & vers chantés en maſque : Epitaphes : Poëſies chrétiennes : & *la Chaſteté repentie*, *Paſtorelle*, en cinq Actes, & en vers Alexandrins.

Les *Amours* ſont en cinquante-quatre Sonnets, & *le faux honneur des Dames*, en dix-huit. Ce ſecond écrit eſt impertinent, plein de maximes dangereuſes & d'obſcénités. La Valletrye y attaque de front la Religion, la probité, & les liens même les plus ſacrés de la ſociété civile, lorſqu'il cherche à détruire les raiſons, même celles qui ſont fondées ſur l'honneur, que les femmes oppoſent aux piéges de

la ſéduction, dans leſquels le libertinage des hommes cherche à les faire tomber. Ovide, oui Ovide lui-même dans ſon Art d'aimer, pouſſe la licence beaucoup moins loin que notre Poëte. *L'Amour mercénaire* ne vaut pas mieux : ce ſont encore quelques Sonnets, mêlés de Villanelles.

LA VALLETRYE.

Les *Poëſies diverſes*, qui conſiſtent en Sonnets, Dizains, Quatrains, Epigrammes, & quelques vers latins, apprennent peu de choſe. Il y en a *ſur la repriſe d'Amiens*, ſur la Naiſſance du Dauphin fils aîné d'Henri IV. ſur les Poëmes françois de Scévole de Sainte Marthe; un Sonnet *à M. le Coq, Docteur en Médecine, après ſon diſcours fait en public à Poitiers, de l'excellence de ce ſiécle ſur les autres, le 1 Décembre 1599.* Autres Sonnets, à M. de Luſſabeau, ſur le premier tome de ſes *Saintes Méditations*; à Scévole de Sainte-Marthe, ſur ſes *Eloges*; à M. Bonnet, *ſur ſes Livres de Muſique*; à M. Hégat, Ecoſſois, ſur ſa *Tragicomédie latine de la France victorieuſe*; à M. Adam, ſur ſon *Hiſtoire d'Angélique*.

Les *Cartels* ont été faits pour des courſes de bagues, ou des Tournois.

ce ſont ſept Sonnets mêlés de pluſieurs Dizains & Sixains. Les *Deviſes*, la plupart en Quatrains, n'ont preſque que l'Amour pour objet. Ce que l'Auteur appelle des *Ballets*, ſont un petit nombre de Stances & de Quatrains, faits, ſans doute, pour quelques divertiſſemens. Les *Epitaphes* ſont celles de Louis Chaſtaigner, Seigneur d'Abain & de la Rochepozai; de Madame la Connétable; de la Marquiſe de Rovet; de Madame d'Halincourt; & de quelques autres: Il y en a auſſi de badines & de ſatyriques. Les *Poëſies Chrétiennes*, qui figurent fort mal avec tant de groſſieres équivoques dont les autres Poëſies ſont parſemées, ne conſiſtent que dans quatre Sonnets ſur la Naiſſance, la Paſſion & la Réſurrection du Sauveur; deux Cantiques *pour la nuit de Noël*; & une Paraphraſe du Pſeaume 136. *Super flumina Babylonis*, &c. *La Chaſteté repentie*, dont on trouve une légere idée dans le Tome IV. de l'Hiſtoire du Théâtre françois, & les deux Eclogues, *De l'Amour logé trop haut*, qui ſuivent cette Paſtorale, prouvent plus la corruption de l'eſprit & du cœur de la Valletrye, que ſon talent pour la Poëſie.

LA VALLETRYE.

p. 46. & ſuiv.

FRANÇOIS DESCALLIS

FRANÇOIS DESCALLIS.

L'honnêteté morale n'eſt guéres moins violée dans une partie des Poëſies de *François* DESCALLIS, imprimées en 1602. & je ne comprends point comment Guillaume Duvair, Magiſtrat grave & ſérieux, dont la plume, quoique féconde, n'a rien produit que d'utile, a eu la complaiſance de laiſſer mettre ſon nom à la tête de ce Recueil & d'en accepter la dédicace.

Deſcallis étoit d'Aix en Provence, comme on le voit par un Sonnet du ſieur de Lortigue, qui commence ainſi :

La ſuperbe Mantoue adore ſon Virgile,
Le pays Vandoſmois honore ſon Ronſard,
La Tuſcane chérit Pétrarque ſon mignard,
Deſcallis eſt l'honneur d'Aix ſa ville natale, &c.

Je crois, pour moi, que cet honneur étoit fort mince. Quoi qu'il en ſoit, il paroît que ce fut toute la richeſſe de Deſcallis, puiſque dans ſa dédicace à M. Duvair, qui étoit alors Premier Préſident du Parlement de Provence, il dit à ce Magiſtrat, que ſes Poëſies étoient *tout ce que ſon trop avare deſtin* lui

lui permettoit de lui offrir pour lui donner des preuves de son dévouement.

FRANÇOIS DESCALLIS

Voici en quoi cette offrande consiste. Premierement en un Poëme, intitulé, *La Lydiade*. Secondement en un petit recueil de Poësies diverses. *La Lydiade* contient sept chants, dont chacun a environ douze cens vers Alexandrins. Descallis, dans son avis au Lecteur, dit que l'*Invention de ce Poëme est toute de lui; ou que s'il a fait quelque emprunt, il l'a rendu avec tant d'usure, qu'on ne peut s'en vindiquer la propriété.* Je ne sçai si personne a pu être tenté de se l'approprier. Ce qui est certain, c'est que ce Poëme est si plein de digressions, de discours ennuyeux, de menus détails, de circonstances fort peu intéressantes, & de faux merveilleux, que j'ai de la peine à croire qu'on ait jamais pu avoir assez de patience pour en achever la lecture. Le style d'ailleurs en est très-mauvais, rempli de mots forgés, d'épithétes ridiculement composées de divers mots réunis en un, de diminutifs que notre langue ne peut souffrir, & d'expressions surannées ou purement provinciales. Je me contenterai

FRANÇOIS DESCALLIS

donc de vous indiquer le ſujet de ce Poëme : il eſt contenu dans ce mauvais Sonnet de Claude Cheynel :

Qui voudra voir du Ciel la beauté deſcendue,
Qu'il voye dans ces vers ſon pourtrait tout divin :
Lydie en eſt l'idée.....
Qui voudra voir de Mars la puiſſance abſolue,
Ses aſſauts, ſes fureurs, ſes dards, & ſon venin,
Qu'il contemple d'Alceſte & la vie & la fin....
Qui voudra voir que c'eſt de l'amoureux poiſon,
De ſes fers, de ſon feu, de ſa dure priſon;
Qu'il voye les hazards d'Alceſte & de Lydie, &c.

Le reſte eſt un éloge de l'Auteur que Cheynel place bien gratuitement dans le lieu le plus honorable du Parnaſſe. Un autre flatteur, Claude de Reauville, gentilhomme Provençal, prétendoit même qu'il l'emportoit ſur Homere, & que la *Lydiade* étoit ſupérieure à l'Iliade : croiroit-on que dans le dix-ſeptiéme ſiécle il ſe ſoit trouvé des hommes d'un jugement auſſi faux ?

Le ſeul mérite des Mêlanges de Deſcallis, qui ſuivent ſon Poëme, c'eſt d'être courts. Ce ſont ſix petits Poëmes, dont les ſujets ſont pris de la Fable : vous le reconnoîtrez à ces titres : *La mort d'Icare*, pere d'Erigonne, tué par les Grecs : Les Amours de

Mars & de Venus, ou *Mars Amoureux :* Complainte de Vulcain, ou ſuite du Poëme précédent : *La Nymphe Echo rendue muette par Junon : Céphale*, fils d'Eole, *déguiſé* pour ſurprendre ſa femme Procrys : La *Métamorphoſe de Myrthe, & la vengeance que ſon fils Adon en tira.*

FRANÇOIS DESCALLIS

CLAUDE GAUCHET.

CLAUDE GAUCHET.

L'Auteur du *Plaiſir des Champs, diviſé en quatre livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année*, étoit encore un Poëte de fort mauvais goût. Ce Poëte ſe nommoit *Claude* GAUCHET. Il ſe dit de Dammartin, & prend le titre d'Aumônier d'Henri IV. Il étoit auſſi, à ce qu'il paroît, Prieur de *Beaujour*, à trois lieues de Villiers ſur Marne. Je ne connois point ce Prieuré. Cet Abbé aimoit la Campagne, & comme il faiſoit ſa réſidence ordinaire, ſoit à Dammartin, ſoit à Beaujour, il s'amuſoit à examiner les productions de la nature ſelon les différentes ſaiſons de l'année; & cette occupation n'a rien en ſoi que d'innocent. Les réflexions qu'il avoit faites ſur cela, ſes expériences particulieres, ſes vûes, ſes

CLAUDE GAUCHET.

projets, ſoit pour fertiliſer les terres, ſoit pour multiplier les agrémens & les commodités de la campagne, lui parurent mériter d'être mis par écrit & en vers. C'eſt l'objet de ſon livre. Il y eſt parlé de ce que chaque ſaiſon produit, des chaſſes convenables à chacune, des différentes Fêtes de Village, de tout ce qui concerne le ménage de la Campagne, & de la maniere de fournir & d'entretenir ce ménage, toujours eu égard à chaque ſaiſon. Mais je n'ai rien vu dans tout cela que de fort commun, & qu'on ne trouve beaucoup mieux dans pluſieurs livres qui ont le même objet.

Ce qu'on voit de plus dans celui de Gauchet, & qui n'en fait pas ſurement le mérite, c'eſt beaucoup de redites, & un grand nombre de *quolibets* qu'il falloit laiſſer à la populace, des deſcriptions prolixes juſqu'à la fadeur, & de tems à autre une morale qui deshonore l'Ecrivain & ſes qualités de Prêtre, de Prieur & d'Aumônier. Auſſi Gauchet n'étoit il pas ſcrupuleux ſur l'article des paſſions; il convient lui-même qu'il avoit chanté autrefois celle de l'Amour :

p. 6.

Amour m'a fait chanter quelquefois la tourmente
Qui m'a presque noyé dans la Sylle béante
De ses flots hazardeux.

CLAUDE GAUCHET.

Les idées n'en étoient pas encore effacées, quand il faisoit cet aveu; & son livre ne prouve que trop qu'il aimoit à se les rappeller. Le seul endroit que j'y aie lu avec quelque satisfaction, est la description qu'il fait de son Prieuré, & du lieu où il étoit situé. Ce gros volume de vers avoit été imprimé dès 1583. mais l'édition de 1604. dont je me suis servi, est augmentée considérablement, sans être meilleure. Gauchet devoit être dans un âge avancé quand il donna cette seconde édition.

THEODORE DE BEZE.

THEODORE DE BEZE.

Théodore DE BEZE, fameux Calviniste, mourut l'année suivante 1605. le 13 d'Octobre, âgé de quatre-vingt-six ans, trois mois & dix-neuf jours. Comme il est beaucoup moins connu par ses Poësies françoises, qui sont d'ailleurs en petit nombre, que par les ouvrages qu'il a faits en faveur de son parti, & dont je pourrai quelque

THEODORE DE BEZE

jour avoir lieu de vous parler, je ne m'arrêterai point ici ſur les circonſtances de la vie de ce zélé ſectateur de l'héréſie. Je vous dirai ſeulement, qu'il étoit né à Vézelai dans le Nivernois le 24 Juin 1519. & que nous avons ſa vie écrite en latin par Antoine la Faye, imprimée à Geneve en 1606. *in*-4°. & à la fin de laquelle on trouve un grand nombre de Poëſies à ſa louange, en diverſes langues.

Je ne connois point d'autres Poëſies françoiſes de la compoſition de Beze, qu'une Tragédie, intitulée, *Le Sacrifice d'Abraham*, la traduction de cent *Pſeaumes* de David, pour ſervir de ſuite à la verſion des cinquante que Clément Marot avoit faite, & qu'il avoit choiſis, comme il lui avoit plu, ſans garder l'ordre où ils ſe trouvent dans le Pſeautier; & les *Cantiques* qui ſont dans l'Ecriture ſainte. J'ai vu trois éditions de la Tragédie: la premiere à Lauſanne, en 1550. *in*-8°. Dans l'avis au Lecteur, Beze dit qu'il y avoit environ deux ans qu'il avoit quitté ſon pays pour embraſſer la nouvelle réforme. Il fait en peu de mots l'apologie de cette nouvelle religion, reproche divers abus aux Catholiques

qu'il venoit d'abandonner ; & ſe couvrant du maſque de la piété, il gémit, & ajoute, que ce fut pour ſe conſoler & pour s'occuper utilement qu'il voulut traiter en vers le Sacrifice d'Abraham. Il apporte une autre raiſon plus digne d'être écoutée : J'ai voulu, dit-il, réparer par la ſainteté de ce ſujet le ſcandale que j'ai cauſé par mes Poëſies licentieuſes. Il veut parler de ſes *Juvenilia*, & il proteſte qu'il a un grand regret de les avoir compoſés.

THEODORE DE BEZE.

Il dit enſuite : *L'argument que je traite, tient de la Tragédie & de la Comédie ; & pour cela. ay-je ſéparé le Prologue, & diviſé le tout en pauſes, à la façon des Actes des* Comédies, *ſans toutesfois m'y aſſujettir ; & pour ce qu'il tient plus de l'un que de l'autre, j'ay mieux aimé l'appeller Tragédie. Quant à la maniere de procéder, j'ay changé quelques petites circonſtances de l'Hiſtoire, pour m'approprier au Théâtre.* Cet Avis eſt daté de Lauſanne le 4 Octobre 1550. du reſte, il n'y a ni date, ni indication du lieu de l'impreſſion, au titre même de la piéce.

Cet Avis a été ſupprimé dans l'édition de 1553. donnée par Conrad Badius. En ſa place, on lit ces vers de l'Editeur :

THEODORE DE BEZE

Cil qui ſouloit ſa jeuneſſe amuſer
En vers laſcifs & rithmes impudiques,
Se vient vers vous, ô Lecteurs ! excuſer,
Et condamner ſes fureurs poëtiques
Du temps paſſé : ſubjets plus autentiques
Le Sainct Eſprit ores lui fait chanter,
Trop mieux ſéans pour les bons contenter.
Laiſſez donc là d'Amours l'eſtude fole,
Et le venez maintenant eſcouter,
Rien ne dira qui voz cœurs ne conſole.

Enfin j'ai vu une troiſiéme édition, faite à Middelbourg en 1701. *in*-18. Beze a employé dans cette Tragédie des vers de diverſes meſures ; la piéce eſt fort courte, ſans diviſions d'Actes ni de Scenes : c'eſt plutôt un Dialogue qu'une Tragédie. Les perſonnages ſont Abraham, Sara, Iſaac, une troupe de Bergers, l'Ange & Satan.

Les cent *Pſeaumes* du même furent commencés & achevés par le conſeil de Calvin. Beze étoit alors à Lauſanne, où il ſe retira dès 1549. & qu'il quitta dix ans après. Il y a lieu de croire que ſa traduction fut imprimée à Geneve, vers le même tems, & peut-être dès 1550. Ce qui le fait croire, c'eſt le commencement de l'Epître en vers, dont l'exorde eſt, *Petit Trou-*

Joly, Rem. ſur Bayle, p. 204. 205.

peaux, &c. Beze y dit :

THEODORE DE BEZE

Je voy les feux bruſlans en divers lieux,
Je voy paſſer de la Mer au travers
Une grande troupe, & un Roy ſur le port,
Qui tend la main pour les tirer à bord.
Que Dieu te doint, ô Roy, qui en enfance
As ſurmonté des plus grands l'eſpérance,
Croiſſans tes ans, &c.

Or qui peut être ce Roi encore enfant, qui ſe tient ſur le port pour attirer à bord les hérétiques qui paſſoient la Mer pour éviter les ſupplices auxquels ils étoient expoſés en France ? C'eſt évidemment le jeune Roi d'Angleterre Edouard VI. qui regnoit depuis deux ans, lorſqu'en 1549. les *feux* furent rallumés en France ſous le regne d'Henri II. Ce fut donc vers l'an 1550. que Beze acheva ſa traduction des Pſeaumes auxquels Marot n'avoit point touchés ; & il eſt très-probable que cette verſion fut imprimée dès-lors, & qu'on les chantoit à Geneve dix ans avant l'an 1561. où en conſéquence du colloque de Poiſſi, tout le Pſeautier réformé fut imprimé en France, avec privilege accordé par Charles IX. le 26 Décembre de ladite année. Cette premiere édition faite en France, parut

THEODORE DE BEZE.

en 1563. à Lyon, *in*-4°. Beze donna depuis *en rime françoiſe* les *ſaints Cantiques recueillis tant de l'ancien que du nouveau Teſtament.* Je n'en connois point d'édition antérieure à celle de Geneve en 1579. *in*-8°.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Theodore de Beze mourut, comme je l'ai dit, le 13 d'Octobre 1605. Le 23 du mois de Septembre précédent, *Pontus* DE TYARD DE BISSY avoit ſubi le même ſort dans un âge également avancé, puiſqu'il avoit 83 ans, ſelon Scévole de Sainte-Marthe, & 84 ſelon l'Auteur de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne. Ce fut le dernier vivant de la fameuſe pleïade françoiſe qui parut ſous les regnes d'Henri II. & de Charles IX. Il naquit vers 1521. au Château de Biſſy dans le Diocèſe de Mâcon, de Jean de Tyard, Seigneur de Biſſy, Lieutenant Général au Bailliage du Mâconnois, & de Jeanne de Ganay, fille de Claude de Ganay, lequel étoit couſin germain de Jean de Ganay, Chancelier de France.

Pontus fut inſtruit dès ſon enfance

avec beaucoup de ſoin dans les langues grecque & latine. Il apprit même l'hébreu ; mais on aſſure qu'il n'en a jamais ſçu aſſez pour mériter la place que Colomiés lui a donnée dans ſa *Gallia orientalis*. Il céda de bonne heure à l'inclination qu'il ſe ſentoit pour la Poëſie françoiſe, s'y appliqua avec ardeur, & acquit en ce genre une réputation qui s'eſt éclipſée depuis longtems. Ronſard lui donne la gloire d'avoir introduit le premier les Sonnets en France ; & ſelon le ſieur de la Porte, dans ſes *Epithetes françoiſes*, il fut un des premiers *qui retira notre Poëſie hors du bourbier d'ignorance, & par la publication de ſon livre des Erreurs Amoureuſes, il a ſervi comme de guide à une infinité de bons eſprits qui l'ont enſuivi.*

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Biblioth. des Auteurs. de Bourgog. t. 2. p. 333.

Nic. Mem. t. 21. p. 292.

Baillet, t. 5. p. 35. édition *in-4°.*

Titon, Parn. franç. p. 165. *in-fol.*

Gall. orient. *in-4.* p. 101.

Cependant Pontus de Tyard étoit encore jeune lorſque témoignant autant d'indifférence & même de mépris pour la Poëſie, qu'il avoit d'abord montré d'amour pour elle, il l'abandonna tout-à-coup pour ſe livrer à des études plus ſolides. Il étudia la Philoſophie, les Mathématiques & la Théologie ; & nous avons de lui divers écrits qui prouvent les connoiſſances

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

qu'il avoit acquiſes dans toutes ces ſciences : Ecrits cependant où l'on ne trouve qu'une érudition aſſez mal digérée, où il y a peu de choſes à apprendre, & qui font voir l'état d'imperfection où étoient alors les ſciences qui furent l'objet de ſon application.

Il avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, fut Protonotaire Apoſtolique, Archidiacre de l'Egliſe de Châlon ſur Saone, & en 1578. nommé pour remplir le Siége même Epiſcopal de cette ville. Ce fut Henri III. à la cour duquel il avoit paſſé quelques années, & dont il avoit acquis l'eſtime, qui lui conféra cet Evêché, dont il prit poſſeſſion le 16 Juin de la même année. S'étant trouvé le premier des Députés de ſa Province dans l'aſſemblée des Etats, qui ſe tint à Blois en 1588. il deffendit l'autorité du Roi contre ceux du Clergé qui favoriſoient la Ligue, & en ramena pluſieurs à leur devoir.

Après avoir gouverné ſon Diocèſe pendant vingt ans, ſe voyant âgé, & affligé d'ailleurs des troubles qui ne ceſſoient d'agiter le Royaume, il ſe démit de ſon Evêché, en fit pourvoir Cyrus de Tyard, ſon neveu, & ſe retira dans ſa terre de Bragny, proche

de Verdun sur Saone, où il ne s'occupa plus que des années éternelles & du soin de son salut. Il mourut dans le même lieu le 23 Septembre 1605. comme je l'ai dit. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la vigueur de son corps & de son esprit, quoiqu'il eût toujours mangé beaucoup & bu de même, espece d'excès que son tempérament exigeoit, & qui ne l'incommoda jamais.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Les *Erreurs Amoureuses* que je viens de vous nommer, parurent dès 1549. à Lyon. Le Pere Niceron qui n'avoit pas vu, sans doute, cette premiere édition, la dit partagée en trois livres; il n'y en a qu'un. En 1550. il en parut une seconde édition, que le même Pere Niceron a oubliée : celle-ci contient deux livres. Le même ouvrage, augmenté d'un troisiéme livre, & d'un *Livre de vers Lyriques*, fut publié de nouveau en 1555. le portrait de celle que le Poëte aimoit est au commencement, avec ces mots, *L'ombre de ma vie.* Le Pere Niceron a encore ignoré cette édition. Enfin toutes les Poësies de notre Auteur furent recueillies en 1573. sous ce titre : *Les Œuvres Poëtiques de Pontus de Tyard, Sei-*

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

gneur de Biſſy : à ſçavoir : trois livres des Erreurs Amoureuſes, un livre de vers Lyriques : Plus, un Recueil des nouvelles Œuvres poëtiques. C'eſt un volume *in*-4°. imprimé à Paris.

Il commence par un Sonnet où Ronſard loue les *Erreurs Amoureuſes.* Suit une dédicace en proſe, *à une vertueuſe Demoiſelle ;* je ne ſçai qui c'eſt. De Tyard dit que ces Poëſies ſont un fruit de ſa jeuneſſe ; & ſi on l'en croit, il n'avoit eu aucun deſſein de les publier : en les donnant, il ne fit qu'un acte de complaiſance pour des amis qui l'en ſollicitoient. La *vertueuſe Demoiſelle* à qui il en a fait hommage étoit du nombre de ces amis, de même que pluſieurs autres vertueuſes, *doctes & gentilles Demoiſelles ſes ſemblables.* Comme il y avoit *trente ans* qu'il avoit commencé ces Poëſies, il s'appercevoit bien que le ſtyle poëtique avoit changé, & que notre langue avoit fait des progrès qui laiſſoient à ſes Poëſies un certain air de vieilleſſe qui pouvoit déplaire ; mais il ne jugea pas à propos de les rajeunir : il crut qu'on les excuſeroit en les datant & en rappellant le tems de leur naiſſance. Il convient qu'il avoit fait ce qui étoit

en lui pour surpasser ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Mais il a la modestie de se reconnoître inférieur à Ronsard, à du Bellay à Bayf, à Jodelle, à Belleau, & à plusieurs autres qui avoient, comme lui, ambitionné les premiers rangs sur notre Parnasse.

BONTUS DE TYARD DE BISSY.

Après ces aveux, on lit une petite Piéce, sous le titre de *Vœu*, & une seconde Epître en prose *à sa Dame*, datée de 1548. C'étoit une annonce de l'envoi qu'il lui faisoit du premier livre de ses *Erreurs Amoureuses*, qui, de même que les deux autres, ne contient que des Sonnets, des Chants, des Stances, des Epigrammes, des Chansons, & quelques autres petites piéces. Les Stances, l'Auteur les nomme *Sextines*, parce que chacune est composée de strophes de six vers. Toutes ces Poesies ont l'amour pour objet; j'y ai trouvé beaucoup de sentimens métaphysiques, quelquefois de la tendresse; mais l'obscénité en est bannie. Chacun des deux autres livres est précédé, comme le premier, d'une Epître de l'Auteur à sa Dame. Celle du second livre est de 1550. & celle du troisiéme de 1554.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Ces trois livres ſont ſuivis des *Vers Lyriques*, dont une partie avoit déja paru dans *le Solitaire premier* & *le Solitaire ſecond*, deux écrits en proſe du même Auteur, imprimés en 1552. Dans l'édition de 1573. ces vers Lyriques ſont précédés d'un *chant en faveur de quelques excellens Poëtes de ce tems*; c'eſt-à-dire, que Pontus de Tyard y loue, mais en peu de mots, d'abord les Poëtes en général, puis en particulier Maurice Sceve, Héroët, Lancelot de Carle, Salel, des Maſures, Jean Martin, Ronſard, Joachim du Bellay & Guillaume des Autels, qui étoit alors jeune. Les autres vers Lyriques ou Odes, dont pluſieurs ſont *à ſa Dame*, ne méritent point d'être lus: tout y eſt très-commun & mal verſifié.

Les *nouvelles Œuvres poëtiques par cy-devant non imprimées*, en vingt feuillets, conſiſtent en *Sonnets d'amour*, trois ou quatre Chanſons, des Stances, divers autres Sonnets, deux Elégies dont une à Ronſard, une Epître à Mademoiſelle de Saillant ſur la mort de Catherine de la Magdelaine Comteſſe de Beine, & l'Epitaphe de cette Comteſſe. Dans la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, on cite

encore de Pontus de Tyard : *Douze Fables de Fleuves & de Fontaines, avec une Deſcription pour la Peinture & les Epigrammes ;* & l'on obſerve que c'eſt ſans raiſon que le Pere Jacob, & après lui le Pere Niceron, ont donné ce titre en latin, comme ſi l'ouvrage eût été compoſé en cette langue. Ces douze Fables, &c. ont paru en 1585. *in*-12. non en 1586. *in*-8°. comme l'ont encore écrit les deux Auteurs que je viens de citer.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

Entre les Poëſies latines du Prélat dont je viens de vous parler, on lit ſur la mort de Claude de Pontoux, quelques vers latins de *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, que pluſieurs titres anciens nomment auſſi *Chevignard* & *Chévigny*. C'étoit un Bourguignon, né à Beaune, Docteur en Droit & en Théologie, fils de noble homme Jean Chévignard de Chavigny, & de Pallas le Blanc. La Croix-du-Maine en a fait deux Auteurs, l'un ſous le nom de Jean-Aimé de Chavigny, l'autre ſous celui de Jean de Chavigny. Teiſſier, peu content de copier cette faute, a pris

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

Biblioth. des Auteurs de Bourg. p. 139.

JEAN-AIMÉ DE CHAVIGNY.

sans raison le nom d'*Aimé* pour celui de famille, & celui de Chavigny pour l'endroit de la naissance de cet Auteur, qui est mort vers 1604. âgé de plus de quatre-vingts ans. Chavigny avoit du génie & beaucoup de talent; s'il n'a pas mieux employé l'un & l'autre, c'est au mauvais goût de son tems qu'il faut s'en prendre. Nous avons de lui un assez grand nombre de Poësies latines & françoises, quelques ouvrages historiques, & plusieurs sur l'Astrologie dont il avoit la foiblesse de s'occuper. Vous me permettrez de vous renvoyer pour le Catalogue de tous ses écrits à la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, dué aux recherches & aux soins de feu M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon. Je ne dois vous parler que de ses Poësies françoises.

La plus ancienne piéce en ce genre qui soit sortie de la plume de Chavigny, est une *Congratulation au sieur Mandelot :* elle est de 1551. En 1570. il donna l'*Hymne de l'Astrée*, à M. l'Archer, Conseiller au Parlement de Paris; *Le Pilote de la Nef françoise*, & *l'Androgyne né à Paris le* 20 *Juillet* 1570. *traduit du latin de Jean*

Daurat, avec quelques autres traductions, tant du grec que du latin, ſur le même ſujet. Ami d'Antoine du Verdier, il adreſſa à cet Auteur pluſieurs vers, qu'on trouve à la tête des *Diverſes Leçons* de celui-ci, & au-devant de ſes *Omonimes, Satyre des mœurs corrompues de ce ſiecle*, à Lyon, 1572. *in*-4°. Chavigny fit le même honneur aux ouvrages de Claude de Pontoux, dont je vous ai parlé; aux *Mondes de Doni*, traduits par Chapuys; à l'*Apologie de Lyſias*, de la verſion de Ventemille; à la traduction faite par Fougerolles des Vies des Philoſophes par Diogene Laërce; à la méthode de guérir la peſte par Guillaume de Leriſſe, Capitaine de Grenoble. L'amitié plus encore que le deſir de louer lui avoit dicté ces vers. Il étoit ſincérement attaché à ceux qui méritoient ſon eſtime, & preſque tous ceux qui ont parlé de lui nous le font enviſager comme ayant eu un cœur tendre & un zèle ardent pour obliger ceux à qui il pouvoit rendre ſervice.

JEAN-AIMÉ DE CHAVIGNY.

V. le Catalogue à la fin.

Sa ſenſibilité pour ſes amis paroît dans tout ſon jour dans ce nombre de Poëſies latines & françoiſes qu'il compoſa ſur la mort d'Antoine Fiancé, de Bezançon, Profeſſeur en Philoſophie

JEAN-AIMÉ DE CHAVIGNY.

& en Médecine, Médecin de la ville d'Avignon, qui fut enlevé de ce monde le 27 Mai 1581. âgé seulement de vingt-neuf ans, quatre mois & dix jours. Non content de faire le panégyrique de son ami, de consacrer à la postérité les regrets qu'il eut de sa mort, les pleurs qu'il versa sur son tombeau, il recueillit aussi tous les vers grecs, latins, écossois, italiens, & françois que plusieurs des écrivains les plus renommés de ce tems-là composerent sur le même sujet, & il fit imprimer le tout en 1582. avec une Epître dédicatoire en prose à Maître Thomas Serre, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur général du Levant, &c. Parmi les Poësies françoises contenues dans ce recueil, outre deux Dialogues, un Discours, une Eclogue, une Ode & vingt-six Sonnets, qui sont de Chavigny, on lit une Eclogue & quelques autres piéces de Jean-Edouard du Monin, plusieurs Sonnets & *Chants* de Gilles *Marius*, Parisien, Avocat au Parlement, douze Sonnets de Desiré *Barlet*, Arboisien, &c.

Du Verdier cite encore de Chavigny trois autres écrits en vers, qui n'ont point été imprimés: *La Cité Lyonnoi-*

Je ; Hymne au Prince de Savoie ; & Galathée & Doris, Dialogue de Lucien pris du latin de Jean Second.

JEAN-AIMÉ DE CHAVIGNY.

FRANÇOIS DAIX.

FRANÇOIS DAIX.

L'exemple de François Deſcallis, dont je vous entretenois il n'y a qu'un moment, fut imité par *François* DAIX : celui-ci, comme le premier, profitant de l'accueil favorable que Guillaume Duvair faiſoit aux lettres, dans le tems qu'il étoit premier Préſident du Parlement de Provence, lui fit hommage de ſes Poëſies françoiſes. Daix étoit de Marſeille ; il s'y étoit fait beaucoup d'amis ; ſa Maitreſſe d'ailleurs y faiſoit ſon ſéjour : c'étoient autant de motifs qu'il en falloit pour louer cette ville, & la rendre témoin également de ſa reconnoiſſance & de ſes ſoupirs.

Voilà en effet tout ce que nous offre le recueil des Poëſies de ce Provençal, imprimé en 1605. Tantôt le Poëte s'y occupe de la ville qui l'avoit vu naître, & alors elle eſt à ſes yeux *la fleur des Cités en graces & en plaiſirs.* Tantôt il porte ſon affection vers ſes amis, & ceux-ci ſont tous dignes, pour ne pas dire au-deſſus, des éloges

FRANÇOIS DAIX.

qu'il leur prodigue. Mais plus ordinairement ſes yeux, ſes penſées, les mouvemens de ſon cœur ſe fixent ſur la beauté qu'il aimoit ; & alors on voit couler ſes larmes, on entend ſes gémiſſemens, ſes plaintes, ſes ſoupirs. Quatre ans d'abſence avoient fait tomber ſa belle dans l'ingratitude ; elle ne penſoit plus à lui ; elle avoit même engagé ſa foi à un autre ; & de là les regrets du Poëte, ſes dépits, ſes invectives.

Tel eſt en racourci le tableau que nous préſente le recueil dont je vous parle. Chaque partie (& il y en a trois) a ſon titre particulier : celui de la premiere, c'eſt *Polydore, ou le Printems des amours du ſieur Daix.* celui de la ſeconde, ce ſont *les Larmes funebres de Flore ſur le treſpas de ſon Amant : Syntheſe, ou Meſlange poëtique de diverſes Amours*, c'eſt le titre de la troiſiéme partie. Dans toutes vous liſez des Odes, des Sonnets, des Elégies, des Chanſons, des Complaintes, des Stances, des Sérénades, &c. La ſeconde partie a de plus quelques Poëmes, tels que *le Jugement de Jupiter ſur le différend d'Amour & de Folie*, Paraphraſe aſſez mauvaiſe d'un écrit

que Louise Labé avoit composé en prose sur le même sujet ; *les Infortunées amours de Pirame & de Thisbé*, partie imitées d'Ovide, & partie inventées par l'Auteur ; & l'*Aventure Parthénophile*, espece de Fable, où il n'y a encore que de la galanterie. Quelques Satyres ; un *Regret* du sieur Daix sur la vanité de ses amours & la perte du tems qu'il y avoit employé ; un *Adieu au monde*, qui n'avoit peut-être rien de sincere, & deux ou trois petites pieces sur des sujets moraux, c'est tout ce qui distingue la troisiéme partie des deux autres.

FRANÇOIS DAIX.

Le *Regret* commence ainsi :

Triste penser, espoir trompeur,
Beauté, le sujet de ma peur,
Ne demeurez plus en attente
De voir encor par l'univers
Mon souci, ma peine, & mes vers ;
Du mal passé je me contente.
L'ennui d'avoir perdu mes jours
A chanter de folles Amours,
Tourne mon cœur à repentance :
L'Amour s'enfuit de mes desirs,
Et déformais touts ses plaisirs
S'effacent de ma souvenance, &c.

Voilà un repentir de Poëte : pour le

FRANÇOIS DAIX.

faire croire véritable, il eût fallu que le sieur Daix jettât au feu toutes ses sottises amoureuses : a-t-on dessein d'oublier ce que l'on conserve avec tant de soin ? Par les Sonnets de l'Auteur & ses Epitaphes, on voit qu'il avoit pour amis, Charles de Cassagne & Theophile Broë, Docteurs en Médecine ; Jean de Guérin ; Avocat du Roi ; Claude de Pérussies, Pierre Paul & Deimier, Poëtes françois ; Salomon du Verdier, Gentilhomme de M. le Duc de Guise ; Geoffroi Dupré, Marseillois, homme de guerre.

Daix étoit aussi Poëte latin, & ce qu'il a écrit en cette langue est fort supérieur à sa Poësie françoise : on peut s'en convaincre en lisant ses dix Elégies latines, intitulées *Castæ cupidinis flammæ*, & les autres pieces en la même langue, qui terminent son recueil.

CLAUDE DE MORENNE.

CLAUDE DE MORENNE.

La Poësie latine & françoise occupa aussi *Claude* DE MORENNE, Parisien, dont les écrits virent deux éditions dans la même année 1605. La famille de ce Poëte & Orateur étoit attachée à celle

celle de Villeroi ; & lui-même eut pour protecteur Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, Secrétaire & Ministre d'Etat, si célébre sous les regnes d'Henri III. & d'Henri IV. élevé dans des principes de modération, loin de prendre aucune part aux factions qui de son tems troublerent le Royaume, il s'y montra toujours opposé. Il avoit embrassé de bonne heure l'état Ecclésiastique ; & après avoir professé quelque tems les lettres humaines au College de Navarre, il y étudia la Théologie, prit le degré de Docteur, & fut fait successivement Curé de S. Merri, & de la Paroisse de saint Gervais & saint Protais. Il paroît qu'il entra en possession de la premiere Cure vers l'an 1577. Sa conduite pleine de sagesse & d'équité lui attira d'abord quelques disgraces dans un tems où l'esprit de révolte s'étoit emparé du Clergé comme du peuple.

CLAUDE DE MORENNE.

On lit dans la Satyre Ménippée & dans les Remarques faites sur cet ouvrage, que René Benoît & lui » furent » chassés de Paris, parce qu'ils tâchoient d'inspirer à leurs Paroissiens » la réspisscence de leur rébellion, & » l'obeissance au Roi Henri IV. Il y a

T. 1. p. 146. & t. 2. p. 311. Laun. Hist. Colleg. Nav. in 4. t. 2. p. 774.

CLAUDE DE MORENNE.

» dans les Mémoires de la Ligue (T. 5, » p. 434. & 443.) une fort belle *Let-* » *tre* de Claude de Morenne *aux Catho-* » *liques de Paris*, datée du 10 d'Août » 1593. de saint Denys, où il s'étoit » retiré vers le Roi, & une autre *au Curé de saint Leu-saint Gilles*, qui étoit alors Jacques Julian, ou Julien. » Le Roi, ajoute-t-on, donna à Mo- » renne, pour récompense de sa fidé- » lité, l'Evêché de Sées en Normandie, » où il mourut le 2 de Mars 1606. » Il avoit succédé dans cet Evêché à Louis du Molinet, mort le 3 de Mars 1601. & dont il prononça & publia l'Oraison funebre. Robert, dans sa *Gallia Christiana*, dit que Morenne étoit Curé de la Paroisse de saint Gervais & saint Protais, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de Sées; peut-être n'avoit-il eu le gouvernement de cette Paroisse qu'après la conversion d'Henri IV. à l'instruction duquel il avoit beaucoup contribué, comme on le lit dans les Mémoires de l'Estoile.

J'ai donné à Claude de Morenne la qualité d'Orateur. Nous avons en effet de lui plusieurs Oraisons funebres; telles que celles de Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, pronon-

cée en 1597. dans l'Egliſe de Magny ; de Gaſpard de la Chaſtre, Seigneur de Nançay ; de M. de Poigny de Rambouillet ; d'Henri III. Roi de France & de Pologne ; de Barnabé Briſſon, Préſident au Parlement de Paris ; de Marguerite de Mandelot, femme de M. d'Halincourt ; de Louis du Molinet, Evêque de Sées, ſon prédéceſſeur immédiat ; & une *Epître conſolatoire à un ſien ami ſur le décès de ſon fils unique* : cette Epître eſt datée de Fleuray le 23 Août 1603. Tous ces diſcours montrent que Morenne avoit du talent pour écrire en proſe, & qu'il avoit toute l'éloquence qu'on eſtimoit alors.

CLAUDE DE MORENNE.

Les amuſemens de la Poëſie lui avoient plû dès ſa premiere jeuneſſe ; mais il témoigne qu'il s'en occupa rarement depuis qu'il fut chargé des fonctions ſérieuſes du miniſtère Evangélique. Voici de quelle maniere il s'explique ſur cela dans ſon Epître à M. de Villeroi, miſe au-devant du recueil de ſes Œuvres.

Ne vous eſtonnez point ſi à préſent je laiſſe
Les Livres ſacré-ſaints de Rome & de la Gréce ;
Pour reprendre un meſtier lequel j'abandonnay
Dès lors qu'à ſervir Dieu tout mon cœur j'adonnay.

CLAUDE DE MORENNE.

Autrefois que le ſang bouilloit dans ma poitrine
Sous les ſaintes ardeurs d'une flamme divine,
En la fleur de mon âge, en l'Avril de mes ans,
Bien ſouvent à rimer je conſommay le tems :
Mais depuis, accablé d'ans, d'eſtude & de peines,
Mon ſang s'eſt tout-à-coup refroidi dans mes veines,
Je n'ai depuis ſenti ce puiſſant aiguillon
Qui ſouloit m'animer au métier d'Apollon,
Et ſi j'ai quelquefois voulu prendre la plume,
Je n'ay, comme j'avois auparavant couſtume,
Achevé mon ouvrage, &c.

Le reſte de cette Epître eſt un éloge de M. de Villeroi & de ſes Ancêtres.

On voit par les vers que je viens de rapporter, que la plupart des Poëſies de l'Auteur furent compoſées dans ſa jeuneſſe. Les *Tombeaux*, ou Epitaphes, en font une partie. Claude de Morenne a voulu apprendre à la poſtérité qu'il avoit pleuré la mort & célébré les louanges de Gaſpard de la Chaſtre, Seigneur de Nançay, *Capitaine des Gardes ;* du Roi Charles IX, du Cardinal Charles de Lorraine ; de M. de Palaiſeau, l'aîné ; de Robert des Poix ; du Cardinal Charles de Bourbon ; de Jacques Mangot, Avocat au Parlement de Paris ; du Préſident Barnabé Briſſon ; de M. Petit, Prêtre ; & de ſon propre frere, *Robert de Mo-*

renne, le même apparemment qui a été Conſeiller de la Cour des Aydes, & dont il eſt parlé pluſieurs fois dans le *Dialogue d'entre le Maheuſtre & le Manant.* Ces deux freres avoient l'un pour l'autre une grande amitié; leur humeur, leur caractere, leur goût ſympatiſoient: CLAUDE DE MORENNE.

Tous deux aimions la vie innocente & tranquille
Et préférions les champs aux troubles de la ville.
Tous deux, plus que la mort, détestions les excez
De la guerre civile, & les trichars procez.
Nous ne voulions, guidés d'un avare courage,
De noſtre prochain ſimple occuper l'héritage.
Tous deux aimions les vers, & le métier divin
D'Apollon aux crins d'or, & du troupeau neufvain
Tous deux foulions aux pieds d'argent la convoitiſe,
Et les tiltres d'honneur que tout le monde priſe, &c.

Pluſieurs des Epitaphes que je viens de citer, ſont en vers latins. Il en eſt de même des *Cantiques ſpirituels*, que Claude de Morenne a dédiés par deux Epîtres, l'une en proſe, la ſeconde en vers, à Regnaud de Beaune, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de France. De vingt-huit Cantiques, il y en a quelques-uns en vers latins. Ces pieces ſont plus pieuſes que poëtiques. Pluſieurs ne ſont que des Para-

CLAUDE DE MORENNE.

phraſes ou imitations de quelques Pſeaumes, & de diverſes prieres de l'Egliſe. L'Auteur reconnoît dans un de ces Cantiques, qu'il avoit lu dans ſa jeuneſſe les Poëtes qui ont parlé de l'Amour, & que cette lecture avoit nui également à ſon eſprit & à ſon cœur : c'en eſt l'effet ordinaire. Morenne le prouve, & fait ce qu'il peut pour détourner ſes lecteurs du piége où lui-même étoit tombé.

Ces Cantiques ſont ſuivis de cinq *Sonnets ſpirituels*, & de cent deux Quatrains, adreſſés à ſon neveu, Robert de Morenne, par une Epître datée de Fleuray le 16 Janvier 1605. Mais ces Quatrains, avec les Cantiques, avoient déja paru dès 1595. Colletet a raiſon de dire, « qu'ils ſont merveil» leuſement inſtructifs & très-dignes » de la lecture de ceux qui ſont bien » aiſes d'apprendre de bonnes choſes, » de quelque façon qu'elles ſoient » énoncées. »

Diſc. de la Poëſie mor. p. 72.

La derniere partie des Œuvres de M. de Morenne contient des *Poëmes divers tant françois que latins*, dédiés, par une Epître en vers françois, à M. d'Halincourt, *Ambaſſadeur pour le Roi à Rome*. Le premier des Poëmes eſt

un *Panégyrique d'Henri IV.* composé à l'occasion *de son sacre & couronnement*, & suivi d'un *chant* sur le même sujet. Tout l'amour du Poëte pour le Roi & pour la France, est développé dans ces deux pieces. Il chante dans d'autres les diverses saisons de l'année. Son Eclogue intitulée, *Les Sorcieres*, est obscure ; & je n'ai pu en saisir le but. Son Dialogue, qui a pour titre, *Remedes contre l'amour charnel*, est digne de sa piété. Il y a encore quelques autres Eclogues, mais qui instruisent peu, & manquent de naturel. Ses Poësies latines nous apprennent qu'il étoit en liaison avec le célébre Camusat de Troyes, Etienne Pasquier, & plusieurs autres Sçavans.

CLAUDE DE MORENNE.

Le premier Effet des Amours de G. B.

Si le sieur G. B. qui a donné en 1606. *le premier Effet de ses amours, dédié à sa Maitresse*, avoit bien médité le *Cantique* de Claude de Morenne *contre l'Amour charnel*, je suis persuadé qu'il auroit été plus porté à supprimer qu'à mettre au jour ce petit recueil de Poësies, & qu'il auroit mieux

LE PREMIER EFFET DES AMOURS DE G. B.

LE PREMIER EFFET DES AMOURS DE G. B.

appliqué ſa deviſe, *plutôt mourir que changer*. Ses proteſtations de conſtance & de fidélité, ſes vœux, ſes ſoupirs, ſes deſcriptions des attraits qu'il trouvoit dans l'objet de ſa paſſion, ont pu être agréables à ſa maîtreſſe; je ne crois pas qu'ils ayent intéreſſé d'autres lecteurs. Ses Stances & ſes Sonnets n'ont rien que de plat & de ridicule.

N. DE MONTGAILLARD.

DE MONTGAILLARD.

Le ſieur de Montgaillard n'auroit pas eu un moindre beſoin de ſuivre les avis de M. de Morenne, ſes Poëſies ne roulant preſque auſſi que ſur l'amour le plus profane. La Bibliotheque de Dauphiné par Guy Allard, m'apprend que ce Poëte, dont Vital d'Audiguier, ſieur de la Menor en Rouergue, a compoſé l'Epitaphe, ſe nommoit *Pierre* DE FAUCHERAN Montgaillard, & qu'il étoit de Nions dans le Valentinois. Il paroît par ſes Poëſies qu'il avoit été dans le ſervice ſoit de terre, ſoit de mer, peut-être dans l'un & l'autre, & qu'il reçut quelque diſgrace de la Cour. *Flamide*, dit-il à ſa maitreſſe,

Œuvres de Montg. fol. 1.

Flamide, je croiray que vivre en voſtre abſence
Ce ſeroit un péché criminel de mes vœux,

Si les palmes de Mars n'excuſoient mon offenſe.

Et plus bas : DE MONTGAILLARD. Ibid. fol. 2.

Ainſi ſe va plaignant Dorizis que la guerre
Arreſte ſur la mer dans ces legers vaiſſeaux,
Eſloigné de ſa Belle, ayant le cœur en terre,
Ses deſirs dans le Ciel, & ſon corps ſur les eaux.

Quant à ſa diſgrace, ſans pouvoir en deviner le ſujet, il me ſemble que le Poëte en montre clairement la réalité par ces autres vers : Ibid. fol. 27.

Desdaigné de mon Prince, & meſpriſé de Claire,
La terre pour horreur, le Ciel pour adverſaire,
Combattu du deſtin, comme de la douleur,
Que dois-je devenir ? ...
Mon Maiſtre me délaiſſe, & ma Maitreſſe encore.
Je ſçay bien que j'ay tort, qu'ils ont tous deux raiſon ;
Car l'un eſt un grand Prince, & l'autre eſt une Belle &c.

Deux autres faits ne ſont pas moins certains : le premier, qu'il fut attaché à MM. de Galles, c'eſt-à-dire, à Laurent de Galles, Seigneur du Meſtrail, tué devant Crémieu au mois de Février 1590. & à M. de la Buiſſe, ſon frere, Seigneur de Voyron & du Viviers. Le ſecond, qu'il eſt mort à la fin de 1605. ou au commencement de 1606. La preuve de ce ſecond fait, c'eſt que ſon

DE MONTGAILLARD.

Epitaphe composée par d'Audiguier se lit dans l'édition des Poësies de celui-ci donnée en 1606. & que d'Audiguier dit que Montgaillard *étoit mort très-récemment.* Il ne marque point à quel âge ; mais de la maniere dont il s'exprime, je conclud qu'il devoit être jeune. Voici en effet comment il le fait parler.

Passant, voilà de mon départ
Le seul regret qui me demeure :
Je me plains d'estre nay trop tard,
Et non pas que *trop tost je meure :*
Car naissant plutost, j'eusse fait
Le cours de mon los plus parfait.

Que Montgaillard ait eu ou non quelque passion pour sa *Flamide* ou sa Claire, l'Editeur de ses Poësies nous assure qu'il n'avoit eu que de l'indifférence pour ses vers, & que pendant sa vie il n'en avoit publié aucun ; qu'il s'étoit même peu soucié ni de les répandre, ni de les conserver, & que sans ses amis qui en avoient des copies, le public en auroit été privé. Il n'y auroit rien perdu. Montgaillard en avoit cependant gardé du moins une partie, puisque s'il fut tenté de bruler ce qu'il avoit fait pour sa belle, loin de suc-

comber à la tentation, il voulut même qu'on sçût qu'il avoit été tenté. Venez, dit-il, DE MONTGAILLARD.

Venez, dolens escrits qu'un amour pur & saint — Ibid. fol. 54.
Sur l'innocent papier par ma main avoit peint,
Venez venger ma fin par vostre fin certaine.
Venez doncques, venez parfumer mon cercueil;
Vous fustes autresfois les couriers de ma peine,
Vous serez aujourd'hui les témoins de mon deuil, &c.

Le même Editeur de ces Poëſies nous donne Montgaillard pour *un homme ſans eſtude & ſans art, & qui n'avoit qu'un beau naturel.* On trouve cependant dans ſon recueil des vers italiens & eſpagnols de ſa compoſition; & l'on voit d'ailleurs qu'il n'ignoroit point la langue latine. A l'égard de ſon beau naturel, ſes Poëſies ne le prouvent gueres.

On peut diviſer celles-ci en pluſieurs parties. La premiere, ſous le titre d'Œuvres mêlées, contient un grand nombre de Stances & quelques Chanſons. La ſeconde intitulée, *Gaillardiſes du ſieur de Montgaillard*, remplit exactement ce titre : ce ſont des couplets ſatyriques, burleſques, ironiques, & tous très-libres. La troiſiéme, offre des *Gaſtels*, ou petites pieces qui

DE MONTGAILLARD.

paroiſſent avoir été compoſées pour des divertiſſemens. Les *Vers héroïques* ſont la quatriéme : il y en a pluſieurs à la louange du Duc de Guiſe ; un commencement d'*Hymne de la victoire*, au Roi ; un *Diſcours imparfait* d'un combat naval donné par le Duc de Guiſe. La cinquiéme partie renferme des *Vers funebres*, c'eſt-à-dire, les Epitaphes hiſtoriques & panégyriſtes de Laurent de Galles, Seigneur du Meſtrail, de deux freres de ce Seigneur, d'Olivier de Galles, & de quelque Dame ou Demoiſelle, que le Poëte ne déſigne que ſous le nom de Marguerite. Il y a du feu dans la Deſcription qu'il fait des exploits de M. du Meſtrail, & l'on ſent que c'eſt un militaire qui parle de ce qu'il aime. Peut-être avoit-il été témoin de pluſieurs de ces exploits.

On a rangé ſous la ſixiéme partie, les *Vers ſpirituels* de l'Auteur, quoiqu'il n'y ait que trois pieces fort courtes ; ſous la ſeptiéme des *Diſcours amoureux à Belize*, en proſe ; & enfin ſous la huitiéme les Poëſies eſpagnoles de l'Auteur.

Au *folio* 74. de ce recueil on lit ce Dialogue de Montgaillard, *ſur le Ta-*

bleau de feu M. le Duc de Guiſe ; je ne le crois pas indigne d'être conſervé.

DE MONTGAILLARD.

Toi qui fis le pourtrait de ce Lorrain vainqueur,
Pourquoy n'achevas-tu le plus beau de l'ouvrage ?
C'eſt que dans les haſards Mars lui peignoit le cœur,
Tandis qu'en ce Tableau je tirois ſon image.
Mais pourquoy ſur ſon front ne mis-tu les lauriers
Qu'il acquiſt pourſuivant mainte grande conqueſte ?
C'eſt que pour en donner à mille autres guerriers,
Il ſe les arracha lui-meſme de la teſte.
Voyant dans ſes regards les foudres s'aſſembler,
Bleſmis-tu point de peur en lui peignant la face ?
Avec l'un de ſes yeux Mars me fit bien trembler,
Mais par l'autre l'Amour me redonna l'audace.
Comme tu nous as peint tant de feux dans ſes yeux,
Tu devois ſur ſa levre imprimer la parole.
Je ne le pouvois pas ; car c'eſt à faire aux Dieux
Qui font que les vertus parlent par ſon idole.
Mais, ô Peintre, dis-moi, pourquoy dedans la main,
Au lieu de ce baſton, ne lui mis-tu l'eſpée ?
C'eſt qu'un pourtrait ſi beau ſembleroit inhumain,
Si l'on voyoit le ſang auquel elle eſt trempée.
Tu nous a fait grand tort de n'avoir mis icy
Ses combats, ſes labeurs, & ſes exploits de guerre.
Non, je n'euſſe ſçeu peindre en lieu ſi racourcy
Ce que ſes bras ont peint deſſus toute la terre.

JUDE SERCLIER.

La même année 1606. *Jude* SERCLIER, Dauphinois, né à la Coſte ſaint

JUDE SERCLIER.

JUDE BERGLIER.

André, dans le Viennois, Chanoine Régulier de saint Ruf, s'efforça d'instruire ses Confreres & tous les Chrétiens, en publiant un gros recueil de fort mauvais vers sur une des vérités les plus importantes de la Religion. Il entreprenoit de parler du Jugement dernier, d'en détailler toutes les circonstances, d'effrayer par ses peintures, mais d'effrayer salutairement en portant les pécheurs à prévenir la justice de Dieu par une sincere pénitence. Ce projet étoit bon, & digne de la piété de l'Auteur. Mais l'éxécution en est si mauvaise, que j'ai de la peine à croire, que lors même que cet ouvrage a paru, on ait pu sans ennui en lire quelques pages de suite. Contentez-vous donc que je vous avertisse seulement de l'existence de cet ouvrage. C'est un volume *in*-8°. de 665 pages, dédié à la Sainte Vierge, & chargé de Commentaires & d'Argumens, en latin & en françois. Il est divisé en six livres, & a pour titre : Le *Grand Tombeau du Monde*, ou *Jugement final*.

Ce Poëme est en vers Alexandrins à rimes plates. Le sujet est traité fort singulierement. C'est un mêlange con-

tinuel de dogmes sacrés, de raisonnemens abstraits, & d'érudition profane. L'Auteur s'est commenté lui-même, & le Commentaire n'est pas moins monstrueux que le Texte. C'est tantôt une citation de l'Ecriture, ou des Peres, tantôt une tirade de Virgile, d'Horace, ou de quelque autre Poëte latin. Pour le style il a imité Ronsard, & est demeuré au dessous. Je ne vous en citerai point d'exemple; tout y est trop mauvais pour en fatiguer vos oreilles.

JUDE SERCLIER.

Guy Allard, qui dit un mot de ce Poëte dans sa Bibliotheque de Dauphiné, où il le nomme Cerclier, lui donne encore deux ouvrages: 1. L'Anti-démon historial, où il explique les ruses du diable. 2. Un écrit traitant de l'origine & excellence de l'ame.

PHILIPPE DESPORTES.

PHILIPPE DESPORTES.

Le nom de *Philippe* DESPORTES est aussi connu que celui de Serclier est ignoré. M. Despreaux parlant de la chûte de Ronsard, dans le premier chant de son Art poëtique, dit avec raison:

Ce Poëte orgueilleux trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes & Bertaut.

Ces deux Poëtes eſtimés dans leur tems, connurent mieux en effet que Ronſard, le génie de notre langue ; & leurs écrits peuvent encore être lus avec quelque plaiſir.

PHILIPPE DESPORTES.

Deſportes étoit né à Chartres l'an 1546. de *Philippe* Deſportes, Bourgeois de cette Ville, & de *Marie* Edeline. Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque avec qui il alla à Rome, où il apprit parfaitement la langue Italienne. De retour en France, il ſe livra à la Poëſie françoiſe, qu'il a cultivée toute ſa vie, comme l'a remarqué Ménage, & comme ſes Poëſies le prouvent. C'eſt ſans fondement que la Croix-du-Maine lui fait dire *Adieu aux Muſes* dès 1584. Mais étant né avec un meilleur goût que n'avoient eu Ronſard, Du Bartas & leurs imitateurs, Deſportes s'appliqua à donner à ſes vers de la tendreſſe & de la douceur, & à les débarraſſer de tout ce ridicule attirail de Gréciſme, de Mythologie, d'Epithetes obſcures, & d'expreſſions contraintes, qu'il voyoit avec regret dans un ſi grand nombre de ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Devenu amoureux, ou feignant de l'être, il tâcha

Eloge de Ste Marthe.

Nic. Mem. t. 25.

Bail. jug. des Sav. t. v. p. 37. édition in-4. &c.

d'imiter Tibulle dont il lut les Poëſies avec beaucoup de réfléxion, & tira tant de cet ancien Poëte, que du beau naturel de ſon propre génie, & de l'amour même, ce grand nombre de ſentimens que ceux qui aiment les vers galans n'ont que trop admiré dans ſes Poëſies d'amour, où il a auſſi bien exprimé la paſſion des Rois que la ſienne.

PHILIPPE DESPORTES.

La réputation qu'il acquit par-là lui fit bientôt un grand nombre de puiſſans protecteurs. Mais peu s'en fallit qu'il ne fût enlevé au milieu de ſa courſe. Il fut attaqué en 1570. d'une maladie longue & dangereuſe, qui le retint ſix mois au lit. Ce fut dans le même tems qu'il perdit M. de l'Aubeſpine, *Secrétaire des Commandemens*, dont la mort renouvella ſa douleur & contribua à faire durer ſa maladie. Ayant recouvré ſa ſanté il s'attacha au Duc d'Anjou, qu'il ſuivit en Pologne l'an 1573. lorſque ce Prince fut appellé à la Couronne de ce Royaume. Ceux qui ont écrit la vie de Deſportes, diſent qu'il revint en France avec ce Prince. Mais nous apprenons de lui-même, qu'il ne demeura que neuf mois en Pologne, & que ſon retour

Oeuvres de Desp. Epitaphes, p. 491. édit. de 1591.

PHILIPPE DESPORTES.

Ibid. p. 427. 428.

précéda celui du Duc d'Anjou. Voici en effet comme il s'exprime dans ſon *Adieu à la Pologne*, dont il ne fait pas un beau Tableau.

Adieu Pologne, adieu plaines deſertes
Touſjours de neige ou de glace couvertes ;
Adieu pays d'un éternel adieu.
Ton air, tes mœurs m'ont ſi fort ſçeu déplaire ;
Qu'il faudra bien que tout me ſoit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.
Adieu maiſons d'admirable ſtructure,
Poiſles adieu, qui dans voſtre cloſture
Mille animaux peſle meſle entaſſez,
Filles, garçons, veaux & bœufs tout enſemble...
Quoi qu'on me diſt de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos meſchantes villes,
De vos eſprits pleins de légereté,
Sarmates fiers, je n'en voulois rien croire ;
Ny ne penſois que vous puſſiez tant boire ;
L'euſſé-je creu ſans y avoir eſté ?
Barbare peuple, arrogant & volage,
Vanteur, cauſeur, n'ayant rien que langage ;
Qui jour & nuict dans un poiſle enfermé
Pour tout plaiſir ſe jouë avec un verre,
Ronfle à la table, ou s'endort ſur la terre ;
Puis comme un Mars veut être renommé.....
Neuf mois entiers pour complaiſre à mon Maiſtre,
Le grand HENRY que le Ciel a faict naiſtre
Comme un bel aſtre aux humains flamboyant,
Pour ce deſert j'ay la France laiſſée,
Y conſumant ma pauvre ame bleſſée,
Sans nul confort ſinon qu'en le voyant.

Faſſe le Ciel que ce valeureux Prince
Soit bientoſt Roy de quelque autre Province,
Riche de gens, de citez & d'avoir;
Que quelque jour à l'Empire il parvienne,
Et que jamais ici je ne revienne,
Bien que mon cœur ſoit bruſlant de le voir.

PHILIPPE DESPORTES.

Les ſouhaits de Deſportes ne tarderent pas à s'accomplir. Dès 1574. le Duc d'Anjou fut Roi de France, ſous le nom d'Henri III. & peu après il combla le Poëte de biens. Il lui donna en 1582. l'Abbaye de Tiron au Diocèſe de Chartres, & enſuite celles de Joſaphat au même Diocèſe, qu'il obtint le 13 Février 1589. & de Bon-port, ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Evreux, près du Pont de l'Arche; outre un Canonicat de la Sainte-Chapelle. Quelques-uns y ajoutent les Abbayes des Vaux-de-Cernai, à quelques lieues de Paris, & d'Aurillac au Diocèſe de Saint Flour. Il avoit eu en 1583. un Canonicat de l'Egliſe de Chartres; mais il ne le conſerva pas long-tems, apparemment parce qu'il vouloit demeurer à Paris. Il fut de plus, à ce qu'on prétend, honoré des titres de Lecteur de la chambre du Roi & de Conſeiller d'Etat. Mais peut-être ne l'a-t-on cru revêtu de ces honneurs,

PHILIPPE DESPORTES.

que parce qu'Henri III. qui l'aimoit beaucoup & l'eſtimoit encore plus, l'appelloit ſouvent dans ſon Conſeil ſecret pour les affaires les plus importantes de l'Etat, & parce que, conjointement avec l'Amiral de Joyeuſe, favori du Roi, il étoit principalement occupé du ſoin de procurer à ſon maître des amuſemens littéraires, comme on l'apprend dans beaucoup d'écrits de ce tems-là, & en particulier dans l'*Epilogue* de l'Art Poëtique de Vauquelin de la Freſnaye.

Ses bénéfices ſeuls lui produiſoient dix mille écus de revenu, ce qui joint aux libéralités de pluſieurs grands Seigneurs de la Cour, le mettoit dans la ſituation la plus agreable.

Claude Garnier dans ſa *Muſe infortunée*, de l'édition de 1624. nous apprend que Deſportes reçut de Charles IX. huit cens eſcus d'or pour ſa piece, intitulée : *La mort de Rodomont, & ſa deſcente aux Enfers, partie imitée de l'Arioſte, partie de l'invention de l'Auteur*; & qu'Henri III. le gratifia de dix mille écus pour le mettre en état de publier ſes premiers ouvrages.

. . . . Et toutesfois Deſportes,
De Charles de Valois, étant bien jeune encor,

Eut pour ſon Rodomont huit cent courones d'or;
Je le tiens de lui-meſme : & qu'il eut de Henri,
Dont il étoit nommé le Poëte Favori,
Dix mille écus pour faire
Que ſes premiers labeurs honoraſſent le jour.

PHILIPPE DESPORTES.

Balzac, dans un de ſes *Entretiens*, dit que le Duc de Joyeuſe, auquel Deſportes étoit attaché, lui fit auſſi reſſentir des effets de ſa bienveillance. » Mais, ajoute-t-il, dans cette même » Cour où l'on exerçoit de ces libéra- » lités, & où l'on faiſoit de ces for- » tunes, pluſieurs Poëtes étoient morts » de faim, ſans compter les Orateurs » & les Hiſtoriens, dont le deſtin ne » fut pas meilleur. Dans la même » Cour Torquato Taſſo a eu beſoin » d'un écu, & l'a demandé par au- » mône à une Dame de ſa connoiſſan- » ce. Il rapporta en Italie l'habille- » ment qu'il avoit apporté en France, » après y avoir fait un an de ſéjour. » Et toutefois je m'aſſure qu'il n'y a » point de Stance de Torquato Taſſo » qui ne vaille autant, pour le moins, » que le Sonnet qui valut à Deſportes » une Abbaye. Concluons, dit tou- » jours Balzac, que l'exemple de M. » Deſportes eſt un dangereux exemple; » qu'il a bien cauſé du mal à la nation

PHILIPPE DESPORTES.

» des Poëtes ; qu'il a bien fait faire
» des Sonnets & des Elégies à faux ,
» bien fait perdre des rimes & des me-
» ſures. Ce loiſir de dix mille écus de
» rente , eſt un écueil , contre lequel
» les eſpérances de dix mille Poëtes
» ſe ſont briſées. C'eſt un prodige de
» ce tems - là ; c'eſt un des miracles
» d'Henri III. & vous m'avouerez que
» les miracles ne doivent pas être
» tirés en exemple.

On aſſure au reſte que Deſportes uſa toujours noblement de la faveur du Roi & de ſes grands revenus. Exempt d'ambition , il ſe ſoucioit peu des dignités ; & l'on prétend qu'il refuſa l'Archevêché de Bourdeaux , qui lui fut offert. Il employa une partie de ſon bien à former une riche & nombreuſe Bibliotheque , dont il communiquoit volontiers les livres : tous les gens de mérite étoient bien reçus à ſa table , qui étoit toujours bien ſervie ; & ſa bourſe étoit ouverte à ceux dont il connoiſſoit les beſoins. Quand il lui étoit libre de ſe retirer du commerce du monde , il cherchoit alors la ſolitude , & il s'y plaiſoit. Voici ce qu'il dit ſur cela lui-même dans un des Sonnets , qui, avec pluſieurs autres pieces ,

compoſent ce qu'il appelle ſes *Bergeries.*

PHILIPPE DESPORTES.

Recherche qui voudra les apparens honneurs,
Les pompes, les thréſors, les faveurs variables,
Les lieux haut eſlevés, les palais remarquables,
Retraites de penſers, d'ennuis & de douleurs.
J'aime mieux voir un pré bien tapiſſé de fleurs,
Arrouſé de ruiſſeaux au vif argent ſemblables,
Et tout encourtiné de buiſſons délectables
Pour l'ombre & pour la ſoif durant les grands chaleurs.
Là, franc d'ambition, je voy couler ma vie,
Sans envier aucun, ſans qu'on me porte envie,
Roy de tous mes deſirs, content de mon parti.
Je ne m'appaſte point d'une vaine eſpérance;
Fortune ne peut rien contre mon aſſeurance,
Et mon repos d'eſprit n'eſt jamais diverti.

Les Critiques que la jalouſie lui ſuſcita ne firent ſur lui aucune impreſſion. Comme il avoit emprunté, du moins en partie, des Italiens le tour délicat & fleuri de ſon ſtyle, le brillant de ſes figures, la vivacité de ſes Deſcriptions, ſes imitations lui furent reprochées dans un livre intitulé : *Rencontre des Muſes de France & d'Italie*; qui fut imprimé à Lyon en 1604. *in*-4°. & qui avoit peut-être pour Auteur le même *M. R. G. de Saint-Jory*, ſous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers à la ſuite. Mais Deſportes loin

PHILIPPE DESPORTES.

de s'en fâcher dit, quand il eut vu cet écrit, qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, qu'on ne le disoit dans ce livre ; & que s'il avoit sçu d'avance le dessein de l'Auteur, il l'auroit aidé de bons Mémoires. La *Rencontre des Muses* ne contient en effet que quarante-trois Sonnets de Desportes, traduits ou imités d'autant de Sonnets italiens, imprimés à côté, & qui sont de quinze Poëtes différens.

Le plaisir qu'il prenoit à la Poësie l'occupoit tellement, qu'il négligeoit le soin de lui-même & de son extérieur. On dit que s'étant un jour présenté devant Henri III. avec un habit mal propre, le Roi lui demanda combien il lui donnoit de pension ; & qu'après sa réponse, il repliqua : *J'augmente votre pension d'une telle somme, afin que vous ne vous présentiez point devant moi, que vous ne soyez plus propre.* Après la mort d'Henri III. arrivée le 2 Août 1589. Desportes se retira en Normandie à son Abbaye de Bon-port. Là, son attachement pour l'Amiral de Villars, qui tenoit le parti de la Ligue, & qui étoit en son nom Gouverneur de Rouen, le fit devenir Ligueur ; & de-là vient qu'il est fort maltraité

maltraité dans la Satyre Ménippée. Ses bénéfices furent saisis par les Royalistes, comme on le lit dans la *Chronique Novennaire* de Cayet. Mais il les recouvra après la réduction de la Normandie à l'obéissance d'Henri IV. à laquelle il eut beaucoup de part; & il obtint l'amitié de ce Prince, comme il avoit eu celle de Charles IX. & d'Henri III.

PHILIPPE DESPORTES. Sat. Men. t. 1. edit. in-8. p. 8. & 179. & en plusieurs endroits des Remarques.

Dans les dernieres années de sa vie, il renonça à la Poësie galante qui l'avoit occupé jusqus-là, & ne composa plus que des Pieces Chrétiennes. Ce fut alors qu'il travailla à sa traduction des Pseaumes en vers françois. Quoique cet ouvrage ait vieilli, & que dans le tems même que l'Auteur y travailloit, on l'ait blâmé d'une grande inégalité; sa traduction cependant est non-seulement orthodoxe & fort supérieure à celle de Beze, on peut dire même qu'elle est véritablement poëtique. Desportes a rendu plusieurs endroits fort heureusement, & quelquefois il fait sentir toute la force de l'original. Ce Poëte mourut dans son Abbaye de Bon-port le 5 Octobre 1606. âgé de soixante ans & cinq mois. Nicolas Rapin a fait sur cette mort

Mem. de Trev. Mars 1712. art. 37.

PHILIPPE DESPORTES.

des *Regrets* en vers meſurés, & des vers latins : on trouve les uns & les autres dans les Œuvres de Rapin, édition de 1610. A Bon-port, on grava l'Epitaphe de Deſportes en proſe latine : & celui qui prit ce ſoin étoit Thibaud Deſportes, ſieur de Bevillier, ſon frere unique, Grand-Audiencier de France. Je ne ſçai pas ſi *Joachim Deſportes*, Auteur d'un *Diſcours ſommaire du regne de Charles IX. de ſa mort & de ſes dernieres paroles*, imprimé à Paris l'an 1574. *in*-8°. étoit de la même famille ; mais ceux qui l'ont dit ſon frere, ſe ſont trompés. Notre Poëte eut, avec Thibaud Deſportes, une ſœur qui fut mere du célébre Mathurin Regnier, dont je ne tarderai pas à vous parler.

Les Poëſies de Deſportes furent imprimées pour la premiere fois à Paris l'an 1573. par Robert Eſtienne *in*-4°. & cette édition a été ſuivie de pluſieurs autres. Il y en a eu chez Patiſſon en 1579. *in*-4°. & en 1600. *in*-8°. une autre, encore à Paris, en 1602. *in*-8°. une à Rouen en 1611. une à Anvers dès 1591.

Ces Poëſies conſiſtent dans ce qui ſuit, 1. *Les Amours de Diane*, en

deux livres, dont le premier contient ſoixante & onze Sonnets, quelques *chants d'Amour*, Complaintes & Chanſons, & un petit Poëme intitulé, *Contr'Amour*; & le deuxiéme a ſoixante-dix-ſept Sonnets, des Chanſons, une Priere au Sommeil, un Songe, des Stances, une Elégie contre la Jalouſie, le Tombeau d'Amour, &c. 2. *Les Amours d'Hippolyte*, en quatre-vingts-ſix Sonnets meſlés de Stances, de Chanſons, d'Elégies & de Complaintes. 3. *Cléonice: dernieres amours de Philippe Deſportes*: ce ſont encore des Sonnets, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, avec des Stances, des Chanſons & une Ode. 4. Deux livres d'*Elégies*, toutes ſur l'Amour. 5. *Imitations de l'Arioſte*, ſçavoir: *Roland furieux*, au Roi Charles IX. *La mort de Rodomont*, à M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat: *La Complainte de Bradamant: Angelique: continuation du ſujet de l'Arioſte*, au Duc d'Anjou, depuis Roi de France & de Pologne. 6. *Diverſes Amours, & autres Oeuvres meſlées*, ſçavoir, *Bergeries*, *Cartels*, *Maſquarades*, *Epitaphes* & *Prieres*. Ces diverſes Amours conſiſtent encore en Sonnets, Complaintes, Chanſons,

PHILIPPE DESPORTES.

PHILIPPE DESPORTES.

Villanelles, &c. On y lit une Complainte, toute en vers masculins ; vingt-cinq Stances contre les incommodités & les désavantages du Mariage ; & l'Adieu du Poëte à la Pologne.

Parmi les Epitaphes, quelques-unes appartiennent à l'histoire, comme celles de Timoléon de Cossé, Comte de Brissac ; de Diane de Cossé, Comtesse de Mansfeld ; de Madame la Maréchalle de Brissac ; de Sébastien de Luxembourg, Duc de Martigues ; du sieur de Sillac ; de Claude de Bastarnay, sieur d'Anton ; de Gilles Bourdin, Procureur Général du Roi ; de Jean Desjardins, Médecin du Roi ; de Jeanne de Luynes ; de Marguerite, Ducheſſe de Savoie ; de Louis du Gast, *Maistre de Camp de la Garde du Roi ;* de Remi Belleau, Poëte françois ; de Jacques de Lévy *sieur de Quelus ;* de M. de Maugiron ; des Cardinaux de Lorraine & de Guise ; & de Claude de l'Aubespine, Sécrétaire des Commandemens.

Les *Prieres & Oeuvres Chrétiennes* consistent dans une Plainte & une Priere de l'Auteur au sujet de la maladie dont il fut attaqué en 1570. dix-

huit Sonnets ſpirituels ; quelques autres Plaintes & Prieres, dont une en forme de Confeſſion, mais vague & générale ; & des Paraphraſes du *Libera*, du Cantique des trois jeunes hommes dont on lit l'hiſtoire dans la Prophétie de Daniel ; & des Pſeaumes 51. 88. 90. & 139. La verſion entiere des Pſeaumes par Deſportes ne parut qu'en 1595. & fut réimprimée en 1598. en 1603. & encore depuis. Il en avoit paru d'abord ſoixante dès 1592. à Paris, chez Mamert Patiſſon.

PHILIPPE DESPORTES.

Les Amours de Deſportes ont été louées dans des Stances de M. du Perron, & dans une Elégie de Jean Bertaut ; & ſes Poëſies Chrétiennes l'ont été par Jean Vauquelin de la Freſnaye & Robert Etienne. Vauquelin a fait auſſi l'éloge de ſes Sonnets :

Deſportes d'Apollon ayant l'ame remplie,
Alors que noſtre langue eſtoit plus accomplie,
Reprenant les Sonnets d'art & de jugement,
Plus que devant encore eſcrivit doucement.

Colletet approuve ce jugement de Vauquelin, dans ſon *Diſcours du Sonnet*, où il dit que ce que Deſportes a compoſé en ce genre *plut infiniment aux beaux eſprits de la Cour, pour la grace naïve, & la grande & nouvelle dou-*

PHILIPPE DESPORTES.

ceur qu'on y trouvoit. Vous pouvez lire les autres éloges que le même Colletet en fait aux pages 48, 49 & 50. du même *Discours.* Cependant Malherbe, d'autant plus difficile à contenter, qu'il avoit plus de génie & de goût, avoit fait sur les Poësies de Desportes un si grand nombre d'observations critiques, qu'il ne laissoit presque rien dans ces Poësies sans le censurer. Feu M. le Président Bouhier possédoit cet exemplaire des Œuvres de Desportes avec ces notes de Malherbe.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Vous venez de voir que Desportes eut pour ami & pour panégyriste *Jean* VAUQUELIN, sieur de la Fresnaye-au-Sauvage, de Sassy, Boëssey, les Yveteaux, les Aulnez & d'Arri. Ces deux amis étoient dignes l'un de l'autre; tous deux aimoient la Poësie, tous deux y réussirent pour leur tems. La seule différence que j'y trouve, c'est que Desportes possesseur de plusieurs bénéfices employa la plus grande partie de sa vie à composer des Poësies amoureuses, & que Vauquelin, Laïc,

Conſeiller du Roi, & Préſident au Bailliage & Siége Préſidial de Caen, s'occupa peu de ce genre de Poëſie, & ne s'en occupa que dans ſa premiere jeuneſſe. JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Vauquelin naquit en 1536. à la Freſnaye, Terre de ſa famille, près de Falaiſe en Normandie. Il marque ainſi le tems de ſa naiſſance à la fin d'une de ſes Satyres : Oeuvres de Vauquel. Sat. l. 1. derniere Sat.

Et juſtement en l'an naiſſance pris j'avoye
Que le grand Roy François conqueſta la Savoye.

Ce qui arriva, ſelon M. de Thou, en l'année 1536. Il eut pour Parain Jean de Fontenai de Bertheville, comme il le dit au même endroit. Sa famille étoit noble & très-ancienne Nicolas du Pont, Avocat au Parlement de Paris, la fait deſcendre des anciens Vauquelins, Barons de Ferrieres, des Vauquelins du Pont, & des Vauquelins Mamignot, qui portoient, dit-on, le titre de Princes & celui de Sires, avant Guillaume le Conquerant avec lequel quelques-uns de ce nom paſſerent en Angleterre, & y formerent les familles de Hottinghen, de Herby, &c. Jean Vauquelin confirme lui-même cette prétention dans ſon *Epître* ou *Satyre à ſon livre.* Du Pont, Epître dedic. à Jean-Jacques Vauquelin, Chevalier &c. à la tête de l'Eſſai ſur la maniere de traduire les noms propres franç. en lat. *in*-12. à Paris 1710.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Dis, que peut-eſtre vint mon nom du val d'Eclin,
Qu'au langage du temps on nommoit *Vauc-Elin*,
Dont *Vauquelin* ſe fit en la belle contrée
Que Cérès & Pomone entre toutes récrée.
Dès ce temps mes Majeurs desja nobles vivoient.
Mais Vauquelin Dupont, Vauquelin de Ferrieres,
Capitaines, portoient Gouffanons & bannieres,
En paſſant l'Ocean, quand leur grand Duc Normant
Alla contre l'Anglois tous ſes ſujets armant,
Et planterent leur nom en Gloceſtre & Clarence,
Dont il reſte aux vieux lieux mainte vaine apparence.
Là ſont peints & boſſés nos eſcus & blaſons,
Tels que nous les portons encore en nos maiſons, &c.

Le pere de Jean Vauquelin, qui étoit *Gendarme* dans une Compagnie d'ordonnance ancienne du Seigneur d'Annebaud, ſi connu dans notre hiſtoire, mourut ayant à peine trente ans, & laiſſa pour *enfant unique* celui dont je parle, & pour héritage toutes ſes terres, mais endettées à cauſe des grandes dépenſes qu'il avoit été obligé de faire dans la profeſſion des armes. Sa veuve à qui la garde-noble de ſon fils fut donnée, ſçut par ſa prudence & ſon économie liquider toutes ces dettes, & eut ſoin de procurer à ce fils une éducation convenable.

Vauquelin fut envoyé fort jeune à Paris, où il étudia ſous Buquet, &

enſuite ſous Turnebe & Muret. Son goût pour la Poëſie françoiſe ſe déclara ſous ce dernier, & il ſe paſſionna pour les ouvrages de Bayf, de Ronſard, & de Joachim du Bellay; c'eſt du moins ainſi que j'interprete ces deux vers :

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Je connoiſſoy Baïf, & Ronſard j'adoroy,
Du Bellay qui m'eſtoit plus connu, j'honoroy.

A l'âge de dix-huit ans il quitta Paris avec Grimoult & Toûtain, deux de ſes compatriotes, qu'il a célébrés dans ſes vers; & ils paſſerent enſemble à Angers où ils prirent des leçons de Poëſie ſous Jacques Tahureau. C'étoit vers l'an 1554. Tahureau mourut l'année ſuivante 1555. comme je l'ai marqué à ſon article. D'Angers, nos voyageurs ſe tranſporterent à Poitiers où ils firent amitié avec Scévole de Sainte Marthe qui cultivoit auſſi les Muſes françoiſes. Vauquelin a rappellé avec joie dans le ſecond livre de ſon Art poëtique, le moment heureux où il fit cette liaiſon.

Bibl. fr. t. 12. p. 40.

En ce temps, ô quel heur! ſans haine & ſans envie,
Nous paſſions dans Poitiers l'Avril de noſtre vie;
Au lieu de démeſler de nos droits les débats,
Muſes, pipez de vous, nous ſuivions vos eſbats.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Voyez auſſi la Satyre à M. de Sainte-Marthe, où Vauquelin parle plus au long de cette circonſtance de ſa vie. Il y dit entre autres :

Scævole, mon meſme âge au ſortir de l'enfance,
Ou bien peu s'en falloit, nous euſmes connoiſſance,
Sur le Clain, l'un de l'autre, & de pas innocents
La Muſe nous guidant ſous les plaiſants accents
De ſes douces chanſons, aux bois nous fiſmes dire,
Qu'en nos chants revivoient Palémon & Tytire, &c.

C'eſt qu'en effet, Vauquelin qui malgré ſa jeuneſſe comptoit déja pouvoir ſe faire un nom par ſes Poëſies, fit imprimer en 1555. même, à Poitiers, *deux livres de Foreſteries*, qu'il dédia à M. du Val Evêque de Seez.

Le premier livre contient quatorze *Foreſteries*, & le ſecond en a dix; mais la neuviéme intitulée, *Le Bouquet de Philereme*, c'eſt-à-dire, de l'ami de la ſolitude, eſt en proſe & en vers. Le Poëte décrit dans celle-ci ſa terre de la Freſnaye, & feint que ſur chaque arbre il trouve écrits des vers qu'il récite. C'eſt outrer la vraiſemblance.

Toutes ces Pieces ſont nommées *Foreſteries*, parce qu'il y eſt parlé, mais ſans ordre & ſans but marqué, des Bois, de la Campagne, des Faunes,

des Bergers. Le Poëte a fait entrer dans une de ces Pieces l'éloge de ſon pere. Scévole de Sainte Marthe a eu la complaiſance de louer ces Poëſies, & Vauquelin dit lui-même, *qu'elles ont pleu à quelques excellens Poëtes de ce tems.* Si cela eſt, leur goût étoit bien mauvais. Dans un âge plus mûr, Vauquelin ſe repentit lui-même d'avoir mis au jour tant de platitudes & de puérilités. *Pour avoir cueillis mes fruits hors de ſaiſon*, dit-il dans ſon Idylle cinquiéme adreſſée en 1560. à M. Bernard de Saint-François, Conſeiller au Parlement de Paris, & depuis Evêque de Bayeux,

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Ils ſont depuis reſtés flétris en la maiſon.
Car alors aveuglé de mon amour premiere,
Las! je fis voir ſans yeux à mes vers la lumiere;
Je les voulus ſans pieds au monde faire aller,
Et ſans aiſles encor juſques aux Cieux voler.
Lors des premiers en France errants à l'aventure,
Ils ſentirent bientoſt la chiennine morſure
De mille médiſans.

Il paroît cependant par la même Idylle, qu'il vouloit faire réimprimer en 1560. ces premiers fruits de ſa jeuneſſe, revus ſans doute & corrigés: mais je n'ai pu découvrir s'il a éxécuté ce deſſein.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Comme ſa paſſion pour la Poëſie ne le conduiſoit à rien de ſolide ; qu'elle le détournoit même d'études plus ſérieuſes & plus utiles, on l'en reprit, &, ſelon ce qu'il rapporte, la réprimande fut vive. Il en profita ; & ſans abandonner le Parnaſſe où il a voulu monter toute ſa vie, il alla à Bourges, & y reprit l'étude du Droit ſous le célébre Duaren. C'eſt ce qu'il dit dans la Satyre à ſon livre, & dans celle qu'il envoya à M. du Perron, alors Evêque d'Evreux. Il ſe peint ainſi dans la derniere :

. . . J'ay marché ſans guide ni lumiere
Par un tel ombre en ma ſaiſon premiere,
Qu'à tout propos aveugle & chancelant,
Je trébuchois mille fois en allant,
Sans que bien peu mes conjoints de nature
M'aidaſſent lors à ſi forte aventure.
Auſſi peu ſage, orphelin dépourvû,
Le bien & mal je n'avois pas prévû....
Tantoſt voulant mon feu pere imiter,
Et, comme lui, les foreſts habiter,
Entre les miens, mes vaſſaux & mes hommes
Vivant joyeux plus qu'au tems où nous ſommes ;
Aimant les chiens, la chaſſe & les chevaux,
Les baſtimens & tous plaiſans travaux.
Une autre fois, comme ſon ſecond frere
Des Yveteaux, aux durs combats me plaire....
Une autre fois tout à Dieu retourné,

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

A le ſervir j'eſtois comme adonné.
Puis averti d'un ami débonnaire,
Je reprenois l'Inſtitute en colere,
Le Code gros, nos Pandectes, nos Loix,
Eſtudiant par deux jours plus que trois;
D'opinion eſtant un vray Protée,
Et n'avois point la cervelle arreſtée.
Mais cependant les Muſes & Phœbus
Me decevoient touſjours par leurs abus.
Suivant le temps j'avois en mille modes
Fait des Sonnets, des Chanſons & des Odes . . .
Enfin guidé d'une chaude eſpérance
De parvenir à la belle aſſeurance
De mon autre oncle, or grave en jugement,
Chef du Parquet de noſtre Parlement,
Et que d'ailleurs j'eſtoy né pour apprendre,
Au long habit j'allay du tout me rendre.
Lors de Poitiers quittant le Mont Joubert,
Mon but je mis aux *Forenſes* d'Imbert;
Et du depuis, de libre fait eſclave,
Hardi ſuivant le conſeil ſage & brave
De Duaren, à Bourges, d'un grand cœur
Je fis des vers Barthole eſtre vainqueur.

Vauquelin étant en effet retourné dans ſa patrie, fut d'abord Avocat du Roi au Bailliage de Caen. Depuis il eut la charge de Lieutenant général, par la démiſſion de Charles de Bourgueville, qui la lui réſigna en lui donnant ſa fille en mariage. Il poſſéda enſuite celle de Préſident au Préſidial de

Caen, qu'il paroît avoir conſervée le reſte de ſes jours, quoique dans vingt endroits de ſes Poëſies, il témoigne en être ennuyé, & ſoupirer après le repos & la retraite. Sa ſageſſe, la prudence de ſa conduite, ſon zèle pour les intérêts de l'Etat, au milieu des troubles dont le Royaume étoit alors rempli, lui ſuſciterent des envieux, & même des perſécutions. Mais il acquit l'eſtime de ſes Rois, & de ceux qui avoient le principal maniement des affaires. C'eſt lui-même qui ſe rend ce témoignage dans ces vers de la Satyre que j'ai déja citée.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Di, qu'aux Grands, aux Seigneurs repréſentans le Prince,
Au beau gouvernement de noſtre grand'Province,
Que je fus agréable; & que durant l'effroi
Des troubles, ils ſe ſont toujours ſervi de moi.

Il obtint en particulier, l'eſtime, la bienveillance & la protection de M. le Duc de Matignon, qui lui donna, comme il le dit, *l'intendance & toute autorité des côtes de Normandie*, qui dépendoient de lui comme Admiral.

Dans une autre Satyre, à Philippe Deſportes, Abbé de Tiron, il ajoute, qu'il fut auſſi Commiſſaire des vivres

2. edit. p. 354.

de l'armée en 1573. & l'année ſuivante. M. Huet dit dans ſes Origines de Caen, que Vauquelin mourut en 1606. âgé de ſoixante-treize ans : mais ſelon la date de ſa naiſſance, que le Poëte a marquée lui-même, il ne devoit pas avoir en 1606. ſoixante-douze ans accomplis. JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Au reſte, c'eſt ſur l'autorité de M. Huet, que je mets la mort de Jean Vauquelin en 1606. car les trois exemplaires que j'ai vu de ſes Poëſies portent la date de 1612. quoique le privilege accordé pour l'impreſſion ſoit de 1604. & il paroît que c'eſt l'Auteur lui-même qui les a miſes au jour.

Le recueil des Poëſies de Jean Vauquelin contient 1°. L'*Art poëtique*, en trois livres, qu'il avoit commencé par goût, & achevé par l'ordre de Charles IX. ou d'Henri III. Je vous ai fait connoître ailleurs cet ouvrage qui a fait honneur à ſon auteur. Bibl. franç. t. 3.

2°. Cinq livres de *Satyres* : c'eſt avec l'Art poëtique, ce qu'il y a de plus eſtimable dans ſes ouvrages. Il eſt le premier de qui nous ayons en notre langue, des Satyres dans le goût des Satyriques latins, qu'il ſe propoſa S. Marc, notes ſur Boileau, t. 1. p. 106.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

d'imiter. S'il n'a pas toute la force ; tout le feu, tout le plaiſant de *Regnier*, il a ſouvent plus de juſteſſe. Il imagine moins, mais il penſe davantage. On ſent qu'il avoit bien lu Horace, Perſe & Juvenal, & les Satyres de l'Arioſte. Les anciens Poëtes Grecs ne lui étoient pas moins familiers. Sa verſification, ſon langage & ſon ſtyle ont les défauts de ſon tems : mais je crois que ce n'eſt pas aſſez de dire, comme le fait M. Huet, que s'il avoit joint à ſes talens la politeſſe du grand Monde & de la Cour, il iroit de pair avec les plus célébres Poëtes de ſon ſiécle, c'eſt-à-dire, du ſeiziéme ; je penſe qu'il les égaloit réellement, & qu'avec ce que M. Huet lui ſouhaitoit, il les auroit ſurpaſſés : ſi ſes Satyres & ſes Epîtres rampent quelquefois, c'eſt qu'il outre la ſimplicité, qu'il croyoit appartenir à ce genre de Poëſie. Il ne lui a manqué que d'être né dans un tems où la langue fût plus parfaite & le goût plus épuré. Dans la Satyre adreſſée à ſon livre, il s'eſt modelé ſur l'Epître XX. du livre I. d'Horace : c'eſt l'original du compte que ce Poëte rend au Public de ce qui le concerne : & c'eſt le même modéle que M. Deſpreaux a imité depuis dans ſa dixiéme Epître.

Origine de Caen, p. 354.

Outre l'Art poëtique & les Satyres, nous avons encore dans le même recueil, deux livres d'Idylles; un livre d'Epigrammes; un d'Epitaphes, & un de Sonnets. Et dans toutes ces Poëſies, on trouve à peu près la même facilité de génie & les mêmes défauts. La plupart des Epitaphes ſont fort courtes: Vauquelin croyoit que celles de cette eſpéce étoient les meilleures: JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Le meilleur Epitaphe on doit tousjours tenir,
Qu'on peut, même en courant, & lire & retenir.

On en trouve dans ſon recueil, pour Budé, Paul Jove, Marulle, La Péruſe, l'Aretin, Joachim du Bellay, Ambroiſe de la Porte, Remi Belleau, Jean Dorat, Ronſard, Bâyf, Charles Toûtain, Jean Rouſſel, Juriſconſulte & Poëte latin, M. de Bras, auteur des Recherches ſur la Normandie & la ville de Caen, Michel, Médecin, Poëte grec & latin, Jacques Dalechamp, Robert Garnier, Poëte tragique, &c.

Dans ces Epitaphes, comme dans beaucoup d'autres endroits des Poëſies de Vauquelin, on rencontre ſouvent des mots provinciaux, qui étoient peu en uſage dans la Capitale: c'eſt que le Poëte étoit dans le ſyſtême où avoit

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

été Ronſard, d'employer indifféremment dans les vers toute ſorte d'Idiome. Il ſe fondoit ſur l'exemple des Grecs, qui dans leurs Poëſies avoient adopté le mélange des *Dialectes* de leur langue. De-là vient que l'endroit du premier livre de ſon Art poëtique, qui traite de la liberté qu'on doit accorder aux Poëtes, d'inventer des mots nouveaux, finit par ces quatre vers :

L'Idiome Normand, l'Angevin, le Manceau,
Le François, le Picard, le poli Tourangeau,
Apprens, comme les mots de tous Arts mécaniques,
Pour en orner après les phraſes poëtiques.

Mais on a lieu de croire qu'il auroit réformé ſur cela ſes idées, s'il avoit mis la derniere main à ſon Art poëtique, qu'il nous apprend lui-même, dans l'avertiſſement qui précéde ſon recueil, n'avoir pu ſe réſoudre de retoucher, non plus que les autres pièces contenues dans ce recueil. La preuve qu'il auroit changé d'avis, c'eſt qu'il ſemble ſe contredire dans ces autres vers du deuxiéme livre :

.... Noſtre Poëſie en ſa ſimpleſſe utile,
Eſtant comme une proſe en nombres infertile,

Sans avoir tant de pieds comme les Grecs avoient,
Ou comme les Romains qui leurs pas enſuivoient,
Ains ſeulement la Rime : il faut comme en la proſe,
Poëte, n'oublier aux vers aucune choſe
De la grande douceur, & de la pureté
Que noſtre langue veut ſans nulle obſcurité :
Et ne recevoir plus la jeuneſſe hardie,
A faire ainſi des mots nouveaux à l'eſtourdie,
Amenant de Gaſcogne ou de Languedoüy,
D'Albigeois, de Provence, un langage inoüy.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

J'ai vu un autre ouvrage de Vauquelin, qui n'eſt pas dans le recueil dont je viens de rendre compte, mais qui a été imprimé ſéparément dès 1570. Cet écrit, qui n'eſt que de huit feuillets *in*-8°. eſt intitulé : *Pour la Monarchie de ce Royaume, contre la diviſion. A la Royne mere du Roy.* Ce petit Poëme eſt en vers de dix ſyllabes & contient de fort bonnes maximes. Le Poëte y combat en faveur de la Monarchie, contre toute autre forme de gouvernement. Il y prêche la ſoumiſſion à ceux que le Ciel a donnés pour ſouverains, & montre très-bien les ſuites fâcheuſes de la diviſion & de la révolte. Il y parle en politique ſenſé & en Chrétien. Cette piéce a été louée par un Sonnet de Guy le Fevre de la Boderie, imprimé au-devant dudit écrit.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

La Croix du Maine donne encore à Jean Vauquelin : *L'Iſraëlite, ou l'Hiſtoire de David ;* & le même de la Boderie en fait mention dans ſon *Encyclie*, de l'édition de Plantin *in*-4°. mais ces deux Auteurs ne diſent point ſi cette hiſtoire a été imprimée ; j'en ai fait inutilement la recherche.

Jean Vauquelin eut de ſon mariage avec la Demoiſelle de Bourgueville, *Nicolas* Vauquelin des Yveteaux, qui fut précepteur de Louis XIII. Son pere lui a adreſſé une de ſes Satyres, où il lui donne des avis fort utiles ; Nicolas n'avoit alors que quatorze ou quinze ans : *Charles* Vauquelin, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & eut l'Abbaye de Saint Pierre ſur Dive en Normandie : *Guillaume* Vauquelin, Sieur de la Freſnaye, qui fut, comme ſon pere, Lieutenant général au Bailliage & Siége Préſidial de Caen : *Jean-Jacques* Vauquelin, Seigneur de Sacy, qui fut député par la nobleſſe de Normandie pour rendre compte au Roi des affaires de ladite Province. Jean Vauquelin a adreſſé une de ſes Satyres à chacun de ces quatre enfans ; & dans celle qu'il envoya à Jean Davy du Perron, Evêque d'Evreux, il parle ainſi des deux

premiers, *Nicolas* & *Charles*.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Juſques ici ſoigneux j'ai tant été,
Que bien avant ils ont le fruit goûté
De la ſcience : & jà dès ſa jeuneſſe
L'Aîné peut bien boire ſeul au Permeſſe,
Et d'Apollon ouvrir au Palatin
Tous les ſecrets d'un Poëme latin :
Ores encore en jargonnant l'Attique,
Il peut aller juſqu'au Temple Delphique.

Nous avons en effet quelques Poëſies, même françoiſes, de Nicolas Vauquelin des Yveteaux, mais en petit nombre, & qui n'ont peut-être pas été recueillies. Le Poëte continuant, dit de ſon fils Charles :

Quant au ſecond, plus grand en eſt l'eſpoir,
Que de nul autre on pouroit concevoir.
Ils ont été comme dès leur naiſſance
Plus avancés que tous ceux qu'on avance ;
Et ſous Piel & ſçavant & chreſtien,
Ils ont appris le ſavoir ancien.

M. Huet, dans ſes Origines de Caen, parle avec le même avantage de pluſieurs de ces enfans de Jean Vauquelin, & en particulier de Nicolas des Yveteaux.

JEAN LE BLANC.

JEAN LE BLANC.

Jean LE BLANC, Pariſien, fut, comme Vauquelin, un des panégyriſtes de Philippe Deſportes. Nous avons une Ode qui lui eſt adreſſée dans le recueil de ſes *Odes Pindariques*, imprimées en 1604. C'eſt la quatorziéme des vingt Odes que ce recueil contient. Le Blanc adreſſe les autres à Henri IV. à Marie de Médicis, au Dauphin, à quelques Seigneurs de la Cour, à pluſieurs Magiſtrats, & à preſque tous les Secrétaires d'Etat.

Dans l'Ode à Henri IV. il dit qu'il avoit déja chanté les *Merveilles* de la naiſſance de ce Prince, & il reconnoît qu'il en avoit reçu pluſieurs bienfaits. Il en ſollicite de nouveaux, & fait la même demande aux Grands & aux Miniſtres à qui il conſacre ſes Odes. Il appelle celles-ci *Pindariques*, parce qu'elles ſont compoſées dans le goût des Lyriques grecs, ſurtout de Pindare, avec *Strophes*, *Antiſtrophes*; & *Epodes*. MM. Galand, du Cheſne, des Yveteaux & Frédéric Morel, reçoivent auſſi chacun dans les mêmes Odes, un tribut de louanges, qui leur étoit dû.

En 1610. le Blanc fit réimprimer ces Odes avec divers changemens, & augmentées de pluſieurs qui n'avoient point encore paru. Il y joignit quelques *Poëmes*, adreſſés à Jacques de Monſtreuil, Profeſſeur en Philoſophie; à Nicolas Brulart de Sillery, Chancelier de France; à Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat; à Jacques de Maillé de Brézé, Seigneur de Milly; à Louis Leger, *ſur la viciſſitude des choſes humaines*; un *Hymne de l'Eſpérance*, à Fédéric Morel; un *Paradoxe* au Seigneur des Yveteaux; trois Satyres, l'une à M. Bunel, Peintre du Roi; la ſeconde à M. Pilon; la troiſiéme contre l'uſure, à Pierre Valens; un Poëme ſur ſa propre convaleſcence, à Barthelemi Perdulcis, Docteur en Médecine; un Diſcours de l'excellence des Poëtes; un autre à Nicolas Paris, Recteur de l'Univerſité de Paris; une Ode au ſavant Edmond Richer; diverſes Piéces galantes, & quelques autres ſur différens ſujets.

JEAN LE BLANC.

Le Blanc donne ces piéces comme étant, dit-il, *les reliques des Poëſies de ſes plus jeunes ans*; & ajoute, qu'il en auroit donné un plus grand nombre,

si on n'eût pas volé ses manuscrits en son absence.

JEAN LE BLANC.

Dans celles qu'il a publiées, on apprend qu'il avoit fait au moins une partie de ses études au College de Lizieux ; qu'il avoit de fréquentes pleuréſies ; qu'il étoit né d'une famille riche, mais que la guerre lui enleva la plus grande partie de son bien.

Poëm. p. 135.

Odes, p. 89.

Poëme à M. de Villeroy.

Encore que la guerre en ma jeune saiſon
Ait dépouillé de biens ma chétive maiſon,
Qu'un Siége furieux ait captivé ma ville,
Qu'au lieu d'eſtre fait libre on m'aye fait ſervile...
Que mon pere ancien en l'an ſexagenaire
A nature ait payé le peage ordinaire,
Que j'aye été proſcrit & longtems eſtranger,
J'ay pourtant veſcu libre, & ſans m'en affliger, &c.

Et dans ſon Poëme à Louis Leger, il ajoute :

Je fus riche autrefois, mes anceſtres le furent,
Et ſi le dernier ſiége, & les procez qu'ils eurent
N'euſſent dévoré tout, encor je le ſerois, &c.

MM. de Villeroy, de Brézé, & quelques autres reparerent en quelque ſorte les pertes qu'il avoit faites, par les gratifications qu'ils lui donnerent, & il leur en témoigne pluſieurs fois ſa reconnoiſſance.

A

JEAN LE BLANC.

A l'égard de l'*absence* dont vous venez de voir qu'il fait mention, il est apparemment question du voyage qu'il fit en Italie, & qui dura plus qu'il ne l'espéroit. Il en parle au long dans sa piéce intitulée, *La Sentinelle de Rovigues, à Charles Gaultier, Parisien.* Selon son recit, il entreprit ce voyage après la mort de son pere, & étant déja lui-même dans un âge mûr. Il passa par Lyon, le Dauphiné, la Savoie, & vit Milan & quelques autres villes d'Italie. Il prit ensuite parti dans les troupes des Vénitiens, & fut malade à Padoue pendant trois mois; sa maladie fut dangereuse. A peine entroit-il en convalescence qu'il fut obligé de s'acheminer avec les troupes à Rovigo où pendant six mois il eut beaucoup de fatigues. Il fit vœu alors d'aller à Lorette, & à Rome, dès qu'il pourroit déposer les armes; ce qu'il ne manqua pas de faire. Il ne nous a point donné le récit du reste de son voyage. Le Blanc étoit aussi Poëte latin, & j'ai vu de lui en ce genre un assez grand nombre de petites Piéces, presque toutes sur l'Amour.

PIERRE DUVAL.

PIERRE DUVAL.

Pierre DUVAL, Évêque de Séez, à qui Vauquelin adreſſa ſes *Foreſteries*, doit être compté lui-même au nombre des Poëtes françois. Dès 1558. *il publia*, dit Colletet, *pluſieurs doctes Quatrains ſous le titre de* la Grandeur de Dieu, & de la connoiſſance qu'on peut avoir de lui par ſes œuvres; *& d'autres Quatrains encore ſur la puiſſance, ſapience & bonté de Dieu, qui ont été réimprimés d'autres fois en pluſieurs bonnes villes de France.* Colletet en rapporte deux, qu'on peut lire dans ſon *Diſcours de la Poëſie morale.* La gravité de ces matieres que le Prélat avoit choiſies pour objet de ſes amuſemens, & ſa dignité, auroient dû empêcher Vauquelin de lui préſenter ſes *Foreſteries* où la galanterie, & même l'indécence, ſe font trop ſentir. Vauquelin s'en apperçut, il en fit même ſes excuſes; mais il les fit mal.

Diſcours de la Poëſie morale p. 48.

Pierre Duval étoit Pariſien. Il aſſiſta au Concile de Trente, ſuccéda à Jacques de Silly dans l'Evêché de Séez, vers l'an 1539. & mourut en 1564. à Vincennes près de Paris. Outre ſes

Poëſies on a de lui une traduction françoiſe du *Criton* de Platon.

PIERRE DUVAL.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

Alexandre DE PONTAYMERI, Seigneur de Foucheran, aimoit auſſi à moraliſer. J'ai vu de lui quelques écrits en proſe où domine ce goût pour la morale. La Poëſie françoiſe l'occupoit pareillement, & il a ſouvent ſemé des vers dans ce qu'il a compoſé en proſe. Tel eſt le recueil de ſes Œuvres imprimées en *1599.* où il a traduit en vers tous les paſſages des Poëtes qu'il cite en grand nombre, & où l'on trouve de plus, un *Hymne* au Roi Henri IV. & un *Hymne* à Madame la Maréchale de Retz. Mais le plus grand ouvrage de Poëſie que j'aie vu de lui, eſt celui qui eſt intitulé : *La Cité du Montélimar, ou les trois prinſes d'icelle.* C'eſt un Poëme diviſé en ſept livres, & imprimé en 1591. *in*-8°. Il ne faut le lire que comme un Journal hiſtorique des différens ſiéges que la ville de Montelimar en Dauphiné, a ſoufferts en 1570. & en 1587. Du reſte, il n'y a aucune invention dans

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

ce Poëme, & la verſification en eſt extrêmement mauvaiſe. J'ai vu encore du même un petit Poëme, imprimé la même année, où le ſieur de Foucheran célébre les victoires de M. de Leſdiguieres en Dauphiné. Tout cela ne mérite pas un plus grand détail : ce ne ſera jamais dans le ſieur de Pontaymeri qu'on ira chercher la connoiſſance de ces faits que nos Hiſtoriens ont mieux détaillés que lui.

Je dis la même choſe de ſon Poëme, intitulé : *Le Roy triomphant, où ſont contenues les merveilles de Henri IV.* c'eſt-à-dire, les batailles où il s'eſt trouvé, les victoires qu'il a remportées juſqu'au moment où la ville de Paris fut réduite ſous ſon obéiſſance. Quoique le Poëte ſe promettoit que ce Poëme lui donneroit l'immortalité, quoiqu'il aſſure qu'il ne craignoit point que ni l'envie ni la jalouſie puſſent flétrir ſes lauriers, il eſt certain que cet ouvrage n'eſt pas plus connu depuis long-tems que tous les autres qui ſont ſortis de la même plume.

A la ſuite de ce Poëme on en a imprimé un autre, intitulé, *Les Piliers d'Eſtat*, où il eſt montré que la piété & la juſtice ſont les ſeuls fondemens des

Empires. L'Auteur n'eſt déſigné que par ces lettres E. D. B. Je ne ſçai qui c'eſt. Dans les Œuvres de Pontaymeri en proſe, imprimées en 1599. & dans leſquelles il y a des choſes fort utiles, on apprend que l'Auteur avoit demeuré vingt-deux mois en Italie, qu'il en avoit viſité les villes principales, & qu'il avoit été fort ſcandaliſé des mœurs de leurs habitans. On y apprend auſſi qu'il s'étoit trouvé à différentes batailles, comme à celle de Pont-Charra, qu'il étoit Gentilhomme de naiſſance, & qu'il avoit toujours eu beaucoup de zéle pour ſa patrie, & en particulier pour Henri IV. quoiqu'il diſe qu'il n'en avoit reçu aucune faveur.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

JEROME DE BENEVENT.

Jerôme DE BENEVENT a ſçu, comme Jean Vauquelin, allier les devoirs de la Magiſtrature avec les amuſemens de la Poëſie. Il étoit Conſeiller du Roi & Threſorier général de France en la Généralité du Berri. Je vous ai déja parlé de ſa traduction en vers du *Phénix* de Claudien. Je n'ai rien vu de plus de lui que des *Plaintes funebres ſur le*

JEROME DE BENEVENT.

T. 6. a. edit. p. 317. 318.

JEROME DE BENEVENT.

decès de François de Benevent son pere, qui avoit poſſédé la même charge. Ces *Plaintes* parurent en 1608. *in*-8°. Elles contiennent vingt-neuf pages.

Voici ce que Jerôme de Benevent y dit de l'éducation que ſon pere lui avoit procurée.

A peine avois-je atteint la ſaiſon de l'enfance. . . :
A peine étois-je tel, & ma huitiéme année
Etoit en ſe roulant en ſes pas retournée,
Quand non moins de l'eſprit que du corps ſoucieux,
Il me mit à l'Ecole, & d'un ſoin curieux
Me pourveut d'un bon maiſtre, & pieux & habile,
Qui meſloit ſagement le plaiſant à l'utile,
Et qui non moins auſſi mon ame façonnoit
Aux vertus d'un Chreſtien, qu'aux lettres m'enſeignoit.
Muſes, ſi quelquefois vous me fiſtes la grace
De m'aller décelant les ſecrets du Parnaſſe,
Et me mettant au rang de vos chers nourriſſons,
Me fiſtes quelque part de vos doctes chanſons,
Renforcez-moy la voix, afin qu'à ſa mémoire
Je ne dreſſe un obſeque indigne de ſa gloire. . .
C'eſt lui qui le premier m'a cette grace acquiſe,
Qui m'enflamma le cœur, m'incita, m'enhardit
De mille beaux propos que ſouvent il me dit.

Benevent rapporte ces avis, ces *propos* que ſon pere lui donnoit, & ils peuvent encore être utiles aux jeunes gens qui les liront. On y voit que François de Benevent exhortoit ſon fils à lire

avec ſoin les grands Ecrivains de la Grece & de Rome, & de joindre la vertu à la ſcience. Pluſieurs des preceptes dont cette piéce eſt remplie, ſont traduits d'Horace. Benevent y fait auſſi un grand éloge de ſon pere, & nous apprend qu'il mourut âgé de ſoixante-ſept ans, écraſé par la chûte d'une maiſon. Le Poëte prononce contre celle-ci bien des anathêmes, qu'il finit par de très-ſages réflexions ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu.

JEROME DE BENEVENT.

JOSEPH DUCHESNE.

Cette providence qui regle tous les événemens, & qui en diſpoſe ſelon ſa ſageſſe, a été bien connue de *Joſeph* DUCHESNE, Médecin & Poëte.

JOSEPH DUCHESNE.

Cet Ecrivain né en Gaſcogne, dans l'Armagnac, étoit de la Religion prétendue Reformée. Il fut ami dès la premiere jeuneſſe, du fameux du Bartas, ſon compatriote, & ſon *Compagnon d'Ecole*, comme il le dit dans l'avis au Lecteur, qui eſt au-devant de ſa *Morocoſmie*. Dans la ſuite, il épouſa Marguerite de Trie, dont la mere étoit fille du célébre Guillaume Budé. Ducheſne prenoit la qualité de

JOSEPH DUCHESNE.

Médecin du Roi, & celle de Seigneur de Lyſerable & de Morancé; & dans la plupart de ſes ouvrages, il ſe nomme, *Joſeph Ducheſne, ſieur de la Violette, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi.* On voit par les mêmes ouvrages, qu'il avoit beaucoup voyagé; qu'il avoit ſéjourné à Cologne, à Straſbourg, & en pluſieurs autres villes d'Allemagne, & qu'il avoit pris le dégré de Docteur en Médecine dans l'Univerſité de Baſle. Il acquit l'eſtime du Chancelier de Sillery, qui l'emmena avec lui en 1601. ou 1602. dans ſon Ambaſſade chez les Suiſſes. Il mourut à Paris l'an 1609. Jean Riolan l'a fort maltraité dans ſes écrits, & Guy Patin dans ſes lettres. Il eut auſſi diverſes autres diſputes avec les Médecins de ſon tems; il fut blamé dans ſa conduite; on l'accuſa de renverſer l'ancienne Médecine; on décria les pilules qu'il donnoit contre les maladies peſtilentielles, & l'on prétendit que ce remede avoit cauſé la mort de pluſieurs perſonnes. Ducheſne ſe juſtifia, & fit une Apologie qui parut fermer la bouche à ſes adverſaires. C'eſt dans cet écrit, & dans pluſieurs autres de ſes ouvrages, que j'ai recueilli ce que je viens de rapporter de ſa vie.

Ce qu'il a composé en vers françois consiste dans les deux ouvrages suivans. Le premier, qui est tout moral, a pour titre, *La Morocosmie, ou de la folie, vanité, inconstance du monde, en cent octonaires; avec deux chants doriques de l'amour céleste, & du souverain bien*; à Lyon 1583. *in*-4°. mais qui étoit achevé dès 1573. puisque le privilege accordé pour l'impression, est du 21 Janvier 1574.

JOSEPH DUCHESNE.

Ducheſne s'y qualifie *Conſeiller & Médecin ordinaire de Monſeigneur, frere unique du Roy, Duc de Brabant, d'Anjou*, &c. Il dédia la *Morocoſmie* à la Comteſſe d'Entremont, femme de l'Admiral de France; le *premier chant dorique*, à M. de la Fin, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, &c. & le deuxiéme chant, à Guy du Faur, Seigneur de Pibrac.

Ce premier recueil des Poëſies de Ducheſne a été loué par pluſieurs piéces en vers françois de Pierre Enocle, & par des vers latins de Claude Duverdier. Il finit par un Sonnet, en forme d'Epitaphe, ſur la mort de Philibert Duc de Savoie. Ducheſne promettoit encore huit chants, ou, comme il s'exprime, *huit nouvelles*

JOSEPH DUCHESNE.

Enſeignes, qu'il avoit compoſées durant le Careſme, au château d'Aubuſſon en Auvergne, appartenant à M. de la Fin. J'ignore ſi ces nouveaux chants ont paru.

Le ſecond ouvrage en vers que je connois de Ducheſne, eſt intitulé : *Le grand Miroir du Monde.* Je n'ai vu que l'édition de 1593. revue, corrigée & augmentée d'un ſixiéme livre. Je crois que la premiere édition eſt de 1587. elle étoit fort imparfaite : on doit en croire l'Auteur, qui fait lui-même cet aveu dans l'Epître dédicatoire à Henri IV. & dans ſa Préface de la ſeconde édition. Celle-ci eſt partagée en ſix livres, dans leſquels on trouve autant de philoſophie que l'on en avoit alors, & ſelon les principes qui dominoient en ce tems-là dans les Ecoles.

Le premier livre traite de Dieu & de ſes attributs, & combat l'idolâtrie qui attaque l'un & bleſſe les autres. Les œuvres de Dieu dans la création du monde matériel, & des *mondes intellectuel, céleſte & élémentaire*, ſont la matiere du ſecond livre, où il eſt auſſi parlé de la création des Anges. La réprobation d'une partie des der-

niers, & les ſuites funeſtes de cette réprobation, ſont le ſujet du troiſiéme livre, où Ducheſne revient encore à l'idolâtrie, contre laquelle il emploie toutes les armes dont il a pu ſe fournir. Dans le quatriéme, il explique en détail tout ce monde viſible, tel qu'il eſt expoſé à nos yeux; & en particulier tout ce qui eſt l'objet de l'Aſtronomie. Il continue cette matiere dans le cinquiéme livre: il y rapporte les diverſes opinions des Philoſophes ſur l'origine du monde, & prouve qu'il ne faut s'en tenir ſur cela qu'au récit de Moïſe. Il parle auſſi des Elémens. Mais cette matiere, & ſurtout ce qui concerne l'eau, fait preſque l'unique objet du ſixiéme & dernier livre. JOSEPH DUCHESNE.

Dans ce long ouvrage, Ducheſne réfute, ſelon l'occaſion, les diverſes héréſies anciennes, les Platoniſtes & quelques autres Philoſophes. Il ſe laiſſe ſouvent aller à des digreſſions très-diffuſes. Par exemple, en parlant de la vérité de Dieu dans le premier livre, il raconte au long toute l'hiſtoire de Jonas. Dans le ſecond livre, il parle d'une expérience chymique faite par un de ſes amis. Il s'agiſſoit de certaines orties réduites en cendre, & dont

JOSEPH DUCHESNE.

on avoit enſuite préparé une leſſive ; cette eau venant à ſe congeler, on remarquoit dans la glace la forme entiere des orties. Cette expérience étoit due à Antoine de Luynes, Seigneur de Fourmentieres, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris, & alors Maître des Requêtes. L'expérience avoit été faite chez Ducheſne.

Dans le ſixiéme livre où le Poëte parle de l'eau, c'eſt-à-dire, de la mer, des rivieres & des fontaines, il fait l'énumération des principales rivieres de France, & en prend occaſion de louer quelques Poëtes & autres Ecrivains nés dans quelqu'une des Provinces arroſés par ces rivieres. Par exemple, en parlant de la Seine, il cite avec éloge *Dorat* ;

De *Thou* qui a chanté d'un vers inimitable
De ſon Job affligé la conſtance admirable ;
De *Loynes*, favori du Caſtalide chœur.

C'eſt le même de Luynes, dont je viens de parler. Il ajoute, *De Meſſes*, que je ne connois point ; *du Pleſſis Mornai*, *de Freſnes*, Hurault de *Chiverni*, Charles de *Bourbon*, & MM. de *Silleri*. Parlant de la riviere d'Ione, il dit, qu'elle doit ſe glorifier,

. . . . Veu que de nos Harlais
Le tige floriſſant qui décore la France,
Sur ſes rives a prins ſa premiere naiſſance.

JOSEPH DUCHESNE.

Il fait enſuite l'éloge de M. de Harlay de Sancy. Sur l'Allier, il nomme le Chancelier de l'Hôpital. La Loire lui donne lieu de louer

Forget des beaux eſprits le ſupport & la gloire.

Ronſard n'eſt pas oublié en parlant du Loir. La Sarte a eu Garnier; la Garonne, Pibrac, Terlon, du Haillan, du Bartas. Pour lui, il étoit né ſur le Gers:

. . . . Ne reſervant pour moi
Que quelque cheſneteau planté ſur le rivage
De mon Gers inconnu qui la tête m'ombrage.

La Jeſſée, Pontus de Tyard, Tamiſier, & pluſieurs autres ſont loués au même endroit. En parlant d'un poiſſon de mer, qu'il nomme *Eveſque*, il a cette penſée ſinguliere:

Quant à l'*Eveſque*, ô Mer, vrayment je ne ſçai pas
De quoy peuvent ſervir dans tes flots les Prélats,
Sinon que le Seigneur ait permis dans ſon ire,
Que ce poiſſon mitré de l'habit leur retire,
Veu qu'au lieu d'enſeigner d'une ſainte façon,
Ils ſont pour la pluſpart muets comme Poiſſon.

JOSEPH DUCHESNE.

Le Poëte étoit fort touché de ce déſordre, de même que des autres maux qui troubloient le Royaume ; il s'en explique avec liberté dans pluſieurs endroits de ſon Poëme. Il promettoit encore quatre livres, où il devoit *découvrir toutes les merveilles du globe terreſtre :* je ne crois pas qu'ils ayent paru.

Simon Goulart, de Senlis, a commenté ce Poëme, dont Pierre de Broſſes, Tamiſier, Chriſtophe du Prépaſſy, de Freſnes, Goulart lui-même, & pluſieurs autres, ont fait l'éloge comme on le voit par leurs vers imprimés au commencement dudit ouvrage.

ODET DE LA NOUE.

ODET DE LA NOUE.

C'eſt à Ducheſne que nous ſommes redevables des *Poëſies Chrétiennes*, d'*Odet* DE LA NOUE, *Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Gouverneur pour le Roi au Fort de Gournay ſur Marne.*

Le nom de la Noue eſt fort connu dans notre hiſtoire. *Odet* étoit fils de François de la Noue, Gentilhomme Breton, Calviniſte de religion, qui s'eſt rendu ſi célébre ſous les regnes

d'Henri III. & d'Henri IV. par ſes exploits, & dont on a un volume de *Diſcours politiques & militaires*, qui ſont encore eſtimés. ODET DE LA NOUE.

Odet ſuivit la religion de ſon pere, & embraſſa, comme lui, le parti des armes. M. de Thou le nomme ſouvent avec éloge dans ſon hiſtoire, ſous le nom de *Teligni*. Il dit entre autres, qu'après avoir défendu avec valeur le Fort de Lillo contre les Eſpagnols, ayant été député en 1584. pour l'interêt du bien public vers les Etats-Généraux de Hollande, & faiſant ce voyage avec un ſeul bâtiment de charge, il fut enveloppé & pris par Gaſpard Robles, ſieur de Billy, mené d'abord à Gand, & enſuite dans la citadelle de Tournay, où il eſſuya, ajoute M. de Thou, une longue & dure captivité ſous la tyrannie des Eſpagnols.

La Noue parle un peu différemment de cet événement dans ſes Poëſies, pages 105. & 106. *A peine*, dit-il,

A peine douze & douze ans
Faiſoient florir le printems
De ma jeuneſſe volage:
J'eſtois gay, diſpos & fair,
Ne ſuivant autre deſſein

ODET DE LA NOUE.

Que de mon libre courage.
Au prix de mille hazards,
Sous les guerriers étendards,
Je cherchois la délivrance
De mon pere prisonnier,
Et brignois le vain laurier
Dont j'honore une vaillance.
L'occasion se fait voir
Favorable à mon vouloir.
Le camp fait si peu de garde,
Qui tient Anvers assiégé,
Qu'il peut être endommagé
Par quelque troupe gaillarde.
Le dessein est déja faict;
Jà je cingle à cet effet
Sur la route de Zélande,
Désireux d'y prendre port,
Pour mandier le renfort
De quelque nouvelle bande.

Il ajoute qu'on ne lui en donna pas le tems. On tira le canon sur son bâtiment; en un moment il se vit environné & pressé de toutes parts; il se défendit, & fut blessé; son équipage l'abandonna, & il se vit à la merci de ses ennemis. Plusieurs Historiens ont écrit que sa prison dura sept ans; mais lui-même dit en plusieurs endroits de ses Poësies qu'elle ne fut que de quatre ans.

J'ay vanté le séjour d'une estroite prison

Comme l'eſtat meilleur qu'on trouve ſur la terre,
Lorſque l'heureux malheur qui m'y tenoit en ſerre,
M'y fit voir quatre fois une même ſaiſon, &c.

ODET DE LA NOUE.

Ces vers ſont alluſion à un Poëme de l'Auteur, intitulé : *Paradoxe contre la liberté*, ou, *Que les adverſités ſont plus néceſſaires que les proſpérités*, &c. que la Noue compoſa dans ſa priſon, & qu'il adreſſa à ſon pere, du château de Tournay, le 23 Novembre 1587. Son eſprit toujours libre au milieu des fers réfléchit à loiſir ſur la vanité de tout ce qui paſſe avec le tems, ſur les miſeres auxquelles la nature humaine eſt aſſujettie ; & rentrant dans ſon propre cœur, il en examina tous les replis, gémit ſincérement de tout ce qu'il avoit aimé juſques-là, fit un humble aveu de ſes propres fautes, & implora le ſecours du Seigneur, le priant de lui faire la grace de mener dans la ſuite une vie plus chrétienne. Tous ces ſentimens ſont dépoſés dans ſes Poëſies, qui conſiſtent en cent cinquante Sonnets, neuf Cantiques, douze Odes, un *Diſcours méditatif ſur la ſemaine de Pâques*, des Stances contre la vengeance, & un Diſcours auſſi en vers, où le Poëte prouve les avantages de l'adverſité, tant par l'E-

criture & le raiſonnement, que par ſa propre expérience.

ODET DE LA NOUE.

Toutes ces Poëſies ſont véritablement dignes d'un Chrétien. La Noue y dit en pluſieurs endroits qu'il avoit plus d'une fois avant ſa priſon chanté l'amour & ſes illuſions ; & il ne le dit qu'en gémiſſant ſur le mauvais uſage qu'il avoit fait en cela de ſon goût pour la Poëſie. J'ignore ſi ces vers amoureux ont été imprimés.

Sorti de priſon vers 1588. il ſe contentoit de lire ſes Poëſies chrétiennes à ſes amis. Ducheſne qui avoit été attaché à François de la Noue, & qui étoit auſſi bien venu du fils, étant allé voir celui-ci, & ayant fait enſemble un voyage depuis Lumigni, maiſon qui appartenoit à MM. de la Noue, juſqu'à Melun où la Cour étoit alors, Odet lui récita pluſieurs de ſes Poëſies. Ducheſne les admira, deſira de les lire toutes, l'obtint à condition qu'il jouiroit ſeul de cette permiſſion, les fit imprimer en 1594. à l'inſçu de l'Auteur, & les dédia à Madame de la Noue, mere d'Odet, la priant de faire ſa paix avec ſon fils, s'il venoit à ſe fâcher du larcin qu'il lui avoit fait. Il y a lieu de croire que la Noue n'en fut pas irrité :

ces Poëſies faiſoient honneur à ſa piété, à la bonté de ſon cœur, à ſon zéle pour le Roi, & même à ſon eſprit. Ce brave Officier vivoit encore en 1611. ayant été envoyé cette même année par la Reine Régente au ſecours de Geneve avec ſix mille hommes. Il étoit mort en 1620. puiſque Salomon Certon, dans quelques Poëſies imprimées cette année à Sedan, regrette de *ce que Dieu l'avoit retiré.*

ODET DE LA NOUE.

OLIVIER DE MERAULT.

J'eſtime moins les Poëſies d'*Olivier* DE MERAULT, ſieur de Saint Martin, Prêtre, Chanoine de Saint Pierre de Rennes, & *Licentié ès Droits*, imprimées en 1600. Il y a autant de piété que dans celles d'Odet de la Noue; mais j'y ai trouvé moins de génie, & moins de facilité & de netteté dans le ſtyle. Le ſujet que Mérault avoit choiſi étoit cependant ſuſceptible d'élévation. Un meilleur pinceau que le ſien auroit animé ſon tableau. Traiter auſſi froidement qu'il le fait de la dignité de l'homme, de ſa chûte, & de ſa réparation, c'étoit dégrader un des ſujets les plus nobles & les plus dignes de la Poëſie.

OLIVIER DE MERAULT.

OLIVIER DE MERAULT.

Tout ce qu'on peut dire à l'avantage de l'Auteur, c'eſt que dans les trois objets qui l'occupent dans ſon Poëme, il n'a pris pour guides que l'Ecriture & une ſaine Philoſophie. Sa doctrine eſt pure, & ſes réflexions ſont juſtes & ſenſées. Ses Cantiques ſur la Naiſſance de Jeſus-Chriſt & ſur les avantages que cette naiſſance a procurés au monde, ne reſpirent pareillement que la piété; & ils ont pu être utiles à ceux pour qui ils étoient faits. Mérault a dédié ces Poëſies à Charles de Bourgneuf, alors Evêque de Nantes.

SIMON ROUZEAU.

SIMON ROUZEAU.

J'ai loué la piété & l'amour de la Religion dans les deux Poëtes dont je viens de parler. Je dois blâmer l'indécence & l'irreligion dans *la Doride* de *Simon* ROUZEAU, d'Orleans. Ce Poëme imprimé en 1598. eſt une deſcription de tout ce que l'Auteur deſiroit dans ſa maîtreſſe pour être une perſonne accomplie. Mais ſans s'embarraſſer des qualités du cœur & de l'eſprit, les ſeules qui peuvent être l'objet de notre eſtime & de notre amitié, il n'eſt occupé que du corps;

& ſur cela que de peintures indécentes ne nous préſente-t-il pas ? Madame la Maréchale de la Chaſtre qui en a accepté la dédicace, avoit aſſurément porté trop loin en cela la complaiſance.

SIMON ROUZEAU.

ANSELME DU CHASTEL.

Frere *Anſelme* DU CHASTEL, Religieux Céleſtin, auroit blâmé comme moi ce Poëme de Rouzeau, lui qui dans un Sonnet aux Poëtes françois de ſon tems leur reprochoit de déshonorer les Muſes, en les faiſant parler ſouvent comme des Courtiſannes. Pour lui, qui connoiſſoit ce que la Religion & la décence due à ſon état demandoient, s'il fit des vers, ce ne fut que pour éclairer & inſtruire. J'ai vu de lui un volume entier de Quatrains mêlés de quelques Sonnets, dont la vérité & la piété ſont l'ame. Dans les ſept premieres centuries de Quatrains, le Poëte y inſtruit tous les états. Il prouve dans la premiere la toute-puiſſance de Dieu, & apprend à l'homme comment ce ſouverain Eſtre veut être obéi & honoré, & quelle récompenſe il attache à l'obéiſſance. Il parle dans la

ANSELME DU CHASTEL.

ANSELME DU CHASTEL.

seconde de la dignité des Prélats & de tous ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres, & il ne leur cache pas leurs devoirs & leurs obligations. Dans la troiſiéme il parle avec la même liberté aux Rois & aux Magiſtrats. Dans la quatriéme à ceux qui ſont engagés dans le mariage. Il montre dans la cinquiéme qu'il y a un devoir réciproque entre les peres & les enfans, & quel eſt ce devoir. Il cenſure dans la ſixiéme les intempérances de la langue, & s'étend dans la derniere ſur l'excellence & les obligations de la vie Monaſtique. Ses autres Quatrains, ſes Sonnets & ſes Stances ſont pour célébrer le zéle du Grand-prêtre Matathias, celui d'Eléazar, celui des ſept freres Machabées & de leur mere, le Triomphe de la vérité dans les trois jeunes gens de la garde de Darius, dont il eſt parlé au troiſiéme livre d'Eſdras ; & les louanges de la ſainte Vierge. Ce recueil de Poëſies compoſées pendant pluſieurs voyages que l'Auteur fit par ordre de ſes Supérieurs durant environ trois ans, a été imprimé en 1590. Il a été loué par le Pere Creſpet, confrere de l'Auteur, Iſaac Habert, &

quelques autres. Dès 1577. Anſelme du Chaſtel avoit publié la derniere de ces Poëſies, à la ſuite d'un recueil de maximes tirées de l'Ecriture ſainte, qu'il avoit auſſi miſes en vers.

ANSELME DU CHASTEL.

NICOLAS RAPIN.

NICOLAS RAPIN.

Je ſuis ſurpris que Ducheſne n'ait rien dit de *Nicolas* RAPIN, qui valoit mieux que pluſieurs de ceux à qui il a prodigué ſes éloges. Il n'y a pas lieu de croire qu'il ne le connût point. Rapin étoit fort célébre dès-lors, & il a mérité les louanges des meilleurs Ecrivains de ſon ſiécle.

Il étoit né à Fontenay-le-Comte en Poitou vers l'an 1535. On fait dire à Joſeph Scaliger dans le *Scaligerana* (page 289. édition de 1666.) qu'il étoit fils d'un Prêtre; mais c'eſt un fait dont aucun autre Ecrivain ne parle, & qu'on peut mettre au nombre des fauſſetés dont ce livre eſt rempli. Il fit ſes études à Poitiers, & il y eut pour condiſciples Scévole & Louis de Sainte-Marthe. Il fut reçu Avocat au Parlement de Paris; & peu après, il fut pourvû d'une charge de Judicature dans ſa patrie. Il s'y maria vers

Scévole de Ste Marthe. Elog. Nicer. Mem. t. 25. Joly, Rem. ſur Bayle. p. 666.

NICOLAS RAPIN.

1565. & eut un grand nombre d'enfans, dont l'aîné fut tué au ſervice d'Henri IV. au ſiége de Paris l'an 1590. Rapin étoit Maire de Fontenay en 1570. lorſque les Huguenots aſſiégerent & prirent cette ville. Ils avoient pour lui une ſi grande averſion, à cauſe des maux qu'ils prétendoient en avoir reçus, qu'ils ne voulurent point le comprendre dans la capitulation; ils n'empêcherent pas cependant qu'il ne ſe retirât. La charge de *Prevôt des Maréchaux* de France ayant été créée en 1576. pour Fontenay, & le bas Poitou, il l'achetta.

Il s'acquitta de cette charge avec beaucoup de zéle & de ſévérité. On fait dire encore à Scaliger, dans l'endroit des *Scaligerana* déja cité, qu'il fut pourſuivi, tant par les Catholiques que par les Prétendus Réformés, aux *Grands jours* qui ſe tinrent à Poitiers en 1579. Mais ce fait n'a encore aucun fondement. Je ne nierai pas qu'on ait pu faire quelques plaintes de Rapin; mais il faut qu'elles ayent paru mériter bien peu d'attention, puiſque Scévole de Sainte Marthe dit poſitivement dans l'éloge de Rapin, qu'Achille de Harlay, qui préſidoit

présidoit à ces Grands jours, fut si charmé de son esprit & si content de sa probité, qu'il chercha toujours depuis l'occasion de lui rendre service. Ce Magistrat étant devenu premier Président du Parlement de Paris en 1584. fit donner à Rapin, vers la fin de cette année, la charge de *Lieutenant de Robbe-courte dans la Prévôté de Paris*. Il le recommanda depuis au Roi Henri III. qui lui donna la charge de *Grand-Prevôt de la Connestablie*. NICOLAS RAPIN.

Depuis ce tems-là Rapin fut toujours attaché au service d'Henri III. & tous les efforts des Ligueurs ne purent l'en détacher. Nous lisons dans les *Mémoires pour l'histoire de France* de M. de l'Estoile, qu'en 1588. *il fut chassé de Paris, pour être bon serviteur du Roi, & dépouillé de son état.* Il présenta à ce sujet une Requête au Conseil du Roi, qui apparemment le rétablit, puisqu'il conserva sa charge, & qu'il accompagna toujours Henri IV. jusqu'à ce qu'il s'en démit volontairement. Il l'avoit encore en 1599. La preuve en est que dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 24 Mai de ladite année, contre la prétendue possédée, Marthe Brossier, il fut ordonné, T. 1. p. 251.

qu'elle seroit conduite à Romorantin, sa patrie ; *par Maître Nicolas Rapin, Lieutenant de Robbe-courte, de la Prevôsté de Paris.* Peu de tems après, Rapin se sentant âgé, & lassé d'ailleurs d'un poste si assujettissant & si pénible, il s'en démit volontairement, & se retira dans sa patrie, en une maison agréable qu'il avoit dans un des fauxbourgs de Fontenay. Il y passa le reste de sa vie, uniquement occupé de l'étude & des Muses.

NICOLAS RAPIN.

Le desir de revoir ses amis qu'il avoit laissés à Paris, lui ayant fait naître l'envie de faire encore quelque séjour dans cette ville, il se mit en chemin pendant les rigueurs de l'hyver ; mais la maladie le surprit à Poitiers, & il y mourut vers le 13 de Février de l'an 1608. selon les uns, ou de 1609. selon d'autres, âgé d'environ soixante-huit ans. Le Pere Garasse semble mettre sa mort au mois de Décembre 1608. & donne à Rapin soixante-quatorze ans ; & il y a encore sur cet événement quelques autres opinions ; mais cela n'est pas assez important pour entrer dans une plus longue discussion. Je vous renvoie sur cette variété d'opinions au tome XXV.

des Mémoires du Pere Niceron, & aux Remarques de M. l'Abbé Joly sur Bayle, page 667. Mais je ne puis omettre ce que le Pere Garasse, Jésuite, dans sa *Doctrine curieuse*, dit des derniers moments de Rapin.

NICOLAS RAPIN.

Doctr. cur. l. 2. p. 124. & suiv.

» L'an 1608. en Décembre, je me » trouvai, dit-il, dans Poitiers à la » mort de feu M. Rapin, lequel ayant » vescu l'espace de soixante-quatorze » ans avec un assez grand libertinage, » suivant la fougue du siécle & de ses » premieres humeurs, qui l'engage- » rent en des cognoissances assez dan- » gereuses, aprés avoir langui quel- » ques semaines, mourut entre les » mains de quatre Peres de nostre » Compagnie, avec un sentiment mer- » veilleux de ce qu'il rendoit si heu- » reusement son ame entre les mains » de ceux qu'il avoit persecutés toute » sa vie sans les connoistre. » Le Pere Garasse ajoute que lorsqu'il reçut les Sacremens, il fit devant toute l'assemblée, qui étoit nombreuse, les trois aveux suivans : 1. » Que jamais il n'a- » voit été huguenot, ni branslant dans » sa croyance, quoiqu'il eût vécu fa- » milierement parmi eux, & grande- » ment haï les Jésuites. 2. Qu'il avoit

NICOLAS RAPIN.

» vescu très licentieusement, & qu'il » ne pensoit pas que Dieu l'eût pû » prendre en autre moment de sa vie, » qui l'eût trouvé dans sa grace. 3. Que » tout le bien qu'il se souvenoit d'a- » voir fait depuis ses jeunes ans, ç'a- » voit été d'empêcher que l'Atheïsme » ne s'enseignât publiquement dans » Paris.

Le Pere Garasse continuant son récit, rapporte tout ce que Nicolas Rapin dit à cette occasion, & de la vivacité avec laquelle Ronsard, Sainte Marthe, Turnebe & lui poursuivirent un Athée qui s'étoit introduit dans leur société, & qui en avoit déja séduit quelques-uns. Cet Athée étoit, dit-on, Geoffroi Vallée. Rapin dit que lui & ceux qui s'associerent avec lui pour le poursuivre, le firent condamner au dernier supplice par Arrêt de la Cour. Rapin laissa aux Jésuites de Poitiers plusieurs livres concernant les belles lettres. Cependant on lit dans les Mémoires de l'Estoile, » qu'il tança » son fils le Religieux, d'avoir appellé » les Jésuites à sa mort. » Qui croire de ces Ecrivains qui se contredisent, quoique chacun assure qu'il ne rapporte rien que de bien avéré?

Scévole de Sainte Marthe, qui a fait l'éloge de Nicolas Rapin, dit qu'après sa mort, son corps fut porté à Fontenay, sans aucune pompe, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Mais le Pere Garasse contredit encore ce recit. » Voici, dit-il, comment la chose se passa; j'en étois témoin oculaire. Il est vrai que feu » Maistre Nicolas Rapin étant au lit » de la mort . . . avoit fait son testament, devant que de se confesser au » Pere *Jacques de Moucy*, par lequel » il avoit ordonné que son corps seroit » porté depuis Poitiers jusqu'à Fontenay, à la même façon que celui de » *Budé* fut porté depuis la rue Sainte » Avoye jusques aux Celestins, c'est à » sçavoir, sans torche, sans pompe, » sans compagnie, sur un chariot harnaché de noir, un garçon marchant » devant avec une cloche & une lanterne seulement : mais comme on » lui eut fait entendre que cette façon » de faire pouroit .... confirmer l'opinion que plusieurs avoient eu de » son libertinage en fait de Religion, » ..... il fit un codicile par lequel il » révoquoit sa premiere volonté; & » au lieu de son cuisinier, lequel il

NICOLAS RAPIN.

Doctr. cur. l. 7. p. 922.

NICOLAS RAPIN.

» avoit fait ſon executeur teſtamentaire, il pria le Pere François Solier, » là préſent, qui devoit preſcher le » Careſme de l'an 1609. à Fontenay, » de faire enſorte que ſon corps fût » enſeveli honorablement, à la Catholique, avec les prieres & ſuffrages ordinaires, auxquels il témoigna » avoir une grande & particuliere confiance. Il eſt vrai, continue le Pere » Garaſſe, que par la faute de ſes héritiers, ſon codicile ne fut pas executé » préciſément comme il l'avoit ordonné; mais ſa fin, ſa confeſſion, ſes » larmes témoignent qu'il mourût en » bon Chrétien. »

Preſque tous les Poëtes de ce tems-là firent des vers ſur ſa mort. Dans le recueil de ſes Poëſies, on en trouve ſur ce ſujet en latin, de Dominique Baudius, de Nicolas Bourbon, de Gouthiere, de Nicolas Richelet, de George Critton, de Louis Andrieu Chanoine d'Amiens, de Charles Ménard, de Jean Jacquier, de Charles Roger ou Rogier, de Salomon Certon, de Bonnefons, de Tiraqueau, & de quelques autres. Il y en a en françois, de Callier, parent de Rapin; de Suſanne Callier, qui étoit ſa niéce; de Jean

Prevoſt, Avocat au Dorat ; de Regnier, & de Salomon Certon. Je ne vous rapporterai aucune de ces Epitaphes ; vous pouvez les lire dans le recueil où elles ſont raſſemblées. En voici une que vous n'y trouverez point : je la tire du *Recueil du Parnaſſe, ou nouveau choix de Piéces fugitives en proſe & en vers*, imprimé en 1743. C'eſt une imitation d'une Epitaphe latine, rapportée au même endroit,

NICOLAS RAPIN.

T. 1. p. 228.

Rapin ici repoſe, il le mérite bien ;
Au repos des humains, toujours infatigable,
Il a ſacrifié le ſien.
Venez, voleurs, brigands, engeance déteſtable,
De Thémis aujourd'hui les bras ſont impuiſſans ;
Courez les grands chemins, détrouſſez les paſſans :
Muſes françoiſes, troupe aimable,
Venez avec vos ſœurs du Parnaſſe latin,
Pleurer ſur ſon tombeau ſon funeſte deſtin.

Les Muſes latines ont eu plus de ſujet de pleurer que les françoiſes. Nicolas Rapin a beaucoup mieux réuſſi à faire ſa cour aux premieres qu'aux ſecondes. On a eſtimé particulierement ſes Epigrammes, à cauſe de leur ſel, & du tour aiſé qu'il a ſçu leur donner. Sa Poëſie françoiſe n'a pas le même mérite. A l'exemple de Jean-Antoine de

Baill. jug. des Sav. t. v. p. 50.

NICOLAS RAPIN.

Bayf, il affecta une singularité qui n'a pas fait fortune. Ayant négligé la rime, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains. Bayf avoit été blâmé par les meilleurs esprits d'avoir voulu ou introduire cette nouveauté, ou lui donner du cours. Rapin ne fut pas plus approuvé d'avoir suivi la même route, & les piéces en faveur de cette licence qu'on lit dans son recueil, par Callier & Scévole de Sainte Marthe, ne lui ont pas donné plus de crédit.

Les *Œuvres latines & françoises de Nicolas Rapin* ont été imprimées ensemble après sa mort en 1610. *in*-4°. par les soins de MM. Gillot & de Sainte Marthe, à qui il les avoit recommandées en mourant. Cette Collection contient deux livres d'Epigrammes, un livre d'Elégies, & un de Poësies diverses, le tout en latin. Une traduction françoise, en prose, de l'Epître que M. de Thou avoit mise au-devant de son Histoire, & qu'il adressoit à Henri IV. & une traduction de la Harangue de Ciceron pour Marcellus.

Les Poësies françoises sont, 1°. des traductions de quelques Epîtres, Satyres & Odes d'Horace; du Discours

du Chancelier de l'Hôpital à ſes amis ; & des deux livres du Remede d'Amour, par Ovide. 2°. Diverſes Poëſies de ſon invention, ſçavoir, Ode à M. le Duc de Sully, Pair de France ; Stances, à Phillis ; vingt Sonnets, la plupart ſur l'Amour ; *Mercure pour une Maſcarade ;* Chanſon ; ſoixante-treize Stances, chacune de quatre vers, à M. de Roſni, Conſeiller d'Etat & Surintendant des Finances ; cinquante-ſept autres Stances, intitulées, *La Douche, aux belles Biberonnes des eaux de Pougues, en l'année* 1598. *L'Amour Philoſophe*, piéce galante, qui avoit déja été imprimée ſans nom d'Auteur, en 1599. dans l'*Académie des modernes Poëtes françois*, chez *Antoine du Breuil*, *in*-12. Trois Sonnets, & autres vers, qui furent *récités par trois jeunes enfans habillés à l'ancienne façon des Poëtes, lorſque M. de Sully fit ſon entrée à Fontenay & viſita la maiſon de Terre-neuve appartenant audit ſieur Rapin :* une traduction des ſept Pſeaumes de la Pénitence, en vers de diverſes meſures : enfin, deux livres de *Vers meſurés à la façon des Grecs & Latins.*

NICOLAS RAPIN.

Dans les Stances à M. de Roſni,

NICOLAS RAPIN.

pour lui demander d'être payé de ſes appointemens, Rapin parle ainſi de lui-même :

Je ſuis guéri d'ambition,
Content de ma condition,
Et tiens de la douce manie
De ceux que la Muſe manie.
J'ay appris des Poëtes Grecs
Et des vieux Latins les ſecrets,
Façonnant l'Elégie & l'Ode
Sur la Lyre à l'antique mode.
J'ay mis au Dorien niveau
Par un artifice nouveau
De noſtre langue les meſures
En quantités & en céſures.
J'apporteray ces ornemens
En France avec eſtonnement ;
Pourveu qu'au dernier de mon âge
Pauvreté n'entre en mon meſnage.

Il fait enſuite l'éloge de M. de Roſni, & celui du Roi. Puis revenant à ce qui le regarde, il ajoute :

Je ſuis de ſept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces ſont conſommées
Des frais que j'ay faicts aux armées.
Mais je ne ſuis aſſez prudent
Pour eſtre à la Cour impudent ;
Et plutoſt que de m'y réſoudre,
J'endureroy cent coups de foudre. . . .

Je fay des vers une fois l'an,
Et pour le Duché de Milan
Je ne voudroy, ni ne souhaite
Qu'on me tint pour un grand Poëte.
Mais s'il faut que ce qui m'eſt dû,
Mon bien, & mon temps ſoit perdeu,
Au lieu de me meſler de crimes,
J'iray me conſoler de rimes, &c.

NICOLAS RAPIN.

On a omis trois choſes dans ce recueil des Œuvres de Rapin. Premierement les vers qu'il fit aux Grands jours de Poitiers en 1579. *ſur la Puce* de Mademoiſelle des Roches. Ces vers ſe liſent dans le recueil qui contient ces bagatelles, auxquelles tant d'autres prirent part, imprimé en 1582. *in*-4°. Je vous en ai parlé à l'article de Paſſerat. Secondement, *Les Plaiſirs du Gentilhomme champeſtre*, écrit en vers, qui a paru en 1583. *in*-12. & non en 1581. comme le dit le Pere Niceron, dans un recueil de diverſes Poëſies, qui a pour titre : *Les Plaiſirs de la vie ruſtique*. En troiſiéme lieu, la traduction, auſſi en vers, du *Chant* 28. *du Roland furieux d'Arioſte, monſtrant quelle aſſurance on doit avoir aux femmes*, imprimé en 1572. in-12.

Enfin, je vous ai dit, à l'article de Paſſerat, que Rapin avoit compoſé

NICOLAS RAPIN.

avec celui-ci les vers qu'on lit dans la *Satyre Ménippée*. Il eſt de plus l'Auteur de la *Harangue de M. le Recteur Roſe, jadis Evêque de Senlis*, & de celle de M. l'Archevêque de Lyon. L'une eſt à la page 63. & l'autre à la page 74. de la Satyre Ménippée, tome I. édition *in*-8°.

Le recueil intitulé, *les Plaiſirs de la vie ruſtique*, que je viens de vous citer, ne contient pas ſeulement *les Plaiſirs du Gentilhomme champeſtre*, par Nicolas Rapin : on y lit encore pluſieurs Poëſies latines & françoiſes du même ; *Le Voyage d'Hercueil*, eſpece d'Ode d'un goût bizarre, dont j'ignore l'Auteur ; un Sonnet de Jean Chreſtien, Provençal, à Nicolas Rapin ; les Quatrains de *Pybrac*, & ſes *Plaiſirs de la vie ruſtique* ; Ode de Philippe Deſportes, ſur le même ſujet ; *les Plaiſirs de la vie ruſtique & ſolitaire*, par Claude Binet ; le Voyage du Printems, du même, avec trois Sonnets de Pierre Binet, ſon frere, à M. de Hotman, Secrétaire de la Reine Iſabelle, douairiere de France, à Ronſard & à Deſportes ; *La Truite*, Poëme adreſſé à Ronſard, que je crois être encore de Pierre Binet, de même

que *le Vœu du Pescheur à Neptune*, & le petit nombre de Poëſies latines & françoiſes qui terminent ce recueil.

NICOLAS RAPIN.

RAOUL CALLIER.

RAOUL CALLIER.

Rapin eut pour parent, peut-être même pour beau-frere, le ſieur *Raoul* CALLIER, qui ſe mêla auſſi de Poëſie françoiſe. Ce fut lui qui fit imprimer les *Vers meſurés* de Rapin, comme on le voit par l'Epître en proſe qui les précéde, & qui eſt ſignée Callier. Comme les exemples domeſtiques ſont facilement imités, Callier voulut faire auſſi des vers meſurés. On a de lui en ce genre une *Ode ſaphique* adreſſée à Rapin. Elle eſt précédée d'un Sonnet du même, au Roi Henri IV. & de Stances, au même, en vers héroïques, *en faveur des vers meſurés* : ces piéces ſont dans le recueil de Rapin. Parmi celles qui ont été compoſées ſur la mort du dernier, il y en a encore quelques-unes de Callier ; comme, une *Ode Alcaïque*, & vingt Stances, ſous le nom de Suzanne Callier ſa fille ou ſa parente, niéce de Rapin.

Je crois que c'eſt au même Callier qu'il faut donner, *Les Infidéles fidéles*,

Fable boſcagere, de l'invention du Paſteur Calianthe. Ce dernier mot ſignifie belle fleur ; mais ce n'eſt pas préciſément par la reſſemblance de ce nom avec celui de Callier, que je donne à celui-ci cette Paſtorale ; un pareil fondement ne ſeroit pas aſſez ſolide. J'en ai un autre mieux appuyé. Dans l'*Académie des Poëtes françois*, recueil publié en 1599. on lit une piéce galante de Callier dans laquelle il prend le nom de *Calianthe*, & l'objet de cette piéce eſt la même paſſion qui eſt décrite dans la *Fable boſcagere* dont il s'agit. Puiſque dans les *Stances à Philis*, imprimées dans le recueil de 1599. Callier ne ſe plaint, ne ſoupire, ne forme des vœux que ſous le nom de *Calianthe*, n'eſt-il pas au moins très-probable que ces Stances & la Paſtorale ont le même pere ?

RAOUL CALLIER.

Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, la Paſtorale dont je vous parle, eſt en cinq Actes : je n'en connois point d'édition avant 1603. Celle-ci eſt dédiée à Charles de Maillé, Comte de Carman. La piéce eſt trop compliquée, & ſouvent le Poëte, embarraſſé lui-même dans ſa narration, cherche à ſe tirer d'affaire par quelque enchante-

ment ou par une métamorphoſe. On aſſure que cette Paſtorale eſt fort rare; je ne crois pas qu'on ait interêt à la rendre plus commune. Les Auteurs de l'Hiſtoire du Théâtre françois n'en font point mention; & M. de Beauchamp s'eſt contenté de la citer, ſans en rien dire. RAOUL CALLIER.

Callier ne vivoit plus en 1620. puiſqu'il eſt nommé le *feu* ſieur Callier dans les *Délices de la Poëſie françoiſe*, imprimés cette même année, où on lit diverſes Poëſies de ſa façon, depuis la page 956. juſqu'à la page 964. Recherches, &c. t. 2. p. 2. édition *in*-8.

CHRISTOPHE DE GAMON.

Si l'Amour a fait rêver Callier, la Philoſophie, mal entendue, a produit le même effet dans l'eſprit de *Chriſtophe* DE GAMON. Ce Poëte donna dans les reveries de l'Alchimie ou de la Pierre philoſophale; & tout ce qu'il a écrit s'en reſſent. Lorſque je vous ai parlé de l'imitation en vers françois du Zodiaque de la vie humaine de Palingene, par M. de *Riviere*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, je vous ai fait remarquer que ce Magiſtrat s'étoit attaché à refuter les opinions de Ga- CHRISTOPHE DE GAMON. Biblioth. fr. t. 7. p. 59. & ſuiv.

CHRISTOPHE DE GAMON.

mon, qui dans ſa *Semaine de la création du monde*, en vers, diviſée en ſept journées, imprimée en 1609. & qui eſt une critique, ſouvent fort aigre, de la *Semaine* de du Bartas, *avoit remis ſus quelques vieilles erreurs des Anciens*. J'ai obſervé que cet Adverſaire de du Bartas ſoutenoit qu'il n'y a point d'autres cieux, point d'autre firmament que l'air; que les cieux ſont immobiles, & *que les aſtres voguent parmi les airs ſans être fixes*. C'étoit ſur ces points principalement que le ſieur de Riviere l'attaquoit & le cenſuroit. Gamon n'étoit pas moins répréhenſible ſur pluſieurs autres articles. Mais ſon ouvrage étant oublié depuis long-tems, & ſes erreurs ne pouvant ſéduire perſonne; il ſeroit inutile aujourd'hui de s'y arrêter. J'obſerverai ſeulement que l'Auteur dit dans ſon Epître au Lecteur, que ce Poëme étoit le dernier de ſes ouvrages, & qu'il ne l'avoit achevé que dans un âge avancé.

Dès 1600. il avoit publié *Le Jardinet de la Poëſie*, qu'il offrit à Henri IV. par des Stances auſſi mauvaiſes que les autres piéces qui compoſent ce recueil. Ce *Jardinet* ne préſente en effet que des herbes fannées; pour des

leurs, il n'y en a point, si ce n'est de celles qu'on foule aux pieds. Gamon dit dans son Avis au Lecteur, que plusieurs de ces Poësies avoient déja paru *autrefois*. On ne s'en souvenoit plus ; & la vie nouvelle qu'il a prétendu leur donner, s'est évanouie avec la même promptitude. Si vous étiez cependant curieux de mettre un moment le pied dans ce Jardinet, je vous avertirai, qu'il offre d'abord une description maussade & ennuyeuse des quatre saisons de l'année : ensuite des Stances au Duc de Vantadour, Lieutenant général pour le Roi, en Languedoc ; quelques Chansons, plusieurs Sonnets, de petites Odes, des Anagrammes, & une Invective contre l'amour, production non de la piété de l'Auteur, mais du dépit d'avoir été maltraité par l'amour. Tels sont les bosquets & les compartimens de ce Jardinet. CHRISTOPHE DE GAMON.

Pour *Parterre*, vous verrez des *Monologues*, où je n'ai rien compris, & qui servent d'addition aux *humides Délices, ou Pescheries*, poëme du même, que je ne connois que par les vers qu'en cite le Commentateur de son *Thrésor des Thrésors* ; des *Stances*, où il loue beaucoup la *Pandore amou-*

CHRISTOPHE DE GAMON.

reuſe du ſieur du Pon ; l'Eſpingle, à une Dame, piéce impertinente, de même que *le Coulombeau, à M. Coulomb, Lieutenant de Bailly au pays de Vivarets* ; Satyre contre une méchante femme ; des *Réflexions*, très-peu intelligibles, *contre la vaine ambition* ; enfin deux Poëmes, l'un intitulé, *Diſcours de l'Aſtronomie inférieure* ; l'autre, le *Thréſor des Thréſors* ; tous deux pleins d'idées creuſes & extravagantes, où l'Auteur prétend enſeigner la maniere de faire de l'or.

M. l'Abbé Lenglet, dans ſon *Hiſtoire de la Philoſophie hermétique*, cite ſous le même titre de *Thréſor des Threſors de l'Alchimie*, un ouvrage de Gamon, qu'il dit en vers françois, & imprimé à Lyon en 1610. en deux volumes. C'eſt le même Poëme que celui qui faiſoit déja partie du *Jardinet de Poëſie* ; j'ai vu cette édition de 1610. Elle ne forme qu'un petit volume *in*-12. avec le Commentaire en proſe d'Henri de Linthaut, ſieur de Montlion, Docteur en Médecine. Le Poëme déja réimprimé dans *les Muſes ralliées*, & dans *le Parnaſſe françois*, mais avec beaucoup de fautes, eſt plus entier & moins défectueux, dans l'édi-

tion de 1610. qui eſt dédiée au Roi d'Angleterre.

CHRISTOPHE DE GAMON.

Mais je rentre un moment dans le *Jardinet*, pour vous faire obſerver que le Poëte y a conſtruit une eſpece de grotte où il a placé ſa *Muſe Divine* qui ne mérite cependant un ſi beau titre, que parce qu'elle parle de matieres pieuſes. Elle récite, par exemple, *le Martyre des Machabées*, qu'il lui plaît de qualifier de *Poëme Tragique*, préſenté à Simon Goulart, de Senlis; une Oraiſon; une Action de graces après une maladie longue & dangereuſe dont Gamon avoit été attaqué; & quelques autres Prieres & Stances Chrétiennes.

Le portrait de l'Auteur eſt à la tête de ce livre: Gamon y paroît dans un âge avancé. Il étoit né à Annonai dans le Vivarez, & faiſoit profeſſion du Calviniſme. Il dit dans *le deuxiéme jour* de ſa Semaine, qu'il avoit perdu trop tôt ſes pere & mere, & que ceux-ci lui laiſſerent un procès qui lui cauſa tant de peines & de chagrins, qu'il fut ſouvent tenté de déſeſpoir. Il paroît par des vers d'Iſaac Gautier, *Docteur ès Droits*, mis au-devant de la *Semaine*, & qui contiennent l'éloge de

CHRISTOPHE DE GAMON.

feu Antoine de Gamon, Conſeiller du Roi, & Juge général du haut & bas Vivarets, que Chriſtophe étoit fils & petit-fils de ce Magiſtrat, puiſque le Poëte le dit un *de ſes rejettons*. On a encore de *Chriſtophe* des vers à la tête de l'Hiſtoire des Vaudois publiée en 1618. par le Calviniſte Paul Perrin de Lyon. Mais je crois que ces vers ont été compoſés avant l'impreſſion de cette Hiſtoire : Gamon ne vivoit même peut-être plus lorſqu'elle parut.

NICOLAS LE DIGNE.

NICOLAS LE DIGNE.

Faute de date plus préciſe, je mettrai auſſi *Nicolas* LE DIGNE ſous l'année 1610. Il eſt certain que ce Poëte donna lui-même vers la fin de ladite année, *la Couronne de la Vierge Marie*. Mais il n'étoit plus en 1614. comme il eſt clair par l'édition que l'on fit en 1614. même de ſa Méditation ſur le Pſeaume 79. où il eſt déſigné ſous le titre de *feu M. le Digne, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure*. Mais quelle étoit la patrie de cet Ecrivain, & ſa famille? quels furent ſes emplois? Je ne ſçai rien de bien poſitif ſur ces points. Voici tout ce que ſes Poëſies m'en apprennent.

Il fut d'abord homme du monde, & il en ſuivit les maximes & les uſages. La guerre lui plut, & il porta les armes durant quelques années. Il parcourut une partie de l'Europe, & dans le même tems il étoit amoureux. Il changea depuis de ſentimens, de conduite, d'occupations, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & eut les Prieurés de Conde & de l'Enfourchure. Je ne connois pas le premier; le ſecond eſt du Diocèſe de Sens. Voici les preuves de ces faits.

NICOLAS LE DIGNE.

L'amour de Nicolas le Digne pour les plaiſirs & les occupations du ſiécle, & ſon attachement pour les créatures, paroiſſent par ſes Poëſies profanes, raſſemblées & miſes au jour en 1651. par Antoine de la Foreſt, Ecuyer, ſieur du Pleſſis, ſous le titre de *Fleurettes du premier meſlange de Nicolas le Digne, ſieur de l'Eſpine-Fontenay.*

Le Digne avoit cueilli ces *Fleurettes* dans ſa jeuneſſe; c'étoient des bouquets qu'il avoit arrangés pour ſa belle. Mais il les avoit négligés depuis qu'il avoit perdu celle-ci. Pluſieurs même s'étoient égarés, ou avoient été ſupprimés; & le ſieur de la Foreſt fit peu d'honneur à ſon ami en recueil-

lant tout ce qu'il put en ramaſſer ; j'ai
NICOLAS cependant de la peine à croire, qu'il
LE DIGNE. n'ait pas pris ſur cela le conſentement de l'Auteur ; & en ce cas, ce *Solitaire* (car la Foreſt nous le donne pour tel) n'avoit pas encore appris dans ſa retraite à mépriſer ce qui ne méritoit néantmoins que ſes regrets & ſes larmes.

Je tire du même recueil les preuves de la profeſſion militaire de l'Auteur. Au *folio* 38. Sonnet 52. il parle ainſi à ſon ami la Foreſt du Pleſſis :

Demeure, le Pleſſis, demeure en Italie,
Ne te jette à la Cour de ce riche Légat :
La France n'eſt plus rien qu'un reſte de combat,
Où tout le mal du monde enſemble ſe rallie.
J'ay regretté cent fois ta *Roſe* & ma *Clélie*,
Lorſque deſſus les Fleurs où le Tevron s'eſbat,
A l'heure que Phœbus modere ſon eſclat,
Nous paſſions doucement noſtre mélancholie.
J'eſtoy lors amoureux, & je ſuis à cette heure
Au milieu d'une Armée, où ſans peur que je meure
Les Armes ſur le dos je chérche les dangers.
Amour eſtoit mon Roy, Mars eſt ores mon Prince.
Mais j'aime mieux mourir en ſervant ma Province,
Que de vivre amoureux entre les eſtrangers.

Il parle encore comme homme de guerre dans le Sonnet 86. & dans le Sonnet 122. il dit qu'il fut bleſſé dan-

jeusement par un boulet de canon.

Ses voyages furent peut-être une suite de sa premiere profession. Voici ce qu'il en dit au feuillet 114. NICOLAS LE DIGNE.

J'ay veu dans la froide Allemaigne
Celles qui font honneur au Rhin,
Et celles que le Tybre baigne,
L'Arne, le Pô & le Thésin.
Elles sont toutes les doucettes,
Et puis changent comme devant:
Car ce sont belles giroüettes
Qui se tournent comme le vent.
J'ay toute la France suivie;
J'ay fait l'amour en mille lieux,
Je ne sçaurois dire en ma vie
Où je me suis trouvé le mieux, &c.

Et dans l'Epître dédicatoire de sa Couronne de la Vierge Marie, il dit, qu'il avoit *visité autrefois la miraculeuse Chapelle de Laurette.* Voilà donc ses premiers engagemens, son premier état, ses voyages prouvés. Le sieur de la Forest auroit multiplié les preuves des amours de son ami, si la Dame à qui il a adressé les *Fleurettes* avoit pu ou voulu le seconder, comme il l'en supplioit, dans la recherche qu'il faisoit de toutes les Poësies amoureuses de le Digne. Il souhaitoit en particu-

NICOLAS LE DIGNE.

lier les *chaſtes ſoupirs* que celui-ci avoit fait entendre *ſur la perte de ſa Belle*, piéce que la Foreſt ne faiſoit pas difficulté de les mettre au-deſſus des Sonnets de Pétrarque pour la belle Laure. Il ne déſiroit pas avec moins d'ardeur le *Temple de Chaſteté* dont le Digne avoit au moins jetté les fondemens, mais dont il n'avoit peut-être pas achevé l'édifice. Mais ces deſirs & ces recherches du ſieur de la Foreſt n'ont pu produire que le recueil des *Fleurettes* de ſon ami. Ce que je viens de vous en dire ſuffit pour vous le faire connoître ; j'ajouterai ſeulement que cette petite collection commence par un Eloge de M. *Dumonſtier*, *Peintre du Roi*, qui avoit fait le portrait de celle que le Digne aimoit ; qu'au feuillet 128. on lit une piéce badine & ironique, aſſez plaiſamment tournée, intitulée, *le Tombeau de Sibilot* ; & qu'enfin on trouve dans le même recueil dix ou douze Entrées de Ballets & de Maſcarades, qui paroiſſent avoir été compoſées pour des divertiſſemens de la Cour.

Le ſieur de la Foreſt, avant de mettre au jour les *Fleurettes* de ſon ami, avoit publié l'année précédente 1600. ſes

ſes *premieres Œuvres chrétiennes*. Celles-ci contiennent principalement des Méditations ſur différens paſſages de l'Ecriture ſainte, des Quatrains, des Sonnets, des Odes, pluſieurs paraphraſes de Pſeaumes, des Hymnes & Proſes qu'on liſoit alors dans l'Office de l'Egliſe, de l'Oraiſon Dominicale, des Prieres pour le matin & le ſoir, &c. Parmi les *Méditations*, il y en a une que l'Auteur fit à l'occaſion d'un mal d'oreille dont il fut affligé. Au feuillet 43. il nous apprend qu'il avoit été examiner la ſource de la riviere de Seine, en Bourgogne, & qu'il y grava ſon nom :

NICOLAS LE DIGNE.

Je laiſſe icy mon nom & ma deviſe eſcritte
Deſſus ce dur rocher, pour durer longuement,
Promettant de chanter un jour plus dignement
La force de ton cours, ta gloire & ton mérite.

Dans un autre Sonnet, adreſſé au ſieur Durant de la Bergerie, le Digne nous parle ainſi de ce qu'il avoit veu à Rome :

Qu'ai-je veu dedans Rome, un Théâtre de ruine,
Mille marbres rompus pelle melle en un tas ?
J'ay veu en mille endroits dont l'on fait un grand cas

NICOLAS DE DIGNE.

Les signes apparens de la fureur Divine.
J'ay cent fois admiré la colonne Antonine
Levant les yeux en haut ; mais regardant en bas
J'ay veu que sur son plan le temps n'épargne pas
Cet embellissement qui peu-à-peu se mine.
J'ay veu le Campidole, & non tel toutesfois
Qu'il estoit esleué alors que les François
Y tenoient assiégés les Sénateurs de Rome.
De ces ruines enfin je peux tirer ce bien,
Que si les marbres durs par le temps ne sont rien,
J'apprend avec le temps que c'est peu que de l'homme.

Parmi les Stances, il y en a que l'Auteur présenta à la Reine à Chenonceaux ; d'autres adressées à Beroalde de Verville, sur les *Discours du Polïphile*. Ce recueil est précédé des éloges en vers donnés à l'Auteur par le sieur de Florimonde, du Porcelet, de la Fond, frere du sieur de la Forest du Plessis, Silvine de la Tour, Francine de la Bruyere, Béroalde de Verville, de Morlet, la Poterie, Bois-perrin, Catherine de Fontenette, &c. Voici ce que dit la derniere :

Quand le Digne suivoit & la cour, & la grace
Des mignardes beautés qui l'ont favorisé,
Il chantoit parmi nous comme Orphé sur Parnasse ;
Des Muses & d'Amour toujours authorisé.
Maintenant tout changé la loüange il rejette,
Il desdaigne ses vers, ou les tient en secret ;

Mais s'il ne veut le nom, ny le rang de Poëte,
Il aura malgré luy le titre de discret.

NICOLAS LE DIGNE.

J'ai vu encore trois autres écrits de le Digne. Le premier est de 1600. mais composé dès 1590. comme on le voit par l'Epître dédicatoire. C'est le Tombeau de Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, dédié à Marie Silvie de la Rochefoucaud, l'une des Dames de la Reine, & sœur du défunt. L'écrit est en vers héroïques, & contient soixante pages. C'est un éloge historique du comte de Randan. Il est suivi des regrets de la Comtesse de Randan, & de plusieurs autres piéces sur le même sujet; de l'Epitaphe de Pic de la Mirandole, traduite des vers latins de Marulle; d'une Piéce adressée à M. de Saint Florent, Chanoine de l'Eglise de Paris & Prieur d'Argenteuil, sur une devise pour Jean de la Rochefoucaud, Abbé de Marmoutier, de Cormeri, & de Villeloin, Grand-maître de la Chapelle du Roi; de l'Epitaphe d'Antoinette de Bourbon, Duchesse douairiere de Guise; de celle de Madame de Grand, Abbesse du Val d'Osne, & de trois ou quatre autres dont les noms ne sont désignés que par des lettres initiales.

Nicolas le Digne.

Le deuxiéme écrit, imprimé en 1601. à la ſuite des Mêlanges de l'Auteur, eſt une *Deſcription du Médaillon d'or antique d'Alexandre le Grand, préſenté au Roy, pris du latin du ſieur de Rimond*, Maſconnois, Seigneur de Champgrignon. C'eſt un parallèle entre Alexandre & Henri IV. Rimond étant mort après l'avoir achevé, le Digne le mit en vers françois, & y joignit trois ou quatre Sonnets.

Enfin le troiſiéme écrit eſt *la Couronne de la Vierge Marie*, dédiée à Marie de Medicis mere de Louis XIII. Cet ouvrage eſt de 1610. C'eſt un recueil de vers tous conſacrés à célébrer les louanges dues à la Sainte Vierge. Ce ſont des Sonnets & des Hymnes; des Sonnets pour chaque grain du Chapelet, des Hymnes, ou Poëmes pour chaque fête de la Vierge : avec une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence, qui a été louée par Nicolas Bourbon. Ce recueil eſt orné de gravures en taille-douce. Jean Arnoul, Doyen de Sens, nous apprend par les quatre vers qui ſont à la ſuite de la Paraphraſe des ſept Pſeaumes, que le Digne avoit conçu le projet de traduire tout le Pſeautier; mais cette tra-

Borb. Poëm. expoſ. p. 175.

duction n'a point paru. Par d'autres vers d'un anonyme, qui terminent le même recueil, on voit que le Digne réſidoit, depuis ſa retraite, à Condes.

NICOLAS LE DIGNE.

Le ſieur de la Foreſt, à qui l'on doit l'édition de la plus grande partie de ces Poëſies, deſiroit auſſi de recouvrer ſes *Tragédies*, ſes *Paſtorelles*, ſes *Diſcours de la Chaſſe*, & *autres belles Oeuvres*, ajoute-t-il. Apparemment que ſes deſirs n'ont pu être remplis. Je ne connois du moins que les Poëſies dont je viens de vous rendre compte. M. de Beauchamp cite, à la vérité, de Nicolas le Digne, *Aſarcé*, Comédie; *Hercules Œteus*, Tragédie, traduite de Seneque; & *Jephté*, Tragédie priſe du latin de Buchanan: mais il ne dit point que ces Pieces ayent été imprimées.

Recherches, t. 1. p. 476.

JEAN BERTAUT.

Jean BERTAUT a commencé comme Nicolas le Digne, par des Poëſies galantes, & a fini comme lui, par des Poëſies pieuſes. M. Baillet, M. le Fort de la Moriniere, & pluſieurs autres, le diſent de Condé ſur Noireau. Ils ſe ſont trompés. Bertaut étoit de Caën, & naquit dans cette Ville l'an 1552.

JEAN BERTAUT.

Baill. jug. des Sav. t. 5. le Fort, Bibl. poët. t. 1.

JEAN BERTAUT.

Il le dit lui-même dans un Sonnet qu'il composa en 1570. & qu'il adressa à Charles de Bourgueville, Seigneur de Bras. Ce Sonnet est à la louange des *Recherches sur les Antiquités de Caën* par de Bras. Celui-ci y répondit la même année ; & dans une note manuscrite que M. Huet avoit lue, de la main même de M. de Bourgueville, il étoit marqué que Bertaut avoit alors environ dix-huit ans. Les héritiers du nom & des biens de notre Poëte, ajoute M. Huet, conviennent aussi que Caën étoit le lieu de sa naissance ; & le Pere Sanadon, qui étoit de la même Ville, en fait jusqu'à deux fois honneur à sa patrie dans ses Poësies latines.

Huet, orig. de Caën, 2. édit. p. 358. 359.

Nat. Steph. Sanad. Carm. p. 14. & 107.

Jean Bertaut étoit fils de François Bertaut, originaire de la Paroisse de Donnay, homme habile dans les lettres humaines, & qui ne voulut point confier à d'autres le soin de l'éducation de son fils. Celui-ci en profita. Sous la conduite de son pere, il lut les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & s'enrichit de leurs dépouilles. Mais l'amour de la Poësie françoise, qui prit trop d'empire sur lui dès sa premiere jeunesse, ne lui permit pas de faire

dans l'étude des anciens tous les progrès dont il étoit capable. Trop épris des ouvrages de Ronſard & de Deſportes, trop ébloui du nom que ces Poëtes s'étoient fait, leur exemple & leurs écrits le ſéduiſirent. *Jour & nuit te lire*, dit-il à Ronſard dans un long Diſcours fait *ſur le treſpas* de ce fameux Ecrivain,

JEAN BERTAUT.

M'a fait eſtre Poëte, au moins ſi m'impoſer
Un nom ſi glorieux, ce n'eſt point trop oſer.
Je n'avois pas ſeize ans quand la premiere flame
Dont ta Muſe m'éprit, s'alluma dans mon ame :
Car dèſlors un deſir d'éviter le treſpas
M'excita de te ſuivre, & marcher en tes pas,
Me rendit d'une humeur penſive & ſolitaire,
Et fit qu'en dédaignant les ſoucis du vulgaire,
Mon âge qui fleury ne faiſoit qu'arriver
Aux mois de ſon printemps desjà tint de l'hyver.
Depuis, venant à voir les beaux vers de Deſportes
Que l'Amour & la Muſe ornent en tant de ſortes,
Ce deſir s'augmenta, mon ame préſumant
D'aller facilement ſa douceur exprimant.
Fol, qui n'adviſay pas que ſa divine grace
Qui va cachant ſon art d'un art qui tout ſurpaſſe,
N'a rien ſi difficile à ſe voir exprimer
Que la facilité qui le fait eſtimer.
Lors à toi revenant, & croyant que la peine
De t'oſer imiter, ne ſeroit pas ſi vaine,
Je te prins pour patron; mais je pû moins encor
Avec mes vers de cuivre eſgaler les tiens d'or....

JEAN BERTAUT.

Alors vos escrits seuls me chargerent les mains ;
Seuls je vous estimay l'ornement des humains :
A toute heure, en tous lieux je senty vostre imagt
Devant mes yeux errante exciter mon courage ;
Je révéray vos noms, révéray vos autels,
Comme les Temples saints voüés aux immortels,
Voyant la palme grecque en vos mains reverdie :
Bref, je vous adoray, s'il faut qu'ainsi je die,
Tant de vostre éloquence enchanté je devins, &c.

Il ajoute, qu'à la vérité, désespérant de les atteindre, il fut près de tout abandonner ; mais que Ronsard l'encouragea, lui promit d'être regardé favorablement des Muses, & le pressa de monter après lui sur le Parnasse :

Me disant que Clio m'apperceut d'un bon œil
Lorsque mon premier jour veit les rais du soleil ;
Qu'il me falloit oser : Que pour longuement vivre,
Il falloit longuement mourir dessus le livre ;
Et que j'aurois du nom, si sans estre estonné,
Je l'allois poursuivant d'un labeur obstiné.

Bertaut suivit ces avis, & obtint plus qu'il n'espéroit : il surpassa ses modèles ; & sa réputation croissant avant l'âge, il ne tarda pas à être ravi à sa patrie, & attiré à la Cour. Il y fut fort goûté sous le regne d'Henri III. & y remplit pendant treize ans l'emploi de Secrétaire du Cabinet, depuis 1577.

jusqu'à la mort fatale de ce Prince, arrivée à Saint Cloud le deuxiéme Aoust 1589. Bertaut étoit à la suite du Roi, lorsque le malheureux Jacques Clément, Dominiquain, assassina ce Prince le premier jour du même mois ; il fut témoin de sa mort, & il a fait entendre sur cela ses regrets dans une Complainte très-patétique, qu'il composa trois mois après. C'est dans cette Complainte où tout est peint avec feu, mais où il y a plusieurs minuties qui déparent cette Piéce, que le Poëte parle du tems qu'il avoit servi Henri III.

JEAN BERTAUT.

Je l'ai servi treize ans, dont mon attente morte,
Après tant d'espérance, autre fruit ne rapporte
Que ces cuisans soupirs, que cet honneur amer
De pouvoir maintenant au cercueil l'enfermer, &c.

Dans quelques Actes de l'an 1583. il est qualifié Secrétaire & Lecteur ordinaire du Roi. Et à la mort d'Henri III. il tenoit de la Cour une charge de Conseiller au Parlement de Grenoble, dont il se démit depuis. Son crédit continua après la mort de son premier protecteur. Il fut premier Aumônier de Marie de Medicis qui épousa Henri IV. au mois de Novembre 1600. Dès 1594. Henri IV. à la conversion du-

JEAN BERTAUT.

quel il avoit contribué, lui avoit donné l'Abbaye d'Aulnai, au Diocèse de Bayeux; & en 1606. il le nomma à l'Evêché de Seez en Normandie, après la mort de Claude de Morenne, dont je vous ai parlé. Il mourut dans sa Ville Episcopale le sixiéme ou le huitiéme de Juin 1611. dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & fut inhumé dans sa Cathédrale.

J'ai dit, en commençant cet article, que Bertaut avoit suivi le mauvais exemple de son siécle, où l'on a vu tant d'Ecclésiastiques s'occuper de vers de galanterie. Soit que ses mœurs eussent été d'abord peu réglées, soit qu'il n'ait chanté que quelque Iris en l'air, il est certain qu'on lit dans les recueils de son tems un nombre de Poësies amoureuses dont il s'avoua l'Auteur, & qu'il laissa imprimer sous son nom. Il en eut quelque honte dans la suite, négligea ces Poësies, & se contenta de montrer à ses amis celles qui étoient demeurées manuscrites. Mais comme la Religion n'avoit pas produit cette honte; loin de supprimer, comme il l'auroit dû, les Piéces de ce genre qui n'avoient point encore paru, il les confia à son frere, & le laissa le

maître d'en disposer à sa volonté. Il poussa même plus loin la complaisance, puisqu'à la sollicitation de ce même frere, & de quelques amis aussi peu scrupuleux, il recueillit tout ce qu'il avoit composé dans le même genre, le revit, le mit en ordre, & consentit à le laisser publier, en exigeant seulement qu'on n'y mît point son nom.

JEAN BERTAUT. Pref. du Recueil de quelques vers amoureux.

Ce recueil, qui parut en 1602. contient des Stances, deux Complaintes, quelques Chansons, cinq Elégies, des Sonnets, & huit *Mascarades*. Celles-ci sont : Cartel pour les Chevaliers de la Baleine ; Récit pour le Ballet de douze Dames couvertes d'Etoiles d'or : pour le Ballet des Princes vestus de fleurs en broderie : pour le récit d'Amphion suivi d'un rocher sur lequel douze Nymphes étoient assises : pour un Ballet de Dames couronnées de myrthe ; pour un autre de seize Dames, représentant les vertus, dont la Reine étoit une : Stances pour le Ballet des Princes de la Chine, &c. Pierre Bertaut, qui a fait imprimer ce recueil, & composé l'*Avis* qui le précéde, fut Abbé d'Aulnay après son frere, jouit de ce bénéfice par

Huet, orig. de Caën, p. 359.

JEAN BERTAUT.

économat pendant trois ans, le quitta pour se marier, & fut pere de François Bertaut, Lecteur de la chambre du Roi, & ensuite Conseiller d'Eglise au Parlement de Rouen, depuis Conseiller laïc au Parlement de Paris, Auteur d'un Traité sur les prérogatives de la Robbe, mort en 1702. à l'âge de quatre-vingt-deux ans, & frere de Françoise Bertaut, plus connue sous le nom de Madame de Motteville.

Quoique j'aie eu raison de blâmer les vers amoureux de Jean Bertaut, il faut cependant rendre justice à ce Poëte que dans son recueil il montre beaucoup plus de retenue & de décence que presque tous les autres Poëtes de son tems. Ce qui a fait dire à Mademoiselle de Scudéry, que Ronsard & la plupart des Poëtes du même siécle ont des endroits fort grossiers ; mais que Bertaut donne une grande & belle idée des Dames qu'il aimoit. Ronsard lui faisoit quelque reproche de cette réserve, si nous en croyons Regnier, qui, dans sa cinquiéme Satyre, adressée à Bertaut même, alors Evêque, dit :

Converſat. gouv. t. 2.

(a) Philippe Desportes.

Mon oncle (a) m'a conté que monstrant à Ronsard
Tes vers estincelans & de lumiere & d'art,

Il ne ſçeut que reprendre en ton aprentiſſage,
Sinon qu'il te jugeoit, pour un Poëte, trop ſage.
Et ores au contraire on m'objecte à péché
Les humeurs qu'en ta Muſe il eût bien recherché.
Auſſi je m'eſmerveille, au feu que tu recelles,
Qu'un eſprit ſi raſſis ait des fougues ſi belles, &c.

JEAN BERTAUT. Sat. de Reg. p. 65. édit. de 1730. in-8.

Les autres *Œuvres poëtiques* de Jean Bertaut ont paru en 1605. en 1620. & 1623. L'édition de 1605. qui en ſuppoſe une précédente, contient la traduction du ſecond livre de l'Enéïde de Virgile, dont j'ai parlé ailleurs; des Cantiques ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt & ſur quelques autres ſujets, dont pluſieurs ſont pris des Pſeaumes 1. 20. & 43. des Paraphraſes ou imitations des Pſeaumes 43. 71. 136. & 148. un Cantique en forme de Complainte; un autre, en forme de confeſſion, & un troiſiéme, ſur la converſion d'Henri IV. diverſes Piéces concernant les événemens de ſon tems; comme, invitation à Henri IV. de venir à Paris; ſur le mariage du même; ſur la réduction d'Amiens; ſur la naiſſance de M. le Dauphin; ſur la Conférence tenue à Fontainebleau; Hymne de Saint Louis & de la Maiſon royale de Bourbon, Poëme fort long qui contient l'éloge hiſtorique de Saint

Bibl. fr. t. 5. nouv. édit. p. 86. 87.

JEAN BERTAUT.

Louis, & celui de la maiſon de Bourbon : *Bourgueil*, à M. le Cardinal de Bourbon : Diſcours préſenté au Roi allant en Picardie pour combattre l'Eſpagnol : Diſcours funebre ſur la mort de Ronſard, & ſur les honneurs rendus à ce Poëte : Timandre, Poëme contenant une Avanture tragique : Complainte ſur la mort d'Henri III. des Epitaphes, des Sonnets, &c. Parmi ceux-ci, il y en a deux que le Poëte adreſſe à MM. Gobelin & Phelipeaux, Thréſoriers de l'Epargne, pour leur demander de l'argent. Le Sonnet adreſſé à M. Gentian, Thréſorier de la maiſon de la Reine Louiſe, dit que Bertaut & lui s'étoient connus à Poitiers, & que dès-lors ils s'étoient liés d'amitié. Dans le Cantique en forme de Confeſſion, Bertaut fait ces humbles aveux :

Ce cœur que ton eſprit lavant par le bapteſme
Daigna choiſir pour temple & purger de péché,
Je l'ay donné pour ſiege à l'eſprit de blaſphéſme...;
De venimeux ſerpens j'en ai fait un repaire,
D'un impudique feu j'ay bruſlé ſes parvis,
Mis l'idole de Baal dedans ſon ſanctuaire,
Et tous ſes ſaints vaiſſeaux profanés & ravis....
De l'Autheur du menſonge ayant ſuivi l'eſcole,
J'ay mon précepteur meſme en cet art ſurmonté :

L'orgueil m'a fait ſervir à moi-meſme d'idole,
Et l'envie attriſter des fruits de ta bonté,
L'avarice enchantant mon cœur de ſon breuvage,
M'a faict ſuivre à clos yeux la rapine ſa ſœur :
L'avarice a changé mes biens en mon ſervage,
M'en rendant poſſédé plutoſt que poſſeſſeur, &c.

JEAN BERTAUT.

Dans l'*Hymne de Saint Louis*, Bertaut montre ſa reconnoiſſance pour M. le Duc de Montpenſier, de qui il témoigne avoir reçu divers bienfaits. Ce Poëme eſt un des meilleurs de Bertaut. Les principaux faits de la vie de Saint Louis y ſont touchés, détaillés, développés même avec ſoin; ſes vertus ſurtout y ſont bien expoſées, & le Poëte n'y oublie ni les préceptes de la Reine Blanche à Saint Louis, ni les avis de celui-ci à ſon fils. Le Poëte y mêle ſes propres réflexions, & elles ſont toutes inſtructives. Dans la Piéce intitulée, *Bourgueil*, il fait l'éloge du Cardinal de Bourbon, Abbé dudit lieu, & y rappelle les momens agréables qu'ils paſſoient enſemble dans cette Abbaye, dont il fait une aimable deſcription.

Les éditions de 1620. & de 1623. renferment les mêmes Piéces que l'édition de 1605. mais il y en a un plus grand nombre, & l'on y a réuni le *Recueil de quelques vers amoureux*,

JEAN BERTAUT.

Parmi les Piéces nouvelles, les plus importantes ſont, le *Diſcours funebre ſur la mort de Lyſis*; & un Poëme, intitulé, *Pannarette, ou bien fantaſie ſur les Cérémonies du Baptême de M. le Dauphin*, qui fut depuis le Roi Louis XIII. Lyſis que le Poëte pleure, étoit, à ce qu'il paroît, un militaire, qui avoit été tué les armes à la main. Il y a beaucoup de tendre dans ce Diſcours. On y ſent un ami vivement touché de la perte d'un ami. Dans le Poëme ſur le Baptême de M. le Dauphin, c'eſt la fiction qui y domine. Il a pour titre: *Pannarette*, parce que toutes les vertus y parlent pour inſtruire le nouveau Prince. Ces inſtructions m'ont paru fort ſolides. Voici une partie de celles que donne *Euſébie* ou *la Piété*.

Non, je n'ay jamais veu finir que bienheureux
Les Rois qui ſervans Dieu l'ont fait regner ſur eux;
Et qui durant les maux que leur menoyent la guerre,
Sacrifians au Ciel les penſers de la terre,
Ont creu, d'un œil jetté ſur ce divin ſoleil,
Sa grace eſtre leur force, & les loix leur conſeil.
Non que j'eſtime un Roy qui laſchement conſpire
De renvoyer à Dieu les ſoins de ſon empire,
Et qui fuit cependant de travailler ſes mains
Aux glorieux labeurs dont les ſceptres ſont plains;

Car je veux qu'il ſeconde avec ſa vigilance ;
Et conſtance, & juſtice, & ſageſſe & vaillance,
Et les autres vertus dont il eſt poſſeſſeur,
Les faveurs que lui fait le Ciel ſon deffenſeur ;
Sçachant bien que d'une ame à bien faire animée
Dieu ne rejette point une priere armée.
Mais il faut qu'il conſacre à ſa ſeule bonté
L'honneur de tout le fruict qu'il aura remporté
De ſes plus nobles ſoins, & plus royales peines,
Et non à l'art trompeur des fineſſes humaines,
Et non au vain effort des ſecours d'ici-bas,
Et non à la fureur des plus fameux combats...
Enfin quelque valeur que poſſede un grand Roy,
Le Ciel veut qu'en mérite il la poſtpoſe à moy ;
Qu'il l'ait pour aiguillon, mais que j'en ſois la bride ;
Qu'elle entre en ſes conſeils, mais que moy j'y préſide....
Qu'elle inſpire ſon cœur, & moy ſon jugement....
Et croye en quelque temps qu'il ait pour adverſaire
Qu'on peut plutoſt faillir, ſuivant tout, que ma loy,
Et ſe perdre avec tout, que ſe ſauver ſans moy, &c.

. JEAN BERTAUT.

Ce Poëme eſt ſuivi de Stances ſur la mort d'Henri III. & autres ſur divers ſujets. On a imprimé les ſuivantes dans pluſieurs recueils, & je ne crois pas que vous me blâmiez de vous les rapporter de nouveau. Elles ont paru fort belles à des Ecrivains dont le goût a toujours été eſtimé. Les voici :

Les Cieux inéxorables
Me ſont ſi rigoureux

JEAN BERTAUT.

Que les plus miſerables
Se comparant à moi, s'eſtimeroient heureux.
Mon lit eſt de mes larmes
Trempé toutes les nuits :
Le ſommeil par ſes charmes
Ne peut, lorſque je dors, aſſoupir mes ennuis.
Si je fais quelque ſonge,
J'en ſuis épouvanté ;
Car même ſon menſonge
Exprime de mes maux la triſte vérité.
La pitié, la juſtice,
La conſtance & la foi,
Cédant à l'artifice,
Dans les cœurs des humains ſont éteintes pour moi.
En un cruel orage
On me laiſſe périr ;
Et courant au naufrage,
Je voi chacun me plaindre, & nul me ſecourir.
Félicité paſſée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma penſée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le ſouvenir !

Ces diverſes Poëſies de Bertaut ont été louées en vers latins par Léonor d'Eſtampes de Valençay, Abbé de Bourgueil, & par le ſieur de Bonineau, Lieutenant général au Bailliage de Mante ; en vers grecs, par Fédéric Morel & Nicolas Bourbon ; & en vers françois, par Pierre de Nancel, Claude Garnier, de Lingendes, Renouard

& Guillaume Colletet. La flaterie eſt portée un peu trop loin dans preſque tous ces éloges ; quoiqu'on les retrouve en partie dans pluſieurs Ecrivains plus modernes qui ont cru auſſi pouvoir apprétier le mérite de ces Poëſies.

JEAN BERTAUT.

Deſportes, dit Mademoiſelle de Scudéry, a une douceur charmante, du Perron une élévation plus naturelle ; & Bertaut a tout ce que les autres peuvent avoir d'excellent ; mais il l'a avec plus d'eſprit, plus de force, & plus de hardieſſe ſans comparaiſon.... Il s'eſt fait un chemin particulier entre Ronſard & Deſportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le ſecond, & plus d'eſprit & de politeſſe que les deux autres enſemble. Le jugement de M. Moſant de Brieux eſt plus ſévere. Bertaut, ſelon lui, » étoit trop docte, & trop peu tendre » galant ; un bon couturier & un » mauvais rentrayeur ; c'eſt-à-dire, » qu'il ne ſçavoit pas aſſez l'art de » faire ces liaiſons imperceptibles que » demandent les vers, & qu'il mettoit trop en œuvre les *car*, *mais*, » *donc*, *puis*, *ores*, & autres connexions groſſieres que la proſe ſe réſerve ; que d'ailleurs dans ſa rime il

Hiſtoire du Comte d'Albe dans les converſat. ſur différens ſujets, t. 2. p. 819. 850.

Recueil de Pieces en vers & en proſe, à Caën 1671. p. 120.

JEAN BERTAUT.

» y avoit trop de raiſonnemens, pour » ne point dire trop d'argumens à dé- » couvert. » M. de Brieux en cite des exemples, qu'on peut voir dans ſon livre. Sorel, en ſa Bibliotheque françoiſe, dit que Bertaut *avoit rendu ſa Poëſie ſurprenante par ſes pointes ;* & Colletet fait la même remarque, dans ſon Diſcours ſur l'Eloquence. Il prétend que le Poëte s'étoit trop formé ſur Seneque, qu'il avoit bien étudié. MM. de Sainte Marthe le louent d'avoir eu une veine heureuſe, facile & pure ; & on lit dans le *Perroniana*, que c'étoit un Poëte fort poli, & que ſes vers étoient ingénieux. Pour réunir ces jugemens, je crois qu'on peut dire que Bertaut a mérité & ces éloges & ces cenſures : il avoit les défauts qu'on lui reproche ; mais auſſi ne peut-on lui refuſer les bonnes qualités qu'on loue en lui, ce qui eſt un véritable éloge, eu égard au tems où il vivoit. M. le Fort de la Moriniere lui donne *une Traduction ou Paraphraſe des Pſeaumes en vers françois.* Je n'ai vû que celle des ſix ou ſept Pſeaumes dont j'ai parlé. Le même Prélat a laiſſé une traduction de quelques livres de Saint Ambroiſe, des Traités imparfaits de controverſe, des

p. 203.

Sermons sur les principales Fêtes de l'année, & une Oraison funebre d'Henri IV. M. Huet dit aussi qu'on trouve en quelques recueils une Paraphrase du Pseaume 6. & un Cantique de la Sainte Vierge, qu'on n'a point réunis avec ses autres Poësies. On a imprimé en 1604. sa traduction du livre de Saint Ambroise des Devoirs des Vierges.

JEAN BERTAUT.

PHILIPPE TOURNIOL.

Tous nos Ecrivains qui ont parlé des Poëtes françois, ont assigné à Bertaut une place sur le Parnasse; mais je n'en vois aucune pour trois autres Poëtes du même tems, dont je vais vous dire un mot; Philippe Tourniol, Guillaume du Sable & Jean Deplanches. *Philippe* TOURNIOL étoit *Avocat en la Cour.* J'ai vu de lui l'*Entretien de l'Amour : où sont contenues les diverses humeurs des Amans ; & le Manage des Dames.* Ce livre a paru en 1611. dédié à Louis Hurault, Chevalier, Comte de Limours, Vicomte du Tremblay, & Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. C'est un recueil de sottises amoureuses, divisé en deux livres.

PHILIPPE TOURNIOL

PHILIPPE TOURNIOL

Dans le premier, ce ne ſont que des Stances. Le ſecond a de plus quelques Sonnets. Le cinquante-deuxiéme de ceux ci eſt *ſur les Hymnes faicts ſur Saint Jean-Baptiſte, par Madame Duvert.* La maniere dont le Poëte s'y exprime porte à croire qu'il étoit amoureux de cette Dame.

Le *Manage* des Dames, qui forme comme la ſeconde partie de ce recueil, conſiſte dans un nombre de Stances, où il n'eſt queſtion que des *tours* que le Poëte prête aux femmes pour ſe faire aimer, ou pour amuſer ceux qui leur témoignent de l'amour. Notre Avocat paroît ſavant en cette matiere. Tout ce que ſa petite Collection offre de ſérieux, eſt une longue Ode ſur les *Triomphes* d'Henri IV. ſuivie d'un Sonnet au même. Dans le privilege obtenu dès le 28 Mai 1603. pour l'impreſſion de ce chétif ouvrage, on accorde en même tems la permiſſion à Tourniol de faire imprimer ſes *Deſtinées des Amans, tirées des Amours de Philotimore*, &c. Quel emploi pour un Avocat! Je ne connois pas ce dernier écrit. C'eſt un Roman en proſe. L'Abbé Lenglet le cite page 41 du tome II. de ſa Bibliotheque des Romans, & dit qu'il parut en 1603.

GUILLAUME DU SABLE.

Guillaume du SABLE étoit beaucoup plus raiſonnable que l'Avocat Tourniol, quoique *Gentilhomme de la Venerie du Roi.* J'en juge du moins par ſa *Muſe Chaſſereſſe*, dédiée à la Reine Régente, mere de Louis XIII. imprimée auſſi en 1611. Sa *petite œuvre*, comme il l'appelle, devoit être dédiée à Henri IV. & le privilege obtenu pour l'imprimer, eſt en effet du 26 Mai 1608. Mais la mort trop prompte de ce Monarque ne lui ayant pas permis de ſe procurer cette ſatisfaction; il s'eſt cru obligé de faire hommage à la Reine de ſon *petit labeur.* Il devoit être connu de cette Princeſſe, puiſqu'il avoit été nourri dès ſon enfance *dans la maiſon de France, ayant déja*, dit-il, *ſervi domeſtiquement ſix Rois, & ſe trouvant à cette heure aux gages du ſeptiéme.* Ainſi il avoit commencé à ſervir ſous François I. & dans un âge fort jeune, puiſqu'il ne ſe donne que ſoixante-dix ans dans une *Elégie en forme de Priere à Dieu dans une maladie*, qui paroît être une de ſes dernieres Piéces.

GUILLAUME DU SABLE.

Le recueil de ſes Poëſies commence par deux Sonnets à ſon livre, & quelques Anagrammes. On trouve enſuite *les Amours* de l'Auteur *à ſa Royne d'alliance.* Ce ſont pluſieurs Sonnets amoureux, & diverſes Stances ſur le même ton. La Belle qui en eſt l'objet étoit d'Agen; & il paroît que c'étoit la patrie du Poëte. Dix-huit autres Sonnets qu'il conſacre à la même, & dont la premiere lettre de chacun forme ſes nom & ſurnom, nous apprennent qu'elle ſe nommoit *Armaiſe de Loumagne.* Dans d'autres Sonnets, *au Roy étant en Gaſcogne*, du Sable ſe plaint avec beaucoup de liberté de ce que ſes longs ſervices étoient mal récompenſés, & demande ou ſon *congé*, ou du moins la permiſſion d'aller en ſon pays qu'il n'avoit point viſité depuis plus de trois ans. Il peint dans la même piéce la vie d'un courtiſan, & dit beaucoup de mal de la Gaſcogne & de ſes habitans. Il excepte du Bartas, dont il fait l'éloge.

Ces Sonnets adreſſés au Roi ne ſont pas les ſeuls qui ſoient dans ce recueil; on y en lit d'autres qui n'intéreſſent point; deux ſur la mort de Jean de Longueval, Gouverneur de Villers-coterets,

corerets, qui avoit vêcu cent cinq ans, & ſervi ſix Rois, depuis Louis XII. juſqu'à Henri IV. ſous le regne duquel il étoit mort ; & divers autres à la louange de la chaſſe & de la fauconnerie. Son zèle pour l'Etat & pour la Religion paroît dans ſon Elégie ſur la journée de Saint Barthelemi, dans ſes Stances contre le ſieur de Rieux, fameux Ligueur, dans ſes Sonnets contre l'attentat de Jacques Clément, & dans ſes Sonnets *contre les hérétiques & les mécreans*. Au folio 41 ſont trois Sonnets à Ronſard, que du Sable ne connoiſſoit cependant que de réputation ; & trois autres au ſieur Bergeron, qu'il exhorte à continuer l'Hiſtoire du Valois : c'étoit la patrie de Bergeron.

GUILLAUME DU SABLE.

Ne croyez pas qu'on ne trouve que des Sonnets dans ce recueil : je vous ai déja cité une Elégie & des Stances. On y voit auſſi une de ces Piéces ridicules, qu'on nommoit *Coqs à l'aſne ;* des Epigrammes, des Anagrammes, des Diſcours, ſoit en vers héroïques, ſoit en vers de diverſes meſures ; un *Cartel* pour trois jeunes Cavaliers armés à la Turque, qui avoient aſſiſté au batême du fils de M. le Vicomte d'Auchies, célébré à Compiegne ; & autres piéces

GUILLAUME DU SABLE.

ſur la même cérémonie ; un *petit Diſcours ou Epitome préſenté au Roi à Compiegne, de l'illuſtre & généreuſe lignée de Hüc Capet Roy de France* ; & une Requête au Roi pour lui demander une gratification à l'occaſion de ce Poëme. Du Sable y rappelle au Roi que Marot avoit été récompenſé pour beaucoup moins. Ce Poëme pouvoit bien faire preuve en effet de l'attachement de l'Auteur à la maiſon de France ; mais il donne une fort mauvaiſe idée de ſa Critique.

Dans quelques autres Piéces, il nomme pluſieurs de ſes parens, tels que le ſieur Domartin ſon gendre, le ſieur de Treigny, ſon beau-frere, qui lui reſtoit ſeul de quatre, quelques parentes, ſa femme même & ſa fille, dont il décrie l'avarice. A la page 117. eſt l'Epitaphe du fils unique de M. Paris l'Eveſque, Ecuyer, Seigneur de Fay, Vicomte de Tergny, qui ayant voulu éviter un duel, fut tué le quatrième Juin 1606. à l'âge de dix-huit ans & trois mois. Dans un *petit Diſcours à ſes Compagnons de la Trompe*, du Sable dit :

Je n'ay argent, ni chevaux
Pour ſervir à mon Roy faire ;

GUILLAUME DU SABLE.

La Ligue m'a fait des maux,
Et m'a donné peu d'affaire,
Cinq ans & plus sans raison
M'a banni de ma maison,
Pour estre vray Réaliste :
J'attends tout bien & honneur
De Vitry, brave Seigneur,
Auquel mon espoir consiste.
Si Monsieur de Frontenac
Eût pris pour moy la defense,
Je ne fusse au fond du sac
Accolé, comme je pense :
Toutesfois je pense bien,
Qu'il est joyeux de mon bien ;
Mais il supporte mon âge :
Soixante & six ans passés
J'ay, qui est de l'âge assés
Pour estre un peu riche ou sage, &c.

Ce recueil finit par une Paraphrase des dix Commandemens de Dieu, & par des vers qui sont encore contre Jacques Clément.

JEAN DEPLANCHES.

JEAN DEPLANCHES.

Jean DEPLANCHES, sieur du Chastelier & de la Bastonnerie, avoit plus d'étude & de sçavoir que le sieur du Sable. Je le place en 1611. qui est la date de l'édition de ses Œuvres poëtiques ; mais il étoit mort alors : le sieur

JEAN DEPLANCHES.

Bernier de la Brouſſe, ſon neveu; Editeur de ſes Poëſies, ne nous a point appris en quelle année, & a négligé de nous tranſmettre les circonſtances de la vie de ſon oncle. Voici ce que les Poëſies de celui-ci nous en font connoître.

Deplanches étoit de Nouaillé en Poitou. Il le dit dans ſes Poëſies amoureuſes, où, en parlant d'une partie de chaſſe qu'il fit lorſqu'il alloit à ſa maiſon de campagne de *Salvolet*, il dit; p. 32.

Je deſirois de jour me veoir à Nouaillé,
Sainct lieu délicieux où j'ay pris ma naiſſance.

Son pere ſe nommoit *Philippe* Deplanches; & ſon fils a fait ſon Epitaphe, mais où il ne donne ni dates ni faits. Il a fait auſſi l'Epitaphe de Pierre & Jean Fauveau ſieur de Boisgerbaud, mort le 26 Juin 1586. Pierre étoit oncle de Jean Deplanches, né, comme lui, à Nouaillé. Il étoit Poëte & Philoſophe, & on lit ſon éloge dans Scévole de Sainte Marthe. Deplanches ſemble nous dire que ſans cet Eloge, la mémoire de ſon oncle eût été anéantie.

Ta prudence, ton ſçavoir,
Qui Phœnix te faiſoit veoir

Parmi la gent Poictevine,
Sans ce Poëte renommé,
SCÆVOLE, des Dieux aymé,
Te suivoient chez Proserpine.
Et moy, rare & grand Fauveau,
Noüaillois astre nouveau,
En ta mémoire je chante,
Plein d'une jeune bonté,
Ces airs que mon Luth monté,
Gros de ton amour enfante.

JEAN DE-PLANCHES.

L'amour du siécle séduisit d'abord Deplanches. Il aima les compagnies, rechercha les plaisirs & les divertissemens, & tenta de se rendre agréable par les talens de l'esprit & par les amusemens de la Poësie profane. Cependant il ne s'engagea point dans les liens du mariage, puisque le sieur des Ruisseaux dit en parlant de lui :

Mais la torche d'hymen ne t'esclaira jamais.

Dans un âge plus mûr, faisant des réflexions sérieuses sur le genre de vie qu'il avoit suivi jusques-là, il le quitta, & partagea le reste de ses jours entre la retraite & des occupations utiles. Soit qu'il eût embrassé de bonne heure l'état Ecclésiastique, soit qu'il n'ait pris que tard ce parti, il nous apprend

JEAN DE PLANCHES.

lui-même qu'il eut le Prieuré de Comblé ; & qu'il a possédé la dignité de Sous-chantre de Sainte Radegonde de Poitiers. Sa devise étoit, *Mortale haud opto.*

Son neveu Bernier de la Brousse, dans des Stances à la louange de son oncle, & imprimées à la tête des Poësies de celui-ci, peint en deux traits les deux états par lesquels son oncle avoit passé, & le caractère de ses Poëmes :

> Après avoir chanté les vanités du monde,
> Ta Muse a rencontré un air plus glorieux ;
> Jeune tu fis hommage à Cyprine féconde,
> Maintenant tu te plais de mainte dame les cieux.

Le premier usage que Deplanches fit en effet de la Poësie, fut pour l'amour ; & suivant le mauvais goût de son tems, il ne se contenta pas de tendres sentimens, il se laissa entraîner aux expressions licentieuses & à ces images indécentes dont ses contemporains ne se faisoient pas plus de scrupule que lui. Il chanta successivement sa passion pour quatre personnes, Marguerite, Isabelle, Catherine & Francine. Il paroît que les deux premieres surtout eurent une grande place dans son

cœur. Il les rechercha l'une après l'autre en mariage ; & ce ne fut pas faute de soupirs, de sollicitations, de témoignages de tendresse, de protestations de sincérité, si ses vœux n'eurent point leur effet. La premiere mourut jeune, & il la regretta avec le même excès qu'il l'avoit aimée. Il avoit soupiré au moins trois ans pour elle. JEAN DE PLANCHES.

Isabelle surprit ensuite son affection ; mais il semble dire qu'après quatre ans de liaisons & de desirs, elle fut mariée à un autre. L'amour qu'il eut pour Catherine & Francine fut plus passager. A sa passion pour Marguerite & à la douleur que sa mort lui causa, il a consacré cinquante-quatre Sonnets, sans compter plusieurs Chansons, des Stances, un Discours, & diverses autres petites Piéces. Il n'y a que vingt-neuf Sonnets pour Isabelle, quelques Stances & une Chanson. Catherine n'eut que des Acrostiches, quelques Madrigaux, une Chanson & trois Sonnets ; & Francine aussi peu avantageusement partagée, n'obtint que quatre Sonnets, des Stances & une Chanson. Pour nourrir en même tems & son amour & son goût pour les vers, Deplanches nous apprend P. 29.

JEAN DE-PLANCHES.

qu'il liſoit aſſiduement les Poëſies Du ſavant du Bartas, ou du mignard Deſportes.

Il n'a atteint ni l'un ni l'autre.

Si vous deſirez en juger par vous-même, après avoir parcouru le premier recueil dont je viens de vous parler, paſſez au ſecond, intitulé, *Poëmes & meſlanges de diverſes Poëſies*; liſez ſon *Miſogine*, & ſes *Oeuvres Chrétiennes*: nulle part vous ne trouverez un Poëte, mais ſeulement un verſificateur, ſouvent très-foible; un Ecrivain qui a peu d'invention, & qui n'a guéres que le mérite de la fécondité & d'un peu de facilité à verſifier des penſées ordinairement communes. Ses *Mélanges* contiennent encore pluſieurs Poëſies amoureuſes. Ce qu'on y lit plus volontiers, ce ſont deux Sonnets à la louange des Harangues du Juriſconſulte *Humeau*, qui avoit pris la défenſe de la Religion contre l'héréſie, celle du Roi contre les Rebelles, & en particulier celle de Poitiers ſa patrie. Il y a auſſi un Sonnet adreſſé à Joachim Bernier, ſieur de la Brouſſe, Sénéchal de Nouaillé, neveu de Deplanches.

Le *Miſogine* eſt une ſuite de cent trente-une Stances contre les femmes. Voici ce qui donna lieu à Deplanches de les compoſer. Se trouvant *en bonne compagnie*, à Saint Alvere, chez la Vicomteſſe de Saint Amand en Rouergue, la converſation s'égaïa au ſujet des femmes; on en fit l'éloge, & Deplanches ſe montra, encore plus que le reſte de la compagnie, leur zélé panégyriſte. L'excès avec lequel il les loua, ſurprit; on le lui témoigna; il répondit qu'il pouvoit en dire mille fois plus de mal qu'il n'en avoit dit de bien. Et pour le prouver, il compoſa ſon *Miſogine*, ou Stances d'un ennemi des femmes, & envoya cet écrit à la Vicomteſſe de Saint Amand le 15 Mai 1586. La Dame reçut cette Piéce comme un hommage que la politeſſe du Poëte lui faiſoit; elle le fit inviter de venir la voir à Villefranche, & lui envoya en même tems *un Bandolier doré*, & *un cheval Gaſcon*. Le Poëte alla au rendez-vous, & fut bien reçu. On loua les Stances, mais à condition que l'Auteur feroit la *contre-partie* en faiſant *un Philogine* (ou ami des femmes.) Le Poëte le promit, fit cinquante Stances en faveur des Dames, &

JEAN DEPLANCHES.

JEAN DE-PLANCHES.

reçut de la Vicomteſſe, en quittant Villefranche, *un poignard doré & une roſe de diamants*, Nous n'avons point le *Philogine* : le Poëte nous apprend lui-même qu'il le jetta au feu. Tout ce qu'on lit dans le *Miſogine* avoit déja été dit cent fois. Il eſt ſuivi, dans le recueil de l'Auteur, de quelques Sonnets, dont un au ſieur *Enguerrand*, Miniſtre, converti à la Religion Catholique ; & un au ſieur Bernier de la Brouſſe, ſur ſes Poëſies amoureuſes.

La derniere partie des Poëſies de Deplanches contient ſes *Oeuvres chrétiennes & pieuſes*. Ce ſont quelques Sonnets, dont deux ſont à la louange de Sainte Florence, honorée à Comblé dont le Poëte étoit devenu Prieur : les paraphraſes des Pſeaumes 1. 6. 50. 62. 116. & 136. un Cantique pour le jour de Noël : & *divers Epitaphes & Tombeaux*. Il y en a pour Jean de Mareüil, Abbé de Noüaillé & de Saint Benoît-lez-Poitiers ; de Jacques de Levi, Chevalier, Seigneur de Caylus ; de Pierre Fauveau, Poëte & Philoſophe ; du Vicomte de la Guiſcche, mort à la bataille d'Iſle ſur Vienne le 6 Février 1592. &c. Bernier de la Brouſſe qui, comme je l'ai dit, a fait imprimer

toutes ces Poësies, que son oncle avoit entierement négligées, nous apprend que Deplanches s'étoit occupé depuis sa retraite à mettre en vers, non-seulement tout le Pseautier, mais aussi l'histoire de Job, celle des Rois, & quelques autres Livres de la Bible; mais qu'on n'avoit trouvé de tout cela après sa mort, que des fragmens trop imparfaits pour être mis au jour.

JEAN DEPLANCHES.

JEAN & JACQUES LOYS.

Jean & Jacques Loys, pere & fils, n'ont pas eu plus de réputation que le sieur Deplanches. Jean naquit à Doüai, exerça la profession d'Avocat dans la même Ville, & y mourut au mois de Novembre 1610. dans un âge avancé. Il avoit été fait Licentié en Droit le 21 Décembre 1582. & Michel d'Esne sieur de Bétencourt, célébra cette journée par des vers qu'il composa à l'honneur de Jean. Celui-ci fut aussi *Prince de la Confrérie de Sainte Barbe, établie chez les Trinitaires.* Il eut pour protecteur MM. d'Esne, dont l'un, Michel d'Esne, fut dans le même tems Evêque de Tournai. Nicolas-Philippe Loys fut particulierement attaché à

JEAN & JACQUES LOYS.

JEAN & JACQUES LOYS.

ce Prélat, à qui il dédia les Poëſies de ſon pere. L'Epître dédicatoire eſt datée du *Palais Epiſcopal* du même Evêque le 9 Octobre 1612.

Les Poëſies de Jean Loys, qui n'ont d'autre mérite que la piété qui y regne, ſont partagées en quatre livres. Le premier contient l'*Hymne du ſaint Nom de Jeſus*, Poëme fort long, où l'Auteur détaille les éloges qui ſont dus à Jeſus-Chriſt, & les honneurs rendus à ſon nom chez les nations infidelles où la connoiſſance en avoit été portée. Ce Poëme eſt dédié à Michel d'Eſne, Seigneur de Bétencourt, Gentilhomme de la maiſon du Roi. Il eſt ſuivi de Cantiques ſur la Naiſſance, la Vie, la Paſſion & la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, & des *Sommaires*, auſſi en vers, d'une Tragédie en cinq Actes, dont le ſujet étoit, Joſeph reconnu par ſes freres. Cette Tragédie, dont on ne donne ici que l'abrégé, avoit été repréſentée *au College du Roi* en la ville de Doüai le 22 Juin 1609. Les autres Piéces du même livre ſont des Sonnets pieux, & d'autres Piéces dans leſquelles le Poëte loue les *Chanſons ſpirituelles* d'Adam Barbet Seigneur de Watimez; les *Quatrains hiſ-*

toriques de la Bible, par Jacques Bourgeois Religieux de l'Ordre de la Trinité; la *Grande Guide des Pécheurs*, la *Science du Salut*, & le Traité de la Vérité de la Foy, trois ouvrages de *Paul du Mont*; & enfin le *Livre des Exemples* par un Théologien, nommé Antoine d'Averoult. JEAN & JACQUES LOYS.

Le deuxiéme Livre eſt conſacré aux Epithalames, mais tous ramenés à la Religion. Il y en a pour les nôces de Charles, Duc de Croy & d'Arſchot, Prince de Chimay, Gouverneur du Hainaut, avec Dorothée de Croy, Damoiſelle de Haurecq; d'Euſtache de la Viéville, Seigneur de Waton, & de Michelle de Blondel, célébrées à Doüai le 20 Février 1578. de Jacques de Blondel, Baron de Cuinchy, & d'Anne de la Viéville, célébrées à Saint Omer le 6 Aouſt 1602. de Philippe de Broide, Docteur en Droit & Profeſſeur en l'Univerſité de Doüai, avec Iſabelle de Villégas, faites à Doüai le 19 Février 1601. de Theodore Cottel, & d'Antoinette Loys, parente de l'Auteur, célébrées à Doüai le 10 Avril 1595. & de pluſieurs autres.

De la joie des nôces, Loys paſſe

JEAN & JACQUES LOYS.

dans le troiſiéme Livre à la triſteſſe des funérailles. Ce Livre ne contient que des Epitaphes ou des Eloges funebres. On y lit ceux de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & c'eſt même un abrégé de la vie de ce Prince; de Jacques de Blondel, Chevalier, Seigneur des deux Cuinchis; de M. Lamoral de Sainte Aldegonde, Seigneur de Noircarmes, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Walonne pour le Roi d'Eſpagne; de Louis de Longueval, Chevalier, Seigneur Deſcoivre, mort le 4 Novembre 1590. étant alors en France à la ſuite du Duc de Parme; d'Antoine Loys, un des fils de l'Auteur, qui mourut jeune le 26 Juin 1593. enfin, de Jean Bellegambe, Peintre, qui en 1609. étoit *Prince de la Confrérie des Clercs Pariſiens à Doüai.*

Le quatriéme Livre contient des *Chants* ſur divers événemens; comme ſur l'Entrée de l'Archiduc Albert & de la Princeſſe Iſabelle, à Doüai, le 10 Février 1600. des Sonnets ſur divers ſujets; dont un ſur les Poëſies de M. Blondel, Baron de Cuinchy; un Diſcours *ſur la Licence ès Loix* de Pierre Petit, Ecuyer, à Doüai le 2 Août 1604. un autre Diſcours, *de la Rüine*

advenue sur la ville de Hesdin, par une tempeste le 25 Juillet 1589. enfin un Adieu de l'Auteur à la ville de Doüai. Il commence ainsi :

JEAN & JACQUES LOYS.

Adieu Ville bourbeuse, Adieu Ville emmurée,
Forgeronne importune, & prison des esprits :
Adieu, dis-je, Douay, où naissance je pris ;
Vostre fascheux pavé mon esprit ne recrée, &c.

Jacques Loys survécut peu à son pere. Celui-ci mourut, comme je l'ai dit, au mois de Novembre 1610. & Jacques fut emporté par une prompte mort au mois de Février 1611. n'ayant pas encore vingt-six ans accomplis. Il avoit pris le dégré de Licencié en l'un & l'autre Droit le 26 Novembre 1608. & celui de Docteur le 25 Octobre 1610. Matthieu Cordoüan, Docteur en Médecine, avoit célébré le premier évenement par un Discours en vers, qu'il intitula, *Le Triomphe de la justice ;* & le sieur du Gardin fit sur le second, un Sonnet qui n'étoit pas moins flateur.

Jacques aima la Poësie dès sa plus tendre jeunesse, & se distingua dans ce genre d'écrire parmi ses compatriotes. On apprend du recueil de ses vers, qui sont à la suite de ceux de

JEAN & JACQUES LOYS.

son pere, & que l'on a partagés en trois livres, qu'il fut couronné jusqu'à trois fois *par les Princes de la grande & honorable Confrérie des Clercs Parisiens, sous le nom de la glorieuse & sacrée Vierge Marie.* Cette Confrérie, établie en la Ville & Université de Doüai, étoit dès-lors une *très-ancienne Société.* De tout tems, elle avoit été composée de vénérables personnages, *tant Eccléſiaſtiques, que nobles & populaires.* Elle avoit un Chef ou *Prince* qu'on éliſoit chaque année. C'étoit lui qui préſidoit aux aſſemblées, & qui diſtribuoit les prix aux Poëtes, *jadis y appellés Rhétoriciens*, qui avoient mérité de le remporter. Ces prix étoient une couronne, un chapeau, & un *afficquet* ou image, le tout d'argent. Ils ſe donnoient le 15 du mois d'Aouſt, jour où l'Egliſe célébre la fête de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. Les deux premiers étoient donnés au meilleur *Chant Royal* compoſé ſur les *refrains* qui avoient été annoncés quelque tems auparavant; & le troiſiéme étoit deſtiné à une Ballade. Toutes ces Piéces devoient être conſacrées à célébrer le Triomphe de la Sainte Vierge. Ceux qui jugeoient du mérite des Piéces en-

voyées au concours étoient nommés *Indiciaires*. Jacques Loys remporta trois fois le prix du chant Royal, & eut le droit de prendre le titre de *Poëte Lauré*, ou couronné. Il obtint le premier prix en 1608. le second en 1609. & le troiſiéme l'année ſuivante. JEAN & JACQUES LOYS.

Ces trois Piéces, avec le remercîment de l'Auteur, ſous le titre de *Pourtraict de la Sainte Vierge aſſumptée, tiré du Cantique des Cantiques*, forment le premier livre de ſes Poëſies. On y a ajouté des Stances qu'il avoit compoſées en 1608. ſur l'Euchariſtie; un Cantique ſur l'Incarnation; un Sonnet ſur la fête du ſaint Nom de Jeſus; & un petit Poëme, intitulé, *Les Louanges du Sel*, adreſſé à Matthieu Salé, Greffier criminel à Doüai.

Le deuxiéme livre contient les premiers *Eſſais* de la Muſe de notre jeune Poëte. C'eſt une multitude de chants Royaux, faits en 1605 & 1606. & préſentés chacune de ces années, au *Prince de la Confrérie*, dont j'ai parlé: ils ſont précédés d'un Diſcours en proſe, *de l'artifice du chant Royal*; & ſuivis de Ballades, préſentées aux *Princes* de la même Confrérie, depuis 1605. juſqu'en 1610. incluſivement.

JEAN & JACQUES LOYS.

Les *Mélanges poëtiques* forment le troisiéme livre. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, consiſte dans un nombre de Piéces faites à la réception de quelque Licentié ou de quelque Docteur : par exemple, *Le Triomphe de la Médecine*, Poëme, récité le jour de la Licence de Matthieu Cordoüan, Médecin, à Doüai le 14 Octobre 1608. *La Muſe françoiſe*, pour le Doctorat du même, le 11 Janvier 1609. *Thémis*, Poëme, pour la Licence *ès Droits* de Jean-Baptiſte Danéels, à Doüai le 3 Juillet 1608. *Le Temple de Thémis*, pour la Licence de Chriſtophe Audegon, ſieur de Carvent, le premier Octobre 1608. *Le Bal des Muſes*, pour la Licence en Droit de Jacques Danſaert, le 6 Mai 1609. Avec ces petits Poëmes, on trouve quelques Sonnets, dont un *ſur les Oeuvres chrétiennes de Pierre de la Croix, Seigneur de Thiétre*; & un autre, dans lequel Jacques Loys demande pardon à Dieu de quelques Poëſies licentieuſes qu'il avoit compoſées, & que l'Editeur a, ſans doute, ſupprimées. Loys leur impute un *mal d'yeux* qui l'affligeoit, & ſon repentir paroît très-ſincere. Ce troiſiéme livre

est terminé par une Epitaphe, en vers latins, où *Nicolas-Philippe* Loys pleure la mort de sa sœur Antoinette, morte le 20 Janvier 1596. Elle est ensuite en vers françois par Jacques Loys; accompagnée d'une très-courte Epitaphe de *Jean*, leur pere, & d'une de *Jacques*, faite par lui-même.

JEAN & JACQUES LOYS.

Il y a un quatrième livre, intitulé; *Les Honneurs de Jean Loys, Licentié & Advocat; & de Jacques Loys, son fils, Docteur ès Droits; Poëtes Douysiens.* C'est un recueil de vers composés à la louange de l'un & de l'autre, surtout après leur mort. On y a joint les chants Royaux de Victor de *Gouy*, qui avoit mérité la Couronne de la Confrérie dont j'ai fait mention; de Matthieu *Salé*, qui avoit eu le Chapeau, & de Matthieu *Le Conte*, à qui on avoit adjugé l'*Affiquet*; divers Sonnets du même Le Conte, d'Alexandre Serrurier, du Baron de Guinchy, du sieur de Sailly, Parisien, tous à la louange des Poëtes de Jean Loys; & plusieurs autres Pièces qui ne méritent aucun détail.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

On ne trouve que des idées simples & communes dans les deux Poëtes dont je viens de vous parler. C'eſt tout le contraire dans *François* BEROALDE DE VERVILLE, dont je vais vous entretenir.

Niceron, Mem. t. 34.

Ce Poëte naquit à Paris le 28 Avril 1558. Il étoit fils de Matthieu Béroalde, né dans la même Ville, d'une famille noble, ſelon la Croix du Maine, & dont les ſavans de ſon tems ont beaucoup loué la capacité & l'érudition. François fut élevé dans la Religion Calviniſte, que ſon pere avoit embraſſée; mais après la mort de celui-ci, il ſe réunit à l'Egliſe Catholique dont ſes Ancêtres avoient ſuivi les dogmes. Si l'on en juge cependant par ſon *Moyen de parvenir*, qui fut un de ſes derniers ouvrages, il eſt aiſé de voir que s'y moquant, comme il fait, des Catholiques & des Huguenots, il n'étoit ni l'un ni l'autre.

Differt. ſur le Moyen de parvenir, par la Monnoye; au t. IV. du Ménag.

L'étude des Mathématiques lui plut de bonne heure; & il faut qu'il s'y ſoit attaché dès ſes premieres années,

puiſqu'il dit dans ſon *Palais des Curieux*, que dès l'an 1578. c'eſt-à-dire à l'âge de vingt ans, il avoit déja fait quelques découvertes dans cette ſcience. On lit à la page 420. du même ouvrage, qu'il avoit été à Baſle, & avoit appris l'Horlogerie & l'Orfévrerie; & à la page 136. qu'il avoit été chargé de l'éducation du fils de quelque grand Seigneur. En 1593. il fut fait Chanoine de ſaint Gatien de Tours, & les Regiſtres de cette Cathédrale marquent ſa réception le 3 Novembre de cette année.

FRANÇOIS BERGALDE DE VERVILLE. P. 464.

Il voulut parcourir toutes les ſciences, & devint Grammairien, Poëte, Philoſophe, Mathématicien, Médecin, Chimiſte, Alchimiſte, Hiſtorien, & même Architecte. On ignore le tems de ſa mort. La date de ſon dernier ouvrage eſt de 1612.

Le caractere de Verville, dit le Pere Niceron, eſt d'être un diſcoureur Métaphyſicien ſur toutes ſortes de ſujets; d'affecter en toute occaſion de paroître inſtruit des ſecrets les plus cachés de la nature, comme de la Pierre philoſophale, du Mouvement perpétuel, de la Quadrature du Cercle, des cauſes & des effets de la Sympathie, des

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Phénomènes les plus ſinguliers de la Phyſique, des ſecrets de la Médecine. Il fait le Théologien, moraliſe à perte de vue; & veut paſſer pour Architecte, en faiſant dans la plupart de ſes ouvrages des deſcriptions circonſtanciées de palais: & avec tout ce fatras & cet attirail d'érudition, toujours ſuperficielle, ſouvent fauſſe, il a le ridicule de tâcher de paroître galant. Ses ouvrages, dit M. de la Monnoye, ſont en grand nombre, preſque tous ou romaneſques ou chimiques, ou tous les deux. Vous pouvez en voir la liſte dans le Pere Niceron. Je ne vous parlerai que de ſes Poëſies. Preſque toutes ont paru en 1583. ſous ce titre: *Les Appréhenſions ſpirituelles, Poëmes & autres Oeuvres philoſophiques: avec les Recherches de la Pierre philoſophale.*

Ce recueil eſt dédié à René Creſpin, Seigneur du Gaſt, des Loges, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil privé. C'étoit un bienfaiteur de Verville; & celui-ci lui en témoigne ſa reconnoiſſance dans ſon Epître dédicatoire, où il ajoute, qu'il avoit compoſé, au moins une partie de ces *Mélanges*, dans un Hermitage ſitué au pied de la maiſon des Loges. Je vais vous donner en

peu de mots l'idée que je me ſuis formée des Piéces qu'ils contiennent.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Les *Appréhenſions ſpirituelles* ſont en proſe : c'eſt un amas de réflexions métaphyſiques & phyſiques, où l'Auteur babille beaucoup ſans rien apprendre ; rien n'y eſt approfondi, ni même ſuivi. *Les Cognoiſſances néceſſaires*, ſeconde piéce de ce recueil, ſont en vers, de même que le *Livre de l'Ame :* ce ſont deux Poëmes en vers Alexandrins. Le premier eſt dédié, par une courte Epître en proſe, à Pierre de l'Eſtoila, Conſeiller du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Paris. Tout l'objet de ce Poëme eſt repréſenté par les vers ſuivans :

Je recherche de tout la forme intérieure,
La matiere du monde, & de ce qui demeure
Deſſous l'enclos du Ciel, & les juſtes accords
Qui tiennent les eſprits arreſtés à leurs corps :
Et volant, bienheureux, de l'un à l'autre pole,
Pouſſé d'un beau deſir ſur l'air de ma parole,
Je me guinde à ce rien de qui l'éternité
A tiré l'exiſtant de ce corps limité.
Je monte, je deſcens, & d'une ame ravie
Je cherche tels ſecrets, ſans peine & ſans envie ;
Et aux opinions n'eſtant point arreſté,
De nature je dis ſelon la vérité.

Ce Poëme eſt long & très-ennuyeux.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Verville y parle de la Création du monde, de celle de l'homme & de la femme, des élémens, du tems, des passions & de leurs especes; & de tout cela fort superficiellement, & en très-mauvais Métaphysicien. Cet écrit est suivi des *Stances de la vie & de la mort*, adressées à Pierre le Voirrier, *Imprimeur du Roi ès Mathématiques.*

Le *Poëme de l'Ame & de ses facultés* est une suite du premier. Verville en fait hommage à Marie de Baillon, Dame du Gast & des Loges. Il ne s'y agit pas seulement de l'ame de l'homme, mais de tout ce qui a vie; de l'ame sensitive, de l'ame végétative; des sens même aussi-bien que des facultés spirituelles; de la nutrition, de la digestion, &c. C'est encore beaucoup de verbiage.

Les trois écrits qui suivent sont en prose. Le premier est un *Dialogue de l'honnête Amour*, entre un Gentilhomme & une Demoiselle, daté de Paris le premier Novembre 1593. & dédié à Anne de Bréchanon, Damoiselle du Chesne. Verville dit qu'il lui avoit obligation. Le deuxiéme est le *Dialogue de la bonne grace, & du bien de la mort commune.* Le troisiéme écrit

écrit a pour titre : *Recherches de la Pierre philoſophale, & du moyen qu'il y faut tenir, ſi elle exiſte ou peut exiſter : avec une Préface contre les ſouffleurs, &c.* Verville a dédié cet écrit à *Nicolas le Digne*, dont je vous ai parlé : il lui dit qu'il avoit eu d'abord le deſſein de lui adreſſer *deux Tragédies ;* mais qu'il vouloit attendre que le Digne donnât les ſiennes. Je ne crois pas que ces Tragédies de Beroalde ayent jamais paru.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Ces Reveries en proſe ſont ſuivies de quelques extravagances en vers, ſous le titre de *Soupirs amoureux.* Ce ſont des Sonnets, des Odes, des Elégies, des Chanſons ; des Complaintes, où l'Auteur ſe meurt toujours par métaphore. C'eſt à la ſuite de ces folies qu'on trouve le *Diſcours ſatyrique* de le Digne, en vers, *contre ceux qui eſcrivent d'amour* ; j'en ai fait mention à ſon article.

Après avoir chanté l'Amour profane dans les *Soupirs amoureux*, Verville fit l'éloge de l'Amour divin & de ſes effets, dans une ſuite de Sonnets, de Stances, d'Odes, & les paraphraſes des Pſeaumes 49. & 51. qu'il intitula par cette raiſon, *La Muſe céleſte,*

ou l'Amour Divin, & qu'il adreſſa à Nicole Eſtienne, fille de Charles Eſtienne, qui avoit épouſé le ſieur Liébaut, Médecin.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

La dixiéme Piéce a pour titre, *L'Idée de la République de François de Beroalde ſieur de Verville.* C'eſt un Poëme en vers héroïques, diviſé en ſept livres, chacun précédé d'un ſommaire ſous le titre de Diſcours. Il y a beaucoup d'inſtructions morales dans ce long Poëme. L'Auteur y paſſe en revue preſque toutes les conditions, même celles de chaque Artiſan en particulier; il en reprend les abus, ſouvent d'un ton qui ſent trop la Satyre; & ſe mêle d'y inſtruire tous les Etats depuis le ſceptre juſqu'à la houlette. Il a dédié ce Poëme à M. du Gaſt, & dit qu'il en avoit tracé l'idée *en pratiquant* ce Magiſtrat *durant le plus heureux tems de ſes ans.* Enfin le dernier écrit de ce recueil, eſt un *Dialogue de la vertu*, en proſe: il eſt de l'an 1584. Preſque chacun de ces onze écrits eſt accompagné de quelques vers de le Digne: on y en lit auſſi de Jerôme d'Avoſt, & de quelques autres.

Les autres Poëſies de Beroalde, que je me contenterai de vous citer, ſont

les *Amours de Minerve en faveur de la belle Doriſtée*, en trente ſix Sonnets, imprimés à la ſuite de la *premiere partie des Avantures de Floride*, ouvrage en proſe du même Auteur : trente vers, à la tête des *Premieres Oeuvres poëtiques de Guy de Tours : Les Tenebres, ou Lamentations de Jérémie*, traduction en vers, ſuivie d'une Hymne ſur la Nativité de notre Seigneur ; enfin un *Sonnet*, à la tête des *Eſſais de Hieroſme d'Avoſt de Laval, ſur les Sonnets du divin Pétrarque*, &c. Voilà tout ce que je connois des Poëſies de Beroalde de Verville, que l'Abbé de Marolles met dans la ſeconde partie de ſes Mémoires, au nombre des illuſtres Tourangeaux, ſans doute parce qu'il paſſa une partie de ſa vie à Tours, & qu'il y eſt peut-être mort.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

PIERRE DE BRICHANTEAU.

La nobleſſe de *Pierre* DE BRICHANTEAU eſt plus aſſurée que celle que la Croix du Maine donne à Beroalde de Verville. La famille du premier eſt ancienne & connue dans l'hiſtoire. Pierre étoit Seigneur de ſaint Martin de Nigelles, & fut Gentilhomme or-

PIERRE DE BRICHANTEAU.

PIERRE DE BRICHANTEAU.

dinaire de la Chambre d'Henri IV. alors Roi de Navarre. Il épouſa Claude de Châteaubriand, Dame du petit Graſſay & autres lieux, & mourut à l'âge de vingt-deux ans. Je ne ſçai pourquoi il n'en eſt fait aucune mention, non plus que de ſa femme, dans la généalogie de leurs familles rapportée dans le Dictionnaire hiſtorique. Pierre avoit été lié d'une étroite amitié avec Guillaume de Saluſte du Bartas, qui l'avoit engagé à cultiver les talens qu'il croyoit voir en lui pour la Poëſie.

Pierre de Brichanteau qui ſe ſentoit lui-même du goût pour ce genre d'écrire, s'amuſa en effet à rimer des Sonnets, des Stances, des Chanſons & des Epîtres, dans les premieres années de ſa jeuneſſe, & principalement dans le tems qu'il recherchoit en mariage Claude de Châteaubriand. Mais le peu de durée de ſa vie, ne lui permit pas de ſe faire un grand nom ſur le Parnaſſe. Sa veuve, qui avoit été preſque l'unique objet de ſes vers, crut devoir les recueillir après la mort de ſon mari, & les adreſſa en 1613. à Catherine de Parthenay, Dame de Soubiſe & du Parc, veuve de M. de Rohan, Prince de Leon & Comte de

Porroüet. Madame de Châteaubriand & ſon mari avoient été amis de cette Dame & de la Maiſon de Rohan.

PIERRE DE BRICHANTEAU.

Les Poëſies de M. de Brichanteau ne conſiſtent qu'en ſoixante-dix Sonnets, trois Chanſons, vingt Stances & une Epître. Le jeune Poëte a exprimé le caractere & l'objet de tous ſes Sonnets dans le dernier. On trouve, dit-il,

On trouve mes Sonnets tous contraires entre eux :
L'un dit trop, l'autre peu ; l'un rit, & l'autre pleure ;
L'un chante ſon bonheur, l'autre plaint ſon malheur ;
L'un dit, je ne veux pas, l'autre dit, je le veux.
L'un a peu, l'autre eſpere, un tiers eſt entre deux ;
L'un eſt tout échauffé, l'autre glacé demeure ;
L'un demande à mourir, l'autre craint qu'il ne meure,
L'un fait tout à la fois deux tout contraires vœux.
L'un l'autre ſe deffont, l'un l'autre ſe deſmentent,
Pour exprimer les maux divers qui me tourmentent ;
Mais ils ont tous enſemble en un point conſenti :
Car puiſque dedans moy ces contraires on trouve,
Il faut d'un bon accord que l'un l'autre s'approuve,
Et que l'un diſant vray, l'autre n'ait pas menti.

Ce petit recueil de Poëſies a été imprimé à Paris *in*-4°. Je ne vous rapporte point d'exemples ni des Stances, ni des Chanſons ; je n'y ai rien vu que de fort commun pour les penſées & pour l'expreſſion.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

Je n'ai pas été plus content des Poëſies de *Pierre* DE LA MESCHINIERE. Elles ont le même objet que celles de Brichanteau. Amoureux dès l'âge de vingt ans, il ſoupira durant trois années pour une Demoiſelle qu'il ne put obtenir, qui ne l'aima peut-être pas, ou du moins qu'on détourna du deſſein qu'elle auroit pu avoir de lui donner ſa main. Ses vœux, ſes ſoupirs, ſes regrets, ſes plaintes, ſont conſacrés dans cent cinquante & un Sonnets, entremêlés de Stances, de Chanſons, d'Epigrammes; cinq Odes, dont l'une a pour objet la mort d'Adonis; une Elégie, quatre Eclogues, & quelques autres petites Piéces.

Jacques de la Fin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, &c. qui avoit de l'affection pour l'Auteur, lui perſuada de renoncer à ſon amour, & de ne plus penſer même, s'il étoit poſſible, à celle pour qui il avoit ſi long-tems & ſi inutilement ſoupiré. La Meſchiniere ſe rendit

aux raiſons de M. de la Fin ; mais ne voulant pas perdre ce qu'il avoit compoſé pour ſa Maîtreſſe, ou à ſon occaſion, il le fit imprimer en 1578. *in* 4°. Je ne ſçai point s'il a fait d'autres Poëſies. Il paroît qu'il étoit ou de la ville de Lyon, ou du Lyonnois.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

MATHURIN REGNIER.

De tous les Poëtes qui ont vécu depuis Ronſard, & dont je viens de vous entretenir, on ne parle preſque plus encore que de du Bartas, de Philippe Deſportes, de Paſſerat, & de Jean Bertaut. La réputation des autres s'eſt évanouie, & leurs noms même ſont à peine connus. Il n'en eſt pas de même de Regnier ; il ſe maintient toujours ; on le lit encore, &, ſelon toute apparence, ſa réputation ne mourra jamais.

MATHURIN REGNIER.

Mathurin REGNIER naquit dans la ville de Chartres, le 21 de Decembre 1573. & fut batiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de ſaint Saturnin. Il étoit fils aîné de Jacques Regnier, bourgeois de la même Ville, & de Simonne Deſportes, ſœur du Poëte Philippe Deſportes. Jacques Regnier, dans

Vie de Regnier par Broſſette, à la tête de ſes Œuvres.

Nicer. Mem. t. XI.

D. Liron, Bibliotheque Chartraine.

MATHURIN REGNIER.

ſon Contrat de mariage, paſſé le 5 Janvier 1573. fut qualifié *honorable homme*; titre, qui dans ce tems-là, ne ſe donnoit qu'aux plus notables bourgeois. Il eut trois enfans de ce mariage : Mathurin ; Antoine, qui épouſa Anne Godier ; & Marie Regnier, qui fut mariée à Abdénago de la Palme, Officier de la maiſon du Roi. Antoine fut Conſeiller-Elu dans l'Election de Chartres ; & Madame de Nemours, de la maiſon d'Eſt, Ducheſſe de Chartres, le gratifia de la remiſe du quart-denier de ſa charge.

Jacques Regnier leur pere, qui aimoit le plaiſir, fit bâtir en 1573. dans la place des Halles, un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qu'il obtint par le crédit de l'Abbé Deſportes ; & comme ce *Tripot* a porté, tant qu'il a ſubſiſté, le nom de *Tripot-Regnier*, c'eſt, ſans doute, ce qui a donné lieu de dire que le Poëte Regnier étoit fils d'un *Tripotier*. Jacques Regnier & Simonne Deſportes moururent de la contagion, mais non en même tems, ni en même lieu.

Le mari mourut le 14 Février 1597. à Paris, où il avoit été député pour les interêts de la ville de Chartres, dont

il étoit actuellement Echevin : il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Hilaire. Simonne Deſportes mourut à Chartres le 20 de Septembre 1629. & fut inhumée au Cimetiere de ſaint Saturnin, hors de la Ville. MATHURIN REGNIER.

Mathurin Regnier, leur fils aîné, fut tonſuré le 31 de Mars 1582. par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un Canonicat dans l'Egliſe de Notre-Dame de la même Ville : il avoit prouvé que le Réſignataire de ce bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre ſa réſignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps qu'on avoit fait enterrer ſecrétement. Regnier prit poſſeſſion de ce Canonicat le 30 de Juillet 1604.

Il eut encore d'autres bénéfices, & une penſion de deux mille livres, qu'Henri IV. lui donna ſur l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Deſportes, qui en étoit revêtu. Il eſt parlé de cette penſion dans une Piéce faite alors contre Regnier, intitulée, *Le Combat de Regnier & de Bertelot.*

MATHURIN REGNIER.

Regnier ayant sur les épaules
Satin, velous & taffetas,
Médikoit, pour le bien des Gaules,
D'estre envoyé vers les Etats;
Et mériter déjà Couronne
La pension qu'elle lui donne.

La tradition de Chartres est, que Regnier, dès sa premiere jeunesse, marqua son inclination à la satyre. Les vers qu'il faisoit contre divers particuliers, obligerent son pere à l'en châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou d'imiter du moins la sagesse & la prudence de son oncle Desportes, & de fuir la médisance: avis fort sensé, mais que le Poëte ne suivit point.

On voit par ses Poësies, qu'il fit deux fois le voyage de Rome: la premiere en 1593. à l'âge de vingt ans, avec le Cardinal *François* de Joyeuse, Archevêque de Toulouse, à qui il s'étoit attaché, mais qui ne lui fit aucun bien, peut-être à cause de sa vie licentieuse. M. Brossette s'est contredit, en mettant dans ses notes sur Regnier, ce voyage en 1583. & en donnant alors vingt ans à notre Poëte. Il fit le deuxiéme voyage en 1601. avec Philippe de Bethune, qui y alloit en Am-

baſſade ; & c'eſt à lui qu'il a adreſſé la ſixiéme ſatyre, qu'il compoſa pendant ſon ſéjour à Rome.

MATHURIN REGNIER.

Le déréglement dans lequel il vécut, ne le laiſſa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Roüen dans ſa quarantiéme année, le 22 d'Octobre 1613. en l'hôtellerie de l'Ecu d'Orleans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées en l'Egliſe Paroiſſiale de ſainte Marie de Roüen ; & ſon corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut tranſporté à l'Abbaye de Royaumont, près de Luſarches, Diocèſe de Beauvais : il aimoit ce lieu, & il y avoit ordonné ſa ſépulture. Le Pere Garaſſe, Jéſuite, dans ſa *Recherche des Recherches de Maître Eſtienne Paſquier*, in-8°. page 648. dit que Regnier *ſe baſtit à ſoy-même cette Epitaphe en ſa jeuneſſe desbauchée, ayant déſeſpéré de ſa ſanté, & eſtant, comme il penſoit, ſur le point de rendre l'ame* :

J'ay veſcu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loy naturelle,
Et ſi m'eſtonne fort pourquoy
La mort oza ſonger à moy,
Qui ne ſongeay jamais en elle.

Je ne voudrois pas garantir, ſur l'an-

MATHURIN REGNIER.

torité du Pere Garaſſe, que Regnier ait réellement compoſé cette Epitaphe. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que la licence qui regne dans le plus grand nombre de ſes Poëſies, ne confirme que trop qu'il avoit les ſentimens qu'elle renferme. Mais on prétend qu'il ſe repentit dans la ſuite, & que ſes mœurs furent plus réglées, même édifiantes. On en juge par ſes Poëſies ſpirituelles, dont quelques-unes furent compoſées environ dix ans avant ſa mort, & dans leſquelles il fait paroître en effet des ſentimens véritablement dignes d'un Chrétien, & d'un Chrétien pénitent. Je ſouhaite que le cœur, plus que l'eſprit, les ait dictées.

Regnier eſt un des premiers de nos Poëtes françois, qui ait connu l'art de la ſatyre. Il n'avoit eu avant lui que Vauquelin de la Freſnaye, qui étoit même ſon contemporain, mais qui l'avoit précédé dans ce genre d'écrire : je vous en ai parlé. Juvenal, & quelquefois Horace même, avoient attaqué les vices de leur tems avec des armes qui faiſoient rougir la vertu. Regnier qui prit le premier ſurtout & Perſe pour modéles, trop fidéle diſciple de ces dangereux Maîtres, dut à

cette honteuse licence une partie de sa réputation ; il sembloit alors que l'obscénité fût un sel absolument nécessaire à la satyre, comme on s'est imaginé depuis que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Piéces de Théâtre. M. Despreaux a porté le même jugement de Regnier dans sa onziéme satyre, où après avoir parlé de Perse & de Juvenal, il ajoute :

*MATHURIN REGNIER.

Eloge de Despr. par Valincour.

De ces maîtres sçavans disciple ingénieux
REGNIER seul parmi nous, formé sur leurs modéles,
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles :
Heureux si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur ;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

Le même, dans sa Réflexion cinquiéme sur Longin, dit, que Regnier est le Poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu avant Moliere, les mœurs & le caractere des hommes.

Mademoiselle de Scuderi donne une idée fort juste du même Poëte dans le huitiéme tome de sa *Clélie*. La Muse Calliope y apparoît en songe à Hésiode endormi sur le mont Hélicon, &

lui annonce les principaux Poëtes qui doivent venir après lui. Elle lui dit au sujet de Regnier : » Regarde cet homme négligemment habillé, & assez mal propre. Il se nommera *Regnier*, » sera neveu de *Desportes*, & méritera » beaucoup de gloire. Il sera le premier » qui fera des Satyres en françois ; & » quoiqu'il ait regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précédé, il sera pourtant un » original lui-même en son tems. Ce » qu'il fera bien, sera excellent ; & ce » qui sera moindre, aura toujours » quelque chose de piquant. Il peindra » les vices avec naïveté, & les vicieux » fort plaisamment. Enfin il se fera un » chemin particulier entre les Poëtes » de son siécle, où ceux qui le voudront » suivre, s'égareront bien souvent. »

MATHURIN REGNIER.

L'Auteur de la *Clélie*, ne s'est pas cependant exprimé avec assez d'exactitude, en disant seulement que Regnier avoit *regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'avoient précédé.* Il est certain que ce Poëte a souvent été leur copiste. Sans compter ce qu'il a plus qu'imité de Perse & de Juvenal, sa *Macette*, ou treiziéme Satyre, est presque traduite de la hui-

La Monn. notes sur Baillet, t. v. Lettre sur la Macette de Regnier dans le Mercure de Sept. 1694.

tiéme Elégie du premier livre des Amours d'Ovide ; la ſeptiéme Satyre eſt une copie de la quatriéme Elégie du deuxiéme livre des mêmes Amours ; la ſixiéme & la dixiéme Satyres ſont encore des verſions plus que des imitations de deux *Capitoli* du Mauro, & de deux endroits du Caporal, l'un du *Pedante*, l'autre *della corte*.

MATHURIN REGNIER.

Je joindrai à ces jugemens celui du célébre Rouſſeau. Ecrivant à M. Broſſette, dans le tems que celui-ci préparoit ſes notes ſur Regnier, » Vous » rendrez, dit-il, un grand ſervice à » notre langue, dont ce Poëte eſt un » ornement très-conſidérable. Aucun » n'a mieux pris que lui le véritable » tour des anciens, & je ſuis perſuadé » que M. Deſpreaux ne l'a pas moins » étudié que Perſe & Horace. La bar- » barie qu'on remarque en quelques » endroits dans ſon ſtile, eſt celle de » ſon ſiécle, & non pas la ſienne ; mais » il a des vers ſi heureux & ſi originaux, » des expreſſions ſi propres & ſi vives, » que je crois que malgré ſes défauts, » il tiendra toujours un des premiers » rangs parmi le petit nombre d'excel- » lens Auteurs que nous connoiſſons. »

Lettre de Rouſſeau, t. 1. 2. part. p. 295.

Les Poëſies de Regnier ont été im-

primées en divers tems. La premiere édition que je connoiſſe, eſt *in*-4°. & parut en 1608. Elle ne contient que dix Satyres, & ſon Diſcours au Roi : c'étoit Henri IV. En 1617. on en fit une édition plus ample à Lyon ; & elle a été ſuivie de pluſieurs autres, dont je ne ferai point ici le détail. Feu M. Broſſette conſidérant que toutes ces éditions étoient imparfaites, en donna une plus exacte & plus complette en 1729. à Londres, *in*-4°. ſur laquelle on a fait celle de Paris en 1730. *in* 8°. L'Editeur y a joint un Commentaire, qui explique quantité de faits hiſtoriques & d'alluſions, dont les Poëſies de Regnier ſont chargées, mais que l'éloignement des tems commençoit à dérober à notre connoiſſance. Il n'y a pas recueilli avec moins de ſoin les endroits que le Poëte avoit imités des ouvrages de ceux qui l'avoient précédé. Il nous fait connoître ſa perſonne, les jugemens que les Critiques ont porté de ſes Poëſies, & a diſtribué celles-ci en ſix claſſes différentes, ſous les titres d'Epîtres, Elégies, Poëſies mêlées, Epigrammes, Poëſies ſpirituelles & Satyres.

MATHURIN REGNIER.

V. le Catalogue.

Suivant cet ordre, voici en quoi

consistent toutes les Poësies qui nous restent de Regnier. 1. Trois Discours, ou Epîtres, au Roi Henri IV. au Baron de Fourquevaux, & à un Anonyme. Le premier est allégorique : le Poëte y loue Henri le Grand d'avoir dissipé la Ligue, & étouffé les guerres civiles qui désoloient le Royaume. L'Epître au sieur Pavie de Fourquevaux, Gentilhomme d'ancienne noblesse, est la production d'un jeune libertin, qui porte les Lecteurs raisonnables, à n'avoir pas meilleure opinion de la pureté de ses mœurs, & de la noblesse de ses sentimens, que de la délicatesse de son esprit. Horace a traité le même sujet dans la Satyre deuxiéme du livre premier, & ne l'a pas traité avec plus de modestie. Le Baron de *Forquevaus*, selon M. Brossette, s'est fait connoître lui-même par un recueil de Satyres qu'il fit imprimer en 1619. avec le titre d'*Espadon satyrique*, & qui fut réimprimé en 1623. & 1626. sous le nom *du sieur d'Esternod*. La troisiéme Epître est en vers de huit syllabes : le Poëte y décrit les divers caprices, & les idées extravagantes qui lui passoient par l'esprit, pendant une maladie qui le retenoit au lit. MATHURIN REGNIER.

Les *Elégies* sont au nombre de cinq.

MATHURIN REGNIER.

C'eſt Henri IV. qui parle dans la premiere. Le Poëte prêta ſa plume à ce Prince, pour flatter une nouvelle paſſion dont il étoit épris. La ſeconde & la troiſiéme ſont imitées d'Ovide, du moins en partie; elles contiennent les plaintes & les reproches d'un amant jaloux; de-là vient le titre d'*Elégies Zélotypiques*, qu'on leur a donné. La quatriéme eſt encore imitée du troiſiéme livre des Amours d'Ovide, Elégie ſeptiéme. La cinquiéme fut compoſée pour Henri IV.

Les *Poëſies mêlées* contiennent des Stances ſur l'abſence d'une Maîtreſſe, déja imprimées en 1611. dans le recueil intitulé, *Le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce tems;* une Ode qu'on liſoit auſſi dans le même recueil; autres Stances, qui ne parurent qu'en 1616. après la mort du Poëte; *les louanges de Macette*, dont Regnier n'eſt point l'Auteur; un *Dialogue* entre Chloris & Philis; deux *Sonnets*, l'un ſur la mort de Jean Paſſerat, l'autre ſur celle de Nicolas Rapin; enfin, ſix Epigrammes, & l'Epitaphe de Regnier, faite par lui-même, ſelon le Pere Garaſſe: c'eſt celle que j'ai rapportée plus haut.

Six Piéces forment tout le recueil des Poëſies ſpirituelles de notre Auteur ; ſçavoir, dix-ſept *Stances*, chacune de ſix vers de huit ſyllabes ; *Hymne ſur la Nativité de Notre Seigneur*, faite par ordre de Louis XIII. en 1611. ou 1612. Trois Sonnets, & les vingt premiers vers d'un *Poëme ſacré*, qui n'a point été achevé, ou qui s'eſt perdu. MATHURIN REGNIER.

Les Satyres ſont la partie la plus conſidérable des Poëſies de Regnier. Il y en a ſeize. La premiere eſt un diſcours adreſſé à Henri IV. & compoſé après l'entiere extinction de la Ligue. La ſeconde fut envoyée à M. le Comte de Carmain, c'eſt à-dire, à Adrien de Montluc, Comte de Cramail, qui fut un des beaux eſprits de la Cour de Louis XIII. Dans cette Satyre, le Poëte ſe plaint des injuſtices de la fortune, qui comble de ſes faveurs l'ignorance & le crime, tandis que la ſcience & la vertu ſont mépriſées. Enſuite, il ſe jette ſur les Poëtes, dont il décrit la miſere, la bizarrerie, l'orgueil & les autres vices. Dans la troiſiéme, il délibere s'il doit s'engager à la Cour, ou ſe remettre à l'étude : cette Satyre eſt adreſſée à François-Annibal

MATHURIN REGNIER.

d'Eſtrées, Marquis de Cœuvres, frere de la belle Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort, fait Maréchal de France en 1624. La quatriéme adreſſée à Pierre Motin, Poëte françois, tend à prouver que les ſciences, & ſurtout la Poëſie, bien loin d'être un moyen pour acquerir des richeſſes, ſont preſque toujours un obſtacle à la fortune : on n'en a que trop d'exemples, anciens & modernes. La cinquiéme eſt à Jean Bertaut, Evêque de Séez, Poëte françois : c'eſt un Commentaire de cette penſée :

L'homme voit par les yeux de ſon affection.

Regnier compoſa la ſixiéme Satyre à Rome, où il étoit allé à la ſuite de Philippe de Béthune, Baron de Selles & de Charoſt, Chevalier des Ordres du Roi, comme je l'ai dit ci-deſſus. Elle eſt contre l'honneur, en tant qu'on le croit contraire à notre liberté & aux plaiſirs qu'on veut goûter. Le Poëte y débite bien de fauſſes maximes. Dans la ſeptiéme il décrit ſon penchant pour l'amour, qu'il ne veut faire regarder comme invincible, que parce qu'il ne le combattoit point, & qu'il cherchoit même toutes les occa-

sions de le fortifier. Il tient dans cette Piéce le langage trop ordinaire aux voluptueux qui aiment leur état, quelque honteux qu'il soit. La huitiéme Satyre est à l'Abbé de Beaulieu, Charles de Beaumanoir de Lavardin, qui fut nommé à l'Evêché du Mans en 1601. Elle est contre un importun. Horace en a fait aussi une sur le même sujet., & Regnier en a profité. Il y a beaucoup de naïveté & de finesse dans celle du Poëte françois.

MATHURIN REGNIER.

La Satyre IX. est contre Malherbe, & la réforme que ce Poëte avoit entrepris de faire dans notre Poësie. Regnier & lui avoient été amis ; mais ils se brouillerent à l'occasion suivante. Etant allés dîner ensemble chez Desportes, ils trouverent qu'on avoit déja servi le potage. Desportes se levant de table, reçut Malherbe avec beaucoup de civilité, & offrit de lui donner un exemplaire de ses Pseaumes, qu'il avoit nouvellement faits. Comme il se mit en devoir de monter en son cabinet pour le chercher, Malherbe lui dit qu'il les avoit déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, & que son potage valoit mieux que ses Pseaumes. Cette brusquerie

Vie de Malherbe, attribuée à Racan.

MATHURIN REGNIER.

déplut à Desportes, qui ne lui dit pas un mot pendant tout le dîner ; & aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se quitterent, & ne se virent plus depuis. Cette avanture donna lieu à Regnier de faire la Satyre dont il s'agit, qu'il adressa à Nicolas Rapin. La dixiéme contient la description d'un souper ridicule & mal assorti, auquel Regnier fut retenu malgré lui. Le sujet de l'onziéme est très-obscène ; & quoique le vice y soit peint avec des couleurs assez capables de le faire haïr, le Poëte n'est nullement excusable d'avoir traité un pareil sujet. Regnier fait son apologie dans la douziéme Satyre, adressée à Martin Frémiñet, Peintre ordinaire du Roi Henri IV. Comme il convient d'avoir censuré les vices des hommes, il veut bien que les hommes censurent aussi les siens. La treiziéme est intitulée, *Macette*. Le Poëte y décrit les discours pernicieux que cette vieille hypocrite tint à la Maîtresse même de Regnier, pour la séduire. De toutes les Satyres de notre Auteur, celle-ci est la mieux versifiée ; celle dont les vers sont les plus sonnans, les plus nombreux, les plus naturels & les plus beaux. Elle est d'ailleurs

purgée de ces expreſſions populaires dont Regnier ſembloit faire ſes délices. En un mot, ſi l'on juge de cette Piéce, indépendamment de ſon ſujet, qui n'eſt ni noble, ni édifiant, elle doit paſſer pour la plus belle Satyre de Regnier. Auſſi fut-elle reçue, lorſqu'elle parut, avec des applaudiſſemens qui alloient juſqu'à l'admiration. On n'en parle pas moins avantageuſement dans une lettre ſur ce ſujet, imprimée dans le Mercure de Septembre de l'an 1694. M. de Callieres dans ſon livre des *bons Mots* & des *bons Contes*, diſcours ſixiéme, dit auſſi que cette Satyre peut être comparée aux meilleures des anciens, au lieu que les autres du même Poëte reſſemblent à la matiere qu'on tire des mines d'or, où l'on trouve plus d'ordures que de métal.

MATHURIN REGNIER.

Le deſſein de Regnier dans la quatorziéme Satyre, eſt de faire voir que tous les hommes ſont foux, & qu'en agiſſant contre la raiſon, ils ne laiſſent pas d'agir ſuivant leur raiſon. Il a enchaſſé dans la même Piéce l'éloge de Maximilien de Bethune, Duc de Sully. Il ſe plaint dans la quinziéme de la verve poëtique, qui le contraint à

MATHURIN REGNIER.

faire des vers malgré lui, toutes les fois qu'elle s'empare de ſon eſprit; mais il ajoute, que ſon humeur libre, & incapable du moindre déguiſement, l'oblige auſſi à dire la vérité avec franchiſe; à rendre juſtice au mérite, à blâmer le vice, & à louer la vertu. Enfin le ſujet de la ſeiziéme Satyre eſt compris dans ces deux premiers vers:

N'avoir crainte de rien, & ne rien eſpérer,
Amy, c'eſt ce qui peut les hommes bienheurer.

Cette Satyre parut pour la premiere fois dans l'édition des Poëſies de Regnier, faite en 1652. par Jean & Daniel Elzevir, à Leyde.

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

La ſeiziéme des Satyres de Regnier, dans les anciennes éditions de ſes Poëſies, ou l'Epître ſeconde dans l'édition de M. Broſſette, eſt adreſſée à M. de FOURQUEVAUX, ou *Forquevaus*, comme on écrivoit alors; & M. Broſſette a ſoin de remarquer dans ſes notes que cet ami de Regnier eſt lui-même auteur de quelques Satyres imprimées ſou

sous le titre d'*Espadon satyrique* en 1619. 1623. & 1626. Dans la premiere édition, on mit le nom de M. de Fourquevaux à ces Poësies : dans les deux autres, on le déguisa, je ne sçai pourquoi, sous le nom de *sieur d'Esternod.*

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

J'ai vu une quatriéme édition, donnée en 1682. Ce recueil contient quinze *Satyres*, & une *Ode* où regne le même génie satyrique. Je ne vous ferai point le détail de ces Piéces qui ne font honneur ni au goût ni aux mœurs de l'Auteur. Tout m'y a paru également mauvais pour la diction & pour les choses, sans en excepter même la premiere Satyre où le Poëte attaque *l'ambition de certains Courtisans nouveaux venus.*

Cet Ecrivain étoit, comme je le conjecture, François Pavie, Baron de Fourquevaux, terre située assez près de Toulouse, & qui appartient encore à l'illustre & honorable famille de ce nom. Il étoit fils de Raymond Pavie de Fourquevaux, Chevalier de l'ordre du Roi, Ambassadeur en Espagne, & Gouverneur de Narbonne. François fut Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Surintendant de la maison

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

d'Henri IV. lorſque ce Prince n'étoit encore que Roi de Navarre, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite. Dans ſa jeuneſſe il parcourut preſque toute l'Europe, & une grande partie de l'Aſie même & de l'Afrique. Il épouſa en 1591. Marguerite de Chaumeil, veuve du Baron de Bournazel Sénéchal de Roüergue, & fille de François de Chaumeil, Seigneur de Caillac, Chevalier de l'ordre du Roi, & Lieutenant Général d'Artillerie. François de Fourquevaux eſt mort le 6 Mars 1611. Ainſi ce ne fut pas lui qui fit imprimer ſes Poëſies, s'il eſt vrai que la premiere édition ſoit de 1619. On eſtime ſes *Vies de pluſieurs grands Capitaines françois* imprimées en 1643. Son *Eſpadon ſatyrique* a été loué ſans raiſon par Boiſſat, Nicolas Faret, Jacques Manginelle, & Henri Fagot.

PIERRE MOTIN.

PIERRE MOTIN.

A la tête de pluſieurs éditions des Poëſies de Regnier, on lit une Ode de *Pierre* MOTIN, natif de Bourges, adreſſée à Regnier même ſur ſes Satyres. Dans cette Ode, l'Auteur a voulu

montrer que tous les hommes ſont eſclaves de leurs paſſions, ſurtout de l'amour & de l'ambition. De-là il prend occaſion de louer la liberté courageuſe avec laquelle ſon ami a écrit contre les vices de ſon tems, & contre les mauvais Poëtes. Chaque ſtance de cette Ode eſt compoſée de deux Quatrains, qui finiſſent & recommencent par des rimes maſculines différentes. On ne ſouffriroit pas aujourd'hui cette licence dans notre Poëſie. C'eſt le même Motin à qui Regnier a adreſſé ſa quatriéme Satyre.

PIERRE MOTIN.

Ce Poëte étoit mort en 1615. comme il paroît par des Stances du ſieur Bonnet, ſon neveu, imprimées la même année, dans les *Délices de la Poëſie françoiſe* de Roſſet, page 933.

Dans le même recueil, édition de 1620. on trouve depuis la page 761. juſqu'à la page 889. quarante-ſept autres Piéces de Motin. Ce ſont des Stances, des Plaintes, des Elégies, des Sonnets & quelques Odes, la plupart concernant l'amour profane: une imitation ou traduction paraphraſée du Phénix de Claudien, dédiée à Henri IV. & louée par Colletet, page 33. de ſon *Diſcours de l'Eloquence & de l'i-*

PIERRE MOTIN.

mitation des anciens ; Ode ſur la mort de Madame la Ducheſſe de Deux-Ponts ; une Paraphraſe du Pſeaume 90. *Méditation ſur un Crucifix mourant ;* Stances ſur l'Entrée d'Henri IV. dans la ville de Paris : un Diſcours allégorique *ſur un Eventail*. On a encore du même, quelques vers dans le Cabinet ſatyrique, & autres recueils ; & on en lit pluſieurs au commencement du *Recueil des Arrêts de Chenu*. C'eſt par ces derniers vers que nous apprenons que Motin étoit né à Bourges.

M. Deſpreaux a taxé ce Poëte de *froid* dans le quatriéme chant de ſon Art poëtique, où il dit vers 38. 39. & 40.

> . . . Un froid Ecrivain ne ſçauroit qu'ennuyer.
> J'aime mieux BERGERAC & ſa burleſque audace,
> Que ces vers où *Motin* ſe morfond & nous glace.

Jugem. des Sav. t. v. *in*-4. page 132. not. de M. de la Monn. ibid.

C'eſt à tort que M. Baillet a cru que M. Deſpreaux avoit voulu déſigner ici l'Abbé Cotin. Balzac, dans une de ſes Lettres à Chapelain, qui eſt la cinquiéme du ſixiéme livre, dit qu'Henri IV. ſur le récit qu'on lui avoit fait des vers latins du Pere Théron, Jéſuite, ſur la naiſſance du Dauphin, commanda à Motin de les traduire : ce qui

fait voir que ce Poëte étoit en quelque considération à la Cour. M. de la Monnoie ajoute, qu'il étoit même un des Auteurs que l'Académie françoise avoit dessein de citer dans le corps de son Dictionnaire, suivant le premier projet. Paul Boyer, fondé peut-être sur quelque autorité pareille, ou sur son mauvais goût le qualifie *très-excellent Poëte françois*, page 592. de sa Bibliotheque Universelle, imprimée en 1649. Mais ce qu'on peut dire de plus vrai de Motin, dit encore M. de la Monnoie, c'est que du tems que la Poësie cynique étoit tolérée en France, on a vu de lui des Epigrammes *assez divertissantes*.

PIERRE MOTIN.

GUILLAUME-BERNARD DE NERVEZE.

M. Despreaux auroit pû dire de Nerveze ce qu'il a dit de Motin : *Je hay un froid Ecrivain*. Apollon n'avoit pas plus échauffé l'un que l'autre.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Guillaume-Bernard DE NERVEZE étoit Secrétaire de la chambre du Roi Henri IV. L'amour lui fit faire dans sa jeunesse bien de mauvais vers dont il eut quelque honte dans un âge mûr.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Si on l'en croit, il voulut les anéantir, persuadé qu'il étoit que ces productions *conçues d'une trop grande promtitude d'esprit, plutôt échauffé de ses feux amoureux, qu'animé des fureurs poëtiques, ne pouvoient laisser que de mauvaises impressions, tant pour la vanité du sujet, que pour l'ignorance du style.* Mais ses amis s'en étoient saisis; & voulant malgré lui, les mettre au jour, il aima mieux les revoir & les corriger, que de les laisser paroître avec toutes les imperfections de leur naissance.

Nerveze publia ces Poësies en 1605. sur un privilege obtenu dès le 27 Avril 1598. Il devoit être encore jeune, si l'on prenoit à la lettre ce qu'on lit dans ses Poësies spirituelles imprimées l'année suivante 1606. où il dit :

Contente-toy, Seigneur, de ce qu'à trente années
Qui furent dans le monde assez infortunées,
Je te donne l'esprit que tu m'avois donné
Pour l'offrir à ton temple en devot sacrifice,
Afin de faire un jour, en te faisant service,
Un esprit bienheureux d'un homme infortuné.

Mais peut-être vouloit-il faire entendre qu'il avoit passé trente années dans le siécle & ses vains amusemens. Au-

trement il n'auroit pu ſe dire *vieux*, comme il le dit dans ſes *Eſſais* imprimés en 1605.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

En 1610. il donna un *Diſcours funebre* ſur la mort d'Henri IV. La même année, il fit entendre ſes regrets ſur la mort de Théophile; & en 1613. il laiſſa voir le jour à ſon *Hiſtoire de la Vie & Treſpas de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne*, mort en 1611. Mais je crois qu'il ſuivit lui-même ſon héros dans le tombeau en 1614. ou l'année ſuivante.

Ses *Eſſais poëtiques* ſont dédiés à Henri de Bourbon, premier Prince du ſang, Gouverneur pour le Roi, & Lieutenant général en Guienne. Ce Prince avoit deſiré de voir l'Auteur; & celui-ci compte le jour où il eut l'avantage de le ſaluer, pour le jour le plus heureux de ſa vie. L'accueil fut gracieux, & Henri lui prouva depuis qu'il l'affectionnoit. Nerveze en étoit cependant éloigné depuis un an; il erroit même dans des *Solitudes champêtres*, lorſqu'il lui fit hommage de ſes Poëſies. Ce fut dans cette retraite que ſelon les vœux de ſes amis, il raſſembla & revit ces fruits de ſa verve inſipide dont la plus grande partie avoit

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZI.

été cueillie dans ſa jeuneſſe, & qu'il en ajouta d'autres qu'il avoit cómpoſés *pour éviter l'ennui qu'un trop long & faſcheux loiſir apporte.*

Juſques-là, il n'avoit guéres été connu que par des ouvrages en proſe; ſurtout par des Romans, tels que *les Amours d'Olimpe & de Birene*, faits à l'imitation de l'Arioſte; *les Avantures de Léandre*, & quelques autres; & il ſe regardoit comme *étant trop des derniers des favoris d'Apollon*, pour prétendre obtenir une place ſur le Parnaſſe. Auſſi nous aſſure-t-il qu'il n'attendoit aucune gloire de ſes Poëſies. Si je fais des vers, dit-il, c'eſt ſeulement

Afin de rendre divers
Le travail que je ſupporte,
N'eſpérant de mon labeur
Pour ſalaire & pour honneur
Que le plaiſir qu'il m'apporte.
D'ailleurs ma condition
Fait qu'autre profeſſion
Occupe ma fantaiſie:
Cognoiſſant d'une autre part
Que je n'ay pas aſſez d'art
Pour traiter la Poëſie...,
Puis les fabuleux diſcours
Ont trompé mes jeunes jours
Sous des promeſſes affables.

Je les croy mes ennemis,
Car tout ce qu'on m'a promis
N'ont jamais eſté que fables.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Nerveze avoit-il réellement de lui-même l'idée qu'il donne? Je ne le ſçai pas : les Poëtes ſont rarement ſinceres dans ce qu'ils diſent contre eux-mêmes; s'ils s'humilient, ils ſeroient preſque toujours fâchés qu'on les crût ſur leur parole. La vanité & la Poëſie ſont ſouvent compagnes. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que contiennent les Eſſais poëtiques de Nerveze.

On y lit d'abord cent trente-cinq Sonnets, pleins de fadeurs amoureuſes. Dans le cent vingtiéme, le Poëte ſe félicite de ſes liaiſons avec M. le Maréchal de Saint-André. Les trois derniers ſont adreſſés à Scévole de Sainte-Marthe, à Philippe Deſportes & à Jean Bertaut : ces trois Poëtes, qui valoient mieux que lui, étoient ſes amis. Suivent des Stances, des Chanſons, une Ode ſur Fontainebleau, les Epîtres d'Antenor à Livie, & d'Hypſipile à Jaſon : & deux autres, l'une à M. de la Vergne, la ſeconde au Marquis de Villars. Nerveze dit dans celle-ci :

Villars auprès de qui mes plus jeunes années
Ont doucement ſuivi le cours des deſtinées,

Et où jeune j'ay veu mes ſervices vieillir,
Recevez cette fleur qu'un Hélicon arroſe, &c.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Il y a encore des Epîtres à Léonor de Montmartin, Marquiſe de Villars, à M. de Montpezat, à Suzanne de Grandmont, femme du dernier, à M. d'Ornano, Maréchal de France, Lieutenant général pour le Roi en Guienne, & à pluſieurs autres. Ces Epîtres n'apprennent rien autre choſe que les liaiſons que l'Auteur avoit; & l'on voit qu'elles étoient honorables.

La ſeconde partie de ſes Poëſies renferme des *Tombeaux ou Epitaphes.* Les Poëtes avoient alors plus de ſoin qu'aujourd'hui de ne pas laiſſer périr la mémoire de leurs amis ou de ceux qui s'étoient diſtingués; & c'eſt une obligation qu'on leur a. Ce qu'ils ont fait par amitié, & peut-être auſſi par vanité, n'en ſert pas moins à l'hiſtoire. Les Epitaphes qu'on lit dans les *Eſſais* de Nerveze, ſont celles du Vicomte de Mirepoix, de M. de Pompignan, du Maréchal de Coſſé, qui avoit ſervi quatre Rois, de M. de Puichery, Lieutenant Général pour le Roy en Anjou, & Gouverneur de la ville & château d'Angers, de M. de Mont-

Eſtruc de Siurac, & de M. de Nerveze, pere de l'Auteur. Dans celle de M. de Puichery, Nerveze dit :

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Vous m'aimiez pour l'amour qu'on doit à la patrie.

Je ne ſçai s'il en faut conclure que le Poëte étoit d'Angers, ou de la Province d'Anjou. Il dit dans celle de M. de Mont-Eſtruc, qu'ils s'étoient connus & aimés durant plus de quinze ans. On voit par l'Epitaphe de ſon pere, que celui-ci l'avoit laiſſé ſi jeune qu'il n'avoit pu honorer alors ſon tombeau par ſes vers, & que ce ſoin fut laiſſé à ſon frere aîné qui compoſa en vers latins l'Epitaphe de leur pere commun.

Mon aîné, voſtre fils, d'une Muſe latine
A voſtre tombe offrit une offrande divine,
Où je joins maintenant ce que ma triſte voix
Peut dire à voſtre honneur deſſus mon luth françois...
Vous fuſtes emporté par la cruelle Parque,
Ainſi que mon eſprit s'en ſouvient, & le marque,
Au milieu de noſtre âge, & comme on commençoit
Par le cruel malheur qui lors nous menaçoit
D'allumer mille feux dans les françoiſes Villes
Pour bruſler noſtre France en ſes flammes civiles, &c.

Nerveze fait l'éloge de ſon pere; mais

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

il n'apprend aucun fait qui mérite d'être remarqué. Il parle du mariage de son frere aîné, de celui de ses sœurs, & de leurs enfans. Pour lui, il paroît qu'il n'avoit contracté aucune alliance.

Ce recueil finit par des *Ballets*; les *Amours de Fraviane & de Floris*; cinq Elégies; les *Amours & les regrets d'Olympe*; le *Rétabliſſement d'amour*; des Stances au Roi & à la Reine; un *Hymne de la patience*; l'*Adieu de Francion à Eugénie*; des Stances à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XIII. & par une Piéce intitulée, *L'Hermitage amoureux*. Dans les Stances qu'il préſenta à Henri IV. à Monceaux, il dit qu'il étoit vieux :

Puiſqu'on chante vos faits dans les terres eſtranges,
Je viens trop tard au monde annoncer vos louanges,
Et trop toſt pour loüer voſtre Dauphin parfait :
A ce chant glorieux je ne puis ſatisfaire ;
Jeune, je n'ay point vû ce que le pere a fait,
Et vieil, je ne puis voir ce que le fils doit faire.

Il mourut en effet, comme je l'ai dit, dès les premieres années du regne de Louis XIII.

Ses Poëſies ſpirituelles, que j'ai déja citées, contiennent des Stances, des Diſcours, une Ode, trente Sonnets,

une Méditation faite à Fontainebleau, & la Paraphraſe de quelques Pſeaumes. Ces Poëſies ne reſpirent que la piété & la componction du cœur. C'eſt une amende honorable que l'Auteur fait à Dieu d'avoir ſacrifié trop long-tems à l'amour profane, & aux vanités de la Cour. Il ſe plaint beaucoup de celle-ci, regrette le tems qu'il y a perdu, & ſe récrie contre ſon ingratitude, & contre l'envie dont il dit avoir été la victime.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

GILLES DURANT, Sieur DE LA BERGERIE.

On rapporte auſſi à l'année 1614. ou à la ſuivante, la mort de *Gilles* DURANT ſieur de la Bergerie, qui a imité en vers françois les Poëſies les plus tendres & les moins ſages que Jean Bonnefons avoit compoſées en latin.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Durant étoit contemporain & compatriote de Bonnefons, qui étoit né à Clermont en Auvergne l'an 1554. Il fut auſſi comme lui, Avocat au Parlement de Paris; & peut-être avoient-ils étudié enſemble le droit à Bourges ſous le célébre Cujas. Comme ſon ami

Préface de M. de la Monnoye à la tête des Poëſies de Bonnefons.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

encore, il aima la Poëſie, avec cette différence que Bonnefons ne faiſoit que des vers latins, & que Durant n'en compoſoit que de françois. Il s'acquit à Paris de la réputation au Barreau ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, & au commencement du dix-ſeptiéme. Il y eut pour ami le célébre Antoine Mornac, à qui l'on peut dire qu'il ne cédoit pas en Juriſprudence, s'il eſt vrai, comme on le préſume, qu'il ſoit ce Durant que Paſquier dans la quinziéme du dix-neuviéme livre de ſes Lettres, compte parmi les neuf Juriſconſultes choiſis pour travailler à la réformation de la Coutume de Paris.

Cependant Durant nous fait l'aveu qu'il n'aimoit ni ſa profeſſion, ni les occupations qui y étoient attachées.

Mon humeur n'eſt point tournée
Au train de ma deſtinée;
Ce que je ſuis me déplaiſt,
Ce que je ne ſuis me plaiſt:
Plaider, conſulter, écrire,
Et me donner de l'ennuy
Pour les affaires d'autruy,
N'eſt point ce que je déſire.
Je ſuis ſoul de ma fortune,
Ce que je fais m'importune,
Le Palais m'eſt un gouffre.

Je n'aime point le Jaſon,
Le Balde, ni le Barthole;
Je ne puis les careſſer,
Quand ils devroient m'amaſſer
Tous les ſablons de Pactole.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Il ſemble qu'il ſoit difficile de réuſſir avec de pareilles diſpoſitions : on fait rarement bien ce qu'on n'aime point à faire. Mais il ne faut pas toujours prendre les expreſſions des Poëtes à la lettre ; ſouvent ils s'expriment d'une façon, & penſent d'une autre. Il eſt vrai que Durant paroît avoir été un homme ſans ambition & plus ami du plaiſir que de l'étude, mais chez qui les talens ſuppléoient à l'amour du travail. Voici le portrait qu'il nous fait de lui-même dans ſon Ode à Claude Binet, Lieutenant général à Riom : il eſt un peu long ; mais je ne peux mieux le tracer que d'après lui :

Sans chagrin & ſans rancune,
BINET, je ſuy la fortune,
Où mon ſort m'a convié :
Je vy doucement ma vie,
A nul je ne porte envie,
Et ne ſuis point envié.
Je n'ay eſtats ni offices,
Je n'ay point de bénéfices

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Ny de biens plus qu'il me faut :
De mes desirs je suis maistre,
Et tel que Dieu m'a fait estre,
Je n'aspire point plus haut.
Aussi j'ay l'ame contente
Sans me repaitre d'attente :
L'espoir ne me nourrit point ;
L'ambition miserable,
Ny l'avarice exécrable
Dedans le cœur ne me poind . . .
Et cependant je m'amuse
Aux doux mestiers de la Muse
Qui me font passer le temps :
A ces gentils exercices,
J'ay mis toutes mes délices
Depuis mes plus jeunes ans.
Pourtant je ne suis Poëte,
Si beau nom je ne souhaite :
Aussi jamais je n'eus soin
D'aller dormir sur Parnasse ;
Tant de vers que je broüillasse
Ne viennent pas de si loin.
Près du rivage de Seine
Sur la colline prochaine
Du bois de Madril nommé,
J'ay ma demeure choisie,
Pour passer ma fantaisie,
Et là je me suis aimé. . . . .
En mes vers nul je ne pince,
Je ne parle point du Prince ;
C'est un sujet dangereux :
Mais sous un nom de Charlotte
Je me flatte & me dorlote,

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Et me feins eſtre amoureux.
C'eſt un beau meſtier de feindre,
C'eſt un plaiſir de ſe plaindre,
Et ne point ſentir de mal :
Si tous mes feux & mes playes
Eſtoient des paſſions vrayes,
Je ſerois un animal.
L'Amour ne me paſſionne,
L'Amour ne m'affectionne ;
Je ne me fâche de rien,
A rien je ne porte envie :
Voilà, mon Binet, ma vie :
Par ta foy, fais-je pas bien ?

Durant avoit raiſon de ne point fonder ſur ſes vers ſa réputation future. La langue françoiſe n'étant pas alors auſſi polie, qu'elle l'eſt devenue depuis, le mérite de ce Poëte eſt fort déchu. Les autres défauts d'ailleurs qui ſe trouvent dans ſes Poëſies ne les feroient plus rechercher, quand le ſtyle n'en ſeroit pas vieilli. J'en remarque deux principalement : l'un eſt le fréquent uſage des diminutifs dans leſquels Durant donna à l'excès ; ſurquoi Tabourot, dans ſes *Bigarrures ingénieuſes*, l'a turlupiné ſans le nommer. L'autre eſt que ce Poëte n'a point connu ſon talent : il avoit aſſez de naturel pour les vers ; mais au lieu d'écrire

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

d'amour, il devoit, s'il avoit bien ſçu connoître ſon génie, ſe fixer au ſtyle goguenard, où il auroit réuſſi. Je n'en veux pour preuve que ſa *Lamentation ſur l'Aſne Ligueur* mort en 1590. pendant les Etats. Cette Piéce qui n'eſt que de cent vingt-huit vers eſt un chef d'œuvre en ſon genre. Il y regne d'un bout à l'autre une naïveté fine, un goût d'un précurſeur de Voiture. Il eſt sûr qu'elle eſt de Durant. Elle ſe trouve dans ſes Œuvres de l'édition de 1594. & ailleurs, & a été réimprimée dans la *Satyre Ménippée*.

Quant à ſes Odes, ſes Sonnets, ſes Elégies, ſes Chanſons, ſes Complaintes, ſes Madrigaux, &c. tout cela eſt tombé dans l'oubli. Bonnefons a eu beau dire que la *Charlotte* de ſon ami, c'eſt-à-dire ſon *Iſle de Chaſte Roc*, ou ſes *premieres Amours*, l'emporteroit ſur la Leſbie de Catulle. Le Poëte n'a pas été prophéte. Son *Zodiaque amoureux*; ſa *Camille* ou ſes *dernieres Amours*; ſes *Meſlanges* ne valent pas mieux. Si on lit encore parmi les derniers, *l'Ombre des Ombres*, *Diſcours en forme d'Elégie*, c'eſt la matiere qui peut faire rechercher quelquefois cette Piéce, qui ne manque pas

d'ailleurs de feu & de pathétique : c'eſt une exhortation aux François, de venger la mort de la Reine Marie Stuart, & une invective contre les auteurs de cette mort. Ses *Imitations tirées des Pſeaumes de David* n'ont guéres d'autre mérite que la piété qui y regne. Les Pſeaumes imités ſont les 1. 5. 7. 15. 16. 17. 18. 19. 21. 22. 25. 29. 30. 136. Ses traductions ſeules, ou imitations de Bonnefons ſe maintiennent par grace, à la faveur des originaux qu'elles ſont en poſſeſſion d'accompagner.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Le recueil de toutes ces Poëſies eſt terminé, dans l'édition de 1594. par diverſes Piéces adreſſées à Durant. Il y en a de Nicolas Bezançon, de Thuillier, de du Peyrat, de Claude Binet, de la Roque, de Nicolas Richelet, & de Sébaſtien Roüillard.

CLAUDE GARNIER.

Claude GARNIER étoit auſſi connu de Durant de la Bergerie. C'étoit un Gentilhomme Pariſien, qui fit des vers dès l'âge de ſeize ans, & qui en compoſa tant qu'il vécut. Il étoit encore au monde en 1615. puiſque, ſelon M. de

CLAUDE GARNIER.

Recherches ſur les Th. t. 2.

CLAUDE GARNIER.

Beauchamps, il donna cette année une Paſtorale. C'eſt tout ce que je ſçai de ſa vie. Ses Poëſies furent imprimées en 1609. dédiées à Loüiſe de Lorraine, Princeſſe de Conti, & à Catherine de Gonzagues, Ducheſſe de Longueville.

Dans l'*Avant-propos*, l'Auteur ſe plaint de l'Envie, qui s'étoit, dit-il, attachée à ſes ouvrages dès qu'ils parurent. Il avoue qu'il ne la vit pas d'abord ſans peine; mais qu'enſuite il s'apprivoiſa avec elle. Il auroit mieux fait de la mépriſer, & de la forcer à ſe taire par ſes vertus & le bon uſage de ſes talens. Il vante ſon amour pour l'antiquité; mais tout cet amour s'étoit borné à lire dès ſa premiere jeuneſſe, quelques anciens Poëtes grecs & latins. Il ſe declare partiſan de Ronſard: ce n'étoit pas donner preuve de la bonté de ſon goût; & ſur l'autorité de ce Poëte, il juſtifie ſa maniere d'orthographier, qui eſt un peu bizarre, quoique moins défigurée que celle de pluſieurs autres Poëtes du même tems. Il ajoute, qu'*il retenoit encore au coffre pour cette heure dix ou douze mille vers*. Quelle fécondité! Il y en avoit ſur la naiſſance, le batême, l'inſtruction de M. le Dauphin: puis, diverſes

Poëſies d'Amour, dont il préſente pour échantillon ſeulement deux cens Sonnets, afin, dit-il, d'entretenir ſes envieux. Avec ces deux cens Sonnets, Garnier nous donne un fort long Poëme, en quatre chants, intitulé, *L'Amour victorieux*. Ce Poëme n'eſt point en vers héroïques, mais en vers de ſix ſyllabes; & dès le commencement, le Poëte a ſoin de nous apprendre, qu'il avoit déja écrit dans le même genre, même ſur les ſujets les plus dignes d'être l'objet de la Poëſie. *C'eſt trop*, dit-il, *chanter les Rois*,

CLAUDE GARNIER.

C'eſt trop uſer ma vois
En faveur de leur gloire.
Ha! filles de Mémoire!
C'eſt trop, divines ſœurs,
Implorer vos douceurs,
Afin que leur nom dure
A la race future....
Je voy bien que mes vers
Ny leurs ſujets divers
Aſſez recommendables,
Ne leur ſont agréables.

Le Louvre, Saint Germain, Villers-coterez, Monceaux, Fontainebleau, & les autres maiſons royales,

Et tes bois montagneux

CLAUDE GARNIER.

Ilus de mes ayeux,
O Fontenay chérie
Des Nymphes de la Brie !

avoient retenti de ſes chants. Il avoit pour eux *devancé les aiſles de ſon âge.* Qu'en avoit-il remporté ? quelquefois des louanges ſtériles, ſouvent peu d'attention, plus ſouvent les traits de l'envie. Voilà ce qui le détermine à changer d'objet. Je veux maintenant, dit-il, chanter *l'Amour, ſes fléches, leurs aſſauts & leurs bréches :*

C'eſt le plus commun ſtyle ;
Et puis il eſt facile,
Et ne donne terreur,
Epouvante, ni peur.

Et d'ailleurs il vouloit montrer qu'il pouvoit auſſi

Marier aux trompettes
Les douces amourettes.

Tel eſt le motif du Poëme de l'*Amour victorieux*, dont Garnier lui-même eſt l'objet. Il l'adreſſe aux Princeſſes de Conti & de Longueville, qui étoient ſes protectrices, qui vouloient bien s'amuſer de ſes Poëſies, & dont l'une

l'avoit fait connoître au Roi, & l'autre à la Reine. Voici une legere idée de ce Poëme.

CLAUDE GARNIER.

L'Auteur juſqu'à l'âge de ſeize ans n'avoit courtiſé que les Muſes. Vénus s'irrite de le voir ſous un autre empire que le ſien : elle cherche ſon fils, fait bien des courſes avant de le rencontrer, le trouve enfin à Paris, lui confie ſa peine, & le ſollicite de prendre ſa défenſe. L'Amour lui fait beaucoup d'objections, les ſollicitations redoublent, il donne ſon conſentement, & fait préparer une attaque. 1. Chant.

La Renommée inſtruite de l'entrepriſe de Vénus, en avertit la Muſe Calliope *qui nourriſſoit l'Auteur pour chanter les louanges des Rois.* Calliope frémit à cette nouvelle. Connoiſſant le pouvoir & les ruſes de l'Amour, elle vole en Sicile, fait faire par Vulcain une armure qui puiſſe garantir ſon favori des traits de Cupidon, l'en revêt, & ſe retire après l'avoir inſtruit de tout ce qu'on trame contre lui. *Amour* ſe préſente enſuite à Garnier, ſuivi d'*Erreur* ſon Héraut, qui le ſomme de ſe rendre : il réſiſte, l'Amour s'irrite, & lance une fléche pour ſignal du combat. 2. Chant.

CLAUDE GARNIER. 3. Chant.

Le trait part, & ne fait qu'effleurer à peine l'armure de l'Auteur : mille autres ſont tirés coup ſur coup, & le ſont inutilement : tous les *Suppots d'Amour* combattent, & tous ſont contraints de fuir avec leur chef. *Amour* vaincu, va ſe plaindre à ſa mere de ce qu'elle l'a imprudemment engagé dans une entrepriſe qui tourne à ſa honte. Vénus implore le ſecours de Jupiter ; Calliope s'oppoſe à ſa demande ; chacune plaide ſa cauſe ; le Dieu impoſe ſilence à toutes deux. Cette altercation finie, le Dieu de la Seine va trouver l'Amour, & lui promet la victoire, pourvû qu'il aille chercher à Paris *la Belle Harmonie*, qu'il en tire le portrait, & qu'il l'offre enſuite aux yeux de ſon adverſaire. Amour obéit ; le portrait eſt tiré & montré ; & à ſa vue, l'Auteur ſe pâme.

4. Chant.

Revenu à lui, l'Amour lui apprend tout ce que ſouffrent les Amans, & ſe retire. Garnier déja bleſſé, voit de nouveau dans une Egliſe (le lieu n'étoit pas convenable) le portrait qu'*Amour* lui avoit fait voir ; cette ſeconde vûe l'abbat, tout change en lui, il ne peut plus que chanter ſa maîtreſſe. C'eſt une ivreſſe qui lui ôte la raiſon : mais

Jupiter

Jupiter l'en tire à l'occaſion de la naiſſance du Dauphin, fils d'Henri IV. lui ordonne de chanter cet heureux événement, & oblige l'Amour à lui rendre ſa premiere liberté. Garnier, victorieux pour la ſeconde fois de Vénus & de ſon fils, *laiſſe l'Amour & ſes chants doucereux*, & reprend le ton héroïque. Mais de nouvelles peines ſuccédent aux premieres. L'envie & la jalouſie, irritées de l'accueil qu'on fait à ſes vers, s'acharnent contre lui. Il eſt tenté de découragement, & eſt fortifié par *Deſportes* & par pluſieurs autres qui le ſoutiennent & l'animent à mépriſer *tous les frélons bourdonnans*. Il les croit, & mépriſant, dit-il, ce tas d'envieux,

CLAUDE GARNIER.

J'entray ſans avoir peur
Dans le champ de l'honneur,
Rétabliſſant la gloire
Des filles de Mémoire,
Qui s'en alloit à fons
Sous de plattes Chanſons;
Sous des Stances mal jointes,
Monſtrueuſes de pointes,
Qui n'avoient contracté
Parmy l'Antiquité:
Petites arguties
De riotes farcies,
De traits damoizelets,

CLAUDE GARNIER.

Tels que ces Triolets,
Ces Rondeaux & Balades,
Ces équivoques fades,
Qui regorgeoient de fard,
Par avant que Ronsard
Eut branché l'ignorance
Pullulante en la France
Du tems de nos ayeus
Trop peu malicieus.

Garnier composa ce Poëme l'an 1608. pendant un hiver très-rude, comme il nous l'apprend en le finissant. Il dit dans le même Poëme, qu'il chanta les attraits de la *Belle Harmonie*, & le triomphe qu'elle avoit eu sur lui. Nous n'avons point ces chants, l'Auteur s'étant contenté d'en tirer les deux cens Sonnets, que j'ai déja cités, & qu'il a adressés, par une Epître en prose, à Madame la Duchesse de Guise, de même que quelques Odes & Chansons, mêlés avec ces Sonnets. Dans le vingt-huitiéme de ceux-ci, l'Auteur ne se dit âgé que de dix-huit ans; & dans le quarante-cinquiéme il parle ainsi de sa noblesse:

Si je ne brille avec tant d'apparence
Que les Mignons. . . . .
Je vien pourtant d'aussi gentille essence

CLAUDE GARNIER.

Que telles gens, dont la pompe fourit
Aux yeux du peuple, & tout soudain périt...
Depuis le jour on compte cinq cens ans,
Que maint Royaume a connu mes parens,
Et que nos Roys ont approuvé leur gloire.

Lui-même aima la profession des armes, & s'y distingua, comme il le dit au Sonnet soixante-huit. Les autres Poësies de Garnier, compriſes dans le même recueil, ſont encore des Sonnets, quelques Epigrammes, pluſieurs Odes, un Chant paſtoral ſur le batême de M. le Dauphin, le *Portrait* de ce jeune Prince *en ſon enfance ;* des vers ſur la naiſſance de M. le Duc d'Anjou ; une verſion du Pſeaume, *Super flumina Babylonis ;* l'Epitaphe de Deſportes, & une Ode *pindarique* à ſa louange ; quelques Epigrammes imitées du grec, à M. Seguier, Préſident au Grand-Conſeil ; *May* à Mademoiſelle de Nery, en 1608 ; les Atomes, à Mademoiſelle de Vigenere, en 1602, petit Poëme moitié philoſophique, moitié ſatyrique ; Sonnet, à la louange de Nicolas Bourbon, Poëte latin ; Odes ſur la reddition de Sedan, & à *M. Marcil*, Lecteur du Roi : c'eſt un éloge de Ronſard, mêlé de quel-

CLAUDE GARNIER.

ques traits contre ſes propres envieux dont il dit entre autres :

Au Palais, à la Ville, au Cabinet des Princes,
Même en celuy du Roy,
Ces jalous, mal voulus de toutes les Provinces,
Font des contes de moy.
L'un m'appelle vanteur, l'autre impute à ma lyre
Une confuſion :
L'autre, ignorant, me juge, & ne trouve en ſon dire
Nulle concluſion.
L'autre accuſe le nombre & les amples murmures
De mes eſcrits divers ;
Et l'autre impudament condamne les figures
Dont j'embélis mes vers.
L'autre, pour s'honorer, & pour être en eſtime,
Oſe aboyer mon pris,
Attaquant mon ſçavoir par une foible rime
Digne de ſes eſcris, &c.

Garnier préſenta une autre Ode au Dauphin, fils d'Henri IV. en lui offrant *un livre fait à la ſuite de la Franciade de Ronſard.* Je ne ſçai ce que c'eſt que ce livre. C'étoit apparemment une continuation des quatre livres du Poëme de *la Franciade* que Ronſard avoit publiés. Cette continuation n'a point paru ; & je n'ai trouvé parmi les Œuvres de Ronſard qu'une *Ode Pindarique* contre les *meſdiſans des Oeuvres* de ce Poëte compo-

sée par Claude Garnier. C'est la derniere Piéce du tome II. des Œuvres de Ronsard, dans l'édition *in-folio.*

CLAUDE GARNIER.

JEAN PREVOST.

JEAN PREVOST.

Jean PREVOST consacra, de même que Claude Garnier, une partie de ses Poësies à la mémoire d'Henri IV. Ce Prince étoit le héros de tous les Poëtes de ce tems-là, & il le méritoit.

Prevost naquit au Dorat, ville de la Basse-Marche. Son pere, qu'il perdit de bonne heure, le laissa avec deux autres freres & une sœur sous la tutelle de leur mere qui eut soin de leur éducation. Jean prit le parti du Barreau, & suivit toute sa vie la profession d'Avocat. Il se maria, & eut aussi quatre enfans. Content de ce que sa profession lui rapportoit, & de l'héritage paternel qu'il avoit partagé avec ses freres & sa sœur, il vivoit tranquille, occupé de son état, & s'amusant de la Poësie, lorsqu'un événement qu'il n'avoit pu prévoir, lui attira beaucoup de chagrins & d'embarras. *Heureux, & trop heureux*, dit-il,

. . . . Si jamais une fille
N'eût voulu de son bien enrichir ma famille,

JEAN PREVOST.

Cuidant par ſa largeſſe alléger ma douleur ;
Cas ſa volonté bonne entraîna mon malheur.

Cette fille étoit ſa propre ſœur, au moins à ce qu'il paroît. Elle le fit en mourant ſon légataire univerſel, tant par affection pour lui, qu'à cauſe de ſes quatre enfans. Mais ce legs lui fut diſputé, & devint une ſource de procès. La conteſtation fut pouſſée fort loin : Prevoſt en devint la victime, & fut mis en priſon. Dans cette triſte ſituation, il eut recours à ſes amis, Abel & Scévole de Sainte Marthe, qui prirent ſa défenſe, le juſtifierent, & lui firent rendre la liberté. Prevoſt entre dans le détail de ce procès & de ſes ſuites, dans ſon *Poëme*, ou Epître dédicatoire en vers de la Tragédie de Turnus, à M. de la Gueſſe ; dans ſon *Elégie* à Abel de Sainte Marthe, qui eſt au devant de ſa Tragédie d'Hercule, & dans une des Odes, qui fait partie du livre ſecond de ſon *Bocage*.

En 1613. Jean Prevoſt fit paroître une *Apothéoſe d'Henri IV.* C'eſt un Poëme en vers de dix ſyllabes, partagé en trois livres. Le Poëte feint dans le premier que le deſſein d'attenter à la vie d'Henri IV. fut conçu par les

Jean Prevost.

Furies ; & il faut avouer qu'il étoit digne d'elles. La bonté du Prince, ſon caractere bienfaiſant affoibliſſoit leur empire ; de-là la réſolution de le perdre. Elles s'aſſemblent, tiennent conſeil, & chacune parle d'une maniere conforme à leur caractere. Mais à qui commettre l'exécution de leur noir complot ? Le choix ne fut pas difficile : Ravaillac étoit *leur nourriſſon*. Mégere va le trouver dans l'Angoumois, & l'aborde dans un moment où ce miſérable admiroit en lui-même l'attentat de Jacques Clément, aſſaſſin d'Henri III. Vous pouvez faire, dit la Furie, une action plus grande & plus glorieuſe. Traitez Henri IV. comme ſon prédéceſſeur l'a été. Ravaillac héſite, elle le preſſe, & verſant dans ſon ſein le poiſon de la fureur & de l'aveuglement, il part, ſe nourrit par avance de la malheureuſe ſatisfaction qu'il s'imagine devoir goûter en obéiſſant ponctuellement aux ordres éxécrables qu'il a reçus. Dans cette vûe il arrive à Paris, que le Poëte appelle,

Mere des Arts, ſuperbe eſgallement
De ſa grandeur & de ſon Parlement,
Qui ſous le Ciel n'a rien qui la ſeconde,
L'œil en un mot, & la perle du monde.

JEAN PREVOST.

La cérémonie du Couronnement de la Reine qu'on alloit faire à Saint Denys, y conduit auſſi Ravaillac. Ici le Poëte ſuppoſe & décrit que, durant cette cérémonie, on vit divers prodiges qui préſageoient ce qui alloit arriver. Il feint que le Dauphin viſitant les tombeaux des Rois ſes anceſtres, s'informe à Henri IV. du détail de leur vie, & que ce Monarque, en ſatisfaiſant ſa louable curioſité, entremêle ſon récit d'inſtructions utiles pour le jeune Prince. Celles-ci ſont fort ſolides; en voici quelques traits.

Henri IV. après avoir déclaré au Dauphin que la grandeur des Rois n'eſt que paſſagere, & que le tombeau les égale aux ſimples bergers, lui dit:

Que vaut aux Rois qui repoſent de rang
Sous ces tombeaux, la nobleſſe & le ſang?
Tout eſt fini pour eux, la ſeule gloire
De leurs hauts faits conſerve leur mémoire...
La vertu ſied à tous eſgallement
Mais elle éclatte aux Grands plus clairement.

Puis venant à des préceptes plus directs, il ajoute:

Se commander eſt une Monarchie.
Lors à bon droit d'autruy tu ſeras Roy,

Si tu peux l'eſtre auparavant de toy.
A qui peut tout, la liecence effrénée
Des paſſions ſe laiſſe abandonnée
Porter au pire ; on eſt plus inhumain
Où la vengeance eſt plus près de la main . . . .
Mais recognois que tu paſſes la vie
Aux yeux de tous, que tout le monde eſpie
Tes actions, les voit publiquement,
Et qu'on ne peut couvrir ſecretement
L'abus d'un Roi. . . . .
On ne dit guere aux Rois la vérité :
Crains les eſcrits de la poſtérité,
Qui, juge entier, après la mort attache
Aux treſpaſſés la mémoire ou la tache.

JEAN PREVOST.

Il l'exhorte à craindre encore plus les jugemens de Dieu, à qui rien ne peut être caché, & qui punit ſévérement les crimes des grands comme ceux des petits.

Après beaucoup d'autres avis, le Poëte ramene Henri IV. à Paris. Là ſe paſſent de nouvelles ſcenes. Le Prince voit durant le ſommeil l'ombre d'Henri III. toute enſanglantée, qui lui raconte comment il a été mis en cet état. Henri effrayé veut embraſſer l'ombre, qui lui échape. Tâchant enſuite de ſe raſſurer, & de bannir de ſon eſprit les triſtes idées que ce qu'il a vu & entendu y ont fait naître, il pourſuit le deſſein qu'il avoit de ſe rendre à

JEAN PREVOST.

l'Arſenal. Tout le monde ſçait que ce fut en y allant, que Ravaillac porta le coup fatal qui plongea la France dans la plus grande comme dans la plus juſte déſolation.

Le Poëte décrit hiſtoriquement la marche du Prince, ſa mort violente, le tumulte qu'elle cauſa, la fureur qui ſaiſit le peuple contre l'aſſaſſin, les larmes que tout Paris répandit ſur la perte du plus chéri des Rois. Enſuite, perſonifiant la France, il feint qu'elle s'adreſſe à Dieu pour demander vengeance, & en même tems qu'il daigne protéger le Dauphin. On lit dans le Poëme & cette Priere & la Réponſe du Ciel, dans laquelle l'Auteur fait entrer l'éloge de Louis XIII. La Reine ſe conſume de triſteſſe; l'ame de Henri lui apparoît, la conſole, lui fait enviſager ce qu'il a fait pour la France, & ce que la France doit attendre de ſon fils. C'eſt par-là que finit le ſecond livre.

Le troiſiéme livre eſt proprement le ſeul qui réponde au titre du Poëme: c'eſt l'Apothéoſe d'Henri IV. Conduit par Mercure, ce Prince voit les ames de ceux qui ſouffrent dans les Enfers; & le Poëte raconte l'hiſtoire de plu-

heurs. Henri introduit enſuite aux Champs Elyſées, on lui fait l'accueil le plus favorable. Tout dans ce lieu retentit de ſes louanges ; on y raconte les glorieux faits de ſon regne ; il y eſt couronné de gloire. J'ai trouvé de l'invention & de la conduite dans ce Poëme ; & l'Auteur y fait avec ſageſſe uſage de la Fable, & de la lecture qu'il avoit faite des Poëtes anciens. JEAN PREVOST.

A la ſuite de ce Poëme, on trouve *Le Bocage* du même Auteur. C'eſt un recueil de Poëſies diverſes, diviſé en deux livres. Les Piéces les plus conſidérables du premier livre, ſont, *Le Dauphin couronné*, traduit, en vers de huit ſyllabes, du latin du Pere Vital Théron, Jéſuite : *Les Couronnes*, encore en vers de huit ſyllabes, & à la louange de Louis XIII, de même que le premier Poëme : *La mort d'Henri IV.* traduite, en vers Alexandrins, des vers latins d'Abel de Sainte Marthe : *Berni*, traduction du même : *Panégyrique*, imité du latin d'Adam Blacuod, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial de Poitiers : ce Panégyrique fut fait pour l'Entrée de M. de Roſni, Gouverneur du Poitou, à Poitiers.

Le ſecond livre du *Bocage* contient

JEAN PREVOST.

ſept Odes, des Sonnets, des Epigrammes; une imitation du grec de Simonide, ſur la patience, des Stances ſur la Paſſion & la Mort de Jeſus-Chriſt; diverſes Epitaphes; une Piéce, intitulée, *Contre Seine*, parce qu'il y invective cette riviere; où Henri IV. avoit manqué de périr en revenant de Saint Germain en Laye; l'*Epître de Philis à Démophoon*, imitée du latin d'Ovide; & une eſpece de Satyre, intitulée, *L'Aſne*: cette Piéce finit ainſi:

Veuille donc la faveur Royale
Un jour m'eſtre ſi libérale,
Que par ſon bienfait recogneu,
On me voye Aſne devenu;
Au lieu de deux grandes oreilles,
En porter quatre nompareilles,
De fine écarlate accouſtré;
Où voir mon fils Aſne mitré.

Dans deux de ſes ſept Odes, il s'étend ſur la ſimplicité qu'il veut être obſervée à ſes funérailles. Pluſieurs de ſes Sonnets ſont en forme de requêtes préſentées à ſes Juges durant le cours de ſon procès. Parmi les Epitaphes on trouve celle de Nicolas Rapin, duquel je vous ai parlé, & de Simon Faulconnier, dont Prevoſt loue également l'habileté dans

la Médecine, & les talens pour la Poëſie. On voit par cette Epitaphe que Faulconnier avoit compoſé des Paſtorales ou Eclogues, des Tragédies & des Comédies, & quelques Poëſies pieuſes : je n'ai rien vu de ſes écrits, & j'ignore s'ils ont été imprimés. JEAN PREVOST.

Prevoſt a compoſé lui-même quatre Tragédies, que nous avons encore : *Edipe : Turne : Hercule : Clotilde.* Toutes les quatre ſont avec des chœurs. Je ſupprime l'analyſe que j'en avois faite, de même que des Tragédies de *Nicolas* CHRÉTIEN *ſieur des Croix*, Poëte du même tems, pour vous renvoyer au compte qu'en ont rendu MM. Parfait dans le tome quatriéme de leur Hiſtoire du Théâtre François, pages 198. & ſuivantes, & pages 113. 114. 176. &c. Je ne veux point mettre la faulx dans la moiſſon d'autrui. NICOLAS CHRETIEN

ETIENNE PASQUIER.

Etienne PASQUIER vivoit encore lorſque parurent les Tragédies dont je viens de parler. Il étoit né à Paris le 8 de Juin 1529. Deſtiné de bonne heure à l'étude de la Juriſprudence, il s'y appliqua, & y réuſſit. Il commença à ETIENNE PASQUIER.

ETIENNE PASQUIER. Eloge par Scév. de Ste Marthe. Oeuvres de Paſquier, *in-fol.* t. 2. pag. 934. Baillet, jug. de Sav. t. 5. p. 68. & t. 7. p. 79. &c.

fréquenter le Barreau au mois de Novembre 1549. & s'y acquit en peu de tems la réputation d'un habile Avocat. Il plaida dans pluſieurs cauſes importantes, & fut toujours applaudi de ceux qui ſçavoient diſcerner le vrai mérite. Le Roi Henri III. informé de ſa capacité le gratifia de la charge d'Avocat Général de la Chambre des Comptes, qu'il exerça avec honneur, & qu'il remit quelque tems après à *Théodore* ſon fils aîné. Se voyant dans un âge avancé, il ſe retira des affaires pour ne plus s'occuper que de ſes livres, du commerce de ſes amis, & de celui des Muſes qu'il avoit toujours aimées & cultivées. Il mourut à Paris le 30 d'Aouſt de l'an 1615. âgé de quatre-vingt-ſix ans, deux mois & vingt-trois jours : c'eſt la date fixée par l'un de ſes fils, Nicolas Paſquier, écrite au ſieur Paſquier de Buſſi ſon frere, Auditeur de la Chambre des Comptes, & Echevin de la ville de Paris, dans le quatriéme livre de ſes Lettres. Etienne Paſquier fut inhumé à Saint Severin dans la Chapelle de Sainte Barbe. Au mois de Juillet 1609. Il avoit compoſé pour lui-même trois Epitaphes, dont deux en vers latins,

& une en vers françois. Voici la derniere, qui contient un abrégé de ſa vie : ETIENNE PASQUIER.

Quel je fus, quel je ſuis, Paſſant, ſi tu fais doute,
Arreſte-toi un peu en ce lieu, & m'eſcoute.
Autrefois au Barreau du Palais de Paris,
Entre les Advocats eſtant de quelque pris,
Par un vœu ſolemnel j'ordonnay que ma vie
S'eſloignaſt du mépris, s'eſloignaſt de l'envie.
Voguant entre ces deux, je me mis ſus les rangs;
La Cauſe des petits je pris contre les grands.
Puis d'Advocat du Roy aux Comptes j'eus l'office;
Henry pour mon repos m'eſleut à ſon ſervice.
Du gain d'honneur je fus plus que de l'or eſpris,
O fontes vanités dont trompette je fuis!
De mon eſprit en proſe & en vers je fis gloire,
Pour à mon nom braſſer ſur les ans la victoire.
Femme à trente ans je prin, de meſme âge qu'à moi;
D'elle cinq maſles j'eus, gages de noſtre foi,
Dont les quatre premiers ſurveſquirent ſa vie;
Le cinquieſme eſtoit mort avant pour ſa patrie.
Enfin, content de peu, dans ma vieille ſaiſon,
J'ay fait une retraitte honneſte en ma maiſon.
Octante ans j'ay paſſez, ores je me repoſe,
Fort de corps, fort d'eſprit: mais las! c'eſt peu de choſe
Tout cela, ſi toi, Dieu miſéricordieux,
Ne loges, ô Seigneur, ma pauvre ame en tes Cieux.

Il n'y eut que trois de ſes fils qui lui ſurvécurent. *Théodore*, l'aîné, qui eut, comme je l'ai dit, ſa charge d'Avocat Général de la Chambre des Comptes;

ETIENNE PASQUIER.

Nicolas, Maître des Requêtes, de qui on a des lettres, utiles pour l'hiſtoire de ſon tems; & *Gui*, qui fut Auditeur de la Chambre des Comptes.

Parn. franç. de M. Titon, *in-fol.* page 182. &c.

Etienne Paſquier étoit naturellement bienfaiſant & poli; ſa converſation étoit agréable & facile; ſes mœurs étoient douces & ſon caractere enjoué; mais il a ſouvent porté trop loin cet enjouement, comme on le voit par pluſieurs de ſes Lettres & de ſes Poëſies tant latines que françoiſes, & par ſon *Monophile* & ſes Colloques. Nous lui avons obligation de nous avoir donné dans ſes *Recherches* des remarques importantes & des éclairciſſemens très-curieux ſur divers ſujets de l'Antiquité, & principalement ſur ce qui concerne la France. C'eſt lui qui nous a fait connoître dans le ſeptiéme livre du même ouvrage, l'origine de notre Poëſie, ſon accroiſſement & la grande vogue où elle fut ſous les regnes de Henri II. & de ſes trois fils, qui monterent ſucceſſivement ſur le thrône de Saint Louis, & qui honorerent les Poëtes de leur eſtime & de leur protection.

Paſquier lui-même a célébré une grande partie de ces Poëtes, dont la

ETIENNE PASQUIER.

plupart ont été ſes contemporains ; & il y a eu auſſi peu d'hommes renommés de ſon tems dans la République des Lettres, dont il n'ait fait quelques éloges dans ſes Poëſies. Sans prétendre excuſer ce que la Religion condamnera toujours dans ſes écrits, il n'en eſt pas moins vrai que l'on voit en cent endroits de ceux-ci, qu'il n'étoit pas moins attaché à la foi de l'Egliſe qu'à ſes Princes & à l'honneur de ſa patrie. C'eſt une calomnie du Pere Garaſſe, d'avoir dit qu'étant à l'agonie il s'étoit fait lire les Conſolations de Senéque & le Phædon de Platon, & qu'il mourut en parlant des Poëſies trop libres qu'il avoit faites. Dans la derniere édition de ſes Œuvres, on lit (au tome II.) un certificat du Curé de Saint Nicolas du Chardonnet, qui atteſte qu'il l'avoit confeſſé, & qu'il lui avoit adminiſtré le ſaint Viatique.

Ses *Recherches de la France*, après avoir été imprimées pluſieurs fois en différentes formes, le furent encore en 1723. *in-folio*, avec la plus grande partie de ſes ouvrages. Je dis la plus grande partie, parce qu'on ne trouve point dans cette édition ni le *Catéchiſme des Jéſuites*, ni les *Ordonnan-*

ces *d'Amour* que Paſquier, lettre 5. du livre 2. reconnoît avoir compoſées & qui ſont autant licentieuſes que ſon Catéchiſme eſt ſatyrique. La Croix du Maine, page 79. de ſa Bibliotheque, parle de ces Ordonnances. Elles furent imprimées *in*-8°. l'an 1574. au Mans, quoique le titre porte à Anvers.

ETIENNE PASQUIER.

Outre ſon important ouvrage des *Recherches de la France*, la derniere édition des Œuvres de Paſquier contient donc ſon *Monophile* en deux livres, en proſe mêlée de vers, ouvrage qui n'a fait honneur ni à ſon cœur ni à ſon eſprit; ſes quatre *Colloques d'Amour*; ſes *Lettres* en vingt-deux livres, ſans compter ſes vingt-quatre *Lettres amoureuſes*, qui ſuivent les Colloques; un *Diſcours ſur la maniere de parler au Roi*; ſes Poëſies latines, qui conſiſtent en ſix livres d'*Epigrammes*, & un livre des *Portraits de pluſieurs grands hommes*, avec des notes de Théodore Paſquier ſon fils aîné; ſes *Poëſies françoiſes*; ſon Plaidoyer pour l'Univerſité de Paris contre les Jéſuites, avec celui de M. de Verſoris en faveur des Jéſuites; le Recueil intitulé, *La Puce des grands jours de Poitiers*, dont je vous ai déja

parlé aux articles des Dames des Roches & de Paſſerat, & un autre Recueil qui a pour titre, *La main de Paſquier*, qui eſt compoſé de près de cent cinquante Piéces de vers à ſon honneur. Enfin on a réuni à tous ces ouvrages les Lettres de Nicolas Paſquier, ſon ſecond fils, qui a pris dans pluſieurs du dixiéme livre la défenſe de ſon pere avec aſſez de force & de vivacité contre le Pere Garaſſe, & les autres ennemis de ſa gloire.

ETIENNE PASQUIER.

Les Poëſies françoiſes d'Etienne Paſquier, qui ne valent pas ſes Poëſies latines, ſont diviſées en pluſieurs parties, dont chacune a ſon titre, les *Jeux poëtiques*, les *Sonnets*, un *Poëme ſur la Paix*, une *Paſtorale*, & quelques *Verſions poëtiques*.

Les *Jeux poëtiques* ne roulent que ſur l'Amour : ce ſont des Sonnets, des Chanſons & des Elégies. L'Auteur les a diviſés en pluſieurs parties, donnant à chacune un titre particulier, qui répond à l'objet de ces Poëſies : à la premiere, *Loyauté ;* à la deuxiéme, *Liberté ;* à la troiſiéme, *Ambition ;* à la quatriéme, *Vieilleſſe Amoureuſe ;* à la cinquiéme & derniere, *Vieilleſſe rechignée*. Et voici l'idée qu'il donne

ETIENNE PASQUIER.

lui-même de ces *Jeux poëtiques*, dans son Avis au Lecteur.

» Tu y verras, dit-il, tantôt un » jeune homme, pendant son âge d'in- » nocence, éperduement idolastre en » un seul objet : puis meurissant ses » conceptions avec le tems, prendre » pour sa livrée *le Changeant* : de-là » faire voile vers l'Ambition ; puis re- » venir mal-à-propos sur ses anciennes » brisées d'amour, en un âge qu'il » sembloit n'y devoir estre aucune- » ment disposé : & pour conclusion, » déplorer enfin, & la misere du mon- » de, & l'importunité de ses vieux ans, » &c. » Ces quatre livres des Jeux poëtiques sont suivis d'une *Pastorale du vieillard Amoureux*, qui ne vaut pas mieux que le reste, & qui n'est pas plus décente.

La Congratulation au Roi Charles IX. sur l'Edit de Pacification du onziéme d'Aoust 1570. est une Piéce historique & politique. Le Poëte y fait bien sentir tous les malheurs que produisent les guerres civiles, & en particulier *celles qui sont entreprises sous le masque de la Religion.* Dans les Sonnets, Pasquier célébre un grand nombre d'événemens de son tems, comme,

le Mariage de Charles IX. avec Iſabelle d'Autriche en 1571. l'Entrée du même à Paris, qui ſe fit la même année; les révoltes des *Huguenots & Mécontens* contre Henri III. en 1575. le commencement de la Ligue en 1585. la victoire que le Roi remporta contre les Reiſtres à Aulnoy en 1587. l'Aſſemblée des Etats tenus à Blois en 1588. la révolte de pluſieurs villes de France en 1589. la réduction de la ville de Paris ſous l'obéiſſance d'Henri IV. en 1594. Comme Paſquier avoit été obligé de quitter Paris durant les troubles, & qu'il y revint lorſque ceux-ci furent paſſés, il a conſacré ce Sonnet à ſon retour :

ETIENNE PASQUIER.

Je te vien retrouver, mon ancien ſéjour,
Maiſon qui as eſté par mon travail acquiſe,
Maiſon qui ſur le bord de la Seine es aſſiſe
Dans Paris, où je veux finir mon dernier jour.

Tu ſeras mon Palais, & des Princes ma Cour,
Auſquels j'avois jadis ma confiance miſe:
Il faut or' qu'en mon ame un plus grand ſoleil luiſe;
Sous la voute du Ciel chaque choſe a ſon tour.

J'ay ſouvent au Barreau fait de ma langue gloire;
J'ay voulu relever de la France l'hiſtoire,
Pour relever ma vie & mon nom du tombeau.

Maintenant je veux dire adieu, non à la France,
Ainçois à la fortune, & à mon eſpérance;
Je trouve en ma maiſon mon port auprès de l'eau.

ETIENNE PASQUIER.

Le recueil des *Epitaphes* eſt adreſſé à Honoré d'Urſé, Comte de Chaſteauneuf & Baron de Chaſteau-Morand. Ces Epitaphes ſont preſque toutes d'aſſez longs éloges hiſtoriques de ceux qui en ſont l'objet; tels que, Anne Duc de Montmorenci, Pair & Conneſtable de France; Jean Brinon, Seigneur de Vilénes, ci-devant Conſeiller en la Cour du Parlement de Paris; Gilles Bourdin, Conſeiller d'Etat, & Procureur Général au même Parlement; le Seigneur de Silhac, qui fut bleſſé mortellement en combattant contre les hérétiques; Elizabeth de France, femme de Philippe Roi d'Eſpagne; Sébaſtien de Luxembourg, Comte de Martigue; Anne Duc de Joyeuſe, Pair & Admiral de France; Guy du Faur de Pibrac; Pierre Ronſard; Pierre Pithou; Catherine de Médicis, veuve d'Henri II. Pontus de Tyard, Evêque de Châlon, & Poëte françois; & Paſquier lui-même. Les *Verſions poëtiques* ſont des traductions ou imitations de quinze ou ſeize Piéces en vers latins de différens Auteurs: ce qui eſt terminé par une Ode en vers meſurés ſur la mort d'Odet Turnebe, & d'une autre Piéce en pareils vers.

Pasquier avoit voulu s'exercer sur presque tous les genres.

ETIENNE PASQUIER.

La Puce des grands jours de Poitiers, & *la Main* sont deux recueils auxquels notre Auteur n'a eu que sa part. Le premier, plus frivole encore que le second, contient diverses Poësies, surtout latines & françoises, qui furent faites à l'occasion d'une Puce apperçue sur le sein de Mademoiselle des Roches, en 1579. pendant la tenue des grands jours de Poitiers. Cette Puce s'attira les vers, non-seulement de Pasquier, mais ceux encore d'Achilles de Harlay, depuis Premier Président; de Barnabé de Brisson, depuis Président au Parlement; de Jean Binet de Beauvais; de René Choppin, du Bailleul en Anjou, à six lieues d'Angers; de Joseph Scaliger d'Agen; de Jacques Courtin de Cissé; d'Antoine Loisel de Beauvais; de Pierre Pithou de Troyes; de Scévole de Sainte Marthe, Thréforier de France; de Jacques Mangot, Avocat Général au Parlement de Paris; de Claude Binet de Beauvais, neveu de Jean; d'Odet Turnebe, Conseiller, fils du sçavant Adrien Turnebe; de Nicolas Rapin, Grand-Prevôt de la Connêtablie,

Baill. jug. des Sav. t. v. in-4.

de Raoul Callier, Poitevin ; de Laurent Bouchel de Senlis ; de Pierre de Lommeau de Saumur ; de Pierre de Soulfour, Préſident au Parlement de Paris ; de Jules-Céſar Boulenger, depuis Jéſuite ; de François d'Amboiſe, & de quelques autres perſonnages moins connus. Toutes ces Piéces furent recueillies par les ſoins de Paſquier, & imprimées dès 1583. *in-4°.*

ETIENNE PASQUIER.

La Main eſt un autre recueil de près de cent cinquante piéces de vers faits à l'honneur de Paſquier, ſur ce qu'étant aux Grands jours de Troyes en Champagne l'an 1583. & s'étant fait tirer par un Peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce Tableau. Les Auteurs de toutes ces Piéces ne ſont pas moins qualifiés que ceux qui ont travaillé ſur la Puce ; mais la ſeule liſte de leurs noms ſeroit trop longue. On voit par leur nombre, auſſi bien que par le rang de chacun, en quelle conſidération étoit Paſquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le Royaume. Lui-même fit à ce ſujet l'*Apologie de la main*, en proſe, & dix-neuf Stances en vers qu'il adreſſa *aux ingénieuſes mains qui ont honoré la Main*

de

de Paſquier de leurs vers, ſans compter pluſieurs autres Piéces, tant en vers latins qu'en vers françois, qu'il inſéra dans le recueil même. ETIENNE PASQUIER.

JEAN D'ENNETIERES.

Jean D'ENNETIERES a travaillé moins utilement que Paſquier. Le ſeul de ſes ouvrages qui mérite quelque conſidération, eſt celui qui a pour titre : *Le Chevalier ſans reproches*, imprimé à Tournai en 1633. *in*-8°. après la mort de l'Auteur ; du moins à ceque je conjecture. Cet ouvrage eſt en vers françois, diviſé en quatorze livres, & contient dans un grand détail l'hiſtoire de la vie & le récit des actions héroïques de Jacques de Lalaing, Chevalier de la Toiſon d'or, mort à l'armée en 1453. JEAN D'ENNETIERES.

Ce long Poëme hiſtorique eſt le ſeul des ouvrages de Jean d'Ennetieres dont parle Valere-André dans ſa Bibliotheque Belgique, au tome II. de l'édition de 1739. page 634. où il fait entendre que l'Auteur étoit de Tournai, de famille noble, & le qualifie Seigneur de Beaumez, de Maiſnil, & autres lieux.

Ce Gentilhomme avoit donné dès

JEAN D'ENNETIERES.

1616. un recueil de Poëſies que Valere-André & ſes continuateurs n'ont point connu. Le titre eſt : *Les Amours de Théagines & de Philoxene, & autres Poëſies, par J. d'Ennetieres.* L'approbation eſt du neuviéme d'Aouſt de la même année 1616. Elle eſt de *Jean Boniface, Bachelier formé en Théologie, Paſteur de la Magdelene, & Doyen de Chreſtienté de Lille*, qui atteſte « qu'il n'a rien trouvé en cet Œuvre qui puiſſe détourner & empêcher » de l'imprimer, & que tout eſt compoſé avec honnêtes paroles ; & que » la lecture d'iceluy œuvre donneroit » empeſchement aux pernicieuſes » Chanſons. »

Eſt-ce excès de ſimplicité ou d'ignorance, qui a dicté cette ſinguliere approbation ? Je conviens que d'Ennetieres a évité les obſcénités. Mais, à cela près, on trouve dans ſon livre, tout ce que la paſſion peut dire de plus tendre, tout ce que les *Mignardiſes amoureuſes* ont de plus fade. C'eſt toujours une *beauté ſans pareille* qui en eſt l'objet ; c'eſt elle que le Poëte loue en cent manieres différentes, dont on ſpécifie chaque trait de beauté, à qui on proſtitue mille adorations, pour

qui ſeule on peut vivre, dont l'abſence ou les rebuts cauſeroient la mort. Tel eſt au naturel le portrait des *Amours de Théagines & de Philoxene*, dialogue inſipide en vers héroïques, entremêlé de quantité de Chanſons, & adreſſé, par *une Elégie*, à Mademoiſelle *Florence de Catris*, que le Poëte nomme ſa *Fiancée*.

JEAN D'ENNETIERES.

Les *Meſlanges*, qui compoſent le deuxiéme livre de ce recueil, ne ſont qu'un amas de Chanſons, d'Élégies, d'Odes & de Sonnets, qui ne reſpirent encore que l'amour le plus tendre. Le bon homme *Jean Boniface*, auroit-il donc permis à ſes Paroiſſiens de chanter tant de Chanſons amoureuſes? Dans une de celles-ci, d'Ennetieres vange les Dames de Tournay contre une Chanſon ſatyrique qui avoit été faite contre elles. A la page 174. on voit que le Pere René, Capucin, avoit engagé d'Ennetieres à mettre en vers la révolte d'Abſalom contre David, & que le Poëte commença en effet cet ouvrage; mais que s'étant apperçu que ce ſujet étoit au-deſſus de ſes forces, il l'abandonna.

DE MAILLIET.

DE MAILLIET. Je ne connois pas plus l'hiſtoire de la vie du ſieur DE MAILLIET, que celle de Jean d'Ennetieres. Je conjecture qu'il étoit de Bourdeaux. Ses Poëſies y ont été imprimées en 1616. ſur un privilege obtenu à Fontainebleau le 28 Avril 1611. L'Auteur y loue pluſieurs Bourdelois; & c'eſt à Anne d'Olive, femme de M. de Jehan, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, qu'il a adreſſé, non-ſeulement le recueil de ſes Poëſies en général, mais encore quantité de Piéces particulieres du même recueil. Il y en a auſſi pluſieurs qui ſont adreſſées à M. de Jehan lui-même & à un des fils de ce Magiſtrat. Dans celles d'ailleurs dont il fait hommage à Madame de Jehan, on voit qu'il viſitoit ſouvent cette Dame, & qu'il avoit pour elle plus que de l'affection. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'il ait oſé le lui témoigner ſi ſouvent, & en termes fort paſſionnés, durant la vie de ſon mari. Car c'eſt le langage qu'il tient dans ſon Epître dédicatoire en proſe, & dans pluſieurs Odes & autres Piéces, toutes décorées du nom de cette Dame.

D'autres motifs attachoient le Poëte à la Reine Marguerite : il étoit à ſon ſervice, mais je ne ſçais en quelle qualité ; & il en avoit reçu pluſieurs bienfaits. De-là le pompeux & outré Panégyrique qu'il en fait dans ſon *Ode ſur l'Eloquence* de cette Reine, dont il fait une nouvelle Minerve : de-là le Sonnet où il invective très-groſſièrement contre quelqu'un qui avoit oſé blamer cette Ode en préſence même de ſa Majeſté. Cependant lui-même fut diſgracié pour un tems ; ſur quoi il compoſa une trentaine de Stances, chacune de ſix vers, où il ſe plaint beaucoup & amerement, ſans nous apprendre pourtant le ſujet de ſa diſgrace. Hélas, dit-il, DE MAILLET.

Hélas ! je ſens ma peine, & ne ſçay mon péché,
Dedans mes actions mon eſprit l'a cherché
Sans avoir rien trouvé digne de ce ſupplice :
Mais bien que ſur ma faute il n'ayt porté les yeux,
J'ay failly, car eſtant de la race des Dieux
Ma Royne ne pourroit commettre d'injuſtice, &c.

Tout le reſte eſt un Panégyrique de la Reine, aſſez adroitement tourné, pour rentrer dans ſes bonnes graces. Le Poëte ne s'y oublie pas lui-même, juſqu'à dire que la Reine ne l'avoit éloi-

De Mailliet.

gné d'auprès d'elle que parce que ſes talens étoient trop ſupérieurs à

Ma Royne n'oyant rien de ſi mélodieux,
Crut que j'avois volé l'harmonie des Cieux;
Et m'a voulu punir ſeulement pour ce vice.

Mais, ajoute-t-il, comme tout s'éclipſe quand le ſoleil diſparoît, de même je ne chanterai plus, ſi je continue de n'être plus auprès de votre Majeſté. Sa diſgrace duroit encore lorſque la Reine indiqua aux Poëtes de ſa Cour un ſujet pour être traité en vers. Il étoit queſtion de faire l'apologie *de l'amour honneſte & céleſte* contre l'amour *vulgaire & terreſtre*. Mailliet, quoique diſgracié, travailla ſur ce ſujet, & fit vingt-trois Stances, dans leſquelles il inſinua encore adroitement avec quelle ardeur il deſiroit de rentrer dans l'emploi qu'il n'avoit quitté que malgré lui. Cette Piéce plut à la Reine, & eut tout l'effet que le Poëte en avoit eſperé. Il fut rappellé, & en témoigna ſa reconnoiſſance par une nouvelle Piéce qu'il adreſſa à la Reine.

Depuis ce moment, Mailliet ne toucha preſque plus ſon Luth que pour chanter les louanges de ſa Majeſté.

Sa piété, ſa charité, ſa généroſité, preſque toutes ſes démarches, le jardin même d'Iſſi où elle ſe plaiſoit, tout cela eſt l'objet tantôt d'une Ode, tantôt d'une Chanſon ou de quelques Stances de l'Auteur. Il ſe plaint cependant dans une Ode de n'avoir point de part à ſes bienfaits : Les mains de ma Reine, dit-il, DE MAILLIET.

Pour autruy ſe meuvent ſans ceſſe,
Pour moy ſont toujours en repos.

Mais il feint de ſe conſoler, parce que s'il n'eſt pas l'objet de ſes largeſſes, il ſe croit du moins celui de ſon eſtime ; & d'ailleurs, ajoute-t-il, elle ignore peut-être mes beſoins.

Si je ne ſuis point receveur
De cette terreſtre faveur,
Pourtant ma Royne n'eſt point chiche,
Et n'a pour moy meſpris ni fiel ;
Mais elle me croit fils du Ciel,
Et par conſéquent aſſez riche.

Voilà une penſée bien digne d'un Gaſcon.

On lit encore dans le recueil de Mailliet des Stances à M. le Duc de Sully ; un Eloge de Martin Deſpois, Avocat à Bourdeaux ; & pluſieurs au-

tres Poëſies qui n'ont rien d'intéreſſant. Le recueil eſt terminé par une Elégie latine de M. Deſpois, que je viens de nommer, & par une Ode françoiſe du même : ces deux Piéces font l'éloge du ſieur de Mailliet.

DE MAILLIET.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

Paſquier comptoit entre ſes amis *Louis* LE CARON, que d'autres nomment CHARONDAS le Caron. Ils étoient tous deux Pariſiens, tous deux Juriſconſultes, & aimoient l'un & l'autre les amuſemens de la Poëſie. Ces deux Ecrivains parvinrent également à une vieilleſſe fort avancée. Je vous ai marqué l'âge de Paſquier ; je ne puis fixer celui de le Caron ; mais comme il n'eſt mort qu'en 1617. & qu'il étoit auteur dès 1554. au plutard, il devoit être vieux quand il mourut.

Le Caron avoit joint à l'étude de la Juriſprudence, celle de la Philoſophie, des Belles-lettres & de l'Eloquence, & il a écrit dans tous ces genres, tant en latin qu'en françois. Nos deux anciens Bibliothécaires, du Verdier & la Croix-du Maine, rappor-

tent avec assez d'exactitude le Catalogue de ses écrits, qui sont en grand nombre : je vous y renvoie, je ne dois vous parler ici que de ses Poësies.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

Ce n'est pas sur le Parnasse que le Caron a brillé ; & s'il n'avoit pas été meilleur Avocat & Jurisconsulte que Poëte, sa réputation ne seroit pas parvenue jusqu'à nous. Jeune, il eut une Maîtresse, ou en supposa une, qu'il nomme *Claire*. C'est elle qui est l'objet de presque toutes les Poësies qu'il fit imprimer en 1554. L'élégance & la précision n'en forment point le caractere. Ami des jeux de mots, combien le Caron n'en donne-t-il pas de froids & d'insipides, sur le nom de *Claire !* Quelle barbarie d'ailleurs dans le langage des cent Sonnets consacrés à sa Belle ! De quelle obscurité n'a-t-il pas couvert ces Sonnets en voulant y mêler la Fable avec l'Histoire !

Je n'ai pas lu avec moins de dégoût son *Démon d'Amour*, Poëme où il décrit les ravages causés par cette passion, & qui est encore rempli de traits tirés de la Fable, & de termes mythologiques, qui font presque de ce Poëme un écrit inintelligible. Il est en vers de dix syllabes, de même que les cent Sonnets.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

Ce qui ſuit eſt plus varié pour la meſure des vers, mais auſſi mauvais pour le ſtyle, & ſouvent pour les choſes. Ce ſont des Odes, adreſſées encore à ſa *Claire*, avec des Sonnets, des Epigrammes, une Ode à la louange de Ronſard, une autre où il fait l'éloge d'Etienne Paſquier. Dans deux Epigrammes, il nomme deux de ſes couſines, *Jeanne* & *Marguerite* le Caron. Du reſte, on ne trouve aucun fait dans ces Poëſies.

La Croix du Maine dit que l'Auteur vivoit à Clermont en Picardie en 1584. S'y étoit-il retiré ? c'eſt ce que j'ignore. On a encore de lui ſoixante-dix-neuf Sonnets, ſous le titre de *la Chaſte amoureuſe*, imprimés à la ſuite d'un de ſes Dialogues en proſe, intitulé, *La Claire, ou de la Prudence de Droit*, à Paris, 1554. *in*-8°. Du Verdier, dans ſa Bibliotheque, cite pluſieurs endroits de ce Dialogue, & de quelques autres écrits de notre Auteur.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Annibal DE LORTIGUE eſt plus connu, comme Poëte, que Louis le Caron. Il ſigne tantôt l'*Ortigue*, & plus

souvent *Lortigue*, & feu M. de Vaumoriere, son fils, connu par ses Harangues, ses Lettres & ses Romans, signoit *Dortigue*.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Annibal étoit né à Apt en Provence, d'une famille noble & ancienne. Il le dit lui-même plusieurs fois dans le recueil de ses Poësies, imprimé en 1617. & dédié à Louis XIII. Vous verrez les autres circonstances de sa vie dans le compte que je vais vous rendre de ce recueil.

Premiere Piéce, & Sonnets 43. p. 233.

Lortigue, dans son Epître dédicatoire, & dans les Stances qui la suivent, dit qu'il a *servi long-tems Henri IV. dans la profession des armes, & que ce Monarque a daigné faire quelque estime de ses écrits*, dans un tems où les troubles d'une guerre civile, allumée dans tout le Royaume, ne semboient pas lui permettre de jetter quelques regards sur les Muses. Il donne des preuves de sa reconnoissance dès la premiere piéce de son recueil. Elle est intitulée, *La Renommée d'Henri le Grand*. C'est une fiction. La Renommée se montre à l'Auteur, qui en fait le portrait; elle l'excite à célébrer les louanges d'Henri IV. & à entrer dans le détail de ses actions héroïques, dont

elle-même fait un récit abrégé. Le Poëte s'excuse, la Renommée insiste *Tu ferois mieux*, lui dit-elle,

ANNIBAL DE LORTIGUE.

. . . . . de fréquenter le Louvre
Suivant la Cour des Rois, que d'estre à ta maison,
Où tu commence jà d'avoir le poil grison :
Abandonne ton Apt. . . . . .
Tu portois le harnois aux esmeutes civiles,
Tu t'es trouvé souvent dans les siéges des Villes,
Et plus souvent dehors aux guerriers pavillons,
Voire dans une armée entre les bataillons.
Qui parlera donc mieux des effects héroïques ? . . .
Ton vers est naturel, assez coulant & doux, &c.

Les Poëtes sont avides de louanges, & souvent ils croient seuls les mériter. Lortigue est flatté de celles que lui donne la Renommée, & consent d'exécuter ce qu'elle lui ordonne. Henri IV. Louis XIII. son successeur, & la Reine Mere, sont encore l'objet des six Piéces suivantes, *Sonnet à la mémoire d'Henri IV. Epître à Louis XIII. Le Daufin*, *La Louange des Femmes*, *Parallèle entre le Soleil & les Rois*, *Epitaphe d'Henri le Grand*. Lortigue pleure dans la huitiéme la mort du Duc d'Orleans.

La dixiéme est un *Discours Militaire* au Roi : il est fort sensé, rempli

d'instructions utiles à un Roi, & dont la pratique, peu connue, seroit assurément fort avantageuse à un Royaume. Le Poëte connoissoit les abus qui corrompent la profession militaire ; il les détaille, montre ce qu'il faudroit réformer, & ce qu'il seroit nécessaire d'établir. Il parle en homme qui connoît son état, qui l'aime & qui n'en cherche que la perfection. Il se récrie avec raison contre le duel, si souvent proscrit & toujours subsistant, objet de reglemens fort sages, de loix même séveres, mais toujours éludées ou impunément violées. Lortigue nous apprend dans le même Discours que, suivant les ordres de la Renommée, il avoit entrepris de chanter les faits glorieux du regne d'Henri IV. mais que la mort de ce Prince l'avoit pénétré d'une douleur trop vive pour lui permettre de continuer. Il ne se seroit point embarrassé de chercher pour ce Poëme des modéles dans les anciens, puisqu'il avoit peu lû ceux-ci, comme il le dit dans son Poëme intitulé, *Les Armes d'Achille.*

ANNIBAL DE LORTIGUE.

J'escris à ma façon, nos neveux pourront lire
Les vers que j'ay chantés ou sonnés sur ma lyre,
Qui ne craignent la mort, le temps, ni les destins :

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Je ne desrobe point des Grecs ni des Latins ;
Ce que je fais est mien, de mon creu de ma teste, &c.

Les Piéces suivantes sont : *La Vertu*, à Madame la Princesse de Conti ; c'est l'éloge de la vertu, & celui de la Princesse & de sa Maison : *La Vaillance*, à M. le Duc de Guise, Gouverneur de Provence : *Discours sur la nourriture*, c'est-à-dire, sur l'éducation, *des Princes*, à M. de Brèves, Gouverneur de Monsieur, frere du Roi ; ce Discours montre dans l'Auteur un écrivain éclairé, judicieux, & bien instruit des maximes qu'il faut inculquer aux Souverains & aux Grands : L'*Hymne de l'Ortie* ; c'est une fiction : *Le Vieillard amoureux* ; c'est un conte, mais qui a son utilité ; le Poëte blâme l'amour dans un vieillard, & en rapporte de bonnes raisons : *Le Plaisir rustique*, ou les agrémens de la vie solitaire, & de la Campagne : L'*Hymne du Formage*, c'est l'éloge du Fromage ; le Poëte y entre dans des détails trop petits sur l'usage du fromage, son utilité, ses différentes especes le plus renommées. *Avanture étrange de la mort de Dorin* ; c'est encore un conte, mais qui paroît fondé

sur quelque événement véritable. Dans l'Hymne du Fromage, Lortigue parle de plusieurs terres qu'il possédoit : Ma Provence, en divers lieux, a, dit-il, *des fromages délicieux* :

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Ceux des Baux, Peirès & Digne,
Dromon, Sederon & vers,
Passent ceux de l'Univers ;
Encore que mes *rentiers*
De Prelong, & *Vaumoriers*,
En font selon mon desir.

Songe, Piéce galante, avec fiction : *La Descente d'Orphée aux Enfers*, imitée du dixiéme livre des Métamorphoses d'Ovide. Quatre-vingt-dix-neuf Sonnets sur divers sujets, adressés au Roi : la plus grande partie roule sur l'Amour. Lortigue parle ainsi de lui-même dans le septiéme Sonnet :

Je ne suis que Cadet, vrayment je le confesse,
Mais j'ay mille vertus en ce monde hérité ;
Je préfére l'honneur à la vaine richesse,
Et ne n'adore rien qu'un Démon argenté,
Si jadis mes ayeux m'ont acquis la noblesse,
Je ne perds point ce grade, ou cette qualité :
Tu cherches un Baron, je veux une Princesse
Remplie de vertu, de grace & de beauté.
Je ne suis que Cadet ; mais mon courage aspire
De régir quelque jour le sceptre d'un empire...
Les Cadets sont toûjours pourvûs d'une belle ame.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Par le Sonnet trente-troiſiéme, on voit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle née à Goult, de la famille de Barras. Et dans le Sonnet ſoixante-douziéme, il dit, qu'il avoit demeuré à Amiens, & qu'il y avoit fait quelque liaiſon amoureuſe qui avoit mal tourné: il s'en prend à la Demoiſelle qu'il avoit aimée, & contre laquelle il lâche dans des Stances bien des invectives qui font peu d'honneur au Poëte.

Ces Stances ſont encore ſuivies de cinquante-neuf autres Sonnets qui ont plus d'utilité. Les cinq premiers ſont moraux ou philoſophiques. Dans les autres, il fait le portrait des Cours de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, de Flandres, de Savoie, de Toſcane, de Rome & d'Allemagne. Lortigue avoit viſité ces Cours, & il les peint toutes en laid; ſes portraits ſont des Satyres. Il paroît ſurtout fort mécontent du ſéjour qu'il avoit fait en Eſpagne, & il déclare qu'*il voudroit de bon cœur n'y avoir jamais été.* La Cour de Rome eſt la plus maltraitée. Lortigue emploie vingt-cinq Sonnets à en décrier les mœurs, les manieres, l'ignorance & l'ambition. Près d'en ſortir, il fit le cinquante-uniéme Sonnet, qui commence ainſi:

Je ſuis ſaoul de voir Rome, il eſt tems que j'en ſorte,
Il y a quatorze mois que je croupis dedans ;
On chérit plus ici les humeurs des pédans,
Des Preſtres & des Clercs, que de ceux de ma ſorte &c.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Au reſte, il proteſte qu'il ne s'y eſt laiſſé entrainer à aucun déſordre, malgré les attaques qu'il y avoit eſſuyées, & la corruption dont il avoit été témoin ; qu'il y avoit viſité, avec ſoin les antiquités & tout ce qui pouvoit mériter la curioſité d'un honnête homme qui cherche à s'inſtruire. Quand il quitta Rome, la guerre étoit dans le Milanois, & il paroît qu'il y prit parti.

Après ces Sonnets, on trouve la ſuite des Poëmes de Lortigue, qui contient *L'Hymne du ſaint Sacrement*, au Cardinal du Perron : *La Clémence*, à M. de Sillery, Chancelier de France & de Navarre : *L'Hymne des Elémens*, Poëme philoſophique, à M. de Bercy, Préſident au Grand-Conſeil : *L'Hymne de la Pauvreté*, au Pere Anſelme, Capucin, que ſon pere avoit tenu ſur les Fonts de Batême : deux Diſcours, le premier *contre un Miniſtre qui l'avoit appellé Athée ;* le ſecond *ſur la Providence, contre les Athées ;* & enfin un recueil d'Epitaphes. Le Poëme *con-*

ANNIBAL DE LORTIGUE.

tre un Miniſtre, eſt fort long. Lortigue y fait ſa profeſſion de foi, repouſſe avec force l'accuſation d'Athéiſme intentée contre lui ; & uſant de repréſailles, il attaque vivement le Miniſtre & ſa ſecte ſur la doctrine & ſur les mœurs : c'eſt preſque un écrit théologique, où le Poëte venge les principaux articles de la Religion Catholique, combattus par les hérétiques. Il y parle fort mal des Pſeaumes de Marot, & dit de l'Auteur :

..... Il entendoit mieux d'écrire en vers lubriques
L'Epitaphe d'Alix, que les ſacrés Cantiques ;
Ou lollanger Martin & ſon ſale péché,
Mènant avec Alix ſon porc au plein marché.
Encor déroba-t-il l'invention folaſtre
De Henry Bebelin, qui ſe voulant ébattre
Eſcrivit devant lui follement en latin
Les lubriques amours d'Alix & de Martin :
Ce ſot n'entendoit pas le ſens de l'Eſcriture, &c.

Le Diſcours contre les Athées contient de bonnes preuves en faveur de l'immortalité de l'Ame.

Les Epitaphes ſont de deux ſortes : il y en a de ſérieuſes, & c'eſt le plus grand nombre ; il y en a auſſi quelques-unes de badines, telles que celles de *Florentin, petit chien pelé* ; de *Mann*,

le plus illuſtre des chats; du *Carnaval*, avec ſon *Oraiſon funebre*. Les Epitaphes ſérieuſes ſont d'aſſez longs éloges funebres, de Paris de Lorraine, Chevalier de Guiſe; d'André de Brancas de Villars, Admiral de France; d'André de Brancas de Forcalquier, ſieur de Robion, adreſſée à ſa mere, Renée d'Oraiſon, Baronne de Céreſte; de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Iſle; de Louis Stuart, Seigneur de Murs; de Jeanne d'Arſes, Dame de Solellas; de Pompée de Pontéves, Seigneur de Buous; de Jean-François d'Eſtienne, Seigneur de Saint Jean; de Jeanne de Berton de Crillon, Dame de Javon; de Bertrand Pelloquin, Grand-Prieur de France; de Gaſpard Dautric, Seigneur de Baumettes; du fils de M. d'Aubignan; de Jean de Barras, Seigneur de Mellan; d'André d'Arnaud, Lieutenant de Sénéchal, au ſiége de Forcalquier, de qui nous avons un livre intitulé, *Joci*, &c. de Louis d'Oraiſon, Baron de Livarrot; & enfin, de Louis de Berton de Crillon, Meſtre de Camp du Régiment des Gardes du Roi.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Las de la guerre & de courir, Lortigue ſe fixa dans ſa patrie, après la-

ANNIBAL DE LORTIGUE.

quelle on l'entend ſoupirer ſouvent dans ſes Sonnets. Comme il étoit encore en état de ſervir, ſa retraite fut blâmée, & il crut devoir ſe juſtifier. Voici ce qu'il en écrivit à un de ſes amis :

Tu dis, en ſoupirant, qu'un homme de ma ſorte
Ne doit borner ſes jours en ce mien lieu natal :
Je reſpons là-deſſus que mon aſtre fatal,
Ou mon cruel deſtin ne veut plus que j'en ſorte.
Mars a pris ma jeuneſſe, & Venus plus accorte
M'altére par ſon feu comme un autre Tantal. . . .
J'ay roulé *quatorze ans* d'un & d'autre coſté :
Maintenant il me plaiſt chez moy d'eſtre arreſté,
Pour aſſiſter ma mere en ſa décrépitude ;
Elle a porté desjà quatre-vingt & dix ans :
La Cicogne m'apprend telle ſollicitude ;
Voilà pourquoy je ſuis proche de mes parens.

Ce fut dans ſa retraite que Lortigue compoſa ſon *Deſert, ſur le mépris de la Cour.* Cet ouvrage fut imprimé en 1637. ſur un privilege obtenu l'année précédente ; & s'il eſt vrai que ce fut Lortigue lui-même qui l'obtint, il vivoit donc encore alors ; & en ce cas, j'aurois pu le renvoyer après pluſieurs autres Poëtes dont je vais vous parler. Mais comme il n'eſt pas certain que ce ſoit lui-même qui ait fait imprimer cet ouvrage, & qu'il fut peut-être mis au

jour par quelqu'autre de ſa famille & de ſon nom, j'ai mieux aimé en faire mention ſous l'année 1617. qui fut celle de l'impreſſion du plus grand nombre de ſes Poëſies.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

L'Avis au Lecteur qui eſt au-devant du *Deſert*, eſt au nom du Libraire, qui dit avoir montré cet ouvrage à pluſieurs perſonnes de goût, qui l'ont loué & lui ont conſeillé de le publier. C'eſt cependant fort peu de choſe. C'eſt un Poëme diviſé en douze livres, tous fort courts, chacun compoſé d'un nombre de Stances, où je ne vois point de but marqué. Lortigue, habitant ſon Deſert dans le premier livre, parle fort mal de la Cour, & très-avantageuſement de ſa ſolitude. Mais dès le ſecond livre, il change de ton : il y loue les Bergers, & s'amuſe à raconter toutes les circonſtances de la fin d'un Berger qui ſe donne la mort afin de ſuivre ſa maîtreſſe dans le tombeau. La fiction eſt l'ame des autres livres. Au troiſiéme, c'eſt une Dryade qui apparoît à l'Auteur, & l'exhorte à changer ſon Deſert pour la Cour, & en prend occaſion de louer le Roi & tous ceux qui gouvernoient ſous ſon autorité. Le Solitaire ne promet rien, ne

ANNIBAL DE LORTIGUE.

fait même aucune réponſe ; & dans le quatriéme livre, il revient aux louanges du Deſert, & raconte ſérieuſement pluſieurs Métamorphoſes extravagantes. Les effets d'un amour exceſſif, prouvés par des exemples, font la matiere du cinquiéme livre. Dans le ſixiéme, il eſt queſtion de la variété des Elémens, & de l'inconſtance des choſes du monde. Le ſeptiéme & le huitiéme ne contiennent preſque que le récit romaneſque des Avantures & des Amours du Cavalier Baroncy. Le neuviéme eſt ſur quelques tempêtes. Il ne s'agit dans le dixiéme & l'onziéme que d'hiſtoires de Sorciers : enfin dans le douziéme, notre Solitaire quitte ſon deſert, prend la réſolution de retourner à la Cour, & fait l'éloge du Roi, & de Gaſton de France, à qui ce Poëme paroît adreſſé. Les Stances ſont en vers de huit ſyllabes ; elles ſont très-négligées, quoique d'un ſtyle aſſez coulant.

JEAN DE LINGENDES.

JEAN DE LINGENDES.

Jean DE LINGENDES a beaucoup mieux réuſſi dans les Stances qu'Annibal de Lortigue. Il affectionna ce

genre de Poëſie, & il n'en a guéres employé d'autres. On trouve dans ſes Stances beaucoup de facilité & de douceur. Mais c'eſt ſans raiſon que dans le Dictionnaire de Trévoux, même dans la derniere édition de 1743. on lui fait l'honneur d'être le premier de nos Poëtes qui ait fait des Stances, & qu'on aſſure que celles-ci n'ont été introduites dans notre Poëſie que ſous le regne d'Henri III. en 1580. Premierement, il n'eſt pas certain que le ſieur de Lingendes fût déja au monde en cette année-là; ou du moins qu'il fût en âge de pouvoir ſe produire. Ce Poëte, né à Moulins, mourut aſſez jeune en 1616. En ſecond lieu, vous avez vu par le détail dans lequel je ſuis entré juſqu'à préſent ſur la vie de nos Poëtes, que les Stances furent introduites dans notre Poëſie, au plutard vers le milieu du ſeiziéme ſiécle. Fournier, loué par Charles Fontaine dans ſes *Ruiſſeaux*, en avoit fait avant 1555. Maclou de la Haye en avoit compoſé en 1553. comme on le voit dans la Bibliotheque françoiſe de la Croix-du-Maine. Je pourrois vous en rapporter d'autres exemples; mais ce ſeroit répeter ce que j'ai déja dit.

JEAN DE LINGENDES.

Ruiſſ. de Font. p. 198.

JEAN DE LINGENDES.

La plus grande partie des Stances & autres Poëſies de Jean de Lingendes ſe trouve dans les Recueils de ſon tems. Dans les *Délices de la Poëſie françoiſe*, édition de Paris 1620. on a raſſemblé de cet Auteur une vingtaine de Piéces, parmi leſquelles on lit des Stances pour la naiſſance de M. le Duc de Retelois, & pluſieurs autres ſur divers ſujets, & en particulier ſur l'Amour; quelques Sonnets; une Ode de trente-trois ſtrophes, à la Reine, mere de Louis XIII. imprimée auſſi ſéparément en 1611. *in*-8°. & une *Elégie pour Ovide*, déja miſe au-devant de la traduction des Métamorphoſes par Renouard, & qui n'eſt gueres qu'une paraphraſe d'une Elégie latine ſur le même ſujet faite par Ange Politien & conſervée par Crinitus qui nous l'a donnée dans la vie d'Ovide qu'il a écrite avec les autres vies des Poëtes latins. Cette Elégie pour Ovide a été trouvée ſi belle, qu'elle a été encore réimprimée depuis 1620. dans pluſieurs autres recueils de Poëſies.

En 1618. on réimprima pour la ſeconde fois un petit volumé de Stances du même, intitulé, *Les Changemens de la Bergere Iris, à Madame la Princeſſe*

ceſſe de Conti : ces Stances, toutes ſur l'Amour, ſont diviſées en cinq chants. Comme dans les autres Stances du même Auteur, il y a dans celles-ci beaucoup de douceur & de facilité : mais elles ſont toutes montées ſur le même ton ; & cette trop grande uniformité de penſées & de ſtyle ennuie. On lit dans le même volume des Stances pour un Bracelet d'ambre & de perles, envoyées à Mademoiſelle du Maine ; & quelques autres, encore ſur l'Amour. C'eſt une partie de celles que l'on retrouve dans les *Délices de la Poëſie françoiſe*. Jean de Lingendes étoit couſin d'un autre Jean de Lingendes, qui fut nommé Evêque de Mâcon le 11 de Novembre 1650. J'ai parlé ailleurs des traductions que le premier a faites en proſe, de quelques Epîtres amoureuſes d'Ovide. D'Urfé, Corlieu, de Nancel, Davity, Berthelot ont tous loué les Stances de Jean de Lingendes, par d'autres Stances qu'on lit au commencement des *Changemens de la Berger. Iris.*

JEAN DE LINGENDES.

Bibl. franç. nouv. édition t. 5. p. 428.

JACQUES DAVY DU PERRON.

JACQUES DAVY DU PERRON.

Jacques DAVY DU PERRON fut ami de Jean de Lingendes, & ce fut même

JACQUES DAVY DU PERRON.

lui qui fit naître à celui-ci la penſée de traduire en proſe quelques-unes des Epîtres amoureuſes d'Ovide. Mais du Perron s'eſt beaucoup plus fait connoître par les dignités auxquelles il a été élevé, par ſes Ambaſſades, & par le nombre & la variété de ſes ouvrages. Je n'entreprendrai pas cependant de vous détailler ici l'hiſtoire de ſa vie; ce récit ſera mieux placé lorſque j'aurai à vous rendre compte des écrits bien plus importans qui ſont ſortis de ſa plume, que ſes Poëſies qui me donnent lieu de vous en entretenir actuellement.

Je me contenterai de vous dire qu'il ſortit d'une famille noble & ancienne de Normandie; qu'il naquit, ſelon M. le Braſſeur, dans ſon hiſtoire d'Evreux, le 25 de Novembre 1556. dans le canton de Berne, où ſes parens, attachés aux erreurs du Calviniſme, s'étoient retirés; qu'il fut élevé par ſon pere, Julien Davy, Seigneur du Perron; & dès ſa premiere jeuneſſe de grands progrès dans les ſciences, abjura l'héréſie vers l'an 1576. embraſſa l'état Eccléſiaſtique, fut ſucceſſivement Evêque d'Evreux en 1593. Archevêque de Sens en 1604. Grand Aumônier de France

la même année, Cardinal Prêtre du titre de ſainte Agnès dans la ſixiéme promotion du Pape Clement VIII. en la même année 1604. & qu'il mourut à Paris le Mercredi 5 de Septembre 1618. âgé de ſoixante-trois ans. Si vous deſirez d'en ſçavoir maintenant davantage, je vous renvoye à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile du Comté d'Evreux par M. le Braſſeur, chapitres 40 & 41, aux Eloges de M. Perrault, & à la judicieuſe Apologie que M. l'Abbé Joly a faite du Cardinal du Perron contre pluſieurs accuſations graves intentées contre lui dans le Journal d'Henri III. & répétées par Bayle. Vous trouverez cette Apologie dans les Remarques de M. Joly ſur le Dictionnaire critique de Bayle, à l'article de Jean-Edouard du Monin, pages 546. & ſuivantes.

JACQUES DAVY DU PERRON.

M. du Perron eut dès ſa jeuneſſe une grande paſſion pour la Poëſie; ſon goût naturel, la lecture qu'il avoit faite des anciens Poëtes grecs & latins, ſes liaiſons avec Philippe Deſportes, Jean Bertaut & la plupart de ceux qui cultivoient de ſon tems notre Poëſie, ſans doute auſſi l'envie de ſe diſtinguer dans tous les genres, lui firent naître cette paſſion. L'exercice & les

JACQUES DAVY DU PERRON.

applaudiſſemens que reçurent ſes premiers vers la fortifierent ; il la conſerva juſque dans un âge avancé ; & quoiqu'il n'eût preſque traité que des ſujets profanes, il ne rougit point dans ſa vieilleſſe de jetter encore ſur ſes Poëſies des yeux de complaiſance, & de les faire imprimer de nouveau.

Bibl. franç. nouv. édition t. 5. p. 81. & ſuivantes. 313. 27. Ibid. t. 6. p. 343.

Je vous ai déja parlé de ſes traductions du premier & du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, des deux premieres Odes du premier livre d'Horace, de l'Epître d'Ovide de Pénélope à Ulyſſe, & de quelques Hymnes & Proſes de l'Egliſe ; & j'ai oſé apprétier le mérite de ces traductions qui ne déplaiſent pas encore aujourd'hui, malgré les révolutions arrivées depuis ſur notre Parnaſſe. Ces traductions ont été réunies aux autres Œuvres de M. du Perron, & on les trouve auſſi avec ſes autres Poëſies, en tout ou en partie, dans les recueils de ſon tems, tels que *l'Académie des modernes Poëtes françois*, imprimée en 1599. le *Cabinet des Muſes*, donné en 1619. le recueil de Barbin, & avant lui *Les Délices de la Poëſie françoiſe*, en 1620. & 1627. *in*-8°.

C'eſt par les Poëſies du Cardinal d

Perron que commence le recueil de 1620. & elles y occupent cent ſoixante & onze pages. Vous y trouvez le ſacré & le prophane mêlés enſemble, les traductions de l'Auteur & les productions de ſon génie ne faiſant qu'une même compagnie ; des Stances amoureuſes, des Sonnets, des Complaintes & une *Confeſſion* qui tiennent le même langage, avec les verſions ou imitations des Pſeaumes 6. 19. 136. 103. du Cantique *Magnificat*, des deux Hymnes de la Paſſion, de la Proſe du ſaint Sacrement ; les regrets de l'Auteur *ſur l'abſence de deux beaux yeux*, avec le *Tombeau de Catherine de Médicis*, Reine de France ; *l'Ombre de Monſieur l'Admiral de Joyeuſe, ſous le nom de Daphnis, parlant au feu Roy Henry III.* Poëme, l'une des meilleures Piéces de l'Auteur, & qu'on lit encore avec plaiſir ; les *Stances au Roy pour ſes Etrennes ;* celles *ſur la venue du même à Paris ;* le Poëme *ſur la bleſſure du Roy, & le parricide attentat de Jean Chaſtel*, où il y a beaucoup de force & de feu ; le *Temple de l'Inconſtance*, où le Poëte badine avec aſſez de naïveté, & pluſieurs autres Piéces dont le détail me paroît inutile.

JACQUES DAVY DU PERRON.

JACQUES DAVY DU PERRON.

Toutes ont certainement des défauts, ne fut-ce que du côté de l'expreſſion; mais on ne peut nier que dans toutes on ne trouve de la diſpoſition & du génie poëtique, & que le Pere Vavaſſeur n'ait eu raiſon de dire, que le Cardinal du Perron a ſoutenu l'abondance de ſes paroles par la force de ſes penſées.

FRANÇOIS FILHOL.

FRANÇOIS FILHOL.

Si le nom du Cardinal du Perron n'eſt ignoré de perſonne, je dirai le contraire de *François* FILHOL. Je ne l'avois pas même entendu nommer, & j'ignorerois juſqu'à ſon exiſtence, ſi je n'avois pas vu ſon *Oracle poëtique*, imprimé *in*-4°. à Toulouſe en 1619. L'Auteur étoit Languedocien.

Son ouvrage commence par une Piéce en vers à *noble Jacques de Balanquier*, ſieur de Montlaur & de la Garde. L'Auteur y expoſe le ſujet de ſon Poëme. M. de Balanquier, ſeul rejetton d'une honnête famille, jeune, prêt à être marié, tomba dans une maladie dangereuſe. Filhol, qui lui étoit attaché, l'apprend, s'en afflige, & compoſe à cette occaſion ſon *Oracle*

poëtique, qui contient deux cens Stances, chacune de six vers.

FRANÇOIS FILHOL.

On voit dans ce Poëme, qui est une fiction, le ciel & la terre s'intéresser à la maladie du jeune Belaquier. Les Dieux qui préſident à l'un & à l'autre demandent le retour de ſa ſanté ; les Déeſſes qui préſident aux beaux Arts ont la même ſollicitude : mais les trois Parques demeurent inflexibles ; les prieres les laiſſent inſenſibles, les reproches ne les touchent point. Le danger augmente, le mal devient deſeſpéré ; déja les Muſes font l'Epitaphe de celui qu'elles ne comptent bientôt plus au nombre des vivans : *Paſſant*, diſent-elles les larmes aux yeux,

Paſſant, paſſe tes yeux deſſus ce Mauſolée,
Et le couvre des pleurs d'une ame déſolée :
C'étoit un Philothée en ces terreſtres lieux ;
Mais la Parque qui fait à ſes pareils outrage,
Enviant le bonheur que c'étoit à noſtre âge,
A mis le corps en terre, & l'ame dans les cieux.

Madame de la Roche, mere du malade, tombe dans l'abbattement, ſon fils la conſole, & lui parle en homme ſage & chrétien de l'inſtabilité de tout ce qui s'évanouit avec le tems. Pendant

FRANÇOIS FILHOL.

que cette triſte ſcéne ſe paſſoit dans la maiſon du malade, le Poëte eſt conduit à la demeure des Muſes, dont il fait la deſcription. Il y entend les vœux qu'Apollon & elles font pour le recouvrement de la ſanté du jeune Balanquier ; ces vœux ſont exaucés, le mal diſparoît, la joie ſuccede à l'affliction.

Filhol, dans la Stance 187. nous apprend qu'il compoſa ce Poëme à Mongiſcart, ville de Languedoc, près de Toulouſe : c'étoit le lieu de ſa naiſſance.

Mongiſcart m'a veu naiſtre, auquel j'offre ma cendre ;
(Priam je ne veux eſtre incrédule à Caſſandre,)
Mon ſort le veut ainſi : c'eſt donc dans Mongiſcart,
Que j'ay, long-tems abſent, [illegible] demeure choiſie,
Où j'ay, pour mon devoir, ſelon ma fantaiſie,
Crayonné ce diſcours duquel je vous fay part.

C'étoit, à ce qu'il dit dans la derniere Stance, *l'aiſné engendré de ſa veine.* J'ignore s'il a eu des cadets.

JEAN FERMELUYS.

JEAN FERMELUYS.

Jean FERMELUYS, Ecrivain & Maître d'école à Paris, auſſi peu connu que Filhol, donna la même année l'*Hiſtoire de la vie, mort & miracles*

de saint Roch, en vers, avec quelques autres Poësies pieuses. Il signe *Fermeluis l'aisné* à la fin de l'Epître dédicatoire de ce Poëme adressée à Madame Duret, femme du Médecin de ce nom. Cet *Ecrivain* convient qu'il n'avoit point étudié. Sa vénération seule pour saint Roch & les bienfaits qu'il avoit reçus par son intercession, furent son Apollon. En 1606. la contagion, contre laquelle on invoque saint Roch, ayant fait quelques ravages à Paris, & enlevé, en particulier, dix à douze personnes de la maison où demeuroit l'Auteur, il eut recours à l'intercession du Saint, sa priere fut exaucée, la maladie ne toucha point à sa personne, & sa femme, qui en fut attaquée, n'en mourut point.

JEAN FERMELUYS.

Voilà le premier motif qui l'engagea à composer son Poëme. Il en eut quelques autres : la protection du Saint, que le Royaume avoit souvent éprouvée dans les maladies contagieuses : la vénération particuliere qu'on avoit pour ce Saint dans la Paroisse de saint Germain l'Auxerrois, sur laquelle Fermeluis demeuroit. La piété a donc plus guidé sa plume que la critique. Il fait de saint Roch un *Seigneur*

JEAN FERMELUYS.

souverain de Montpellier, & il décrit exactement en vers tout ce qu'il avoit lu, concernant ce Saint, dans nos vieilles légendes, & tout ce qu'il avoit vu *représenté par les figures eſtans en la tapiſſerie qui ſe voit ès fêtes ſolemnelles, en la Chapelle deſſervie ſous le nom de ſaint Roch en l'Egliſe & Paroiſſe Royale de ſaint Germain l'Auxerrois.*

Ce Poëme eſt en vers Alexandrins, & contient cinquante-quatre pages d'un caractere fort ſerré : il eſt ſuivi d'un Hymne & d'une Ode à l'honneur de ſaint Roch ; d'une Priere au même contre la peſte ; d'une ſeconde Priere ſur le même ſujet ; de deux Oraiſons à la ſainte Vierge ; d'un Dizain ; & d'une Ode *ſur la perpétuelle durée de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.*

THOMAS DE COURVAL SONNET.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

COURVAL SONNET a traité des ſujets fort différens de ceux qui ont occupé la plume de Filhol & de Fermeluys. Poëte ſatyrique, il a cenſuré preſque tous les états avec une liberté trop ſouvent portée au-delà des bornes

Mais avant d'entrer dans le détail de ſes Poëſies, il faut vous dire ce qu'il nous apprend de ſa vie.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Il ſe nommoit *Thomas* DE COURVAL SONNET, & quelquefois il ſigne ſeulement *Thomas Sonnet*. Il étoit de Vire en Normandie, d'une famille noble, & Docteur en Médecine. Il étoit fils de *Jean* Sonnet, ſieur de la Pinſoniere, Avocat à Vire, dont il a fait l'Epitaphe en proſe latine, & en vers grecs, latins & françois, où il loue ſa ſcience, ſon éloquence, ſa vertu & ſon zéle pour le bien public. Sa mere ſe nommoit *Magdelene* le Chevalier d'Aigneaux, proche parente des deux freres le Chevalier d'Aigneaux, Gentilshommes du même pays, dont nous avons une traduction de Virgile en vers françois : ce qui fait dire à ſon fils :

Iſſue elle n'eſt point de quelque race vile,
Mais du ſang généreux des braves Chevaliers,
De ces doctes Aigneaux, qui furent les premiers
Qui d'un Poëme françois firent parler Virgile.

Femme ſage, éclairée, & ſans ambition, elle mit ſes ſoins à bien élever ſa famille. Mais elle eut la précaution de lui inſpirer de ſe mettre en état de

rendre ſervice à la patrie par la ſcience plutôt que par les armes.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette Dame jamais ne fut ambitieuſe
De voir ſes chers enfans tenir rang d'Officiers :
Mais mille fois plutôt elle étoit déſireuſe
De voir leurs fronts ornez de pindiques lauriers.

Outre *Thomas*, elle eut pour fille, *Eſther* Sonnet, & un ſecond fils, *Jean* Sonnet, ſieur de Saint-Nicolas, Avocat à Vire. On a de lui, auſſi bien que de ſa ſœur, quelques vers à la louange de Thomas, parmi les Poëſies de celui-ci. Jean étoit d'une ſanté ſi délicate, qu'il fut obligé de quitter de bonne heure le Barreau, ce qui ne l'empêcha pas de mourir jeune. Thomas lui rendit éloge pour éloge, dans l'*Ode Pindarique* qu'il compoſa à l'occaſion de ſa mort, & dans une autre Ode qu'il adreſſa à la veuve du défunt.

Thomas s'engagea auſſi dans le mariage, & eut pluſieurs enfans. L'un d'eux, nommé *François*, mourut à l'âge de ſix ans, & mérita les regrets de ſon pere, qui conſacra ſept Stances à la mémoire de cet enfant. Un autre de ſes fils fut *Céſar* Sonnet, dont on lit des vers latins à l'honneur de ſon pere. Thomas Amfrie, Ecuyer, Sei-

gneur de Clermont, Lieutenant-Général de M. le Vicomte de Vire, étoit grand-oncle de ces enfans; ce qui fait voir que Sonnet étoit d'une bonne famille: car celle d'Amfrie, dont étoit le feu Abbé de Chaulieu, étoit d'une ancienne nobleſſe. Dans l'Epitaphe en proſe que Sonnet fit pour Thomas Amfrie, à l'honneur duquel il compoſa auſſi trois Stances françoiſes, ce Seigneur de Clermont eſt qualifié d'*Oracle des Avocats*, de *Phénix des Juriſconſultes*, & d'*Aſile des affligés*. Et dans les Stances il eſt dit: THOMAS DE COURVAL SONNET.

Qu'il a plaidé trente ans dans le Barreau Virois,
Tant qu'un malheur fatal le priva de la voix.

Il avoit un fils, N. de Clermont de Gaillon, Avocat à Vire, dont Sonnet parle auſſi dans ſes Poëſies.

Je viens maintenant à celles-ci. La plus grande partie conſiſte en Satyres, comme je vous l'ai dit. L'Auteur en fit hommage à la Reine, mere de Louis XIII. L'Epître dédicatoire eſt un Panégyrique de cette Reine, écrit dans le goût du tems, plein d'emphaſe, d'allégories, de tours ſinguliers. Il contient dix-neuf pages, tantôt en vers, tantôt en proſe. Suit un *Avis au Lec-*

teur, tout dans le même ſtyle. Sonnet y fait ce qu'il peut pour ſe juſtifier ſur l'emportement qui regne dans ſes Satyres, dont il donne une courte Analyſe. Il ſe fâche contre ceux qui les blâmeront, leur dit des injures, veut perſuader que le ſeul amour du bien public l'a engagé à écrire, & proteſte, ſelon le langage ordinaire des Satyriques, qu'il n'a point eu deſſein de confondre les bons avec les méchans, qu'il ne lance ſes traits que contre le vice & les vicieux; qu'il eſt plein d'eſtime & de reſpect pour la vertu & ceux qui la pratiquent, & qu'enfin ce ne ſont point les états & les conditions qu'il cenſure, mais les abus qui s'y commettent.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Il y a douze Satyres, toutes en vers héroïques. La premiere *contre les Simoniaques*; mais ce ſujet, indiqué comme le principal, n'eſt traité que vers la fin : les deux tiers ſont contre les mœurs déréglées du Clergé. La ſeconde eſt *contre le ſacrilege de la nobleſſe Laïque* : Sonnet qualifie ainſi l'uſage ou plutôt l'abus commun alors parmi les Laïcs, de nommer à des Bénéfices, des confidentiaires qui ne faiſoient que prêter leur nom pour ces Bénéfi-

ces, dont les Laïcs qui y nommoient, recevoient en effet la plus grande partie du revenu. Sonnet attaque également dans la même Satyre, ceux qui font acheter leur nomination, leur crédit, leur protection; ceux qui exigent plus pour les dixmes qu'il ne leur eſt dû; enfin les Laïcs qui poſſedent réellement des Bénéfices Eccléſiaſtiques. La troiſiéme n'eſt que contre les Confidentiaires. Dans la quatriéme le Poëte combat avec beaucoup de vivacité & même d'aigreur, les *malverſations des Officiers de Judicature*, & la *vénalité des Charges*. Il y répond aux objections que l'on fait ordinairement contre la ſuppreſſion de cette vénalité, & ſe récrie avec raiſon contre la longueur des procédures, & tous les reſſorts que l'on fait jouer pour allonger les procès. Il fixe ainſi l'époque de la vénalité des Charges :

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette vénalité, noſtre malheur extrême,
Print ſon commencement ſous Louys douziéme :
Ce Monarque françois déployant l'Oriflan,
Par armes entreprend de conquérir Milan :
Naples eſtoit auſſi le but de ſa conquête,
Et pour y parvenir une armée il apprête ;
Si bien qu'il fut contraint de faire un très-grand fonds
D'argent, pour ſoudoyer une ſi grande armée . . .

THOMAS DE COURVAL SONNET.

On n'eut pour lors recours à d'autres artifices,
Que de mettre à l'encan les Eſtats & Offices,
Ainſi qu'au plus offrant : mais avant ce malheur
Les Eſtats ſe donnoient par mérite & faveur,
Et par élection de gens pleins de prudence,
Très-doctes, très-ſçavans, de bonne conſcience,
Gens d'honneur, vertueux, très-expérimentés,
Qui combloient de bonheur nos Villes & Cités, &c.

Il excuſe Louis XII. ſur la néceſſité où il ſe trouva, & prouve qu'Henri III. & Henri IV. avoient réſolu de remettre les choſes ſur l'ancien pied, & qu'ils auroient éxécuté leur projet, s'ils n'en euſſent été détournés par les guerres continuelles dont leur regne fut agité. Il preſſe Louis XIII. de faire ce que ſes prédéceſſeurs n'ont pu éxécuter, & finit cette Satyre, qui contient un grand nombre de vérités, mais dites d'une maniere trop dure, par un fort bel éloge du Parlement de Paris.

La cinquiéme Satyre eſt contre les Financiers & l'abus qu'ils font du maniement des finances. Le Poëte épluche de fort près ces hommes qui ne s'engraiſſent que trop ſouvent du ſang du peuple & de la ſubſtance même de l'Etat; il ne les épargne ſur rien; il démontre quel tort le nombre exceſſif de ces ſortes de gens fait à un

Royaume en général, en particulier au Souverain à qui il ne revient jamais qu'une modique portion de ce qu'ils touchent, & aux Peuples qu'ils accablent par les impôts de toute eſpece qu'ils ne ſont que trop induſtrieux à imaginer. Il va fouiller juſque dans l'origine de la plupart des Financiers de ſon tems, les ſuit dans toutes les voies qu'ils prennent pour s'enrichir, dévoile leurs injuſtices, entre dans le détail de leur luxe, des dépenſes de leur table, de leurs ameublemens, peint les extravagances de leurs femmes, leur orgueil, leur molleſſe, &c. On lit dans cette Satyre quantité de noms d'ajuſtemens d'hommes & de femmes, qui ne nous ſont plus connus, mais qui peuvent ſervir à ceux qui ſeroient curieux de connoître ſur cette matiere les uſages de ce tems-là. On y trouve auſſi pluſieurs traits hiſtoriques ſur les charges de finance, leur origine, leur nombre, leur diverſité, leur multiplication, leurs obligations.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

La ſixiéme Satyre & les ſuivantes juſqu'à la douziéme & derniere inclusivement, n'ont que les femmes & le mariage pour objet. Courval-Sonnet déploie ici toute ſa vivacité, & lance

THOMAS DE COURVAL SONNET.

tous les traits ſatyriques les plus aigus contre l'humeur des femmes, leurs caracteres, leurs déſordres, contre le Mariage, ſes peines & ſes embarras. Il entre ſur cela dans un détail immenſe, ſouvent trop libre, & preſque toujours outré. Il y a réuni tout ce qu'on avoit écrit avant lui au déſavantage des femmes & du Mariage, & y appelle à l'appui du raiſonnement, l'Ecriture ſainte, l'Hiſtoire ſacrée & prophane, la Phyſique même & la Médecine. Il emploie en particulier toute la ſeptiéme Satyre à examiner phyſiquement la diverſité des tempéramens des femmes & des hommes, & ce qui en réſulte dans l'union conjugale. Il péſe dans la huitiéme les inconvéniens qui peuvent être attachés à la poſſeſſion d'une femme qui ſera pourvue des graces de la nature, & s'étend ſur la jalouſie & ſes effets. Dans d'autres, il diſcute avec le même ſoin, s'il convient d'épouſer une fille de condition quand on n'a de ſon côté que des richeſſes à lui offrir; ou une Demoiſelle qui n'a d'autres avantages temporels que les agrémens extérieurs; ou enfin une laide dont on peut, dit-il, ſe dégouter. Il raiſonne à perte

de vûe ſur tous ces points, & dit ſur cela beaucoup de choſes qu'il eût été plus ſage de taire.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Dans la Satyre contre les Financiers, il déclame, mais ſeulement en paſſant, contre la bizarrerie des modes, & l'inconſtance des François à cet égard; mais il paroît par la fin de la douziéme Satyre, qu'il avoit deſſein de traiter cette matiere exprès. Il dit en effet:

Je veux reprendre encor les habits des François,
Qui changent tous les jours de façons plus de fois
Qu'un Prothée inconſtant, de forme & de figures,
Ou le Chaméléon de diverſes peintures.
J'eſpere mettre au jour tous ces tableaux divers,
Dépeints au naturel du pinceau de mes vers.

Ces nouvelles Satyres n'ont point paru. Les douze dont je viens de vous donner une légere idée, ſont ſuivies d'*Epitaphes* ou *Tombeaux*. J'ai fait uſage de celles de ces Piéces qui pouvoient ſervir à l'Hiſtoire même de l'Auteur. Les autres ſont, le Tombeau, ou Eloge funebre de *Jean-Baptiſte* de Vaſſy, ſieur du Gaſt-la-Foreſt, en cinquante-huit Stances, un Sonnet & un Dizain, où on lit les principales circonſtances de la Vie de cet Officier,

THOMAS DE COURVAL SONNET.

qui donna beaucoup de preuves de valeur ſous Henri III. à Calais, à Dieppe, à Paris, & ailleurs, & qui fut tué en trahiſon, d'un coup de piſtolet : de *Philippe* de Guillebert, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Vire : de M. Huillard de l'Aumônerie, Médecin : de Jeanne de Magneville, femme de M. de Montaigu ; & de pluſieurs Avocats de Vire, entre autres de Jean le Houx, dont Sonnet fait cet éloge :

Si quelquefois, contraint, il plaidoit au Barreau,
C'étoit un Cicéron ; un Apelle au pinceau,
En latine Poëſie un Maron très-habile ;
Et pour les vers françois Ronſard il eſgalloit.
De ſorte que luy ſeul tout l'honneur il avoit
De Ronſard, Ciceron, d'Apelle & de Virgile.

Ces Poëſies de Courval-Sonnet furent imprimées en 1622. L'année ſuivante, il donna un ſecond recueil, intitulé, *Satyre Ménippée contre les femmes, ſur les poignantes traverſes & incommodités du mariage.* Mais ce recueil eſt en partie une répétition du premier. On y lit pluſieurs des Epitaphes dont j'ai parlé ; & la *Satyre Ménippée* elle-même n'eſt preſque qu'un extrait, ſouvent en propres termes, de la ſixiéme Satyre & de pluſieurs autres endroits

des autres Satyres où Sonnet parle contre les femmes & le mariage.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette rapsodie est suivie d'une deuxiéme intitulée, *Timéthélie* ou censure des femmes : c'est encore la même que la douziéme Satyre du premier recueil, à l'exception de la fin, qui est un peu différente.

Les Piéces nouvelles rassemblées dans ce second recueil sont une *Défense apologétique* de l'Auteur contre ceux qui avoient censuré sa Satyre sur le Mariage ; une *Réponse à la contre-critique* de sa douziéme Satyre ; & une *Satyre du temps, à Théophile.* La *Défense apologétique* est adressée à *noble homme Guillaume Anfrie, sieur de Chaulieu, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Rouen, & Commissaire aux Requestes dudit lieu.* L'écrit est en prose. C'est une invective dépourvue de raisonnement, contre ceux qui avoient attaqué sa Satyre sur le Mariage, les uns du côté du style & de la rime, les autres du côté même des choses. Sonnet fait inutilement dans cette Défense un grand étalage de vers grecs, latins & françois, & de citations italiennes. Toutes ces autorités réunies n'équivalent pas à une

bonne raiſon. Il proteſte de nouveau, qu'il n'a jamais eu deſſein d'attaquer les femmes ſages & vertueuſes ; j'en ai même pris la défenſe, dit-il, dans une *Apologie n'aguerre imprimée à Caën, contre un Poëtaſtre qui avoit voulu ternir le luſtre & l'eſmail de leur pudicité.* Je n'ai point vu cette Apologie.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

La *Réponſe à la contre-Satyre, par l'Auteur des Satyres du Mariage, & Timéthélie*, eſt auſſi en proſe, & n'eſt, de même que la *Défenſe apologétique*, qu'une invective, remplie d'injures, même très-groſſiéres. Il n'y a que la *Satyre du temps*, qui ſoit en vers. Je crois que le *Théophile*, à qui elle eſt adreſſée, eſt le Poëte de ce nom. M. l'Abbé Joly, dans ſes *Remarques ſur le Dictionnaire critique de Bayle*, pages 518. & 519. cite un endroit de cette Satyre, & attribue celle-ci *à un Auteur très obſcur, appellé*, dit-il, *Beſançon.* Il eſt sûr qu'elle eſt de Courval-Sonnet. Il s'y éleve contre le goût des Poëtes de ſon tems, & cenſure le mépris qu'ils faiſoient, à ce qu'il prétend, de tous ceux qui s'éloignoient de leur ſtyle, ou des ſujets qui occupoient leur plume. Voici un

endroit de cette Satyre : je le rapporte parce que Sonnet y caractériſe ceux dont il parle.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Ils diſent que *Malherbe* empoule trop ſon ſtile,
Supplément couſtumier d'une veine infertile,
Et qu'ayant travaillé deux moſs pour un Sonnet,
Il en demeure quatré pour le remettre au net ;
Que ſes vers ne ſont pleins que de paroles vaines,
Et de la vanité qui bout dedans ſes veines ;
Qu'il eſt plat pour le ſens & la conception,
Et, pour le faire court, pauvre d'invention.
Ils blaſment, deſgoutez, l'Iris de *de Lingendes*,
Diſant qu'il étoit bon pour faire des Légendes,
Et que trop familier, vulgaire & complaiſant,
Pour ſe rendre plus doux il parle en Payſant.
Diſent que *Sainct-Amour* raſſemble le Tonnerre,
Tantoſt voiſin du Ciel, & tantoſt de la terre ;
Que les vers de *Hardy* n'ont point d'égalité,
Que le nombre luy plaiſt plus que la qualité,
Qu'il eſt capricieux en diable ; & que l'*Eſtoile*
Prend un peu trop de vent qui enfle trop ſon voile ;
Qu'il ſe hazarde trop, & que, mauvais nocher,
Il ne connoiſt en mer ny coſte ny rocher.
Ils diſent quant à moy, que je n'ay point d'eſtude,
Que tantoſt je ſuis doux, & tantoſt je ſuis rude :
Que *Ronſard* eſt pédant, & que tous les Auteurs
Qui furent de ſon tems, n'eſtoient qu'imitateurs ;
Qu'ils ont tout deſrobé d'Homere & de Virgile,
Et n'ont pas ſeulement épargné l'Evangile.
Meſme ils diſent de moy, que ton eſprit mal ſain
S'extravague ſouvent au cours de ſon deſſein.
Que *Garnier* ſent le grain reclus, & que *Porchares*,

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Mercenaire au profit, met ſa Muſe à l'enchere;
Que *Sigogne*, *Regnier*, & *l'Abbé de Tyron*,
Firent à leur treſpas comme le bon Larron;
Ils ſe ſont repentis ne pouvant plus mal faire,
Impuiſſans aux effets de l'amoureuſe affaire....
Bref, ils gloſent ſur tout. . . . .
Diſant que *Malleville*, avecque ſa Clythie,
Divin métamorphoſe une roſe en orthie;
Japent après *Racan*, envient ſon renom,
Trouvant ſon vers barbare, autant comme ſon nom:
Que *Combault* embraſſant la façon d'Italie,
Pour ſon *Enclimion* a délaiſſé Thalie:
Que *Neſſe* eſt un Cenſeur, & qu'il n'eſt ſatisfait,
Tant il eſt plein de vent, que de ce qu'il a fait,
Vit comme un Philoſophe, & ſçavant ſe réputre,
Capable de réſoudre une docte diſpute.
Rien n'eſvite leurs coups: ils diſent que *Bartas*
La terre avec le Ciel emmoncelle en un tas;
Qu'il veut parler de tout, & que ſa Poëſie
Eſt aujourd'hui, ſans plus, toute rance & moiſie.
Bref, que dirai-je plus? il faut dire, *il allât*,
Je eré, *Francès*, *Anglès*, *il diſét*, *il parlet*;
Qu'un vers ſoit bien tourné qu'il ſoit double en ſa rime,
Autrement auprès d'eux vous n'aurez point d'eſtime.
Ils inventent des mots, des regles, des leçons...
Si quelqu'un, tant ſoit peu, s'écarte de cet ordre,
Il eſt un ignorant, ils trouvent où le mordre, &c.

C'eſt ainſi que Courval-Sonnet n'a épargné preſque aucun état dans ſes Satyres, pas même ſes Confreres en Poëſie, dont la plupart de ceux qu'il nomme

nomme, valoient mieux que lui. Ce qui n'empêche pas cependant qu'on n'adopte une partie de la censure qu'il fait des Poëtes ses contemporains, & qu'il n'a mise, comme je le pense, sur le compte d'autrui, que pour en parler avec plus de liberté. THOMAS DE COURVAL SONNET.

Les deux volumes de Sonnet, dont je viens de vous rendre compte, sont chargés de plusieurs éloges donnés à l'Auteur. Dans le volume de 1622. on trouve ceux qui lui ont été donnés 1°. en vers latins, par Michel Sonnet, son neveu; César Sonnet, son fils; Jean Marquer, de Vire; C. Tostain, de Vire: 2°. en vers françois, par le sieur de Fleuranges, Gentilhomme Picard; de la Ferriere, Médecin; Angot, sieur de l'Esperoniere, de Caën; Foulerie, Gentilhomme Normand: 3°. en vers grecs, par Jean Marquer & Tostain. Dans le volume de 1623. on ne lit qu'une Ode françoise, mais fort longue, de Pierre de Deimier, Provençal, & deux petites Piéces d'Angot, l'une de seize vers, l'autre de trente-six.

ROBERT ANGOT.

ROBERT ANGOT.

Ce dernier Panégyriste de Courval-

ROBERT ANGOT.

Sonnet, *Robert* ANGOT, sieur de l'Espronniere, étoit de Caën. Cela est dit expressément dans les quatre vers qu'on lit au bas de son portrait gravé à l'âge de vingt-deux ans :

> Caën fut le lieu de ma chere naissance ;
> Phœbus poussa mes esprits ici-bas :
> Puisse à jamais vivre après mon trespas
> Mon ame au Ciel, & mon nom dans la France.

Je ne juge pas de la destinée de son ame ; à l'égard de sa réputation, elle est depuis long-tems ensevelie dans l'oubli. « Robert Angot, dit M. Huet, a » plus fait d'honneur à Caën sa patrie » par ses vers, que Caën ne lui en a » fait par son souvenir ; car son nom » y est presque inconnu. »

Origines de Caën, 2. édit. p. 357. 358.

Outre les Piéces que je viens de citer, faites à la louange de Corval-Sonnet, dont une traduite des vers grecs de Tostain, semble prouver qu'Angot entendoit cette langue, j'ai vu de lui le *Prélude poëtique*, dédié à M. le Prince de Condé, imprimé à Paris en 1603, & loué à son tour par Thomas Roggers, Ecuyer, Gentilhomme Anglois ; Jean du Teil, de Tours ; Jean le Blanc, Parisien ; & quelques anonimes.

ROBERT ANGOT.

Le *Prélude poëtique* eſt un recüeil de Poëſies diverſes, où l'Auteur ne chante gueres que ſes Amours. Tel eſt en particulier l'unique objet de *L'Iſle fleurie, ou les premieres Amours d'Erice*, en quatre-vingt-huit Sonnets, ſuivis de douze Elégies. M. Huet dit que dans ces Sonnets, Angot ſemble s'être propoſé pour modéle ceux de Pétrarque pour Laure; cela peut être; mais il faut avouer que la copie eſt fort inférieure à l'original.

Des douze Elégies, la premiere eſt d'une longueur exceſſive. C'eſt le récit d'un Songe poëtique. Angot y ſuppoſe, qu'un vieil Hermite lui apparoît, & qu'après lui avoir donné beaucoup d'avis (qu'il rapporte) il lui fait voir tout ce qui s'eſt paſſé dans l'âge d'or, & depuis. Quoiqu'il y ait de bons préceptes dans cette Elégie, & même aſſez de naturel, ſa prolixité ennuie beaucoup. On lit dans la même Piéce la *Fable du Rat de Ville & du Rat des Champs*, telle qu'elle a été depuis contée par la Fontaine. Je n'y ai trouvé de la différence que pour la diction: ce ſont les mêmes penſées; c'eſt la même morale. La ſeconde Elégie n'eſt que la Fable d'Orphée voulant rappeller Euridice des Enfers.

ROBERT ANGOT.

Le Prélude poëtique a une seconde partie, qui contient plus de vingt Odes; quantité d'imitations de divers endroits des Auteurs grecs & latins, anciens & modernes; des Sonnets, des Epigrammes; & encore quelques Elégies. L'Amour a dicté le plus grand nombre de ces Poësies. La troisiéme Ode est adressée à Jean Vauquelin de la Fresnaye, dont je vous ai parlé. On y remarque quelque conformité de génie, de tour d'esprit, & d'érudition avec ce Magistrat, la même abondance, la même facilité & la même dureté. Plusieurs des autres Odes sont adressées au Prince de Condé; à Jacques de Montmorenci, Baron de Crevecœur; à Remi le Beau sieur de Sanzelles, Maître des Requêtes; à Nicolas de Malsilastre, sieur du Mesnil, Maître des Comptes à Rouen; à *Erice;* à *la Chapelle du Cornu;* à Jacques Bourget, sieur de Lamboisne, Conseiller au Parlement de Rouen; à Thomas Roggers, *Gentilhomme Anglois & Poëte très-excellent;* à Jacques Benard, sieur de Rotot, Conseiller au Présidial de Caën; à M. de la Grange, Conseiller au Conseil privé; à Fédéric Morel, Lecteur & Interprète du Roi, &c.

ROBERT ANGOT.

On apprend par l'Ode à Nicolas de Malfilaſtre, qu'Angot avoit perdu ſon pere de bonne heure, & que M. de Malfilaſtre l'avoit aidé depuis de ſa protection & de ſes conſeils. Par l'Ode *à la Chapelle du Cornu*, il paroît que le Poëte avoit du bien en ce lieu, & que c'étoit là, ou aux environs, que demeuroit ſon *Erice*. Cette Ode commence ainſi :

Divin ſéjour que je révere ;
Non pour ton bel air ſalutaire,
Non pour ta belle marque encor ;
Non pour embraſſer favorable,
Dans ton bocage vénérable
Mon plus cher paternel Thréſor . . . . ;
Non pour faire voir à mes yeux
Alençon, & Vire, & le Maine. . . . ;
Mais pour y regretter ſans ceſſe
Le lieu de ma chere maîtreſſe
Que j'y remarque par ſus tous.

La derniere Piéce de ce recüeil eſt ſur la mort de *Jean Le Pan, Juriſconſulte & Prieur de l'Univerſité de Caën*. C'étoit un ami de l'Auteur, qui lui avoit même quelques obligations. M. Huet n'en a point fait mention dans ſes Origines de Caën ; ce qui me feroit croire que ce Juriſconſulte n'a pas été

fort célébre. Angot vivoit encore en 1623. J'ignore le tems de sa mort.

ROBERT ANGOT.

PIERRE DE CORNU.

PIERRE DE CORNU. Ce n'est que par conjecture que j'ai renvoyé à la même année 1623. *Pierre* DE CORNU, Poëte François, né à Grenoble, ou aux environs. Guy Allard, qui en parle dans sa Bibliotheque de Dauphiné, imprimée en 1680. fait entendre qu'il étoit mort depuis long-tems ; mais il ne dit point en quelle année. Cornu, qui a fait paroître ses Poëſies en 1583. dit qu'il étoit fort jeune alors. Il fut revêtu depuis d'une charge de Conſeiller au Parlement de Grenoble : & Allard dit, qu'après l'avoir exercée quelque tems, il fit un recueil des Arrêts de ce Parlement, qui eſt demeuré manuſcrit. Tout cela ſuppoſe, ce ſemble, que Pierre de Cornu a vécu au moins juſqu'après les premieres années du dix-ſeptiéme ſiécle.

Biblioth. de Dauph. p. 79. & 80.

Ses *Œuvres poëtiques* parurent à Lyon *in*-8°. Elles contiennent deux livres de ſes Amours ; le premier en cent huit Sonnets, le ſecond en quarante-ſix ; l'un & l'autre mêlé de

Chanſons, de petites Odes, de quelques Elégies & autres Poëſies: quatre Eclogues: quelques Sonnets ſur divers ſujets, pluſieurs Epigrammes, Enigmes, Maſcarades, & Epitaphes; une *Ode Chrétienne*, en forme de Priere à Dieu, que l'Auteur compoſa ayant la fiévre; & des Stances, où il fait à Dieu l'aveu général des fautes qu'il avoit commiſes, & des folles paſſions qu'il avoit ſuivies. Il y témoigne un vif repentir des égaremens de ſa jeuneſſe: je ſouhaite qu'il ait été ſincere. Ses Poëſies amoureuſes, toutes compoſées pour la Demoiſelle *Laurini*, Avignonoiſe, ſont remplies d'obſcénités ſi groſſieres, qu'il a ſûrement dû en avoir honte, dès qu'il a commencé à penſer un peu ſérieuſement. Il célébre dans ſes Mélanges quelques-uns de ſes amis, tels que Gabriel de Lers, & Claude Expilly. Ce dernier eſt très-connu, & je vous en parlerai en ſon tems. Ses Epitaphes n'apprennent rien; non pas même, celle de *Catherine* JABBÉ, ſa mere: il y a quelque naturel dans ſes Epigrammes, mais trop de jeux de mots. Jugez-en par celle-ci, qui eſt contre un Procureur: PIERRE DE CORNU.

PIERRE DE CORNU.

Du Pin, ce Procureur uſant d'une cautelle,
Et voulant de ſes faits par nous eſtre admiré,
Dit qu'il eſt Procureur, & qu'ainſi on l'appelle,
Et qu'il a pour pluſieurs maintesfois procuré.
Mais Dieu! qui le croira? non pas moy: car je voy
Qu'il parle pour un autre, & procure pour ſoy.

JEAN DE LA CEPPEDE.

JEAN DE LA CEPPEDE.

Jean DE LA CEPPEDE fut Magiſtrat & Poëte, comme Pierre de Cornu; mais il connut mieux que celui-ci l'uſage qu'on doit faire de la Poëſie.

Mem. mſſ. du P. Bougerel.

Il naquit à Marſeille au milieu du ſeiziéme ſiécle, de Jean-Baptiſte de la Ceppede, & de Claude de Bompar, fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix le 28 d'Octobre 1578. & revêtu en 1586. de la charge de Préſident aux Comptes de Provence, après la mort de Hugues de Bompar de Magnan, arrivée la même année. La premiere Préſidence de cette Chambre étant venue à vaquer dans la ſuite, par la mort de Jean des Rollands de Reauville, la Ceppede fut reçu en ſa place le 14 Juillet 1608. Il épouſa Magdelene de Brancas, fille du Baron de Céreſte, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Angélique*, qui épouſa Henri de Simiane, Conſeiller en la Chambre des Comptes d'Aix. Jean de

la Ceppede mourut à Avignon l'an 1622. ſon corps fut porté à Aigalades, près de Marſeille, dont il étoit Seigneur. C'étoit un Magiſtrat recommandable par ſa vertu, ſa droiture & ſon ſçavoir, & qui fut l'ami des gens de lettres de ſon tems; entr'autres, de François Duperier, de Louis Galaup de Chaſteüil, & de Malherbe. Ce dernier en fait cet éloge dans ces vers :

JEAN DE LA CEPPEDE.

Muſes, vous promettez en vain
Au front de ce grand Ecrivain
Et du Laurier & du Lierre;
Ses ouvrages trop précieux
Pour les couronnes de la terre,
L'aſſurent de celle des Cieux.

Ces ouvrages ſi juſtement loués par Malherbe, quant à leur objet, ſont une *Imitation des Pſeaumes de la Pénitence de David*, avec quelques autres Poëſies, dignes de la piété de l'Auteur; & des *Théorémes ſpirituels ſur la vie & la mort de Jeſus-Chriſt*. Le premier ouvrage eſt dédié à Louiſe d'Ancezune Dame de Saint Chamond, Caderouſſe, Saint Alexandre, &c. Il parut l'an 1594. à Lyon, *in*-8°. Ce n'eſt autre choſe qu'une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence, en vers françois.

JEAN DE LA CEPPEDE.

Chaque Pſeaume eſt précédé d'un Diſcours en proſe, où l'Auteur fait paroître plus de piété que de goût. Suivent, une Paraphraſe du Pſeaume 102. *Benedic, anima mea, Dominum*; la Verſion de l'Hymne *Vexilla Regis*; pluſieurs Sonnets ſur les Reliques honorées dans le célébre Monaſtere de Lerins; & douze Méditations ſur le Myſtere de la Rédemption: le tout en vers. L'ouvrage eſt approuvé par Jean de Vervins, Dominiquain, Inquiſiteur d'Avignon, depuis Archevêque de Narbonne, & par Sébaſtien Michaëlis, Religieux du même Ordre. Ainſi l'on peut être perſuadé que la doctrine de ce recueil eſt orthodoxe; pour la Poëſie, elle ſe reſſent beaucoup du ſiécle de l'Auteur.

Les *Théorêmes ſpirituels* ſont en deux volumes *in* 4°. imprimés l'un & l'autre à Toulouſe; le premier en 1613. le ſecond en 1621. l'un dédié à la Reine Marie de Médicis, l'autre à Louis XIII. Le premier eſt diviſé en trois livres, & l'Auteur y a réuni ſes autres Poëſies imprimées en 1594. Chaque livre contient cent Sonnets, & un Argument en proſe; & après chaque Sonnet, on trouve de longues

notes, pleines d'érudition, & qui montrent dans l'Auteur une grande connoiſſance de l'Ecriture ſainte, des Peres, & même des Théologiens Scholaſtiques. Dans l'*Avant-propos*, le Ceppede fait voir l'uſage qu'on doit faire de la Poëſie; il eſt du ſentiment, qu'on ne devroit l'employer qu'à des ſujets chrétiens. JEAN DE LA CEPPEDE.

Le ſecond volume eſt ſur les autres Myſteres de notre Religion. Il y a quatre livres, où le Poëte ſuit la même méthode que dans le volume précédent: il y a auſſi un pareil nombre de Sonnets. Il m'a paru que la verſification en étoit un peu meilleure. Je ne vous citerai qu'un ſeul de ces Sonnets, pour vous faire connoître ſon ſtyle & le goût de ſa Poëſie:

J'ay chanté le combat, la mort, la ſépulture
Du Chriſt, qu'on a comblé de torts injurieux.
Je chante ſa deſcente aux antres ſtigieux
Pour tirer nos ayeux de leur noire cloſture.
Je chante, émerveillé, comme ſans ouverture
De la tombe, il en ſort vivant, victorieux.
Je chante ſon triomphe, & l'effort glorieux
Dont il guinda là-haut l'ame & l'autre nature.
Clair eſprit, dont ma Muſe a clairement appris
La douleur, ſes tourmens, ſa honte & ſes meſpris;
Faites qu'or de ſa gloire elle ſoit étoffée.
Sus, Vierge, il faut tarir le torrent de vos pleurs;

Je veux, si vous m'aidez, élever un trophée ;
Et guirlander son chef de mille & mille fleurs.

JEAN DE LA CEPPEDE.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Scévole DE SAINTE MARTHE n'a pas moins rendu de services à l'Etat dans les emplois dont il fut chargé, que le Préſident de la Ceppede, & s'eſt beaucoup plus diſtingué que ce Magiſtrat dans les lettres humaines. Sorti d'une famille qui a été féconde en ſçavans, & qui comptoit déja entre les illuſtres Charles de Sainte Marthe, dont j'ai parlé, on ne peut nier qu'il n'en ait été un des principaux ornemens.

Vie de Sainte Marthe par la Rochemaillet.

Mémoire de Nicer. t. viij.

Il naquit à Loudun le 2 de Février 1536. & fut l'aîné des enfans de Louis de Ste Marthe, Seigneur de Neuilly, Procureur du Roi au ſiége de Loudun, qui mourut à Paris le premier de Septembre 1566. & de Nicole le Fevre de Bizay, fille du Seigneur de Bizay en Loudunois, & niéce de François le Fevre ſieur de Beaulieu, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes à Paris.

Scévole aima les lettres dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il les étudia d'abord dans l'Univerſité de Paris, où Adrien

Turnebe, Muret & Ramus le formerent à l'Eloquence & à la Poëfie; & il fit de ſi grands progrès, qu'outre le latin qu'il apprit avec ſoin, il devint auſſi habile dans les langues grecque & hébraïque. Comme on le deſtinoit à la Magiſtrature, lorſqu'il eut quitté l'Univerſité de Paris, il alla ſucceſſivement étudier la Juriſprudence à Poitiers, & à Bourges ſous le célébre Duaren, dont il acquit l'eſtime & l'amitié. Partout où le deſir d'apprendre le tranſporta, il rechercha la converſation de ceux qui pouvoient l'inſtruire; & l'on ne peut nommer aucun homme de lettres de ſon tems en France avec qui il n'ait fait du moins quelque liaiſon. On peut voir ce détail dans ſa vie écrite en François par *Gabriel* Michel ſieur de la Rochemaillet, Avocat au Parlement de Paris.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Ce fut par ces liaiſons, & ſa continuelle application que Scévole devint Orateur, Juriſconſulte, Poëte latin & françois, & Hiſtorien. Les qualités de ſon cœur répondirent à celles de ſon eſprit. Il fut bon ami, zélé pour ſa patrie, & d'une fidélité inviolable pour le ſervice de ſon Prince: & ſous les regnes d'Henri III. & d'Henri IV. il

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

ces des emplois dignes de ſes talens & de ſa probité, & qu'il remplit avec beaucoup d'intégrité & de réputation.

En 1579. il fut fait Maire & Capitaine de Poitiers, & fut enſuite Threſorier de France dans la Généralité de cette ville. La ſuppreſſion de cette charge lui donna occaſion de faire briller ſon éloquence : les Confreres l'ayant chargé de parler au Roi pour leur rétabliſſement, il le fit avec tant de force, qu'Henri III. lui accorda ce qu'il demandoit, en diſant qu'il n'y avoit point d'Edits qui puſſent réſiſter à une ſi forte éloquence.

Son courage & ſa fidélité parurent avec éclat aux Etats de Blois en 1588. il s'y étoit trouvé par ordre d'Henri III. qui vouloit s'y ſervir de lui dans les occaſions qui s'offriroient, & il s'en préſenta effectivement une très-importante. Un des principaux chefs de la Ligue ayant remarqué, qu'entre les Députés il n'y en avoit point de plus contraires à ſes deſſeins, ni qui témoignaſſent plus de fidélité pour le Roi, que ceux qui avoient des Offices dans les Provinces, fit propoſer d'en ſupprimer une partie, dans le deſſein de les intimider & de les attirer au parti de la Ligue.

Les Officiers, qui s'apperçurent de ce piége, firent un acte de protestation, qu'ils signerent au nombre de plus de trois cens, & chargerent M. de Sainte Marthe de le présenter & de porter la parole pour eux. Il entreprit une action si généreuse, même au péril de sa vie, & renversa par-là les desseins qu'on avoit formés contre le service du Roi. SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

A la fin de la même année 1588. Henri III. l'envoya à Poitiers pour tâcher de contenir les Ligueurs, qui commençoient à remuer : mais son zèle & les mouvemens qu'il se donna, furent inutiles ; la Ligue prévalut, & il se vit obligé d'abandonner la ville, avec les autres Officiers qui étoient demeurés fidéles au Roi.

L'année suivante, sa Majesté le chargea, conjointement avec le Chancelier de l'Hôpital, d'aller en Poitou, & en quelques autres endroits, pour faire rentrer les Catholiques dans leurs biens, dont ils avoient été dépossédés, & rétablir l'exercice même de la Religion Romaine dans les villes occupées par les Religionnaires. Son zèle se montra en cette occasion dans toute sa force, & il réussit autant que le malheur des tems le pouvoit permettre. En

1593. & 1594. il exerça, avec le plus parfait désintéressement, la charge d'Intendant des Finances, dans l'Armée de Bretagne, commandée par le Duc de Montpensier. La réduction de la ville de Poitiers, qui rentra la même année 1594. sous l'obéissance d'Henri IV. fut aussi son ouvrage. En 1597. il assista, par l'ordre du même Prince, à une assemblée des Notables du Royaume qu'Henri IV. avoit convoquée à Rouen, & sa présence y fut fort avantageuse aux intérêts du Roi.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Tant de travaux, dont je suis même obligé de supprimer une partie, tant de fatigues & d'agitations inséparables de ces travaux, ayant affoibli sa santé, il voulut se retirer dans sa patrie pour ne plus vaquer qu'à sa famille, à ses amis & au commerce des Muses. Mais lorsqu'il se disposoit à partir, il fut élu unanimement Maire de Poitiers, & ne put résister aux instances qu'on lui fit de consentir à porter encore ce fardeau.

Son tems fini, il fit un nouveau voyage à Paris, après lequel il revint à Loudun, pour n'en plus sortir. Cette ville, dont il avoit par son crédit empêché la ruine pendant les guerres

civiles, le regardoit comme le *Père de la Patrie*, & lui en donna même le surnom. Il y mourut le 29 Mars 1623. âgé de quatre-vingt-sept ans, universellement regretté. Le fameux Urbain Grandier, si connu dans l'Histoire des Religieuses de Loudun, & Théophraste Renaudot, Médecin du Roi, firent chacun en françois son Oraison funébre. La premiere fut prononcée en l'Eglise de Saint Pierre de Loudun le 11 Septembre 1623. & la seconde l'avoit été *au Palais de Loudun* dès le cinquiéme jour d'Avril. Gabriel Michel de la Rochemaillet composa sa vie; qui est curieuse par les détails dans lesquels il y est entré; & un nombre très-considérable d'autres personnes firent paroître une multitude étonnante de vers grecs, latins & françois, à l'honneur du défunt. Toutes ces Piéces, dont je n'entreprendrai point l'énumération, ont été recueillies avec les Œuvres même de Scévole de Sainte Marthe.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Celui-ci avoit épousé Renée de la Haye, fille du sieur de Malaguet, unique héritiere, & en laissa huit enfans, sept fils & une fille. Les fils sont *Abel* de Sainte Marthe; *Scévole* & *Louis*,

freres jumeaux, tous trois distingués par leur esprit & connus par leurs ouvrages ; *Pierre*, sieur de la Jalleriere, Thréſorier de France à Poitiers, dont les Poëſies n'ont point fait de déshonneur à ſon nom ; *François*, qui prit le parti de la guerre ; & *Henri*, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Quoique Sainte Marthe ait fait un grand nombre de vers françois, il eſt pourtant certain qu'il a beaucoup plus cultivé les Muſes latines, & qu'il en a reçu de bien plus grandes faveurs. Sa *Pædotrophie* ſurtout, où il traite principalement de la maniere de nourrir les enfans à la mammelle, eſt regardée comme un chef d'œuvre en ſon genre, & où l'on peut dire que l'Auteur a aſſez bien imité le tour & la majeſté de Virgile. A l'égard de la Poëſie françoiſe, il ne commença à s'y appliquer qu'à l'âge de plus de trente ans, s'il eſt vrai, comme il le marque, que ſon *premier eſſai* en ce genre n'eſt que de l'an 1570. Mais depuis ce moment, que de vers françois coulerent de ſa plume !

Dans l'édition qu'il en donna en 1600. & qui a été ſuivie dans celle de toutes les Œuvres de l'Auteur, on

après sa mort en 1633. ces Poësies sont rangées sous huit titres : les *Métamorphoses sacrées*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes : la *Poësie Royale* : *la Poësie mêlée* : *Bocage de Sonnets mêlés* : les *Epigrammes* : les *Vers d'Amour* : les *Alcyons* : les *Imitations*. Ces Poësies ne sont presque à présent d'aucune considération, quoique l'Auteur parlât sa langue aussi-bien qu'on pouvoit la parler alors, & que le génie de la Poësie ne lui manquât pas.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

L'idée des *Métamorphoses sacrées* est assez singuliere, & l'on a d'abord quelque peine à deviner ce que Sainte Marthe a voulu signifier par ce titre. Il prend le nom de *Métamorphose* pour tout changement en général ; & dans l'application, il nomme Métamorphose, l'apparition de l'Ange de ténebres sous la figure d'un Serpent, le changement de la femme de Loth en statue de Sel ; la substitution du Bélier pour être sacrifié à la place d'Isaac, les diverses apparitions des Anges sous la figure de l'homme, &c. L'Auteur n'acheva pas ce Poëme, en ayant été détourné par des occupations plus importantes, & par les troubles du Royaume : c'est ce qu'il dit à Ronsard

& à Desportes en finissant ce qu'il en a fait :

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Si les malheurs des querelles civiles
N'eussent banni le repos de nos Villes ;
Et fait cesser de ma Lyre le son,
J'eusse imité d'Ovide la chanson ;
Du premier temps, jusqu'au temps de nostre âge ;
J'eusse conduit le fil de mon ouvrage,
Et, comme lui, meslant des faits divers,
J'eusse enchaîné la suite de mes vers :
Mais force m'est, en saison si contraire,
D'abandonner l'œuvre sans la parfaire, &c.

Les Poësies Chrétiennes qui suivent ces Métamorphoses, sont, des *Stances* sur sa vieillesse : la Patience de Job : Description de la Charité : une Paraphrase du premier Pseaume, adressée à M. de Sainte Marthe, son frere, *grand Archidiacre de Poitou* : autre Paraphrase du premier Chapitre de la Genese, à M. du Lac, Avocat au Parlement de Paris, son parent : Chant de la Providence, pris du latin d'Aonius Palearius : vers *sur le premier Advenement de Jesus-Christ*, à Joseph Scaliger, & quelques Prieres.

La *Poësie Royale* n'a ce titre que parce que toutes les Piéces qui composent ce second recueil ne concernent que les événemens des regnes de quel-

ques-uns de nos Rois. C'eſt, par exemple, l'Epithalame de Charles IX. & d'Elizabeth d'Autriche ; ce ſont des Regrets ſur la mort d'Henri III. des Sonnets & autres Piéces ſur Henri IV. ſon Portrait, la victoire d'Evry, &c. un Paralléle de ſaint Louis avec Louis XIII. la *Proſopopée de Parthénope au Roi Charles VIII.* ou la conquête que ce Prince fit du Royaume de Naples.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

La raiſon du titre de *Poëſie mêlée*, donné au troiſiéme recueil, ſe comprend d'elle-même. C'eſt en effet un recueil de Poëſies diverſes, compoſées en différens tems, par l'Auteur, depuis ſon *premier Eſſai* fait en 1570. Ce que j'y ai obſervé de plus conſidérable, c'eſt le *Chant funebre ſur la mort de Henri Chaſtaigner, Baron de Malval, fils aîné du Seigneur d'Abain & de la Rochepozay :* une Ode Pindarique, à Nicolas Rapin : un Diſcours à Guy du Faur Seigneur de Pibrac, Préſident au Parlement de Paris, qui contient l'éloge & quelques circonſtances de la vie de cet illuſtre Magiſtrat : & un autre Diſcours à Louis de Sainte Marthe, prêt à partir pour aller fréquenter le Barreau à Paris ; ce Diſcours eſt une Satyre où tous les abus de la profeſ-

sion d'Avocat ſont bien repréſentés, de même que les grands avantages qui naiſſent de cette même profeſſion, quand elle eſt exercée avec intégrité & avec un zèle réglé ſur la juſtice & l'équité des Loix. Louis de Sainte Marthe fut depuis Lieutenant général de Poitou.

SCAVOLE DE SAINTE-MARTHE.

Le *Bocage de Sonnets mêlés* eſt une ſuite de vingt Sonnets

Eſcrits en divers temps, & d'un ſtyle divers,
Selon que de ſoucy j'eſtois pris ou délivre,

comme s'exprime l'Auteur en parlant à M. de Thou, Conſeiller d'Etat & Préſident au Parlement de Paris, à qui ce *Bocage* eſt offert. Le ſeiziéme Sonnet eſt l'Epitaphe du ſieur *Merevache*, Peintre Poitevin ; & le vingtiéme eſt ſuivi de dix autres, tous conſacrés à la mémoire de Louis Chaſtaigner, Seigneur d'Abain & de la Rochepozay, Chevalier des ordres du Roi & Gouverneur de la Marche.

Les *Epigrammes* ſont au nombre de vingt-huit ; c'eſt fort peu de choſe. On y lit auſſi quelques Epitaphes : voici celle du célébre Juriſconſulte François Duaren,

Tu meurs, ô Duarin, en celle-meſme année
Que du ſecond Henry la vie eſt terminée !

Henry estoit l'honneur des armes & de Mars,
Tu estois la splendeur des Lettres & des Arts.
Henry a combattu longuement à la guerre,
Et l'orgueil de l'Espagne & l'orgueil d'Angleterre ;
Et toy, qui pour Astrée as monstré ta vertu,
Contre la barbarie as long-temps combattu,
Après mille dangers, à la fin pleins de gloire,
Tous deux aviez acquis la paix par la victoire :
Mais cherchant pour un temps le repos de la paix,
Vous trouvez un repos qui vous dure à jamais.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Les *Vers d'Amour* ne méritent pas que je m'y arrête : un homme aussi sage que Scévole de Sainte Marthe auroit dû les supprimer, & par respect pour les bonnes mœurs, & pour son honneur propre. Les *Alcyons* roulent encore sur la passion de l'Amour : c'est la *Fable de Ceix & d'Alcyone*, plus imitée que traduite de la dixiéme Fable du onziéme livre des Métamorphoses d'Ovide ; je vous en ai parlé ailleurs.

Les *Imitations*, dernier recueil des Poésies de Sainte Marthe, contiennent divers endroits de plusieurs Poëtes que Scévole de Sainte Marthe a imités en vers françois. On y trouve entre autres deux morceaux de la *Pédotrophie*, qui depuis a été traduite entiérement en prose par Abel de Sainte Marthe, Seigneur de Corbeville, Garde de la

T. 6. nouv. édit. p. 86.

Bibliotheque du Roi à Fontainebleau ; & Conseiller de la Cour des Aides, mort le 20 Novembre 1706. âgé de 76 ans. Il ne faut pas oublier que Scévole de Sainte Marthe étant encore fort jeune, revit & corrigea la *Médée*, Tragédie de Jean de la Péruse, & la mit en état d'être publiée. Je vous ai cité ailleurs cette Tragédie, qui est imitée de Seneque. Gabriel de la Rochemaillet dit que Sainte Marthe étudioit la Jurisprudence à Poitiers, lorsqu'il mit la derniere main à cette Piéce.

Scevole de Sainte Marthe.

Ibid. p. 200.

JULIEN PELEUS.

Julien Peleus, que je trouve aussi nommé Pilieu, fut, comme Sainte Marthe, ami du Président de Thou. Il étoit d'Angers, d'une famille honnête, qu'il a décorée par ses talens. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il les cultiva dès sa plus tendre jeunesse. Mais celle de la Jurisprudence fit sa principale occupation. N'ayant pas tardé à se faire connoître avantageusement dans sa patrie, il fut sollicité de se rendre à Paris pour y faire usage de ses talens. Il y parut avec éclat au Barreau, & se concilia l'estime & l'amitié

Julien Peleus.

mitié des plus habiles Juriſconſultes & des plus célébres Magiſtrats de ſon tems. C'eſt ce que l'on voit par le recueil de ſes *Actions forenſes*, dont la ſeconde édition eſt de 1604. diviſée en huit livres, chacun deſquels eſt adreſſé par une Epître particuliere à quelque Magiſtrat diſtingué par ſa charge & par ſon mérite. Tels ſont les Préſidens Nicolas Potier, Seigneur de Blancmeſnil, Jean Forget, Auguſte de Thou, Antoine Seguier, Edouard Molé, Antoine le Camus, & Pierre Viole Seigneur d'Athis. Ces Magiſtrats recherchoient ſa converſation, l'appuyoient de leur crédit, le chargeoient des affaires les plus importantes qui étoient de leur reſſort; & aucun ne s'eſt repenti de l'avoir employé.

JULIEN PELEUS.

Son mérite le fit choiſir pour remplir une place d'Avocat aux Conſeils dans un tems où il n'y en avoit que deux, qui étoient toujours poſſédées par les plus habiles Avocats du Parlement de Paris. En 1600. le Roi Henri IV. au ſervice duquel il n'avoit ceſſé d'être fidélement attaché, lui donna un brevet de Conſeiller d'Etat. Peleus eut auſſi le titre d'Hiſtoriographe de ſa Majeſté; & ce fut autant pour y ré-

JULIEN PELEUS.

pondre, que par zèle pour son Prince, qu'il écrivit l'histoire d'Henri IV. & plusieurs autres ouvrages historiques, dont le détail n'est pas actuellement de mon sujet.

Dès 1589. il avoit eu ordre de faire l'Oraison funébre d'Henri III. qu'il prononça à Angers au mois d'Août de la même année. Si on doit l'en croire, ce discours reçut de grands applaudissemens; il refusa cependant de le laisser imprimer alors : mais dans la suite, *voulant*, dit-il, *laisser à l'avenir une image de la piété qu'il portoit à son Prince*, il publia cette harangue en 1601. & la dédia à Henri IV. L'année précédente 1600. il avoit adressé au même un *Panégyrique au Peuple de France*, où il exalte la conversion d'Henri IV. & fait un portrait fort peu avantageux des mœurs de son tems.

Ces écrits sont en prose, & on les lit avec moins de dégoût que ses vers, quoiqu'ils ennuient aussi par leur prolixité, les réflexions trop fréquentes & souvent hors d'œuvre, & les citations presque sans nombre dont ils sont la plûpart remplis. La justesse, la précision, l'érudition placée à propos, sont des qualités qu'il ne faut pas cher-

cher dans les Orateurs & les Historiens du seiziéme siécle & du commencement du dix-septiéme. Les écrits de Peleus ont les mêmes défauts, qui sont encore moins supportables en Poësie. JULIEN PELEUS.

En 1600. on imprima de notre Auteur *trois Opuscules poëtiques*, dédiés à *M. le Vidame du Mans* (M. d'Angennes) *Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Sénéschal du Mayne*. Ces trois *Opuscules* sont l'Epithalame de Pierre du Bellay, Prince d'Yvetot & Baron de *Touarçay*, (ou Thouarcé) & de (Magdelene d'Angennes) Demoiselle de Rambouillet; Panégyrique du même, qui mourut peu de tems après son mariage, & sans laisser d'enfans; enfin l'Epithalame de Monsieur le Vidame du Mans & de la Demoiselle de Pisani. Ces trois Poëmes sont assez longs; mais le Panégyrique surtout est d'une extrême prolixité: il contient plus de douze cens vers; & les faits historiques qui y sont semés ne dédommagent pas de l'ennui de sa lecture.

Il y a cependant lieu de croire que ces Poësies eurent alors quelque succès, puisque l'Auteur les fit réimpri-

JULIEN PELEUS.

mer dès l'année ſuivante 1601. avec deux autres Piéces, pareillement en vers, ſçavoir : l'Epithalame d'Henri le Grand & de Marie de Médicis ; & un *Adieu à Monſieur de Verdun, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Eſtat & Privé, Premier Préſident au Parlement de Toulouſe.* Il paroît par ce dernier Poëme que Peleus avoit un accès libre auprès de M. de Verdun, & qu'il en avoit reçu pluſieurs faveurs.

Julien Peleus étoit marié, & avoit épouſé Magdelene Conſtantins : je crois qu'il vivoit encore en 1622. mais il devoit être alors dans un âge avancé. Il eut quelques enfans de ſa femme, entr'autres *Magdelene* Peleus, qui épouſa au mois de Janvier 1612. Joſeph Dorat, d'une famille noble qui ſubſiſte encore. Ce Joſeph Dorat étoit Seigneur de Nogent, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marguerite, & fut depuis Secrétaire du Roi.

PIERRE PORTEFAIX.

PIERRE PORTEFAIX.

Pierre PORTEFAIX dont j'ai vu quelques Poëſies imprimées en 1623. étoit Calviniſte. Il ſe dit Dauphinois ; Guy Allard l'a oublié dans ſa Bibliotheque

du Dauphiné. Il a dédié *aux prudens & ſages Seigneurs du Conſeil de la Ville d'Yverdun*, une *Méditation ſur la Pénitence*, avec un *Hymne ſur la Patience*, quelques Cantiques, & des *Paraphraſes & Prieres Chrétiennes*. La Méditation & l'Hymne ſont deux longs Poëmes en vers héroïques. Les Paraphraſes ſont celles des Pſeaumes 41. & 116. Tout cela ne mérite pas que je vous en rende un compte plus détaillé.

PIERRE PORTEFAIX.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Je crois qu'il faut rapporter à l'année 1624. ou à la ſuivante, la mort de *Vital* DAUDIGUIER, ou d'Audiguier, dont Sorel, en ſa Bibliotheque Françoiſe, & Bayle après lui, dans ſon Dictionnaire critique, ont parlé avec peu d'exactitude.

Vital Daudiguier, qui, dans ſes Poëſies & ailleurs, prend la qualité de *Sieur* ou *Seigneur de la Menor en Rouergue*, étoit d'une famille noble. Il naquit vers l'an 1565. ou à la Menor, ou, ſelon d'autres, à Naïac près de Villefranche. Son pere, qui étoit *Magiſtrat Royal*, le deſtinant à être

Joly, Rem. ſur Bayle, p. 156. & ſuiv.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

son successeur, lui fit exercer quelque fonction de sa charge en 1590. Ce fut dans ce poste qu'il fut attaqué par onze hommes, & blessé le 26 Février 1591. Le 8 d'Avril suivant, qui fut le jour de sa premiere sortie depuis sa guérison, il fut attaqué de nouveau, & blessé avec son pere, par *ces mêmes gens, qui soulevoient la Bourgeoisie contre Henri IV.* & en faveur de la Ligue.

Poëſies de Daudiguier, édit. de 1605.

Ce double événement le dégoûta sans doute, & de la charge qu'il occupoit pour son pere, & de sa propre patrie. Malgré les remontrances de son pere, qui étoit âgé, malgré les larmes de sa mere, il résolut de quitter la Gascogne. Ce qui lui faisoit quelque peine en prenant ce parti, c'est qu'il ne laissoit personne auprès de ses parens pour les consoler. Il n'avoit qu'une sœur; mais elle avoit embrassé la vie Religieuse. Il recommanda donc ses parens à un oncle qui lui restoit, & dont il fait un portrait fort avantageux. Prêt à partir, son pere lui donna ces avis :

Va, sois homme de bien, sois toujours véritable,
Toujours égal à toy, toujours à toy semblable :
Mais toujours, & surtout, aime Dieu mon soucy;

Suy toujours de ton Roy les fortunes contraires :
Ne te souviens point trop de l'honneur de tes peres,
Mais garde-toy, mon fils, de l'oublier aussy.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Daudiguier ne comptoit pas de s'arrêter en France, n'y voyant point d'apparence de s'avancer, comme il le desiroit. Son projet étoit de passer en Hollande, & de-là en Hongrie :

Et dans un juste camp rassasier l'envie
Qu'on a de mourir brave, ou de vivre en plaisir.

Mais divers incidens dérangerent ses vûes. Premierement un Domestique infidéle le vola ; & comme celui de Marot, de deux chevaux, il prit le bon, laissa le pire, & se retira sans dire adieu. Notre Cavalier démonté demeura dans l'embarras, sans pouvoir ni retourner chez lui, ni poursuivre sa route. Son courage surmonta ce commencement de mauvaise fortune. Il se traîna, comme il put, à Paris, y trouva des protecteurs, s'introduisit à la Cour, s'y livra au plaisir, & oublia un peu de tems & sa premiere perte & ses premieres résolutions. Mais, nouvel accident : au milieu des délices qu'il goûtoit, & qui l'ennivroient, il tomba dans une maladie,

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Qui par quatre ou cinq mois aſſaſſinant ſa vie;
Le fit, ſans en mourir, ſouffrir mille trépas.

Sa convaleſcence fut ſuivie d'un troiſiéme accident: un faux ami l'inſulta, & l'appella en duel. Daudiguier l'accepte, & bleſſe ſon homme dangereuſement. Après ce coup qui, ſelon lui, *méritoit un loyer honorable*, il fut obligé de fuir. Il erra long-tems, dépenſa beaucoup, s'endetta, ſe vit réduit à l'indigence, & perdit ſes amis, comme cela arrive ordinairement dans l'infortune: c'eſt lui-même qui fait cette réflexion, que l'expérience ne confirme que trop. Loin de ſe laiſſer abbattre, ce qui n'eut fait qu'augmenter le mal, il mit tout en œuvre pour remédier à ſa ſituation; il s'intrigua, ſe créa en quelque ſorte d'autres protecteurs, ſe fit aimer & rechercher; & le voilà de nouveau victorieux de ſa mauvaiſe fortune, & enfantant de nouveaux projets. *Te voilà*, ſe dit-il à lui-même:

Te voilà derechef au faîte de ta gloire,
Traînant tes ennemis au char de ta victoire;
Ne craignant jà plus rien, eſpérant déjà tout:
Tu ne peus plus tenir ton eſprit qui s'envole;

Le monde ne t'eſt rien en l'un & l'autre pole,
Si tu ne le parcours de l'un à l'autre bout.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENORIE.

Mais il étoit dit qu'il ſeroit encore le jouet du monde & de ſes eſpérances.

Pendant qu'il ſe repaiſſoit des chimeres les plus flatteuſes, un miſérable qui lui devoit, avec qui il avoit eû quelque querelle, qu'il avoit menacé, & que la jalouſie d'ailleurs aigriſſoit contre lui, l'accuſa de quelque crime digne de l'attention du miniſtere public, & le fit arrêter & mettre en priſon. Il étoit depuis quinze jours dans un *cachot*, lorſqu'il fit un *Diſcours* en vers, d'où j'ai tiré les circonſtances que je viens de rapporter.

J'eſtois, comme je ſuis, dans un cachot infâme
Les larmes dedans l'œil, & le deuil dedans l'ame,
Accuſé fauſſement d'un étrange forfait.
Je voyois travailler un monde à ma ruine,
Comme une tour qui voit travailler à ſa mine,
Et ne peut immobile en empeſcher l'effet.

Il ne s'explique pas clairement ſur le *forfait* dont on le chargeoit; je conjecture qu'il s'agiſſoit de quelque intrigue galante, & lui-même le fait entendre, mais obſcurément. Il rejette cette accuſation, proteſte de ſon inno-

cence, compare ſes projets paſſés avec ſes malheurs actuels, ſe lamente, s'afflige de la douleur dont il va percer le cœur de ſes parens quand ils apprendront ſon état, & ajoute :

VITAL D'AUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Ah France ! ingratte France ! eſt-ce ainſi que tu payes
Ceux qui pour ton ſervice ont reçu tant de playes,
Ceux dont les *Devanciers* ont verſé tant de ſang,
Repouſſé tant d'aſſauts, & fait tant de batailles,
Et crevant l'ennemy qui crevoit tes entrailles,
Mérité de leur Prince un honorable rang.

François de Corneillan, Evêque de Rhodez s'employa pour lui, & il paroît que ce Prélat lui fit rendre la juſtice que le priſonnier reclamoit, & enſuite la liberté. Tous ces faits ſe ſont paſſés avant 1605. puiſque le *Diſcours de l'auteur, étant priſonnier*, eſt imprimé dans un recueil de ſes Poëſies, qui parut en 1606. mais dont le privilege eſt du huitiéme Juin de l'année précédente.

Je ne ſuis pas informé des autres circonſtances de ſa vie. Tout ce qu'on en tire de ſes Poëſies, c'eſt qu'il avoit été au ſervice de la Reine Marguerite avant 1604. & pendant qu'elle étoit encore au château d'Uſſon, qu'il a porté longtems les armes pour la France, qu'il

composa un assez grand nombre d'ouvrages, & que le dernier de ceux-ci, qui a pour titre, *Les Amours d'Ariſtandre & de Cléonice*, est de l'an 1625. On croit qu'il fut assassiné vers le même tems. Bayle recule cet événement jusque vers 1630. & rapporte un long passage tiré d'une lettre de Balzac, datée du 20 Aoust 1630. qu'il croit concerner Daudiguier. Mais ce n'est qu'une conjecture, & même très-foible : Daudiguier n'est point nommé dans cet endroit de la lettre de Balzac, & M. l'Abbé Joly, dans ses Remarques sur le Dictionnaire critique, a, ce me semble, fort bien prouvé qu'il n'y a nulle apparence que ce soit de notre Poëte dont il y soit question. Je vous renvoie à ces Remarques : la même discussion qui y est faite, seroit ici de trop. J'ajouterai seulement que Daudiguier, de qui on a des *Epîtres françoises & libres Discours*, imprimés en 1608. date plusieurs de ses lettres des Camps de Clairac, de Saint Jean d'Angely, & de Montauban, où il s'étoit trouvé en 1621. & qu'il n'a jamais été marié.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

A l'égard de ses Poësies, j'en ai vu deux recueils, l'un imprimé en 1606.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

le deuxiéme en 1614. Le premier eſt intitulé, *La Défaite d'Amour, & autres Œuvres poëtiques* de V. D. S. de la Menor. Ce n'eſt que dans cette édition qu'on lit le *Diſcours* en vers de l'Auteur, dont j'ai fait uſage. Ce n'eſt que là encore qu'on trouve une *Ode* à M. l'Evêque de Rhodez, où il lui témoigne ſa reconnoiſſance du zèle avec lequel il l'avoit ſervi pour rompre ſes liens; des *Stances* en forme de Confeſſion, où le Poëte, affligé & malade, témoigne beaucoup de ſentimens d'humilité & de piété, mais ſans articuler aucun fait; un *Diſcours d'Amour & de la Raiſon, par ſtances*, Piéce trop paſſionnée, où l'amour l'emporte ſur la raiſon; enfin une *Epitaphe à la mémoire d'Henri III.*

De toutes ces Piéces, l'édition de 1614. ne contient que le Poëme intitulé, *La Défaite d'Amour*; & quelques Epitaphes. Mais il en renferme pluſieurs autres qui n'avoient point paru en 1606. On y lit des Stances, une Elégie & une Ode, à la louange de Louiſe de Lorraine, Princeſſe de Conti, & de ſa Maiſon, que le Poëte fait remonter juſqu'au tems des Croiſades; des Stances & une Elégie où

Daudiguier parle de ſes propres Amours ; l'*Hiſtoire de Palmédor maltraité par l'Amour*, Poëme ; un autre, intitulé, *Les Amours de Pyrame* ; & *la Défaite d'Amour*, qui étoit déja dans l'édition de 1606.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MINOR.

Ce dernier eſt un Poëme allégorique. L'Auteur s'y repent, ou feint de ſe repentir d'avoir

. . . . Tant chanté d'Amour les honneurs & la gloire ;

& d'avoir fait

. . . . Si haut retentir ſa victoire
Qu'il n'eſt deſſus la terre aujourd'hui preſque lieu
Qui ne réſonne tout des armes de ce Dieu.

Il en paroît peu ſatisfait, le taxe d'ingratitude, & jure qu'il ne veut plus chanter que la *Défaite* & la mort de ce Dieu ruſé & trompeur. C'eſt tout le ſujet du Poëme, qui eſt ſuivi de Stances, de Cartels, de Sonnets, & d'une Ode, toutes encore pour ſe plaindre de l'Amour. Telle eſt la premiere partie de ce recueil.

La deuxiéme eſt dédiée à la Reine Marguerite. Daudiguier aſſure qu'il s'y donne que les vers qu'il avoit compoſés pour cette Princeſſe, & qu'il ne les publie que par ſes ordres. Elle eſt

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

en effet l'objet du plus grand nombre des Piéces de cette ſeconde partie. Ses louanges, ſon voyage de Picardie, ſon retour en France, la joie que l'on témoigna en la voyant, l'empreſſement qu'on fit paroître pour la recevoir; voilà la matiere de ces Poëſies, qui prouvent en même tems combien Daudiguier étoit attaché à la Reine. Les autres Piéces ſont des *Odes*, à M. le Prince; à M. de Baſſompierre; à la Marquiſe de Verneüil, ſur l'ouvrage de l'Auteur publié ſous le titre de *Libres Diſcours*; à M. de Bajaumont, *ſur un Diſcours en philoſophie*; à François de Corneillan, Evêque de Rhodez; des *Stances*, au Roi Henri IV. à M. le Duc de Longueville; à M. le Grand; à Madame de Rez, ſur ſa Profeſſion Religieuſe à Poiſſy: des *Stances*, à Henri IV. après ſa mort; à M. le Prince; au Duc de Guiſe; à M. d'Elbeuf; à M. de Cœuvré, *ſur ſon Hiſtoire de Saint Hubert*: à M. du Mas *ſur ſes vers Amoureux*: un *Adieu ſur le départ de Minerve*: & un recueil de *Vers funebres*; mais la plupart ſur l'Amour, tels que *Le Temple d'Iſis ſur la mort d'Atys*, les *Regrets de Daphnis ſur le trépas de Daphnis*, avec des

omplaintes & des Stances ſur le mê-
ne ſujet ; *Le Treſpas d'Apollon pleuré ar Daphné* ; Poëme ſur la mort de hilandre ; Stances ſur la mort de Phy-
nde ; ſur celle de Madame de Saint roget ; aux ombres de Mademoiſelle e Maſayrolles ; l'*Epitaphe du Sieur e Montgaillard*, contenant ſon loge ; enfin, *la Mort facétieuſe de aillard*, Piéce badine, où l'ironie t aſſez bien maniée. Cette Piéce ſe ouvoit déja dans l'édition de 1606. ù elle eſt intitulée, *Mort de Souillard*. n y lit que les Ecrivains des Char-
iers des Innocens à Paris, portoient ors une plume à l'oreille :

VITAL D'AUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

.... Seulement il eſtoit couvert
D'un bonnet de jaune & de vert,
Et d'une plume qu'à l'oreille
Il portoit par grande merveille,
Comme l'on void aux Innocens
Les Secrétaires des Paſſans.

ans un recueil de différentes Poëſies, primé en 1615, on a inſeré du même uteur, une Ode ſur la mort de Fran-
is de Corneillan, Evêque de Rho-
z, arrivée le 13 de Septembre de nnée précédente 1614.

Dans un grand nombre de ces Poë-

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

sies, Daudiguier se donne pour un brave, vante ses exploits militaires, & proteste qu'il fait beaucoup plus de cas de son épée que de sa plume, de la profession des armes que de celle d'Ecrivain. *Sire*, dit-il dans une Ode au Roi Henri IV.

Sire, parmi les beaux esprits
Qui portent dessus leurs escrits
L'Eternité de vostre gloire;
Je veux que la postérité
Me donne autant d'authorité,
Qu'ils peuvent laisser de Mémoire.
Que si je ne vole aussi haut,
Comme du Perron & Bertaut,
Il faut pardonner à l'épée:
Ma plume sent la qualité
D'un homme qui porte au côté
Le taillant, dont elle est coupée.

L'Ode finit par ces vers:

Ainsi puissiez-vous, ô grand Roy,
Voir par les effets de ma foi,
Le puissant desir qui m'allume
De vous servir par le couteau,
Et puis le remettre au fourreau,
Pour vous honorer par ma plume.

Bayle, Copiste de Sorel, qui avoit lui-même copié le *Socrate Chrétien* de

zac, conclut de cette Ode que Daudiguier se vantoit de tailler sa plume avec son épée ; & qu'on lui repartit, que *c'étoit donc à cause de cela qu'il écrivoit si mal.* Mais la pensée de Daudiguier, telle qu'elle est exprimée ici, me paroît bien éloignée de l'air de fanfaronade qu'on lui suppose. Quant à la Réponse qu'on dit lui avoir été faite, je la trouve dans une Epigramme de Saint Amand, faite au plutôt en 1645. & qui ne paroissant attaquer qu'un Auteur vivant alors, ne concerne nullement Daudiguier, mort depuis long-tems. Voici cette Epigramme :

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MINOR.

Ce petit fanfaron à l'œillade échapée,
Qui fait le grand Auteur, & n'est qu'un Animal,
Dit qu'il tranche sa plume avecque son épée :
Je ne m'étonne pas s'il en écrit si mal.

Au reste, quoique Daudiguier aimât la Poësie, quoiqu'il en ait fait l'Apologie, & tenté de la venger du mépris qu'en font certaines gens, soit dans son Epître Dédicatoire en prose, de l'édition de ses Poësies faite en 1614. & de son Avis au Lecteur, qui est dans l'édition de 1606. où il entre sur cela dans un assez grand détail, il n'avoit pas sujet de se féliciter de s'y être ex-

cé. Ses vers avoient été ſi mal récom-

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

penſés, qu'il ne craint pas de dire : *Si Dieu me donnoit jamais des enfans, je leur défendrois par teſtament, à peine d'eſtre déshérités, de ne faire jamais vers ny proſe, ayant éprouvé l'un & l'autre inutile, & n'ayant acquis en la perte de ma jeuneſſe, qu'une vaine réputation de m'en eſtre quelquefois meſlé.* Il dit ailleurs (en 1614.) *Que le texte eſt formel, que jamais homme bien aſſiſé ne tourna bon vers, & la Glose d'Orleans, que qui n'en ſçait faire qu'un, eſt un ſot, & qui paſſe deux, eſt un fou.* L'Abbé Regnier Deſmarais a rimé ainſi depuis cette penſée, en l'embelliſſant :

Avis de Daudiguier, édit. de 1606.

Poëſies de Regn. p. 372. édit. de 1730.

Qu'un honneſte homme, une fois en ſa vie,
Faſſe un Sonnet, une Ode, une Elégie;
Je le croy bien.
Mais que l'on ait la teſte bien raſſiſe,
Quand on en fait meſtier & marchandiſe;
Je n'en croy rien.

HONORE' D'URFE'.

Honoré D'URFÉ a fait, comme Daudiguier, des Poëſies & des Romans. C'étoit un Gentilhomme d'une Maiſon illuſtre & ancienne dans le Forez, mais originaire de Suabe. Vous pouvez conſulter ſa Généalogie rapportée dans

Dictionnaire historique, une Lettre sur le même sujet, par M. de la Goute, dans le Mercure de Juin 1683. & la douziéme Dissertation de M. Huet, Evêque d'Avranches, dans le recueil donné par l'Abbé de Tilladet.

HONORÉ D'URFÉ.

Honoré d'Urfé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Comte de Châteauneuf, Baron de Châteaumorand, &c. étoit fils de *Jacques* d'Urfé & de *Renée* de Savoie, Marquise de Baugé, fille de Claude de Savoie, Comte de Tende & de Sommerive; Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence. Il naquit à Marseille le 11 Février 1567. & fut tenu sur les Fonts de Batême par Honoré de Savoye, Comte de Tende, son oncle, & Antoine Lescalin des Aimars, Baron de la Garde, & Général des Galeres de France. Il étoit le cinquiéme de six fils, & frere de six sœurs. Il fit ses études à Marseille & à Tournon. Pendant qu'il étoit au College des Jésuites de cette derniere Ville, ses Maîtres, qui le considéroient & qui étoient charmés de ses progrès, publierent sous son nom, le livre suivant : » La triomphante Entrée de

» Madame Magdeleine de la Roche-
HONORE' D'URFE'. » foucaud, épouſe de haut Seigneur
» Meſſire Juſt-Loys de Tournon, Sei-
» gneur & Baron dudit lieu, *Comte de*
» Rouſſillon, faite en la ville de Tour-
» non le Dimanche 24 Avril 1584
» avec des inſcriptions & vers faits &
» récités tant en latin qu'en françois
» par aucuns Ecoliers y nommés. »

Ses études finies, il alla retrouver ſa famille dans le Forez. Mais peu de tems après, ſon pere l'envoya à Malte dont il l'avoit fait recevoir Chevalier, ſans cependant lui permettre de faire des vœux. Voici la raiſon de ce voyage. Jacques d'Urfé vouloit faire épouſer à ſon fils aîné, Diane de Châteaumorand, ſeule héritiere d'une illuſtre Maiſon, jeune & douée d'ailleurs de toutes les graces extérieures.

Pendant que ce mariage ſe négocioit, *Honoré*, qui avoit ſouvent occaſion de voir *Diane*, qui demeuroit dans ſon voiſinage, en devint éperdûment amoureux; & Diane fit ſentir que ſi elle eut eu la liberté du choix, elle n'auroit pas balancé à le préférer à ſon frere. Les vûes des deux familles ne répondoient point à leurs deſirs; la paſſion cependant faiſoit des progrès; ce fut

pur en prévenir les ſuites, qu'*Honoré* t envoyé à Malte.

HONORÉ D'URFÉ.

Le mariage ſe fit pendant ce voyage; lon d'autres, Diane ne fut que fiane avec Anne d'Urfé. Ce qu'il y a de ai, c'eſt qu'ils demeurerent dix ans ſemble; d'autres comptent vingtux ans d'habitation: cette union cée fut ſuivie d'un divorce, dont noré profita pour épouſer celle qu'il voit point ceſſé d'aimer. Anne d'Urvoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, pris les Ordres ſacrés.

Les deux amoureux Epoux ne vécut pas long-tems en bonne intelligence, ſi on en croit pluſieurs Auteurs rapportent des raiſons plauſibles cette diviſion. Mais leur récit ne corde pas avec ce qu'*Honoré* a écrit même dans la Préface du troiſiéme e de ſon *Aſtrée*. Après avoir pro- à la riviére de *Lignon* que le feu il brula, & qui donna naiſſance à ouvrage, fut ſi pur, qu'il n'avoit ais ſouffert aucune noirceur dans ctions & ſes deſirs, il ajoute: que eu étoit encore très vif alors, que ngueur des années n'en avoit point nué l'ardeur, & qu'il ne s'éteindroit ſous la terre de ſon tombeau. Il

en 1615 & deux en 1618. Celle même de 1611 n'étoit pas ſans doute la première, puiſqu'il eſt dit dans *l'Avis de l'Imprimeur au Lecteur*, qu'il publie ce Poëme *en meilleur état qu'il n'étoit par ces années paſſées, qu'il l'imprima ſur une très mauvaiſe copie*, &c.

HONORE' D'URFE'.

Ce Poëme diviſé en trois parties, & tout en ſtances de ſix vers chacune, a pour objet *le départ, l'abſence & le retour de Sireine.* Celui-ci, c'eſt-à-dire, d'Urfé ſous ce nom, étoit berger; il étoit épris d'amour pour une Bergere aimable, nommée *Diane*: c'eſt la Demoiſelle de Château-Morand. L'habillement de l'un & de l'autre, leur occupation, leurs ſentimens réciproques, font le ſujet des premieres ſtances. Sireine eſt obligé de s'éloigner de Diane; à cette nouvelle la douleur ſaiſit le cœur des deux Amans; ils ſe temoignent mutuellement leurs regrets, de-là bien des diſcours; car l'amour eſt très-babillard, ſurtout chez les Poëtes. Voilà ce qui occupe preſque toute la premiere partie de ce Poëme. Sireine abſent, gémit, craint, ſoupçonne, déſire, pleure: Diane en fait autant; tel eſt tout le deuxiéme livre. Le premier

mier a 149 ſtances ; celui-ci en a 170. mais le troiſiéme eſt plus long ; il eſt porté juſqu'à 284 ſtances ; auſſi la matiere eſt-elle plus abondante & plus variée. Sireine s'achemine vers le lieu qu'il n'avoit quitté que malgré lui, & il ne manque pas de nous donner la relation de ſon retour. Avant que d'arriver, il envoie s'informer de Diane, ſi elle vit, ce qu'elle fait, quels ſont ſes engagemens : la réponſe eſt accablante : Diane qui ne comptoit plus ſur le retour de ſon Berger, avoit engagé ſa foi à un autre. Quel coup pour Sireine ! il ſe deſeſpere. Diane n'entre pas dans des ſentimens moins vifs. quand elle apprend que celui qu'elle croioit perdu pour elle, la cherche, la demande, & ne revient que pour elle Mais quel remede ? Son mariage venoit d'être célébré ; elle ſe reproche ſa complaiſance, s'accuſe de précipitation, & fuit pour ne pas même voir celui qu'elle aimoit toujours, & qu'elle ne pouvoit plus poſſéder. Voilà tout le Poeme. Dans l'édition de 1618 faite par Micard, ſur l'original de l'Auteur, en caracteres italiques, ce Poeme eſt ſuivi d'un *Dialogue de Sireine & de Diane*,

HONORÉ D'URFÉ.

HONORÉ D'URFÉ.

de plusieurs stances amoureuses, de quelques chansons, & autres petites pieces qui ont le même objet, & d'un deuxiéme Dialogue entre un Berger & une Bergere. Dans l'édition de la même année 1618, faite conformément à celle de Micard, il y a de plus diverses poësies spirituelles, telles que la paraphrase de plusieurs endroits du Cantique des Cantiques, en sept Chapitres, celle des Pseaumes 6. 39. 41. 45. 50. 94. 111. 129. 136. & 142. Autre Paraphrase de quelques Antiennes à l'honneur de la Sainte Vierge, & du *Libera*; des Sonnets, des Prieres, des Méditations. Il y a beaucoup de piété dans ces poësies; c'est le seul endroit par où je puisse les louer.

Je n'ai point vû ses *Epîtres morales*; & je crois qu'elles sont en Prose. D'Urfé les écrivit en prison; comme des remédes contre les coups de la fortune qu'il avoit éprouvés. Se trouvant dangereusement malade, il confia cet ouvrage à Antoine Favre, Premier Président de Chambéry, qui le publia en 1603. Il a été réimprimé plusieurs fois depuis, & il fut augmenté d'un troisiéme livre dans l'édition de Lyon faite en 1620. An

toine de Ruffi, dans ſon hiſtoire de Marſeille, dit que d'Urfé avoit entrepris d'écrire l'hiſtoire de ſa vie en vers héroïques François, & qu'il l'avoit intitulée, *La Savoiſiade*; mais que la mort interrompit cet ouvrage, qu'il ne put pouſſer au delà de la vie de Bérold, Marquis d'Italie, & Comte de Savoye & de Maurienne. HONORÉ D'URFÉ.

Anne d'Urfé, frere aîné d'*Honoré*, a donné auſſi quelques Poëſies pieuſes, ſous le titre d'*Hymnes*, imprimées à Lyon en 1608. in-4°. Il y prend les titres de Conſeiller d'Etat, Comte de l'Egliſe de Lyon, Prieur & Seigneur de Mont-verdun (en Forez) & Doyen de Montbriſon.

THEOPHILE VIAUD.

THEOPHILE VIAUD.

Si la piété ne domine point dans les Poëſies de *Théophile* VIAUD on ne peut pas dire non plus, qu'on y trouve les impiétés dont cet Ecrivain a été accuſé. Ce Poëte, plus connu ſous le ſimple nom de *Théophile*, a éprouvé ce que Job dit de l'homme en général, que ſa vie eſt courte & remplie de beaucoup de maux. Nicer. Mem. t. 36. Parn. fr. de M. Titon, œuvr. de Théoph.

Il naquit vers l'an 1590, non à Clérac, comme quelques-uns l'ont

THEOPHILE VIAUD.

dit, mais à *Bouſſeres-Sainte Radegonde*, Village de Guienne dans l'Agenois, ſur la rive gauche du Lot, un peu au deſſus d'Aiguillon, à une demi-lieuë du port Sainte Marie: c'eſt lui-même qui le dit dans ſon Apologie Latine, & dans ces vers d'une Epitre qu'il écrivit étant priſonnier à ſon frere:

Quelque lac qui me ſoit tendu,
Par de ſi ſubtils adverſaires,
Encore n'ai-je point perdu
L'eſpérance de voir *Bouſſeres*:
Encore un coup le Dieu du jour
Tout devant moi fera ſa Cour
Aux rives de notre héritage....
Ce ſont les droits que mon pays
A mérités de ma naiſſance,
Et mon ſort les auroit trahis
Si la mort m'arrivoit en France.
Non, non, quelque cruel complot,
Qui de la Garonne & du Lot
Veuille éloigner ma ſépulture,
Je ne dois point en autre lieu
Rendre mon corps à la nature,
Ni réſigner mon ame à Dieu.

I. 1. Ch. 14. Le Pere Garaſſe, l'un de ſes plus ardens adverſaires, dit dans ſa *Doctrine curieuſe*, ſi remplie de déclamations contre lui, qu'il étoit fils d'un Cabaretier de village. Mais le Poëte Mairet ſon ami, le qualifie de Gen-

tilhomme ordinaire de la chambre du Roi; & quoique Théophile ne paroisse pas avoir jamais pris cette qualité, qu'il n'a peut-être point eue en effet, il ne laisse pas, dans l'Apologie que j'ai citée, (intitulée *Theophilus in carcere*,) de réfuter aussi ce que le P. Garasse avoit dit de sa naissance. Il nous y apprend que son ayeul avoit été Secrétaire de la Reine de Navarre; que son pere s'étant appliqué à la jurisprudence, avoit plaidé quelques causes au Parlement de Bourdeaux; mais que les guerres l'ayant obligé d'abandonner cette Ville, il s'étoit retiré dans l'Agenois, où il n'avoit plus eu de commerce qu'avec les Muses; qu'enfin un de ses oncles, frere aîné de son pere, avoit eu du Roi Henri IV. le gouvernement de Tournon en Agenois pour le récompenser de ses services militaires.

THÉOPHILE VIAUD.

Théophile étant venu à Paris en 1610. s'y fit connoître, & s'introduisit à la Cour où on le rechercha, cause de son esprit & de son talent our la Poësie. En 1612 il accompana en Hollande le célébre Balzac, vec qui il se brouilla depuis. Revenu la Cour, il fit pour quelque diver-

THEOPHILE VIAUD.

tissement la Tragédie de Pasiphaë, & diverses autres Poësies pour plusieurs fêtes Mais ses mœurs peu réglées, quoiqu'assez conformes à celles des Courtisans de son tems, & quelques Poësies où il se laissa trop aller au libertinage d'esprit & à la Satire, lui susciterent des ennemis dangereux & accrédités, qui obtinrent du Roi un ordre qui l'obligeoit de sortir du Royaume. Cet ordre lui fut signifié au mois de Mai 1619. par le Chevalier du Guet; Théophile obéit, & alla à Londres. Il paroît qu'il désira d'y être introduit auprès du Roi Jacques I. que ce Prince ne le voulut point voir, & que c'est la raison de cette Epigramme qu'on lit parmi les œuvres de Théophile :

Si Jacques le Roi du sçavoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible.

Ayant eu permission de revenir en France, il abjura peu de tems après le Calvinisme dans lequel il étoit né. Il s'étoit fait instruire auparavant dans

la Religion Catholique par le Pere Athanase, & le Pere Arnoux, & fit son abjuration entre les mains du Pere Séguirand, Jésuite. Cette démarche n'empêcha pas qu'on ne lui suscitât de nouvelles affaires. Le *Parnasse Satyrique*, recueil plein d'ordures & d'impiétés, ayant été imprimé à la fin de l'année 1622. on le lui attribua. L'ouvrage fut saisi & flétri, plusieurs Imprimeurs & Libraires furent emprisonnés Mais aucun d'eux n'accusa Théophile. Cependant il fut poursuivi criminellement, le Parlement commença à lui faire son procès; Théophile protesta dans ses Apologies qu'il n'étoit point coupable, mais qu'ayant tout à craindre de l'acharnement de ceux qui le poursuivoient, il crut que la prudence demandoit qu'il se mît à couvert. Il fut cinq ou six mois errant en divers endroits; on profita contre lui-même de son absence; sa fuite fut mal interprétée, & le 19. d'Aoust 1623. le Parlement donna un Arrêt par lequel il fut déclaré criminel de Leze-Majesté divine, pour avoir, est-il dit, composé & fait imprimer des vers impies contre l'honneur de Dieu, son Eglise, & l'hon-

THEOPHILE VIAUD.

THEOPHILE VIAUD.

nêteté publique. En conséquence le même Arrêt le condamne à faire Amende-Honorable devant l'Eglise de Nôtre-Dame, & à être ensuite brûlé en place de Gréve. Cette Sentence fut exécutée en effigie. Dans le même tems on déclama contre lui, même dans les Chaires publiques, & l'on fit courir plusieurs libelles, en prose & en vers, contre sa réputation.

Théophile, informé de ces nouvelles, en fut extrêmement affligé. Ce n'étoit cependant là encore que le prélude des afflictions qu'on lui préparoit. Ceux qui l'avoient fait condamner, le firent chercher de tous côtés; & ayant été découvert au *Catellet* en Picardie, un Lieutenant de la Connétablie l'arrêta, & le conduisit d'abord à S. Quentin, & ensuite à Paris, où il fut mis dans la prison de la Conciergerie, le 28 de Septembre de la même année 1623. Il avoit été traité dans la route avec beaucoup d'inhumanité; on le traita encore plus mal dans la prison. Il y fut d'abord renfermé dans le même cachot où Ravaillac avoit été mis, & l'on agit à son égard comme s'il eût été déjà sur le point de souffrir

le dernier ſupplice. Il faut voir ſur cela ſes Apologies, où, quoiqu'il ſe puiſſe faire qu'il charge un peu ſes couleurs, il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait tout outré, une de ces Apologies ayant été adreſſée au Roi. Pendant qu'on revoïoit ſon Procès, Théophile, que la liberté de ſon eſprit n'abandonna point, compoſa la plûpart de ces piéces dont on a formé la derniere partie de ſes œuvres. THEOPHILE VIAUD.

Ce ſont des *Requeſtes* en vers au Roi, à M. de Vertamont, Conſeiller de Grand'chambre, à M. le premier Préſident, à tout le Parlement en général; & deux Apologies, l'une en latin, l'autre en françois contre le Pere Garaſſe ſur le compte duquel principalement il mettoit ſes infortunes, & en particulier ſa détention. Pour l'Apologie adreſſée au Roi, & qui contient, comme les deux autres, beaucoup de circonſtances de la vie du Poëte; Théophile ne la compoſa qu'après avoir recouvré ſa liberté.

Dans toutes ces piéces, Théophile proteſte de ſon innocence, dévoile les intrigues de ſes accuſateurs, leur impute une conduite qui ſeroit très-blâ-

THEOPHILE VIAUD.

mable si l'on pouvoit être assuré que la colere & la vengeance n'ont eu aucune part à la peinture qu'il en fait. Il ne se donne pas pour un homme religieux, & il avoit raison; mais il nie constamment les crimes & les impiétés qui faisoient le fondement de son procès; & il se montre toujours plein d'espérance de faire reconnoître son innocence. Il tient le même langage dans sa *plainte à son ami Tircis*; dans sa *priere aux Poëtes de son tems*; dans la *lettre à son frere*, dans les *stances à Chiron son ami, Medecin*; dans son *Remerciement à Coridon*: toutes piéces en vers; de même que celle qu'il intitule, *la pénitence de Théophile*, où il dit qu'il profitoit de sa prison pour lire les ouvrages de S. Augustin, & surtout les livres de la Cité de Dieu.

La révision de son procès fut très-longue. Il subit à deux fois différentes divers interrogatoires plusieurs jours de suite. Enfin après deux années de prison, il fut jugé & condamné seulement à un banniſſement. Dès qu'il eut été mis en liberté; il se retira chez M. de Montmorenci, qui s'étoit déclaré depuis long-tems son Protec-

teur. Mais les maux qu'il avoit soufferts, ne tarderent pas à le faire tomber dans une maladie qui l'emporta en peu de tems. Il demanda & reçut tous les Sacremens de l'Eglise, & mourut à Paris le 25 Septembre 1626 âgé seulement de 36 ans. Il fut enterré dans le Cimetiere de S. Nicolas des Champs. THEOPHILE VIAUD.

Théophile avoit une grande facilité à composer des vers; il en faisoit même dans le moment sur le sujet qu'on lui proposoit. Tels sont ceux qu'il fit au Louvre, devant Henri IV. sur une petite figure équestre en bronze de ce Monarque, qu'on venoit d'apporter. Le Poëte pressé d'en dire son sentiment, passa doucement la main sur la croupe du cheval, en disant :

Petit cheval, joli cheval,
Doux au montoir, doux au descendre,
Bien plus petit que Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

On rapporte de lui, qu'étant allé chez un grand Seigneur, où il y avoit un homme qu'on disoit être fou, & Poëte par conséquent, Théophile fit cet impromptu :

THEOPHILE VIAUD.

J'avoüerai avecque vous,
Que tous les Poëtes sont fous;
Mais sçachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.

Un jour en se mettant à table, il trouva sous sa serviette une Epigramme maligne qu'on venoit d'y mettre; après l'avoir lue, il repondit sur le champ:

Cette Epigramme est magnifique,
Mais défectueuse en cela,
Que pour la bien mettre en Musique,
Il faut dire, un *sol*, *la*, *mi*, *la*.

On rapporte de lui quelques autres impromptus plaisans & spirituels. Quoique très-inférieurs à Malherbe, il est certain qu'il n'est pas étonnant qu'il ait ébloui quelques personnes de son tems, & qu'il ne se soit trouvé alors dans Paris, comme le dit M. Despreaux,

Sat. IX, vers 73.

..... des sots de qualité,
Pour juger de travers avec impunité;
A Malherbe, à Racan préférer Théophile, &c.

On pouvoit ne pas s'appercevoir aussi facilement alors qu'aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'irrégularité &

de négligence dans ſes vers ; que ce Poëte s'eſt plus piqué d'eſprit que de juſteſſe ; qu'il a plus donné à l'imagination qu'au jugement. Mais on pouvoit l'excuſer auſſi en faveur même de ſon imagination qu'il avoit belle & grande, & de ſon heureux génie ; & croire que ſi la mort ne l'avoit pas ſurpris à l'âge de trente-ſix ans, & s'il eût eu une vie moins orageuſe, il auroit donné dans un âge plus avancé, & dans une ſituation plus tranquille, des ouvrages plus parfaits & plus exacts. THEOPHILE VIAUD.

Sans parler des éditions particulieres de quantité de piéces de Théophile, imprimées à meſure qu'elles étoient compoſées, le Pere Niceron cite environ dix éditions du recueil de ſes œuvres. Je n'ai pas cru qu'il fût néceſſaire de les examiner toutes. J'en ai vû trois, la premiere en 1627. la ſeconde en 1643. l'une & l'autre *in*-8°. & la troiſiéme *in*-12. en 1662. Le Pere Niceron met en 1626. celle de 1627, & en 1661, celle de 1662. L'édition de 1643. eſt due aux ſoins de M. de Scuderi, qui y a ajoûté une courte préface ; & c'eſt ſur cette édition que les ſuivantes ont été faites.

Trois parties diviſent ce recueil.

THEOPHILE VIAUD.

La plus longue piece de la premiere partie eſt mêlée de proſe & de vers: c'eſt un *Traité de l'immortalité de l'ame, ou la mort de Socrate*, diſcours en forme de Dialogue d'une aſſez longue étendue, qu'on lit encore aujourd'hui avec quelque plaiſir. Théophile rapporte dans ſon *Apologie* adreſſée *au Roi*, que dans un de ſes interrogatoires, M. de Vertamont feignant de vouloir, ou voulant en effet le juſtifier de l'accuſation d'Athéiſme, cita ce traité en preuve de ſon Orthodoxie ſur la Divinité: à quoi Théophile répondit, « qu'il n'avoit point » compoſé ce livre là; que c'étoit un » ouvrage de Platon; qu'il l'avoit tra» duit ſans s'éloigner du ſens de l'Au» teur, & que ce n'étoit point par » où il rendoit raiſon de ſa foi; mais » que pour montrer qu'il étoit Chré» tien, il alloit à la Meſſe, il com» munioit, il ſe confeſſoit. » Ce traité en proſe & en vers n'eſt donc, de l'aveu même de Théophile, qu'une traduction, ou comme il dit enſuite, une paraphraſe du Dialogue de Platon, intitulé *Phædon*, dans laquelle verſion *il y a pluſieurs endroits qu'il a*

quelque façon déguiſés pour les tourner à l'avantage de notre créance. Théophile ſe plaint dans la même Apologie, qu'à la ſuite de ce Traité, les Libraires avoient imprimé quantité de ſes vers, *avec les ignorances qu'il y avoit laiſſées, & avec les crimes que ſes ennemis y avoient ajoutés.*

THEOPHILE VIAU.

Les premieres taches ſe retrouvent encore dans les éditions données depuis ſa mort; mais on en a effacé les ſecondes. C'eſt ce que vous pouvez voir ſi vous liſez ſon Ode au Roi ſur ſon exil, ſes Stances au même, ſon Ode ſur la paix de 1620, ſes *Etrennes* au Roi, ſes Odes au Prince d'Orange, au Duc de Luynes, à MM. de Montmorenci & de Loſieres, au Marquis de Bouquinkant, contre l'Hyver, ſur la ſolitude, contre une tempête, ſur le Matin; & ſes Poëſies amoureuſes, qui conſiſtent auſſi en Odes, en Stances, Elégies, & Sonnets ſuivis de quelques Epigrammes.

La ſeconde partie commence par de longs fragmens d'une hiſtoire Comique en proſe; après quoi on trouve encore des Stances au Roi ſur ſon retour de Languedoc; & neuf Elégies amoureuſes, entremêlées d'Odes,

THÉOPHILE, VIAUD.

de Stances & de Sonnets. Cette troiſiéme partie finit par la *Tragédie de Pyrame & Thisbé* en cinq Actes, que Sorel, Pradon, & quelques autres critiques, dont l'autorité n'eſt pas fort grande ſur le Parnaſſe, regardent comme une piece qui fait honneur à ſon Auteur. Voyez ce qui en eſt dit dans l'hiſtoire du Théâtre François, tome 4. p. 273. & ſuivantes. La troiſiéme partie des œuvres de Théophile contient, comme je vous en ai déjà averti, les écrits en vers & en proſe que Théophile compoſa dans ſa priſon, l'Apologie en Proſe qu'il adreſſa depuis au Roi; & une Lettre en proſe, trop emportée contre Balzac. On y a joint douze Odes. Les dix premieres ſont intitulées, *La maiſon de Sylvie*, parce que Théophile qui, après ſa ſortie de priſon, ſe promenoit ſouvent dans un bois de Chantilli, les compoſa à la louange des jardins de ce lieu & de la Ducheſſe de Montmorenci. L'onziéme Ode eſt adreſſée à un fils (M. de Liancour) ſur la mort de ſon pere. La douziéme eſt l'éloge de la ſolitude. M. de Loménie de Brienne dans le tome III. de ſon Recueil de Poëſies diverſes, dont M. de la Fontaine a fait la Dédicace,

a inséré quatre de ces piéces : l'Ode à M. de Liancourt sur la mort de son pere, les Stances au Roi sur son retour de Languedoc ; l'Ode au Roi sur son exil, & l'Ode contre l'Hyver ; mais l'une & l'autre par extrait seulement. THEOPHILE VIAUD.

A l'égard des pieces en prose & en vers, publiées pour ou contre Théophile, soit avant son empriſonnement, soit durant ou après sa longue détention, je vous renvoie à la liſte que le Pere Niceron en a donnée. Le peu qu'il dit de chacune de ces pieces eſt ſuffiſant pour faire voir qu'elles ne méritent aujourd'hui aucune attention. Les unes louent trop, les autres ſont de violentes Satyres, preſque toutes ne ſont que pur verbiage. Je ne m'arrêterai point aux lettres françoiſes & latines de Théophile, que ſon ami Mairet prit la peine de recueillir & de publier en 1642. Outre qu'elles ne ſont pas de mon ſujet, il eſt certain que ces lettres, qualifiées d'*excellentes* par l'éditeur, n'ont rien d'intéreſſant.

Mais je dois vous avertir que dans l'édition des Œuvres de Théophile, faite en 1627. on lit des vers de Boiſrobert à la louange du Dialogue

THEOPHILE VIAUD.

sur l'immortalité de l'ame, & de Théophile, & des Stances de S. Amant sur le même sujet. Ces pieces ont été omises dans les éditions de 1623. & de 1662. Mais dans l'une & l'autre, on lit des vers de M. de Scudery, sous le titre de *Tombeau de Theophile.* C'est la description d'un monument que le Poëte veut ériger à l'honneur du défunt, & qui devoit être terminé par cette Epitaphe :

Cy gist un homme incomparable,
Que le sort rendit misérable ;
Passant, son los ne périra,
Car son œuvre n'a que reprendre :
Son nom, si tu le veux apprendre,
Tout l'univers te le dira.

ANTOINE MAGE

Sieur de Fief-Melin.

ANTOINE MAGE, SIEUR DE FIEF-MELIN.

Antoine MAGE, sieur de Fief-Melin, n'alla pas comme Théophile, à la Cour de Jacques VI. Roi d'Ecosse : il se contenta d'envoier à ce Prince un Sonnet pour le supplier de faire accueil à ses Poësies, si celles-ci lui étoient connues. Un écrivain, quelque désintéressé qu'il soit, quant au

ens temporels, qualité très-rare néanmoins dans un Poëte, est toujours sensible à la gloire, & place l'indifférence des autres pour ses productions presque au même rang que le deshonneur.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

Le Sieur Mage n'étoit pas exemt de cette sensibilité: mais content de vivre au milieu de ses amis dans la province où il étoit né, soit à Poitiers ou à la Rochelle, soit dans l'Isle d'Oleron près de laquelle étoit située sa terre de Fief-melin, il ne paroît pas avoir ambitionné ni les charges importantes, ni les dignités d'éclat.

Dans sa jeunesse, la Poësie fit son amusement; dans un âge plus mûr, il lui préféra l'étude du droit, & obtint quelque charge ou office de judicature, qui concernoit, à ce qu'il paroît, la Baronnie d'Oleron. Devenu même dans la suite assez indifférent pour les Poesies qu'il avoit composées, non seulement il eut la sagesse de supprimer celles qui ne rouloient que sur l'amour profane, quoiqu'il les eût fait imprimer, il ne laissa même paroître celles que nous avons que par obéissance pour Anne de

Pons, Comteſſe de Marennes, & Dame de la Baronnie d'Oleron, à qui il étoit attaché par devoir & par reconnoiſſance. C'eſt lui-même qui nous apprend ces faits ; c'eſt d'après lui que je les répéte.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

Il nous dit auſſi qu'il commençoit à ſentir les approches de la vieilleſſe, lorſqu'il réunit ſes Poëſies, & qu'il en publia le recueil en 1601. ſous ce titre : *La Polymnie, ou diverſe Poëſie d'Antoine Mage, Sieur de Fief-melin, diviſée en jeux & meſlanges.* Les jeux font la premiere partie ; les mélanges forment la ſeconde : voici les Piéces les plus conſidérables de l'une & de l'autre.

Le Poëte commence la premiere partie par une *Eclogue contre l'exercice Poëtique ingrat à ſon maître.* Il n'y a guères de Poëte qui ne ſe ſoit plaint que ſes talens aient été mal récompenſés, & qui ſur cela n'ait accuſé ſon ſiécle d'ingratitude. *Thoinet* & *Andriot* qui parlent dans l'Eclogue du Sieur de Fief-melin font ſur ce ſujet de longues lamentations, au milieu deſquelles *Thoinet*, c'eſt-à-dire, l'Auteur lui-même vante ainſi ſon amour pour la Poëſie :

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MERLIN.

i n'étois point encore en l'Avril de mon âge,
u'un beau désir d'écrire échauffoit mon courage.
n'avois rien plus cher que le chant des neuf Sœurs,
estois seulement ravi de leurs douceurs.
air de la Poësie estoit mon Ambrosie,
son miel le Nectar propre à ma fantaisie.
nature exerçant cet art sans art appris,
vis sans y penser ma Muse en quelque pris.
ur maistre, Livre, Auteur de l'estude avancée,
n'avois que Tityre & le Bouvier d'Astrée.....
is quand je vis perdu le printems de mes ans,
nt je n'eus que regret pour gain de ma despense;
u d'un juste desdain, plain de résipiscence,
t Hélicon je laisse, & renie Apollon.....
s d'un plus haut dessein, plus seur & plus utile,...
la loi plus civile, & au gain plus fameux
grand Justinian, je m'applique, & fay mieux.

Son renoncement à Apollon fut
u sincere, ou du moins il ne fut
s stable. Il est certain que l'Auteur
oit depuis long-tems appliqué à l'é-
le du Droit, lorsqu'il composa une
nde partie des pieces qui sont dans
recueil. Son *Açcueil Poëtique &*
rétien en faveur d'Anne de Pons *sur*
entrée ès Isles de Saintonge, est
25 Décembre 1597. C'est une es-
ce d'Eclogue ou de Dialogue en
s, qui a pour interlocuteurs l'E-
se, un Ange, & trois Nymphes,

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

la Latine, *l'Oleronoise*, & la *Merennaude*. Son *Triomphe* d'amour, autre Dialogue entre un courtisan, un sage Cupidon, un *Gentilhomme* Guerrier, David, & un hermite, est a peu près du même tems, de même que son *Alcide*, *jeu Comique & moral*, où le Poëte a pour but de montrer

Qu'avec le fainéant Hébé ne se marie,
Encore moins Junon avec le paresseux,

Et que

L'honneur avec les biens suit les laborieux.

Il étoit plus jeune lorsqu'il composa ses autres jeux, tels que sa *Aymée*, espece de Tragi-Comédie en cinq Actes, tous fort courts, en vers de diverses mesures; & la *Tragédie de Jephté*, imitée & en partie traduite des vers latins de Buchanan. Le sieur de Fief-melin proteste qu'il n'avoit point composé cette piece pour être représentée sur aucun Théâtre; & la maniere dont il s'exprime à cette occasion prouve qu'il n'étoit nullement favorable aux spectacles.

Ses Mélanges contiennent 32 Odes

Sonnets, une Satire contre les ices de ſes compatriotes, adreſſée à Nicolas Bataille, ſieur de Herbouville, alet de chambre du Roi, un Poëme titulé : *Le Saulnier, ou de la façon es Marois Salans & du ſel des Iſles Saintonge*, quelques Epigrammes plusieurs Epitaphes ou Eloges fûbres, entr'autres de Guillaume de luſte du Bartas. Preſque toutes s Odes ſont morales, & la plûpart nt adreſſées à ſes parens, les uns vocats & les autres revêtus de quelue charge de Judicature dans la Saine. Dans l'Ode douziéme, le Poëte grette la perte qu'il avoit faite *de premiers & de ſes ſeconds écrits*, l'il n'avoit pu recouvrer. Il paroît e c'étoit encore un recueil de Poeſies il avoit compoſées dans ſa premiere neſſe, & dont il croioit que l'imſſion lui auroit fait honneur. On prend par l'Ode dix-huitiéme qu'il it marié & ſurchargé d'affaires pour ervice d'autrui. L'Ode vingt-ſixiéme à la louange de du Bartas dont le ur de Fief Melin loue les Poëſies c excès. Il avoit tant d'affection ur ce Poëte, qu'il lui a encore conré pluſieurs de ſes Sonnets, où il

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

le met au deſſus de tous les Poëtes de ſon tems, quoiqu'ailleurs il ne prodigue pas moins ſes Eloges à Jodelle, Bertaut, Philippe Deſportes, Garnier, Jamyn, Ducheſne ſieur de la Violette, dont il loue *le grand miroir du monde*, & pluſieurs autres, qui ſont moins connus.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

La même année 1601. le ſieur de Fief-Melin mit au jour ſes Poëſies morales & ſpirituelles, recueil aſſez ennuieux, mais qui fait honneur à la piété de l'auteur. Par alluſion à ſon nom, il a intitulé ce recueil, *L'image d'un Mage, ou le ſpirituel d'Antoine Mage, Sieur de Fief Melin.* Il eſt diviſé en ſept *Eſſais*. Le premier contient des prieres ſur différens ſujets & pour divers beſoins, la plûpart en forme de Sonnets, d'autres ſous le titre d'Odes. Le ſecond intitulé *L'homme naturel*, parle des miſeres de l'homme tant en ſon corps que dans ſon ame, des travaux auxquels il eſt aſſujetti, des différentes conditions qui partagent la vie humaine, & des peines attachées à chacune. Le troiſiéme eſſai eſt ſur *L'ame humaine* ou ſur l'homme conſidéré comme doué de raiſon & d'intelligence, & ayant

ayant une ame qui ne doit point périr avec le corps. C'eſt un Poëme en vers heroïques, où il y a beaucoup de Philoſophie. Le quatriéme eſſai contient cent treize Sonnets, & quelques Stances : il a pour titre, *Les Soûpirs*, parce qu'il ne renferme que les gémiſſemens d'un Philoſophe & d'un Chrétien, qui ſent les miſéres ſpirituelles & corporelles qui l'environnent, qui s'en plaint, qui en deſire la délivrance, qui aſpire à une vie meilleure, à une condition exemte de tant de calamités. *Les Muſes Céleſtes* ſont le cinquiéme eſſai : tout y parle du Ciel, de Dieu, du bonheur des Saints, des combats de l'eſprit contre la chair, des triomphes de la foi, &c. Ce ſont des Sonnets, des Stances, des Cantiques, des Diſcours. La piété eſt encore l'objet du ſixiéme eſſai : ce ſont des méditations ſur quantité de vérités ſur leſquelles le Chrétien devroit en effet réfléchir continuellement, dont la connoiſſance eſt très-importante, dont l'ignorance conduit à la perdition. Le titre du ſeptiéme eſſai eſt, *La Chreſtienne, ou les ſainctes Amours du Spirituel envers Jeſus-Chriſt & l'Egliſe Chreſtienne.* L'Auteur dans ces ſept Eſſais fait

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MERLIN.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

beaucoup d'uſage des Livres ſaints: & dans le ſixiéme, il a imité en vers pluſieurs des Méditations de Péliſſon ſur les Pſeaumes & ſur divers points de Morale.

JACQUES DE LA VALLE'E.

JACQUES DE LA VALLE'E.

On peut auſſi regarder comme des Méditations en vers, l'*Hymne* de *Jacques de* LA VALLÉE *ſur les merveilles de la ſainte Euchariſtie, & ſur les effets qu'elle produit en l'ame des Fideles.* Ce Poëme, imprimé en 1613. contient vingt Stances, chacune de douze vers. Il y a beaucoup de piété dans ces Stances, & la doctrine de l'Egliſe ſur la préſence réelle & ſur les diſpoſitions qu'il faut apporter à la Communion pour en recevoir les fruits, y eſt clairement expoſée, quoique fort en abrégé. Ces Stances ſont ſuivies de deux Priéres, auſſi en vers, l'une, pour dire pendant la Célébration du ſaint Sacrifice de la Meſſe, *à l'Elévation du Corps de Notre Seigneur*, l'autre, *à l'Elévation du Calice.* Je ne connois point d'autres Poëſies de l'Auteur, qui ſe qualifie *Conſeiller & Aumônier du Roi, & de Monſeigneur le Prince, &*

Principal du Collége de Narbonne à Paris.

JACQUES DE LA VALLE'E.

CLAUDE DE MONS.

CLAUDE DE MONS.

Avant de passer au célébre Malherbe, il faut dire un mot d'un autre Poëte du même tems, qui vivoit encore en 1628, mais qui n'a peut-être point passé de beaucoup cette année. Je parle de *Claude* DE MONS, Seigneur de Hédicourt. Il étoit *Conseiller du Roi au Siége Ballial & Présidial* de la Ville d'Amiens sa Patrie. Par son portrait qui est à la tête de ses Poësies, on voit qu'en 1628. il n'avoit que 37 ans.

C'étoit un mauvais Poëte; vous en jugeriez comme moi par ses *Chants oraculeux, tant en acclamations d'honneur, qu'en libres déclamations, &c.* si vous vouliez avoir la patience de lire cet Ouvrage; mais je suis bien persuadé que vous n'en ferez pas tenté après le compte que je vais vous en rendre.

C'est à son pere *Jean de Mons, ancien Conseiller au Présidial d'Amiens*, que Claude de Mons fait entendre ses Chants; & voici en quoi consistent ceux-ci: il y a trois Livres: un *Livre*

Bucolique : un de diverſes Piéces ; & un *Livre Satyrique.* Le premier ne répond nullement à ſon titre. Il renferme ſept Chants, pleins de verbiage & de confuſion, où la louange & la ſatyre, la Philoſophie morale & la piété ſemblent ſe diſputer à qui s'exprimera en plus mauvais vers. Ces Chants ſont adreſſés à Henri d'Orléans, Duc de Longueville, à Catherine de Gonzague de Cléves, mere de ce Duc ; à M. le Duc d'Elbeuf, lors de ſon entrée dans la Ville d'Amiens ; à M. le Duc de Chaulne & à Madame la Ducheſſe ſa femme ; & à un Anonime. Le ſeptiéme Chant, qui eſt le ſecond de ceux que le Poëte crut pouvoir offrir à M. le Duc de Longueville, eſt le plus long de tous ; il a pour titre, *Les chaſtes merveilles d'Amour ;* & on n'y voit rien en effet qui ne puiſſe inſtruire, & même édifier. Mais comme le Poëte reſſembloit à ces Prédicateurs qui diſent de bonnes choſes, mais qui les diſent ſi mal, qu'on n'eſt jamais tenté de les entendre, j'ai de la peine à croire que ſes *chaſtes merveilles* aient eû des Lecteurs, loin d'avoir eû des Admirateurs.

CLAUDE DE MONS.

Je vous ai dit que le deuxiéme livre

étoit un mêlange de vers ; mais les ſujets en ſont peu variés. De Mons n'y célébre que les Mariages de M. le Duc de Longueville, & du Roi d'Angleterre Charles I. avec Henriette Marie de France, fille d'Henri IV. & ſœur de Louis XIII. Ce dernier mariage fut célébré l'onziéme de Mai 1625. Après ces eſpéces d'Epithalames, Claude de Mons, qui affectionnoit le genre Bucolique, dont il paroît n'avoir connu ni le génie, ni les régles, nous préſente encore environ douze *Chants*, depuis le ſeptiéme juſqu'au dix-neuviéme, entremêlés de petites Piéces, qui n'inſtruiſent de rien, & dont la verſification, ni les penſées ne dédommagent point de la ſéchereſſe & de l'inutilité de la matiére.

CLAUDE DE MONS.

Vient le *Livre Satyrique*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt compoſé de quantité de Piéces où l'Auteur ſe laiſſant aller à toute l'impétuoſité de ſon zéle, reprend tous les abus qu'il croit avoir apperçûs parmi les hommes. Il dit aſſurément des choſes dont on ne peut nier la vérité ; mais il les dit ſi groſſiérement, & avec tant d'impoliteſſe, que le Cenſeur ſcandaliſe plus qu'il n'inſtruit. Je veux bien croire

CLAUDE DE MONS.

qu'il avoit fait, comme il s'en vante, quelque lecture des Ecrits des ſaints Peres, & des meilleurs Ecrivains qui avoient traité de la Morale ; mais il n'a ſçû imiter ni leur modération, ni leur ſageſſe, ni leur prudence.

Toutes ces Poëſies ſont ſuivies d'un Diſcours en Proſe où notre Magiſtrat d'Amiens entreprend de parler *de la ſageſſe & vertu Chrétienne.* Mais n'y cherchez pas beaucoup de raiſonnemens. Ce Diſcours eſt partagé en pluſieurs *Devis*, qui tiennent peu les uns aux autres ; ce ſont des *Oracles*, & ils en ont ſouvent l'obſcurité. Ils ſont encore entremêlés de vers françois. Le ſeptiéme *Devis* n'eſt autre choſe que le Diſcours que Claude de Mons prononça, lorſqu'il fut reçû à la charge de Conſeiller. Il eſt en latin, mais accompagné d'une traduction françoiſe. L'Auteur y dit qu'après avoir fréquenté le Parnaſſe, il avoit pris une ferme réſolution de ne plus ſe livrer qu'à l'étude du Droit, *& embraſſer l'état de la Juſtice, à l'exemple de ſes devanciers.* Je ne crois pas que le Parnaſſe ait verſé des larmes ſur ſa retraite.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Je finis le compte que je veux vous rendre aujourd'hui de nos Poëtes, par *Claude* BILLARD, Ecuyer, Seigneur de Courgeney. Ce Poëte étoit du Bourbonnois, né à Souvigny, Ville près de Moulins, comme je le conjecture du livre huitiéme de son Poëme héroïque, intitulé, *L'Eglise Triomphante.*

L'Epître dédicatoire de sa Tragédie de *Saül*, nous apprend qu'il avoit été élevé dans la maison de Madame la Ducheſſe de Retz, mere de l'Evêque de Paris. Il porta les armes pendant quelque tems, & si on doit l'en croire, il fit plusieurs actions de valeur qui le distinguerent. Il fut dans la suite Conseiller & Secrétaire des Commandemens & Finances de la Reine Marguerite : c'est le titre qu'il prend au devant de son Poëme héroïque.

La Poësie qu'il aima dès la premiére jeunesse, l'occupa jusques dans un âge avancé. Voici ce qu'il nous en dit lui-même en commençant son Poëme héroïque :

Sillé des vanités, de l'âge & de la Cour,
J'ai chanté deux beaux yeux, enchanté de l'Amour :

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Ravi de la fureur des Vierges hypocraines,
J'ai immortaliſé les plus grands Capitaines,
Et gravé valeureux le nom de la valeur,
Sur les plus ſaincts Autels du Temple de l'honneur.
Sous un mâle courage, & d'une voix hardie
J'ay tonné dans mes vers, faict voir la Tragédie
Brave ſur le Théâtre en ſon parler François,
N'emprunter que le nom du Cothurne Grégeois.
Tout cela vanité; le déclin de mon âge
Cherche d'autres lauriers, éleve mon courage
D'une flâme plus vive, & faict luire à mon œil
Autre amour, autres feux, autres rais du ſoleil.

Je ne connois point ſes Poëſies amoureuſes. Pour ſes Tragédies, il nous en reſte huit, & ce ſont, ſans doute, les ſeules qu'il ait compoſées. Billard dédia le recueil des ſept premieres au roi Henri IV. en 1610. Les titres de ces Tragédies, dont les trois premieres ont la date de 1607, les deux ſuivantes celle de 1608, & les deux dernieres celle de 1609, ſont: *Polyxéne; Guaſton de Foix; Méroüée; Panthée; Saül; Alboin; Genevre.* Henri IV. étant mort la même année 1610. de la maniere que tout le monde ſcait, cet événement parut propre à Billard pour compoſer une huitiéme Tragédie; il l'exécuta promptement, & préſenta cette Piéce à Marie

Hiſt. du Th. Fr. t. 4. p. 110.

de Médicis, veuve d'Henri le Grand; qui, à ce que dit l'Auteur, avoit honoré cette Tragédie *de ſes beaux yeux*, & lui avoit ordonné *de la mettre en lumiére* : ce qu'il ne put faire qu'après avoir achevé ſon Poëme de l'Egliſe Triomphante. « Ce tems, continue-t-il avec la modeſtie digne d'un Poëte, » & » mon voyage, m'en ont diverti plus » long-tems que je ne devois : puiſque » ni les lauriers très-floriſſans, ni les » déplorables cyprès du plus grand & » victorieux Monarque de l'Univers, » ne devoient être chantés d'une Muſe » moins relevée que la mienne, qui » peut parler des armes, comme les » ayant portées, & des Rois plus va- » leureux, pour avoir l'Ame Royale. » Billard auroit mieux fait de s'en tenir à ces belles & rares qualités, ſans ſe mêler de faire des Piéces ſi déteſtables, qu'il eſt preſque impoſſible d'en ſoutenir la lecture. C'eſt le jugement que les Auteurs de l'Hiſtoire du Théatre François portent de ſes Tragédies, dont ils ſe contentent, par cette raiſon, de donner une très courte notice.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Quant au Poëme héroïque de l'Egliſe Triomphante, les mêmes Au-

Hiſt. du Th. Fr. t. 4. p. 110.

teurs, & avant eux M. de Beauchamps ſe ſont trompés lorſqu'ils ont dit *qu'il n'a jamais été imprimé.* Il l'a été en 1618. à Lyon *in*-8°. avec deux Dédicaces, l'une à la ſainte Vierge, la deuxiéme à Marie de Médicis, mere de Louis XIII.

CLAUDE BILLARD. DE COURGENEY.

Recherch. ſur les Théât. de Fr. t. 2. p. 28.

Ce Poëme eſt diviſé en treize livres, dont chacun contient ſept ou huit cens vers, & quelquefois plus. La révolte des mauvais Anges, leur punition, & la chûte de l'homme, font le ſujet du premier livre. Dans le deuxiéme le Poëte nous tranſporte tout-à coup au tems de Moyſe, & décrit la délivrance du peuple d'Iſraël de la ſervitude d'Egypte, le paſſage de la Mer rouge, les ſuites de cet événement, les quarante années du déſert, & ce qui eſt arrivé durant ce tems de plus remarquable. La deſcription de la Terre promiſe commence le troiſiéme livre, qui continue par le récit des victoires de Joſué, de celles des Philiſtins, & de l'Hiſtoire de Samſon. On lit dans le quatriéme & dans le cinquiéme les événemens les plus conſidérables décrits dans les livres hiſtoriques de l'Ecriture Sainte. La vie de J. C. ſes miracles, ſa mort, ſa réſurrection, ſon

ascension au Ciel, la descente du saint Esprit, la prédication des Apôtres, le zéle des Martyrs, font le sujet du sixiéme livre & des deux suivans. La naissance & les progrès des héréſies, en particulier de celles de Luther & de Calvin, sont l'objet du neuviéme livre. Dans le dixiéme, il fait le parallele de la conversion de Constantin avec celle d'Henri IV. L'onziéme contient un abrégé de l'Histoire des Sarrasins, & de leur défaite par Charles Martel. Le douziéme est sur l'Ante-christ, les persécutions qu'il doit faire souffrir à l'Egliſe de Jesus-Christ, la mort d'Elie & d'Henoch, & le renversement du régne de l'Antechrist même. Enfin dans le treiziéme, le Poëte parle du dernier avénement du Sauveur, du Jugement dernier, & du sort des élûs & des réprouvés.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Billard proteſte qu'il ne s'eſt point écarté dans ce Poëme du récit des saints Livres. Mais il devoit dire, qu'il y avoit beaucoup ajouté, & que sans compter beaucoup de digreſſions hors d'œuvre, pluſieurs réfléxions fort déplacées, il avoit gâté la vérité de l'hiſtoire par diverſes avantures romaneſques dont il n'avoit sûrement trouvé

CLAUDE BILLARD DE COURGENEX.

aucun veſtige ni dans les Ecrivains Sacrés, ni dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques autoriſés. Cependant il avoit une ſi haute opinion de ſon Poëme, qu'il ne craint pas de le regarder comme un chef-d'œuvre en Poëſie, & comme un Ouvrage ſi important, qu'il ne doute preſque point de la converſion de tous ceux qui le liroient.

Il finit ce Poëme par ces vers qui nous apprennent quelques circonſtances de ſa vie.

J'achevoy ces vers ſainctz conſacrez à Marie,
Quand les Vénitiens, la Savoy, l'Ibérie
Se trempoyent dans le ſang, & que le Lys François,
Aſyle du Piémont, épouvantoit les Rois:
Lorſque tout rebuté de la fortune adverſe,
Et de ce ſiécle ingrat, du malheur qui traverſe
Mes vœux & mes deſſeins, ſur l'an ſoixante & ſept,
Je trouvay mon Lynterne ès bois de Courgenet:
Plus riche de lauriers, d'honneur & de mérites,
Que de bienfaits des Rois, que mes braves Caritez
Ont immortaliſés: mais on ne m'a rendu
Qu'un regret d'un long-tems ſi vainement perdu;
Chargé de neuf enfans, ſans penſion aucune,
Office, ny bienfait, je dis à la fortune
Adieu pour jamais, & n'eſpére plus rien, &c.

Il demande cependant la protection de Marie de Médicis, & ſe flatte de l'obtenir. J'ignore le tems de la mort de ce Poëte; mais il n'a pas dû aller

beaucoup au-dela de 1618. puiſqu'en 1607. tems auquel il paroît avoir achevé ſon Poëme, comme on le voit par l'approbation de Claude Feydeau, Théologal & Pénitencier de Bourges, il avoit déja environ ſoixante & ſept ans; à moins qu'on ne diſe qu'il n'a fait les derniers vers, où il parle de ſon âge, qu'en 1617. qui eſt l'année où il obtint le Privilége pour faire imprimer ſon Poëme.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Fin du quatorziéme Volume.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matiéres qui ſont traitées dans cet ouvrage: & afin que l'on trouve ſans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matiéres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage; mais ces derniers ſont en petit nombre.

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

Poëtes François.

LEs Œuvres de *Maclou* DE LA HAYE Piccard, Valet de Chambre du Roi. ſçavoir. Chant de Paix. Chef d'Amour. Cinq Blaſons des cinq contentemens en Amour. Sonnetz d'Amour. Vingt vœux des vingt beaultez de s'Amye, Epigrammes, & Stanſes. *A Paris*

de l'Imprimerie d'Etienne Groulleau, 1553. in-8°. *tome* 13. *pages* 1-4.

Le Tombeau de Marguerite de Valois Royne de Navarre, faict premierement en Diſtiques Latins par les trois ſœurs Princeſſes en Angleterre, (*Anne*, *Marguerite*, *& Jeanne* DE SEYMOUR,) depuis traduits en Grec, Italien & François, par pluſieurs des excellents Poëtes de la France. Avecques pluſieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Epitaphes ſur le même ſujet. *A Paris, de l'Imprimerie de Michel Fezandat & Robert Granjon*, 1551. in-8°. —— Les traductions françoiſes des Diſtiques Latins, ſont de *Nicolas* DENISOT, ſurnommé le Conte D'ALSINOIS, de *Jacques* PELETIER du Mans, de *Joachim* DU BELLAY, de *Jean-Antoine* DE BAYF, & d'*Antoinette* DE LOYNES (ou DE LUYNES.) Le traducteur Grec eſt *Jean* DORAT. Le traducteur Italien, eſt *Jacques* PELETIER du Mans. Le Recüeil commence par une Epitre en proſe à Marguerite Ducheſſe de Berry, par *Nicolas* DENISOT, *datée de Paris le* 25. *Mars* 1551. & une autre Epitre en proſe aux 3 ſœurs Seymour, par *le Seigneur des Eſſars N.* DE HERBERAY, *datée le* 22. *Février* 1550. On lit enſuite une Ode de RONSARD, aux 3 ſœurs, avec des Notes de DENISOT, qui en promettoit ſur toutes les œuvres de RONSARD. —— Les pieces qui ſuivent les 104 Diſtiques, ſont une Ode Latine de DORAT, traduite en Ita-

lien par *Jacques* PELETIER, & en vers François, par *Joachim* DU BELLAY, & *Jean-Antoine* DE BAYF; Hymne Triumphal sur le trépas de Marguerite de Valois, par RONSARD : Des vers Grecs de *Jean* DORAT, *Jacques* GOUPIL, Médecin, BAYF, & *Gerard* DENISOT de Nogent au Perche, Docteur en Médecine, Parent de Nicolas Denisot : Stances Italiennes de PELETIER : Diverses Pieces en vers Lat. de *Matthieu* PACIUS, Jurisconsulte; *Salmon* MACRIN; *Nicolas* BOURBON; *Claude* DESPENCE; *Nicolas* DENISOT; le Sr. C. S. *Jean* DORAT; *Antoine* ARMAND, de Marseille; *Jean*. TAGAULT; *Pierre* DES MIREURS; & *Charles* de Ste. MARTHE : Plus, vers François de *Jacques* B. A. de RONSARD; d'*Antoinette* de LUYNES; de BAYF; de *Jean* MOREL; de *Pierre* des MIREURS; de G. BOUGUIER, Angevin; de *Martin* SEGUIER. *t.* 13. *p.* 6.

Cantiques du premier Advenement de Jesus-Christ, par *Nicolas* DENISOT. *à Paris, veuve de Maurice de la Porte*, 1553. in-8°. *t.* 13. *p.* 6.

Autres Cantiques & Noels. *Au Mans*, selon la Croix du Maine, par le même. *t.* 13. *p.* 6.

Vers Mesurés, avec l'Art poëtique de *Thomas* SIBILET, (j'ai parlé ailleurs de cet Art poëtique.) *t.* 13. *p.* 6.

Vers du même, répandus dans divers ouvrages imprimés de ſon tems. *v. le to. 11. p.* 406. 407. & le *t. 12. p.* 25. 90.

Les Cantiques du ſieur de VALAGRE, & les Cantiques du ſieur de MAIZONFLEUR. Poëmes pleins de piété & de doctrine chrétienne, fournis d'argumens & annotations, mêmes ceux du ſieur de Maizonfleur, outre les impreſſions précédentes. Avec quelques autres Cantiques (de J. M. D. L. G. de *Remi* BELLEAU, *Philippe* DESPORTES, RONSARD, *Marin* LE SAULX, *Th.* de SAUTEMONT, *Joachim* du BELLAY, le Sr. de la ROCHECHANDIEU.) *A Paris, Matthieu Guillemot*, 1587. in-12. *t.* 13. *p.* 7.

Divins Cantiques, à l'imitation de Salomon, & des Pſalmes de David. *A Anvers, par Jacques Heinrick*, 1580.

La Jeuneſſe du Banny de Lyeſſe, eſcholier eſtudiant à Tholoſe, (par *François* HABERT *de Berry.*) *A Paris, par Denys Janot*, 1541, in-8°. (Contenant Epiſtres, Rondeaux, Epitaphes, la ſuite de la jeuneſſe de l'Auteur, où ſont comprinſes les Viſions Fantaſtiques, la traduction des fables de Pyrame & Thisbé, & de Narciſſus, tirées des Métamorphoſes d'Ovide, une Eglogue de l'invention de l'Auteur ſur l'advenement de J. C. Etrennes envoyées à pluſieurs de ſes Amis, Epi-

taphe de trois Barons.) *tom.* 13. *pag.* 14-17.

La ſuite du Banny de Lyeſſe. *A Paris, par Denys Janot*, 1541. in 8°. (Contenant le Jugement des trois Déeſſes, Juno, Pallas & Vénus, par Paris prononcé. Juge delegué par les Dieux, par amplification du Banny de Lyeſſe; Quinze Epiſtres en Vers de 10. ſyllabes; Déploration de la mort de M. Budée; Des Rondeaux, des Dixains, des Epigrammes, & une Ballade de la Sainte Vierge ſous ce titre, *Le mercy du* Banny de Lyeſſe; Le deuxiéme Livre des Viſions fantaſtiques du Banny de Lyeſſe.) Le privilege du 12. Avril 1540. avant Paſques, c'eſt-à-dire, 1541. eſt obtenu au nom de Maiſtre *Jehan Guilleteau*, Couſin germain de l'Auteur, lequel Habert lui avoit dédié la Jeuneſſe du Banny de Lyeſſe par une Epitre dédicatoire en vers. *t.* 13. *p.* 17-20.

Le Combat de Cupido & de la Mort en Proſe. Plus les Epitres Cupidiniques en Rime, une Eglogue ſur la mort d'Erasme, une exclamation contre la Vérole. Plus Ballades, Chanſons & Epigrammes. *A Paris, chez Alain Lotrian*, 1641. in-8°. *to.* 13. *p.* 41.

La Controverſe de Venus & de Pallas appellant du Royal Berger Paris, Juge délegué par Jupiter au moyen de l'adjudication de la Pomme d'or à Venus, par

laquelle eſt entendu le conflict du vice & de la vertu. *A Paris, par Denys Janot*, in-16. *to.* 13. *p.* 46.

Le Philoſophe parfait. *Paris, Ponce Roffet & Denys Janot*, 1542. in-8°. ſelon du Verdier. *to.* 13. *p.* 46.

Une Eglogue de la parfaite amour, & l'Epitaphe de la vérité. *Paris, Guillaume le Bret*, 1542. in-8°. ſelon du Verdier.

Le Songe de Pantagruel : avec la Déploration de feu Meſſire Antoine du Bourg, Chevalier Chancellier de France, imprimé *à Paris, par Adam Saulnier*, in 8°. La permiſſion d'imprimer eſt du 9 Septembre 1542. *t.* 13. *p.* 31. 33.

Le Voyage de l'homme riche, faict & compoſé en maniére de Dialogues, par *Maiſtre François* HABERT, dict le Banny de Lyeſſe. *A Troyes, par Maiſtre Nicolas Paris*, 1543. in-8°. *t.* 13. *p.* 20, 21.

Déploration poëtique de feu M. Antoine du Prat, en ſon vivant, Chancellier & Légat de France : avec l'Expoſition morale de la Fable des trois Déeſſes Venus, Juno & Pallas, par *François* HABERT, *d'Yſſoudun en Berry. A Lyon, par Jean de Tournes*, 1545. in-8°. L'Epître Dédicatoire en vers eſt *à très-noble & illuſtre perſonne M. le Prevoſt de Paris, Seigneur de Nantouilles*,

Fils de feu M. le Chancellier du Prat, Légat de France. *t.* 13. *p.* 27. 31.

La nouvelle Juno préſentée à Madame la Dauphine, par *François* HABERT, natif d'Yſſoudun en Berry : avec l'Eſtrenne donnée à ladicte Dame le premier jour de l'an. Auſſi l'Eſtrenne au petit Duc, fils de Monſeigneur le Daulphin. *A Lyon, par Jean de Tournes*, in-8°. *t.* 13. *p.* 34.

La nouvelle Pallas préſentée à Monſeigneur le Daulphin, par *François* HABERT. *Item*, la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretaigne, fils dudict Seigneur : avec un petit Œuvre Bucolique. Auſſi le Cantique du Pécheur converti à Dieu. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, in-8°. *t.* 13. *p.* 36.

La nouvelle Venus, par laquelle eſt entendue pudique Amour, préſentée à Madame la Daulphine, jointe une Epiſtre à Monſeigneur le Daulphin, nouvellement compoſée par *François* HABERT. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, in-8°. *t.* 13. *p.* 35.

La nouvelle Pallas, la nouvelle Juno, la nouvelle Venus & autres compoſitions poëtiques. *Lyon, Jean de Tournes*, 1547, in-8°. ſelon du Verdier.

La naiſſance de M. le Duc de Bretagne, & autres Poëmes. *A Lyon, par Jean de*

Tournes, 1548 : avec un petit Œuvre de Bucolique & un Cantique du Pécheur converti à Dieu, ſelon la Croix du Maine.

Les trois Livres de la Chryſopée, c'eſt-dire, l'art de faire l'or, contenants pluſieurs choſes naturelles, traduits de *Jean Aurelle* AUGUREL, Poëte Latin, traduits par *François* HABERT *de Berry. A Paris, par Vivant Gaultherot*, (mais de l'imprimerie de Benoiſt Prevoſt) 1549. in-8°. Le Privilége eſt du 28 Septembre 1549. L'Epître Dédicatoire du Traducteur en vers eſt à *Pierre* d'ACIGNE', Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Nantes, ivie de 8 vers du même *Habert à M. de Motte de Bretaigne, bien mérité des Lec-s. t. 13. p. 42.*

Le Temple de Chaſteté, avec pluſieurs Epigrammes, tant de l'invention de l'Auteur, que de la traduction & imitation de Martial & autres Poëtes Latins. Enſemble pluſieurs petits Œuvres Poëtiques. Le tout par *François* HABERT, d'Yſſoudun en Berry. *A Paris, par Michel de Fezandat*, 1549. in-8°. (La Table dit que ce Livre contient, outre le Temple de Chaſteté, Epîtres, Epigrammes, Cantiques, Déplorations & Epitaphes, Eglogues, Balades, le Vieil Chevalier préſenté à M. le Nonce de Melfe.) *t. 13. p. 21. 27.*

Deſcription Poëtique de l'Hiſtoire de

Narciſſus. *A Lyon, par Balthaſar Arnollet*, 1550. in-8°. Du Verdier qui donne cet Ouvrage à HABERT, le met en 1549.

Les Dicts des ſept Sages de Grèce. *A Lyon, par George Bucet*, 1550. in-8°. ſelon du Verdier. *t.* 13. *p.* 46.

Epître en vers à M. Maiſtre Jacques Thibouſt, Ecuyer, Seigneur de Quantilly, Notaire & Secrétaire du Roy, & ſon Eſleu en Berry ; à la tête du Livre intitulé : *Le Diſcours du Voyage de Venise à Conſtantinople, contenant la querelle du Grand Seigneur contre le Sophi : avec élégante deſcription de pluſieurs Lieux, Villes & Citez de la Grèce, & choſe admirable en icelle, par Maiſtre Jacques* GASSOT, *dédié & envoyé à Maiſtre Jacques Thibouſt, Ecuyer*, &c. *A Paris*, 1550. in-8°. Item, *à Paris par François Jacquin*, 1606. in-8°. *ia.* 1 *pag.* 37.

L'Hiſtoire de Titus & Giſippus & autres petits Œuvres de Beroalde Latin interpretez en Riſmes Françoiſes, *par François* HABERT, d'Yſſoudun en Berry, avec l'Exaltation de vraye & parfaite Nobleſſe, les quatre Amours, le nouveau Cupido & le Thréſor de Vie. Le tout de l'invention dudict Habert. Le tout preſenté à Monſeigneur de Nevers (François de Cléves, Duc de Nivernois, &c.) *A Paris, par Michel Fezandat & Robert Grandjon*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 38.

Les Epiſtres Héroïdes, pour ſervir d'exemple à toute ame fidelle, compoſées par *François* HABERT, d'Yſſoudun en Berry, avec aucuns Epigrammes; Cantiques Spirituels & Alphabet Moral pour l'inſtruction d'un jeune Prince ou Princeſſe. *Item*, la Paraphraſe Latine & Françoiſe ſur l'Oraiſon Dominicale. *A Paris, par Michel Fezandat & Robert Grandjon*, in-8°. *t.* 13. *p.* 39. 41.

L'Inſtitution de la Libéralité Chrétienne; avec la miſére & calamité de l'homme naiſſant en ce monde, *imprimée à Paris par Guillaume Thibout, Libraire*, 1550. in-8°. & dédiée à Monſeigneur Jehan de Fonſeques, de la Maiſon de Surgeres, Eveſque de Tulle, & Abbé de la Grace-Dieu.) Le Privilége eſt du 19 Juin 1551. Tout le volume eſt en caractéres Italiques, excepté l'Elégie à l'Eveſque de Tulle. *t.* 13. *p.* 43.

La Louange & Vitupere de Pécune. Elégie Morale ſur deux vers d'Horace. Priére à Dieu faite par Manaſsès, Roi de Juda. Cantique ſur l'Avant-naiſſance du huitiéme enfant du Roi Henri II. né à Fontainebleau en l'an 1555. nommé Hercule, Duc d'Anjou. Epigrammes. *A Paris*, 1555. ſelon du Verdier. *t.* 13. *p.* 46.

L'excellence de Poëſie, contenant Epiſtres, Ballades, Dixains, Epigram-

mes. *A Lyon, par Benoiſt Rigaud & Jean Saugrain*, 1556. in-16. ſelon la Croix du Maine & du Verdier. *t.* 13. *p.* 47.

La Harangue de la Déeſſe Aſtrée ſur la réception de M. Jean le Moſnier au dégré de Lieutenant-Civil à Paris. *A Paris, par Guillaume Thibouſt & Eſtienne Deniſe*, 1556. ſelon la Croix du Maine. *to.* 13. *pag.* 47.

Les Divins Oracles de Zoroaſtre, ancien Philoſophe Grec, interpretez en Riſme Françoiſe, par *François* HABERT, avec un Commentaire Moral ſur ledit Zoroaſtre en Poëſie Françoiſe & Latine. Plus la Comédie du Monarque & autres petites Œuvres. *A Paris, par Philippe Danfrie & Richard Breton*, 1558. in-8°. *t.* 13. *p.* 47.

Sonnets Héroïques ſur le Mariage du Duc de Lorraine & de Madame Claude, deuxiéme fille du Roi Henri II. avec une Ode ſur ledit Mariage. *A Paris, par Martin l'Homme*, 1559. ſelon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 47.

Eglogue Paſtorale ſur l'Union Nuptiale de Philippe, Roi d'Eſpagne, & de Madame Eliſabeth, premiére fille du Roi Henri II. *A Paris, par Nicolas Buffot*, 155. ſelon la Croix du Maine. *tom.* 13. *pag.* 47.

Les Amours Conjugales de très-illuſtre Prince

Prince Emmanuel Philibert de Savoye & de très-illuſtre Princeſſe Marguerite de Valois, Ducheſſe de Berry, Sœur unique du Roi Henri II. par Sonnets Héroïques, avec aucuns Epigrammes, en Poëſie Françoiſe & Latine. *A Paris, par Pierre Gautier*, 1559. in-8°. ſelon la Croix du Maine & du Verdier, *t.* 13. *p.* 47.

La Réception faite par les Députez du Roy d'Eſpagne & de la Royne, à la délivrance qui leur a eſté faite à Roncevaux, par le Roy de Navarre & autres. *A Paris*, par *Vincent*. SERTEMS, 1559. ſelon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 47.

La Déploration ſur le treſpas de M. le Chancellier Olivier, avec une Epitaphe Latine & Françoiſe de l'excellence du Sénat de Paris. *A Paris*, *Michel Fezandat*, 1560. ſelon la Croix du Maine. *tom.* 13. *pag.* 47.

Les Métamorphoſes de Cupido, fils de la Déeſſe Cythérée, qui ſe mua en diverſes formes. Le dict œuvre dédié (par une Epître en vers) au Roy très-Chreſtien François deuxieſme de ce nom (& adreſſé auſſi par un Sonnet à Marie Stuart Reine d'Ecoſſe.) Auteur, François HABERT *de Berry*. *A Paris*, *par Jacques Kerver*, 1561. in-8°. Le Privilége eſt du 12 Octobre 1560. *t.* 13. *p.* 44-46.

Epiſtre aux Lecteurs ſur l'excellence &

l'utilité de l'Escriture. Elle se trouve dans la quatriéme Edition du Miroir de Vertu, &c. de *Pierre* HABERT son frere. *A Paris*, 1587. *t.* 13. *p.* 51.

Le Miroir de vertu & chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles Histoires, par quatrains & distiques, le tout par Alphabet. Avec le style de toutes sortes de Lettres missives, Quittances & Promesses: la ponctuation & accens de la Langue Françoise: l'instruction & secrets de l'art de l'Escriture, par *Pierre* HABERT. *A Paris, par Jean Caveillier*, 1559, in-16; *par Claude Hinard*, 1569. *A Rouen, par Raphael du Petit Val*, 1574. in-12. *A Paris*, 1587. in 12. (L'Auteur ne prend dans la premiére Edition que le titre de Maistre Escrivain à Paris; mais dans la troisiéme il prend ceux de Conseiller du Roy, Secrétaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison & Couronne de France, Baillif de son Artillerie, & Garde du scéel d'icelle. Il n'y a dans ce Livre que le *Chemin de bien vivre* qui soit en vers. Dans l'Edition de 1587. on trouve une Epître de *François* HABERT, frere de l'Auteur, aux Lecteurs sur l'excellence & l'utilité de l'Escriture, & une autre petite Piéce en vers sur la civilité que chacun doit tenir & principalement les enfans en prenant le repas. *t.* 13. *p.* 49-51.

Des biens & utilités qu'apporte la Paix, & des maux provenans de la Guerre. *A*

Paris, 1568. in-8°. selon la Croix-du-Maine, qui donne à l'Auteur les qualités de Valet de Chambre Ordinaire du Roy, son Escrivain & Thréforier de ses menus plaisirs. Cet Ouvrage est en vers Alexandrins. *t.* 13. *p.* 52.

Les Œuvres Poëtiques d'*Yſaac* HABERT, Secrétaire du Roy, dédiées à Monseigneur de Lanssac (Guy de Saint-Gelais, S. de Lanssac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Vice-Admiral en Guyenne, Gouverneur & Lieutenant de Sa Majesté aux Villes de Bourg & Blaye.) *A Paris, par Abel l'Angelier*, 1582. in-4°. *t.* 13. *p.* 53-56.

Les trois Livres des Météores & quelques autres Œuvres poëtiques (d'*Yſaac* HABERT) au Roy de France & de Pologne (Henri III.). *A Paris, par Jean Richer*, 1585. in-8°. *t.* 13. *p.* 56-59. *Iſaac* HABERT étoit fils de *Pierre* & neveu de *François* Habert, qui précédent.

Des Stances & un Sonnet du même au devant de la *ſainte Poëſie par Centuries de Quatrains de Frere Anſelme du Chaſtel*, Célestin. *A Paris*, 1590. in-8°. *t.* 13. *p.* 59.

Les quatre premiers Livres de l'Univers de M. (Milles) DE NORRY (Gentilhomme Chartrain): auxquels est traité du nombre, ordre & mouvement

des Cieux : la Deſcription tant Poëtique qu'Aſtronomique des quarante-huit images céleſtes : des ſept Planettes, leurs propriétés, grandeurs & influences. Enſemble une Table à la fin du Livre, ſervant à l'intelligence des principaux termes Aſtronomiques. Dédiés à Monſeigneur le Duc d'Eſpernon. *A Paris, chez Gilles Beys*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 61.

Le Décez ou fin du Monde, par G. (*Guillaume*) DE CHEVALIER, diviſé en trois viſions. *A Paris, chez Robert le Fizelier*, 1584. in-4°. (Dédié à M. le Duc de Montpenſier. Au devant eſt une Ode à la louange de l'Auteur, par *Jean* CHRETIEN.) Le Privilége eſt du 30. Décembre 1583. *t.* 13. *p.* 63.

Epître de BIGOTIUS (*Guillaume* Bigot, de Laval au Maine, Médecin & Philoſophe) à Charles de Sainte-Marthe, à la fin des Poëſies de celui-ci imprimées à Lyon, en 1540. in-8°. *t.* 13. *p.* 64.

Le Combat de la Chair & de l'Eſprit, dédié à l'honneur de très-Haulte & très Chreſtienne Royne Madame Léonor, Archiducheſſe d'Auſtriche, Royne Doüairiere de France & de Portugal. Par *Edmond* de BOULLAY dict Lorraine, premier Herault & Roy d'Armes de très-Hault & très-puiſſant Prince Charles Duc de Lorraine, Marchis, Duc de Calabre, de Bar, &c. Auquel combat la chair ſera premiérement

vaincue en un camp clos de la Sainte Escripture. Et finablement subjuguée en un autre camp ouvert, des Histoires anciennes & nouvelles, par les armes de la Parole de Dieu. *A Paris, Gilles Corrozet*, 1549. in-8°. (On lit au devant de cet Ouvrage un Sonnet de THIERRY DE LA MOTHE, natif de Bar le-duc, Licentié ès Loix, & Lieutenant-Général au Bailliage de Bar ; un Huitain de *Jacques* GOULART, Bourdelois, & dix-neuf vers aussi françois de *Gilles* CORROZET. *t.* 13. *p.* 74.

Le Moins que Rien, fils aîné de la Terre, par M. *Nicolle* BARGEDÉ DE VEZELAY, (Licentié ès Loix, & depuis Président au Présidial d'Auxerre.) *A Paris, chez Guillaume Thibouſt*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 76-78.

Les Odes Pénitentes du Moins que Rien. (Avec les Larmes, les Odes, quelques Dialogues, & autres Poësies.) Par le même. *A Paris, pour Vincent Sertenas*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 80.

Eglogue sur le trespas de Haulte & Puissante Princesse Madame Marie d'Albret, Duchesse de Nivernois, &c. par le même. (Avec cinq Cantiques du Pénitent.) *A Paris, par Estienne Groulleau*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 78.

L'Arrest des trois Espritz, sur le trespas

de très-haulte & très-puissant Prince Claude de Lorraine Duc de Guyse. Plus un Cantique de la Paix. Par le même. *A Paris, par Estienne Groulleau*, 1550. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 79.

Les Sonnets de *Nicolas* ELLAIN, Parisien. (Avec une Epître en vers françois à Eustache du Bellay, Evêque de Paris, par *Gregoire* GOURDRY, Vermandois.) *A Paris, pour Vincent Sertenas*, 1561. *t.* 13. *p.* 83.

Discours Panégyrique à Révérend Pere Messire Pierre de Gondy, Eveque de Paris, sur son Entrée en la Ville de Paris le Jeudi neuviéme jour de Mars 1570. Par le même ELLAIN. *A Paris, Denys Dupré*, 1570. in-4°. *t.* 13. *p.* 84.

Les chastes Amours, ensemble les Chansons d'Amour de N. (*Nicolas*) RENAUD, Gentilhomme Provençal. *A Paris, chez Thomas Brumen*, 1565. in-4°. *t.* 13. *p.* 84.

Du même, Ode sur la Paix, au Roy Charles, avec quelques autres Poësies. *A Lyon, Benoît Rigaud*, 1563. selon du Verdier. *t.* 13. *p.* 86.

Ode, du même, sur la Traduction de Pline par DU PINET. *t.* 13. *p.* 86.

Les sept Livres des honnestes loisirs de

M. de la Motte Meſſemé, (*François* le Poulchre, Seigneur de) Chevalier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de cinquante hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté. Intitulés chacun du nom d'une des Planettes. Qui eſt un Diſcours en forme de Chronologie où ſera véritablement diſcouru des plus notables occurrences de nos Guerres Civiles, & des divers accidens de l'Auteur. Dédié au Roy. Plus un Meſlange de divers Poëmes, d'Elégies, Stances & Sonnets. *A Paris, chez Marc Orry*, 1587. in-12. *t.* 13. *p.* 91.

Œuvres Poëtiques de *Louis* DES MASURES, Tourniſien. *A Lyon, par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau.* 1557. in-4°. *t.* 13. *p.* 92.

Vingt Pſeaumes de David traduits ſelon la vérité Hébraïque, & mis en Rime Françoiſe par *Louis* DES MASURES, Tourniſien. (Avec une Epître en vers à Touſſaint de Hocédy, Eveſque de Toul.) *ibid.* 1557. in-4°. *t.* 13. *p.* 94.

Chant Paſtoral ſur le partement de France & la bien-venue en Lorraine de Monſeigneur Charles Duc de Lorraine, & de Madame Claude de France, ſon Eſpouſe. Par le même. *A Lyon, ibid.* 1559. in-8°. *t.* 13. *p.* 95.

Bergerie Spirituelle. Interlocuteurs : Vérité : Religion : Erreur : Providence Divine : *ibid.* 1566. in-4°. *t.* 13. *p.* 95.

Hymne sur la Justice de Metz. De la prise de saint Quentin, & de la Conquest de Calais, au Roy. *A Toloſe, par G. Boudeville*, in-8°. 1558. par le même. *t.* 13. *p.* 95.

Eglogue, du même, sur l'enfance de Henry, Marquis du Pont, fils premier nai de Charles Duc de Lorraine. *A Paris Perrin*, 1566. *t.* 13. *p.* 95.

Tragédies saintes : David combattant David fugitif, David victorieux. Par le même. *A Paris, François Perrin*, 1566 in-4°.

Josias, Tragédie du même, imprimée à Genève, selon du Verdier. *t.* 13. *p.* 95.

Le Miroir d'Eternité, comprenant les sept Ages du Monde, les quatre Monarchies, & diversité des Régnes d'iceluy. En la fin duquel sont contenus le général Jugement de Dieu, sa peine des réprouvés, & la gloire des prédestinés. Composé (dès 1559.) par M. *Robert* LE ROCQUEZ, de Carentan en Normandie, (Docteur en Théologie.) Imprimé (par les soins de son neveu *Robert* le Rocquez) *à Caën, chez Pierre le Chandelier*, en 1564 in-8°. (Plus quatorze Sonnets de *Pierre* LOMBARD, Licentié ès Loix, Archer à Granville, & Régent à Caën, qui a fait la Table des Matiéres du Livre ci-dessus.) *t.* 13. *p.* 96-98.

Le Tableau de Cebés, ancien Philoſophe, & Diſciple de Socrates, auquel eſt peinte de ſes couleurs la vraie image de la vie humaine, & quelle voye l'homme doit eſlire pour parvenir à vertu & parfaitte ſcience, traduit en rime françoiſe par *Gilles* CORROZET. Avec quelques Emblêmes à la fin. *Paris, Denys Janot*, 1543. in-8°. *to.* 13. *p.* 100.

Les Fables d'Eſope Phrygien en vers françois, avec leurs Arguments. *Paris, Etienne Groulleau*, 1548. in-16. *tom.* 13. *pag.* 100.

La Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne. (Ou Huitains pour l'intelligence des Figures de l'Hiſtoire de J. C.) *A Paris, Jean Rüelle*, in-16. ſans datte. *tom.* 13. *pag.* 100.

Les Exemples des œuvres de Dieu & des hommes. Avec la Doctrine de vérité extraite de Salomon (en vers.) Plus Vers Moraux. *Paris, Corrozet*, 1551. in-8°. Par le même. *t.* 13. *p.* 100.

La Fleur des Sentences, Apophtegmes & Stratagêmes, extraits tant des anciens que des modernes, & mis en vers françois en forme d'emblêmes. Par le même. *A Lyon, La Ville*, 1549. in-16. it. *ib. Hugues Barbou*, 1562. in-16. *t.* 13. *p.* 100.

Hécatongraphie, c'eſt-à-dire, les Deſ-

criptions, de cent Figures & Hiſtoires, contenant plus Apophtegmes, Emblêmes, &c. *A Paris*, *Janot*, 1540 & 1543. in-8°. Par le même.

Les Sentences & Authorités des ſept Saiges de Gréce, avec une briefve & familiére Expoſition ſur chacune authorité & ſentence, miſes en diſtiques françois. (Par le même.) *Paris*, *Corrozet*, 1549. in-8°. (Ou, le Conſeil des ſept Sages, écrit tant en proſe qu'en vers, ſelon la Croix du Maine, qui met cette Edition à *Lyon*, *chez de Tournes*.

Deux Epîtres à Michel d'Amboiſe, Seigneur de Chevillon, &c. Par le même. *Voyez la page* 101.

Emblêmes ou Préceptes Moraux traduits des Manuſcrits de *Gilles* CORROZET : avec quelques-uns de ſes Vers Chrétiens, ou Cantiques à Dieu. *A Paris*, 1551. & réimprimés en 1641. ſelon Colletet, Diſc. de la Poëſie Morale, n°. 37 & 47.

Le Parnaſſe des Poëtes François Modernes, contenant leurs plus riches & graves Sentences, Diſcours, Deſcriptions, & doctes Enſeignemens. (Recueilli par *Gilles* CORROZET, & imprimé après ſa mort.) *A Paris*, 1571. in-8°. *t.* 13. *p.* 102.

Les Fleurs de Poëſie, traduittes d'Italien en vers françois. *t.* 13. *p.* 100.

Trente Chants Royaux composés par CORROZET d'an en an, pour le May de Noſtre-Dame. *A Paris*, *t.* 13. *p.* 100.

Le Jeu des Cartes, en vers. *tom.* 13. *p.* 100.

Pluſieurs Inſtructions & Enſeignemens; enſemble pluſieurs nouveaux Proverbes, Demandes, & joyeux Quolibets compoſés en vers françois. Ces Ouvrages ſont attribués à *Gilles* CORROZET, par la Croix du Maine & du Verdier, qui en ajoutent pluſieurs autres, dont ils ne donnent ni la datte ni la forme, & qu'ils ne font point connoître s'ils ſont en vers, ou en proſe.

Le Conte du Roſſignol. *A Paris*, *Corrozet*, 1546. in-12. Item, *à Lyon*, *Jean de Tournes*, 1547. in-12. Par le même. *t.* 13. *p.* 101.

Les Conſidérations des quatre Mondes, à ſavoir eſt: Divin, Angélique, Céleſte & Senſible: comprinſes en quatre centuries de Quatrains, contenans la Creſme de Divine & humaine Philoſophie: (avec des Diſcours en Proſe) par *Guillaume* DE LA PERRIERE, Toloſan. *A Lyon*, *par Macé Bonhomme*, 1552. in-8°. *tom.* 13. *p.* 104.

Le Théâtre des bons Engins, auquel ſont contenus cent Emblêmes Moraux,

Par le même. (Du Verdier dit, imprimé *à Lyon*, in 8°. à la marque de l'Icarus, ſans datte, & depuis *à Paris*, in-16. *par Eſtienne Groulleau*, 1554. L'Edition que j'ai vûe eſt *de Paris, chez Denys Janot*, 1539. in-8°. *t.* 13. *p.* 105.

Le petit Courtiſan, avec la Maiſon parlante, & le moyen de parvenir de pauvreté à richeſſe, & comment le riche devient pauvre. *A Lyon, Pierre de Tours*, 1551. in-16. *t.* 13. *p.* 106.

Invective Satyrique tiſſûe & compoſée par Maiſtre *Guillaume* DE LA PERRIERE, Licentié ès Droicts, Citoyen de Tholoſe, contre les ſuſpects Monopoles de pluſieurs crimineux, ſatellites, & gens de vie refprouvée. *A Tholoſe, Jacques Colomiez*, 1530. in-4°. *t.* 13. *p.* 207.

Le Thréſor immortel trouvé & tiré de l'Eſcripture Saincte (ou Traité de l'Aumône) par Maiſtre *Jacques* SIREULDE, n'aguéres Huiſſier du Roy notre Sire en ſa Court de Parlement à Roüen. A la fin duquel ſont adjouſtés pluſieurs Chants Royaux, Ballades & Rondeaux, faicts & compoſés par aucuns Poëtes François, & préſentez au Puy des paovres dudict Roüen. *A Roüen, chez Martin le Megiſſier*, 1556 in-8°. Le Privilége eſt du 16. Déc. 1555. On lit au commencement quelques vers de *Matthieu* DE'LANDE, Provincial de l'Ordre des Carmes & Doct. en Théo-

logie, & de *Romain* BRE'ART. *tom.* 13. *pag.* 106.

Cent Emblêmes Chreſtiens de Damoiſelle *Georgette* DE MONTENAY (en vers latins & en vers françois, avec figures; & quelques autres Poëſies de la même.) *A Zurich, Chriſtophe Froſchover*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 107.

Les Divines Poëſies de *Marc-Antoine* FLAMINIUS; contenantes diverſes Priéres, Méditations, Hymnes & Actions de Graces à Dieu. Miſes en françois, avec le latin, répondant l'un à l'autre. Avec (une Epitre en vers françois & un Sonnet à Marguerite de France &) pluſieurs Sonnets & Cantiques, ou Chanſons ſpirituelles pour loüer Dieu. A Madame Marguerite, Sœur du Roy très-Chreſtien Charles IX. par *Anne* DE MARQUETZ, Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique à Poiſſy. *A Paris, chez Nicolas Cheſneau*, 1568. in-8°. *t.* 13. *p.* 110.

Sonnets Spirituels de feue très-vertueuſe & très-docte Dame Sœur *Anne* DE MARQUETZ, Religieuſe à Poiſſy, ſur les Dimanches & principales ſolemnités de l'année. A Madame de Freſnes *A Paris, chez Claude Morel*, 1605. in-8°. L'Epitre Dédicat. en proſe eſt de *Marie* DE FORTIA, Religieuſe de Poiſſy. On trouve enſuite diverſes Piéces à l'honneur d'*Anne* de Marquetz, par RONSARD, DORAT,

SANGUIN, COINTEREL, S. A. R. Relig. de Poiſſy, S. C. D. P. Relig. de Poiſſy, MONSIGOT, & A. DE MONT: & à la fin des Sonnets, autres Poëſies ſur le même ſujet, par *Baptiſte* BADERI, P. COINTEREL, S. A. R. Relig. de Poiſſy, & autres qui ne ſont point nommés. *t.* 13. *p.* 111.

Poëſies diverſes d'*Etienne* DU TRONCHET, Secrétaire de la Royne Mere du Roy, auparavant Secrétaire de Jean d'Albon, Seigneur de S. André, & de Jacques d'Albon, dit le Maréchal de St. André, & Threſorier du Domaine du Comté de Forez; dans le *Parnaſſe des Poëtes François Modernes*, &c. recueilli par *Gilles* CORROZET, & imprimé en 1572. *V.* Corrozet. *t.* 13. *p.* 111.

Autres Poëſies du même, avec ſes *Lettres Miſſives & familiéres* (en proſe) à *M. Albert de Gondy, Conte, Doyen, Baron de Retz*, &c. *A Paris, par Lucas Breyer*, 1569. in-4°. *t.* 13. *p.* 119-123.

Les Payſages contenans dix-neuf Odes, dont la ſeptiéme eſt un Dialogue du Papillon & de l'Auteur. La Tourterelle. A la Caille. Au Lyerre. A l'Olivier. Au Serpent. Aux Grenouilles. A la Plaine. Aux Mouches à miel. Les Fourmis. Le Vent. Le Songe du Sauſſay: ſur le treſpas du Sieur de la Fontaine la Guion, Capitaine de 50 lances de Sa Majeſté. Par *Adrien*

du GUESDOU, Seigneur du Sauſſay. *A Paris, Gabriel Buon*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 124.

La Marguerite, autrement la Jeuneſſe de l'Auteur, contenant 39 Sonnets. Plus l'Hermitage, contenant 19 Sonnets. Répréhenſion notable pour ce tems, de Veturie Dame Romaine, à ſon fils Coriolan, tenant Rome aſſiégée : Sonnets faicts à Rome. Par le même. *A Paris, Mettayer & Challange*, 1574. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 124.

Le premier Livre des Mignardiſes & gaies Poëſies de A. D. C. A. M. (*Antoine* DE COTEL, Conſeiller au Parlement de Paris) Avec quelques Traductions, Imitations & Inventions, par le meſme Autheur. *A Paris, Gilles* ROBINOT, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 125-129.

Le grand Chemin céleſte de la Maiſon de Dieu pour tous vrais Pélerins céleſtes, traverſans les deſerts de ce Monde ; & des choſes requiſes pour parvenir au port de ſalut. Par *Artus* DESIRE', de même que les Ouvrages ſuivans. *A Paris, chez Thibaut Beſſaut*, in-8°. ſans date, *t.* 13. *p.* 133. & 139-140.

Lamentation de Nôtre Mere ſainte Egliſe, ſur les contradictions des hérétiques, ſuivant l'erreur des faux défectueux. *Paris, Veuve de Pierre Vidoux*, 1545. in-8°. *t.* 13. *p.* 133.

La Loyauté conſciencieuſe des Taverniéres, in-16. ſans datte, ni nom de lieu. Le même, ſelon la Croix du Maine ſous ce titre : La Loyauté conſciencieuſe des Taverniers. *A Paris*, *Buffet*, 1550. t. 13. *p.* 133. & 134.

Les Combats du fidéle Baptiſte, Pelerin Romain, contre l'Apoſtat Anti-papiſte, tirant à la Synagogue de Genève, Maiſon Babilonique des Luthériens : enſemble la Deſcription de la Cité de Dieu, figurée à Noſtre Mere ſainte Egliſe, aſſiégée des malheureux hérétiques, qui ſe ſont levés contre elle devers Midy, Orient, Occident & Septentrion : avec l'aſſaut des fidelles Chreſtiens appellés pour défendre laditte Cité : enſemble auſſi la Complainde de la ſuſdicte Egliſe contre les ſuſdicts hérétiques ennemis de la Foy. *A Roüen, au Portail des Libraires, par Robert & Jehan Duzort*, freres, 1552. in-16. *tom.* 13. *pag.* 134. & 135-139.

Hymnes Eccléſiaſtiques traduits en rime françoiſe ſur les mêmes Chants de l'Egliſe. *A Roüen, chez les mêmes*, 1553. in-16. t. 13. *p.* 134.

Le Miroir des francs Taulpins, autrement dits Antichriſtiens Luthériens; ou le Défenſoire de la Foy Chreſtienne. *A Angers*, ſans datte ; *à Paris*, *Jean Ruelle*, 1554. in-8°. ſelon du Verdier. Le même,

ſous ce titre : Le Deffenſoire de la Foy Chreſtienne, avec le Miroër des francs Taupins, autrement nommés Luthériens. Nouvellement compoſé par A. D. *Paris, Jean Rüelle*, 1567. in-24. *t.* 13. *p.* 134.

Autre édition *à Paris, par Jean Rüelle*, 1567. in-24. ſous ce titre : *Le Deffenſoire de la Foy Chreſtienne, avec le Miroir des francs Taupins, autrement nommés Luthériens. Nouvellement compoſé par A. D.* Cet Ouvrage en vers eſt diviſé en 27 Chapitres précédés chacun d'une Figure en bois.

L'Exemplaire & Probation de jeûne & abſtinence de la chair. Avec la mort & paſſion des ſaints Machabées. A Paris, par Magdeleine Bourſette, 1556. in-16. Cet Ouvrage eſt en proſe.

Les Batailles & Victoires du Chevalier Céleſte contre le Chevalier Terreſtre, l'un tirant à la maiſon de Dieu, l'autre tirant à la maiſon du Prince du Monde, chef de l'Egliſe maligne. Avec le terrible aſſaut donné contre la ſainte Cité de Hiéruſalem, figurée à Noſtre ſainte Mere Egliſe, environnée des ennemis de la Foy. *A Paris*, 1557. in-16. *t.* 13. *p.* 134.

Les Grandes Chroniques & Annales de Paſſe-par-tout, vers 1558. Du moins y eût-il alors une réfutation de cet Ouvrage, ſous ce titre ; Réponſe au Livre d'*Artus* Deſiré, intitulé : Les Grandes Chroni-

ques, &c. faite par *Jacques* BIENVENU, Citoyen de Genève. *A Genève*, 1558. in-16. en vers. *t.* 13. *p.* 134.

Articles du Traité de la Paix entre Dieu & les hommes. *A Paris*, *Pierre Gaultier*, 1558. ſelon la Croix du Maine, qui ne dit pas ſi cet écrit eſt en proſe ou en vers. *t.* 13. *p.* 134.

Contrepoiſon des 52 Chanſons de *Clément* MAROT, fauſſement intitulées par lui Pſalmes de David, fait & compoſé de pluſieurs bonnes Doctrines & Sentences préſervatives d'héréſie. *A Roüen*, *Jean Oreval*, 1560. in-16. It. *Paris*, *Pierre Gaultier*, 1561. & 1562. in-8°. Avec des Additions de certains lieux & paſſages des Œuvres dudit Marot, par leſquels l'on connoiſtra l'héréſie d'iceluy. *t.* 13. *p.* 134.

Plaiſans & harmonieux Cantiques de Dévotions, qui ſont un deuxiéme contrepoiſon aux 52 Chanſons de *Clément* MAROT. *Paris*, *Gaultier*, 1561. in-8°. *tom.* 13. *p.* 134.

La grande ſource & fontaine de tous maux, procédante de la bouche des blaſphémateurs du ſaint Nom de Dieu. Avec l'ingratitude des mauvais riches envers les pauvres; & de la perdition des enfans par l'incorrection des peres & meres. *Paris*, *Gaultier*, 1561. in-8°. *t.* 13. *p.* 134.

Diſpute de Guillot le Porcher & de la Bergere de St. Denys en France, contre Jean Calvin. *Paris, Jean Rüelle*, 1568. in-16. *t.* 13. *p.* 141.

L'origine & ſource de tous les maux de ce monde par l'incorrection des peres & meres envers leurs enfans & de l'inobédience d'iceux, enſemble de la trop grande familiarité & liberté donnée aux ſervans & ſervantes. Avec un petit Diſcours de la Viſitation de Dieu envers ſon Peuple Chreſtien, par affliction de guerre, peſte & famine. Paris, Jean Dallier, 1571. in-8°. Ouvrage en proſe. *tom.* 13. *pag.* 141.

Les Grands jours du Parlement de Dieu, publiez par ſaint Matthieu, où tous Chreſtiens ſont adjournés à comparoître en perſonne ſur les blaſphémes, tromperies, & déceptions du Régne qui court. *Paris*, 1574. in-16. *t.* 13. *p.* 141.

La Singerie des Huguenots, Marmots, & Guenons de la nouvelle dériſion Théodobeſziéne; contenant leur Arreſt & Sentence par jugement de raiſon naturelle. *Paris, Guill. Julien*, 1574. in-8°. en proſe & en vers. *t.* 13. *p.* 141.

Le moyen de voyager ſûrement par les champs, ſans être détrouſſés des larrons & voleurs, & le chemin que doivent tenir les Voyageurs, Pélerins & Marchands; &

commence par le Chapeau du Pélerin Céleſte contre la concupiſcence charnelle. *A Paris, Antoine Houic*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 141.

Deſordre & ſcandale de France par les états maſqués & corrompus, contenant l'éternité des peines dûes pour les péchez, & de la rétribution des Elus & des Prédeſtinez de Dieu. *Paris, Guill. Julien*, 1577. in-8°. *t.* 13. *p.* 141.

Le Ravage & Déluge des Chevaux de loüage, contenant la fin & conſumation de leur miſérable vie. (En Proſe.) Avec le Retour de Guillot le Porcher, ſur les miſéres & calamitez de ce régne préſent. (En vers.) *A Paris, Guill. Julien*, 1578. in-8°. Dans le premier de ces deux Ouvrages, Deſiré repréſente en peu de mots la miſére des Chevaux de loüage, & déclare enſuite que par ces Chevaux il entend *les malheureux Diables déchaiſnez, Déiſtes & Soûldarts de noſtre Pays France, qui précident toute Nation en malice & cruauté.* Une Piéce de vers contre eux termine ce premier Ouvrage. Le ſecond eſt un Dialogue entre Guillot repréſentant Deſiré lui-même & la Bergere de S. Denys. *tom.* 13. *pag.* 141.

Traſibule Phénice, (Comédie, ou plutoſt Farce) par un Anonyme. Traduitte du Vulgaire Arabic en bon Roman intelligible. *A Roüen*, (Genève) 1561. in-8°. *t.* 13. *p.* 141-143.

Sonnets ſpirituels recueillis, pour la pluſpart, des anciens Théologiens tant Grecs que Latins, commentés en proſe par le même. Avec quelques autres petits Traitez poëtiques de ſemblable matiére. Par *Jacques* DE BILLY, Abbé de St. Michel en l'Herm, &c. *A Paris*, *Nicolas Cheſneau*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 146.

Livre ſecond des Sonnets ſpirituels, &c. par le même. *A Paris*, 1578. in-16. *t.* 13. *p.* 146.

Six Livres du ſecond Avénement de Noſtre Seigneur, en vers, par le même: avec un Traité de S. Baſile, du Jugement de Dieu, &c. qui ſert comme de Préface: plus les Quatrains ſententieux de St. Grégoire, Evêque de Nazianze, avec une bréve & familiére Expoſition. Par le même. *A Paris*, *Guillaume Chaudiere*, 1576. in-8°. *t.* 13. *p.* 147.

La cinquiéme Eglogue des Bucoliques de Virgile, tranſlatée de Latin en (vers) françois. (Avec d'autres Poëſies) par *Ferrand* DEBEZ (depuis, Principal du Collége du Pleſſis, & Recteur de l'Univerſité de Paris.) *A Paris*, *chez Chreſtien Wéchel*, 1548. in-4°. *t.* 13. *p.* 155.

Deux Déplorations en forme d'Eclogue, l'une de feu M. d'Orléans, l'autre de feu M. d'Anguien: avec aultres Traductions, Par le même. Dans le volume précédent.

Inſtitution Puérile, à Charles d'Alonville, Jean & Chriſtophle de Thou, Chriſtophle Bouguier, & Gaſpar Viallet. Par le même. *A Niſmes*, 1553. ſelon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 155.

Esjoüiſſance de Niſmes, du Siége Préſidial eſtabli, & du Collége nouvellement érigé pour la jeuneſſe. *A Avignon, par Barthelemi Bonhomme, in*-8°. 1553. Par le même. *t.* 13. *p.* 156.

Les Epîtres Héroïques Amoureuſes aux Muſes, dédiées à Dieu, Mœcénas très-libéral. Avec l'Expoſition des noms propres, miſe au bas de chaſque Eſpitre. *A Paris, Claude Micard*, 1579. in-8°. Par le même. (Il y a ſix Epîtres à Dieu très-bon & invincible Mécénas; à Mnemoſyne; à Calliope; à Clio; à Erato; à Uranie.) *t.* 13. *p.* 156.

Eglogue, ou Bergerie, à cinq perſonnages, contenant les abus du mauvais Paſteur, & montrant que bienheureux eſt qui a crû ſans avoir vû. Par F. D. R. P. & M. (attribuée au même.) *A Lyon*, 1561. in-8°. *t.* 13. *p.* 156.

Chant Paſtoral ſur les Nôces de très-illuſtres Princes & Princeſſes Philippe d'Autriche Roi des Eſpagnes, & Madame Eliſabeth, Aînée du Roy très-Chreſtien Henri II. & d'Emmanüel Philibert, Duc

de Savoye, Prince de Piémont, avec Madame Marguerite, fille & sœur des Rois François I. & Henri II. par *François* DE BELLEFOREST. *A Paris*, 1559. in-8°. *t.* 13. *p.* 161.

Chant funébre sur le trépas d'Henri II. Roi de France. Par le même. *A Paris*, 1559. *t.* 13. *p.* 161.

La Chasse d'Amour, avec les Fables de Narcisse, & Cerbere : auxquelles sont adjoustés divers Sonnets. Par *Françoys* DE BELLEFOREST, Comingeois. Dédié aux deux sœurs, Mesdamoiselles Marguerite & Marie de Cotte-Blance. *A Paris, Michel Fezandat*, 1561. in-8? *tom.* 13. *p.* 162-164.

Remontrance aux Princes de ne traiter d'accord, ni faire paix avec les séditieux & rebelles, traduitte des vers latins de *Léger* DU CHESNE, en vers françois. Par le même. *A Paris*, 1561. in-8°.

Poëme Historial touchant l'origine, l'antiquité & excellence de la Maison de Tournon. Par le même. *Paris*, 1568. in 8°. *t.* 13. *p.* 162.

Pastorale Amoureuse, contenant plusieurs Discours non moins profitables que récréatifs, avec la description des Payssages, le tout en vers, où sont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin. Par le même. *A Paris*, 1569. *t.* 13. *p.* 162.

Déploration ſur la mort de M. le Comte de Briſſac, Meſſire Timoléon de Coſſé. Avec le Tombeau dudit Seigneur. *Paris*, 1569. *t.* 13. *p.* 162.

Diſcours de la brave réſiſtance faite aux rebelles l'an 1567. par Madame de Tournon, Comteſſe de Rouſſillon, nommée Claude de Turaine, eſcrit premiérement en vers latins par *Jean* VILLEMIN, & depuis traduit en françois par BELLEFOREST. *A Paris*, 1569.

Déploration ſur la mort de M. le Comte de Martigues, Sébaſtien de Luxembourg. *A Paris*. Par le même. *t.* 13. *p.* 161.

Complainte ſur la mort de M. le Duc d'Aumale. *A Paris*. Par le même. *tom.* 13. *p.* 161.

Les premiéres Œuvres Poëtiques de *Joachim* BLANCHON (de Limoges.) Au très-Chreſtien Roy Henry III. Roy de France & de Pologne. *A Paris*, *pour Thomas Fevier*, 1583. in-8°. *t.* 13. *p.* 165.

La Tragédie d'Attilie (Attilius Régulus), par *Jean* de BEAUBREUIL, Limoſin. *A Lymoges*, *par Hugues Barbou*, 1582. Elle eſt dédiée à Jean Dorat, dont l'Auteur, avoit été Diſciple. *t.* 13. *p.* 171.

Exécration ſur les infracteurs de la Paix par

Par *Jean* DE LA JESSE'E. *A Paris*, *Jean Borel*, 1572. in-4°. *t.* 13. *p.* 181.

Les Ouvrages ſuivans ſont du même :

Nouveau Diſcours ſur le Siége de Sanſerre, depuis le commencement qu'il fut planté devant la Ville, au mois de Janvier 1573. juſqu'à préſent, le Camp du Roi étant encore aux environs d'icelle. Plus, une Complainte de la France en forme de Chanſon. *A Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Le Tombeau de très-excellent Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis devant la Rochelle, en ce mois de Mars 1573. Plus l'Epitaphe du même en divers façons, de vers Latins Geſſeins, nouvellement inventé par le même Auteur. *Paris*. 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Les Soupirs de la France ſur le départ du Roi de Poloigne, en 27 Sonnets, faicts à ce propos en faveur des Princes & Grands Seigneurs de ce Royaume. *Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

Le Tombeau de Henri de Foix, Comte de Candale, d'Eſterac & Bévauges en Guienne, occis au ſiége de Somieres en Languedoc. *Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

La Rochéléïde, ou Diſcours en vers ſur

la Ville de la Rochelle, assiégée par le Camp du Roy; avec une Ode sur les troubles de la France. *A Paris*, *Gilles Blaise*, 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Discours en diverses Poësies sur l'entiére pacification des troubles advenus en ce Royaume. *Paris*, *Laurent Chancelier*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

Ode sur le retour & avant-venue du Roi de Pologne en France, avec la Déclaration des Seigneurs Polonois sur ledit retour. *A Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1574. *t.* 13. *p.* 183.

Epitaphes de Marguerite de Valois, Ducheſſe de Savoie, l'une en vers Latins, l'autre en vers François. A la ſuite de la Harangue de *Charles* PASCHAL ſur la mort de la même, traduite en fr. par CHAPUYS. *Paris*, 1574. in-8°. *tom.* 1. *pag.* 183.

La Graſinde de *Jean* DE LA GESSE: (avec un Sonnet, & la Remonſtrance à Pierre de Ronſard.) *A Paris*, *Galliot Corrozet*, 1578. in-4°. *Item*, dans les premiéres Œuvres de l'Auteur. *t.* 13. *p.* 19[illegible]

Les Odes-Satyres, en nombre 10. avec cinq Sonnets. *Paris*, *Frédéric Morel*, 157[illegible] in-4°. *t.* 13. *p.* 183.

Les premiéres Œuvres Françoiſes de

Jean DE LA JESSE'E, Secrétaire de la Chambre de Monſeigneur, François de France, Frere unique du Roi, Duc d'Anjou & de Brabant, Comte de Flandres, &c. *A Anvers*, *Chriſtophe Plantin*, 1583. 4. Tomes in-4°. *t.* 13. *p.* 183-193.

Vers Latins & François ſur la mort de Jean de Morel, Gentilhomme d'Ambrun, dans les Piéces recueillies ſur le même ſujet. *A Paris*, *Frédéric Morel*, 1583.

Larmes & regrets ſur la maladie & treſpas de M. de France, fils & frere de Rois (en vers.) Plus, quelques Lettres funébres (en Proſe.) *A Paris*, le même, 1584. in-4°.

La Philoſophie Morale & Civile du Sieur DE LA JESSÉE. Premiére Partie. Premiére Edition. *A Paris*, le même, 1595. in-8°. *t.* 13. *p.* 194.

Les premiéres Œuvres de *Jean* DE BOYSSIERES, *Monſieur andin*, à Monſieur, Duc d'Anjou, Fils de France, & Frere unique du Roy. *A Paris*, *pour Claude de Monstreuil*, 1578. in-12. *tom.* 13. *pag.* 196-159.

Secondes Oeuvres du même. *A Paris*, *par Jean Poupy*, 1579. in-12. *ibid.*

Troiſiémes Œuvres du même. *A Lyon*, *par Louis Cloquemin*, 1579. in-4°. *ibid.*

La Croiſade de *Jean* DE BOYSSIERES, Eſcuyer, Sieur de la Boyſſiere en Auver-

gne. *A Paris, pour Pierre Séveſtre, en la rue d'Arras*, 1584. in-12. Le Privilége eſt du 15 Juin 1583. *t.* 13. *p.* 199.

Oeuvres Spirituelles, partie en proſe, partie en vers, ſelon du Verdier. *A Lyon, par Thibaut Anſelin*, in-16.

Les Oeuvres Poëtiques de *Clovis* HESTEAU, Sieur de Nuyſement, Secrétaire de la Chambre du Roy, & de Monſieur. Dédiées à Monſieur. *A Paris, pour Abel l'Angelier*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 201-205.

Poëme Philoſophique de la Phyſique Mipérale. Attribué au même. Où ſont réfutées les objections des incrédules, & ennemis de cet Art. *A Paris*, 1620. in-8°. *t.* 13. *p.* 204.

Divers Sonnets, & autres Piéces Chymiques, qui ſont en partie dans les Muſes ralliées, & avec Baſile Valentin, François, après les douze Clefs. Attribué au même. *t.* 13. *p.* 204.

La Table d'Hermès expliquée par Sonnets, avec un Traité du Sel ſecret des Philoſophes. Attribué au même. *A Paris*, 1620. *t.* 13. *p.* 204.

Poëme ſur l'Azoth des Philoſophes. *A Paris*, 1624. in-8°. Avec le Livre, intitulé: Les douze Clefs de Philoſophie, de

Baſile VALENTIN, Religieux Bénédictin, &c. *t.* 13. *p.* 204.

La Génération de l'Homme, & le Temple de l'Ame : avec autres Oeuvres Poëtiques extraittes de l'Eſculape de *René* BRETONNAYAU, Médecin, natif de Vernantes en Anjou. *A Paris, pour Abel l'Angelier*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 207-209.

Hymne Triomphal, au Roy. Par *Claude Eſtienne* NOUVELLET, Savoyſien. *A Paris, Robert Granjon*, 1572. ſelon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 213.

Ode ſur la mort de Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy & de la Roche de Gènes. Dans le Tombeau de Jean de Voyer, fait par divers Auteurs en diverſes Langues. *A Paris, Jean Bien-né*, 1571. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 211.

Les Divinailles. A très-haut & puiſſant Seigneur, Meſſire George de Mouxy, Comte de Montréal, &c. Ambaſſadeur pour ſon Alteſſe (de Savoie) en France. *A Lyon, Jean de Tournes*, 1578. in-4°. 24. pages. *t.* 13. *p.* 211.

L'Oreille du Prince. Enſemble pluſieurs autres Oeuvres Poëtiques de G. (*Guillaume*) DU BUYS, Quercinois. *A Paris, par Claude de Montre-œil*, 1582. in-8°. *t.* 13. *p.* 217.

Les Oeuvres de *Guillaume* DU BUYS, Quercinois : contenant plusieurs & divers Traités : le Discours desquels n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est agréable, & plein de tout contentement, pour la diversité des matiéres dont il traicte. *A Paris, pour Jean Février*, 1583. in 12.

Les Oeuvres Poëtiques d'*Amadis* JAMYN. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, de l'Imprimerie de Robert Estienne par Mamert Patisson*, 1575. in-4°. Cotté par feuillets, non par pages. *tom.* 13. *pag.* 228-230.

Les Oeuvres Poëtiques d'*Amadis* JAMYN. Reveues, corrigées & augmentées en ceste derniére impression. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, par Mamert Patisson, au Logis de Robert Estienne*, 1579. in-12. (Du Verdier dit mal 1577.) *t.* 13. *p.* 228-230.

Le second Volume des Oeuvres d'*Amadis* JAMYN, Secrétaire, & Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, Felix le Mangnier*, 1584. in-12. Avec Discours de la Philosophie (en prose) à Passicharis & à Rodanthe, & des Discours Académiques. *t.* 13. *p.* 230-231.

Epitaphe d'Anne Duc de Montmorency, Pair & Connestable de France, par le même : dans un Recueil de Piéces de

divers Auteurs sur le même sujet. *A Paris, par Ph. G. de Rouille*, 1567. in-4°.

La Nymphe Angevine au Roy Charles IX. par le même : dans le Recueil intitulé : *Magnificentissimi spectaculi, à Reginâ Regum maire in hortis suburbanis editi, in Henrici Regis Poloniæ nuper renunciati gratulationem, Descriptio, Jo. Aurato Poëtâ Regio Autore.* A Paris, Morelle, 1573. in-4°.

Recommandations d'*Augié* GAILLIARD, Poëte de Rabastens en Albigez, al Rey, per estre mez en cabal per la sio Mageſtat. in-8°. sans datte, en caractéres Italiques. *t. 13. p. 232-236.*

Lou Banquet d'*Augié* GAILLIARD, Roudié de Rabastens en Albigez. Al cal Banquet a bel cop de sortos de meises, per so que tout lou moun n'est pas d'un gouſt. Lou tout dédiat à Mouſur de Seré, Seignhour de Courronſſac. *A Paris, par François Audebert*, 1584. in-12. *ibid.*

Le même, en 1614. *A Paris, chez le même :* il n'y a rien de plus que dans l'Edition de 1584.

Le Torrent de pleurs funébres de *Jean* AUGIER, Sieur des Maisons-Neufves, Conseiller du Roi, Controlleur Général des Finances à Orléans, Maistre ancien des Eaux & Forests de la Ville, Bailliage,

Siége & Reſſort d'Yſſoudun, Secrétaire de feu Monſeigneur le Duc d'Anjou, fils & frere du Roy. Dédié à honneſte & vertueuſe fille, Anne Augier (ſa ſœur.) *A Paris, par Pierre Mercier*, 1589. in-8°. *t.* 13. *p.* 236-238.

Le Limas. Par *Hubert-Philippe* DE VILLIERS, Conſeiller du Roy, & Elû en l'Election de Clamecy. *A Paris, Nicolas Duchemin*, 1564. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 241.

Cinq Livres de l'Erynne Françoiſe. Par *Ubert-Philippe* DE VILLIERS. &c. *A Paris, par Jehan le Blanc*, 1585. in-4°. *t.* 13. *p.* 240-243.

La Soltane, Tragédie. Par *Gabriel* BOUNYN. *A Paris, Guillaume Morel*, 1561. in-4°. Le Privilége eſt du 12. Décembre 1560. Plus, dans le même Vol. une Paſtorale. *t.* 13. *p.* 243.

Ode ſur la Médée *de Jean* DE LA PERUSE. Avec les Poëſies du dernier, dont on a parlé ailleurs. Par le même. *tom.* 13. *pag.* 244.

Les Joyes & Allégreſſes pour le bienveignement & entrée du très-illuſtre Prince François Fils de France, & Frere unique du Roi en ſa Ville de Bourges. *A Paris, Pierre Bouchier*, 1576. in-4°. Par le même. *t.* 13. *p.* 244.

Tragédie sur la deffaite de la Piaffe & la Picquorée, & Banniſſement de Mars, à l'introduction de Paix & ſainte Juſtice. Par le même. *A Paris, Jean Meſtayer*, 1575. in-4°. *t.* 13. *p.* 244.

Satyre au Roi, contre les Républiquains. Avec l'Alectriomachie ou Joutte des Coqs (& autres Poëſies Françoiſes & Latines.) Par le même *Gabriel* BOUNYN, Conſeiller & Maître des Requeſtes Ordinaire de feu Monſeigneur, Advocat en Parlement à Paris, & Baillif de Chaſteauroux. *A Paris, Pierre Chevillot*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 245.

Le premier Livre des Poëmes de *Guillaume* BELLIARD, Secrétaire de la Royne de Navarre. Contenant les délicieuſes Amours de Marc-Antoine & de Cléopâtre, les Triomphes d'Amour & de la Mort, & autres Imitations d'Ovide, de Pétrarque, & de l'Arioſte. A la Royne de Navarre. *A Paris, Claude Gautier*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 247.

Diverſes Poëſies de *Robert* ESTIENNE, deuxiéme du nom, dans les Ecrits des Poëtes de ſon tems. *t.* 13. *p.* 250.

Plus du même: Stances ſur la mort de Chriſtophe de Thou, dans le Recueil intitulé: *Chriſtophori Thuani Tumulus*: in-4°. *A Paris*, 1583. & dans les Vies des Eſ-

tiennes, en Latin, *par Maittaire, à Londres*, 1709. in-8°.

Sonnet du même sur le même sujet, dans le Recueil de 1583. 20 Stances, & huit vers du même, sur la mort de Ronsard, dans l'Académie des Modernes Poëtes François, à M. de Nerveze, deuxiéme Partie; *à Paris*, 1599. in-12. & à la suite des Œuvres de Ronsard, t. 2. in-fol. Edit. de Paris, 1623. *f.* 23. *p.* 250.

Deux Discours en vers, du même, avec des Stances, & une Ode Pindarique, sur les Victoires de l'Amiral de Joyeuse: à la suite d'un *Discours*, en prose, *du Voyage de Monseigneur le Duc de Joyeuse, Pair & Admiral de France, en Auvergne, Givodan, & Roüergue; & de la prise des Villes de Malziou, Marveges & Peire. Escrit par un Gentilhomme de l'Armée dudit Seigneur, à un sien Amy.* A Paris, *par Mamert Patisson, Imprimeur du Roy*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 290.

Les Amoureuses Occupations de *Guillaume* DE LA TAISSONNIERE, D. de Chanein: à sçavoir, Strambotz, Sonetz, Chants & Odes Lyriques. *A Lyon, par Guillaume Rouille*, 1556. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 252-258.

Fragmens poëtiques: à sçavoir, 17 Son-

nets. La Cigale. Elégie ſur la miſére de ſa vie. Chant reſponſif à celui de Phidias. Fantaſie ſur un Pourtraict. Gayeté. *A Lyon, par Antoine du Roſne*, 1561. in-8°. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Sourdine Royale. Poëme (par le même) ſonnant le Bouteſelle, l'Acheval, & à l'Eſtendart, à la Nobleſſe Catholique de France pour le ſecours de Noſtre Roy très-Chreſtien Charles IX. *A Paris, Frédéric Morel*, 1569. in-8°. *t.* 13. *p.* 252.

Idyllie de la modeſte & vertueuſe amitié d'un Gentilhomme non Courtiſan envers ſa Maîtreſſe. *A Paris, Morel*, 1569. in-8°. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Paſſions Amoureuſes chantées à la beauté & bonne grace de Anne de Bellegarde, Damoyſelle Savoyſienne. *A Lyon, Pierre Rouſſin*, 1574. in-16. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

L'Atiffet des Damoiſelles, premiére & plus importante Piéce de leur embelliſſement. (C'eſt l'inſtitution de la belle créance ou nourriture d'une fille de grand Maiſon.) Avec un Epithalame ſur le Mariage de Loys de Corgenon de la Baulme, Comte de St. Amour, &c. avec Catherine de Bruges, Princeſſe de Stechincs, Comteſſe de Wincſtre. *A Paris, Morel*, 1575. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Les Œuvres de Meſdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1578. in-4°. C'eſt la premiére Edition.

Les mêmes, ſous le même titre, page pour page juſqu'à la 160. *ibid.* 1579. in-4°. Cette ſeconde Edition eſt augmentée depuis la page 160. & l'addition, qui eſt de 32 pages, conſiſte dans un Acte de la Tragi-Comédie de Tobie, une Piéce à *Charite*, & une Chanſon. Le titre porte: Deuxiéme Edition corrigée & augmentée de la Tragi-comédie de Tobie, & autres Œuvres poëtiques.

Les premiéres Œuvres de Meſdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille, corrigées, & augmentées de ſix Dialogues. Avec une Tragi-comédie de Tobie, & autres Œuvres poëtiques. Troiſiéme Edition, *à Roüen, chez Robert Féron*, 1604. in-12. *t.* 13. *p.* 259.

Les ſecondes Œuvres de Meſdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille. *A Poitiers, pour Nicolas Courtoys*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 262.

Les mêmes, augmentées de deux Dialogues: le premier traite de Placide & Sevére: le ſecond traite d'Iris & Paſithée, avec la Puce, & la Chanſon de Cincero &

de Charite. *A Roüen, Robert Féron*, 1604. in-12. *t.* 13. *p.* 258-265.

La Puce de Madame DES ROCHES. Qui eſt un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, compoſés par pluſieurs doctes perſonnages aux Grands jours tenus à Poitiers l'an 1579. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1583. in-4°.

Panthée, Tragédie priſe du Grec de Xénophon. Par *Julien* (dit Caie-Jules) DE GUERSENS, depuis Sénéchal de Rennes en Bretagne. *A Poitiers, par les Bouchets*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 266.

Les Cornes, Poëme, par le même; & pluſieurs Poëmes ſur le Mariage d'Anne, Duc de Joyeuſe; cités par la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 268.

Hymne de Clémence, compoſé & préſenté au Roy, par *Claude* PELLEJAY, Secrétaire de Monſeigneur Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, frere du Roy. *A Paris, Denys Dupré*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 269.

La Puce d'*Odet* DE TOURNEBU, (Turnebe) Advocat en la Cour de Parlement. *t.* 13. *p.* 272.

Sonnets, du même (au nombre de douze ſur les ruines de Luzignan en Poitou.) *t.* 13. *p.* 271.

(La Puce, & ces Sonnets, ſe liſent *fol.* 31. *& ſuiv. & fol.* 71. *& ſuiv.* d'un Recueil, intitulé : La Puce de Madame DES ROCHES. Qui eſt un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, compoſez par pluſieurs doctes perſonnages aux Grands jours tenus à Poitiers l'an 1579. *A Paris, l'Angelier*, 1583. in-4°.)

Les Contens, Comédie en Proſe, du même, *Paris*, 1584. *t.* 13. *p.* 272.

Les premiéres Œuvres poëtiques de Madamoiſelle *Marie* DE ROMIEU, Vivaroiſe. Contenant un brief Diſcours, que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme, non moins récréatif que plein de beaux exemples. (Et autres Poëſies.) Le tout, à très-haute & très-illuſtre Princeſſe Madame Marguerite de Lorraine, Ducheſſe de Joyeuſe. *A Paris, pour Lucas Breyer*, 1581. in-12. *t.* 13. *p.* 272.

Meſlanges de Poëſies. Par *Jacques* DE ROMIEU, Secrétaire Ordinaire de la Chambre du Roy. *A Lyon, Benoît Rigaud*, 1584. in-8°. *t.* 13. *p.* 274.

Les premiers Exercices poëtiques de *Jean* DE VITEL, Avranchois. Contenant l'Hymne de Pallas, la Priſe du Mont St. Michel, l'imitation de deux Idylles du Grec de Théocrite, Diſcours, Eglogues, Odes, Elégies & Tombeaux. A très-

illustre Prince & révérendissime Prélat M. Charles de Bourbon Cardinal de Vendosme, Archevesque désigné de Roüen. *A Paris, Estienne Prevosteau*, 1588. in-12. *t.* 13. *p.* 280-286.

Diverses Poësies de *Jean* DORAT, Professeur Royal en Langue Grecque, (au nombre de 15 Piéces) dans le Recueil de ses Poësies Latines, en deux Parties. *A Paris, Guillaume Linocier*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 293.

Du même, Eloge de Charles IX. in-4°. avec les vers latins du même, auxquels répondent ces vers françois, dans le Recueil suivant. *t.* 13. *p.* 294.

Du même, deux Piéces en vers françois, avec plusieurs en vers latins, sur la mort d'Anne de Montmorenci, Connestable de France : dans le Recueil intitulé : Epitaphes sur le Tombeau de haut & puissant Seigneur Anne Duc de Montmorenci, Pair & Connestable de France. Par J. DORAT, Poëte Grec & Latin, du Roy ; *Pierre* DE RONSARD, Gentilhomme Vendomois, & autres doctes personnages. En diverses Langues. *A Paris, par Ph. G. de Roville*, 1567. in-4°.

Epithalame ou Chant Nuptial sur le Mariage d'illustres Prince & Princesse, Henry de Lorraine, Duc de Guyse, & Catarine de Cléves, Comtesse d'Eu,

auquel Epithalame chantent deux demy-chœres, l'un de jouvenceaux, l'autre de pucelles. (Par le même.) *A Paris*, 1571. selon du Verdier. *t.* 13. *p.* 294.

Première partie des Sonnets Exotériques de G. M. D. J. (*Gérard-Marie* IMBERT.) *A Bourdeaux*, *Simon Millanges*, 1578. in-8°. *t.* 13. *p.* 296.

Les Amours de *Chriſtophe* DE BEAUJEU, Baron dudit Beaujeu, & Seigneur de Jeaulges. Enſemble le premier Livre de la Suiſſe, compoſé par le meſme Autheur. Dédié à M. le Préſident Briſſon. *A Paris*, *Didier Millot*, 1589. in-4°. *t.* 13. *p.* 300-303.

La Semaine, ou Création du Monde de *Guillaume* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revüe & corrigée par l'Auteur. Avec Commentaires, Argumens & Annotations, par *Simon* GOULARD, de Senlis. Le tout en meilleur ordre & forme qu'ès précédentes Editions. *A Paris*, *Michel Gadouleau*, 1583. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 312-320.

La ſeconde Semaine de *Guillaume* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revûe par l'Auteur. Au Roy de Navarre. *A Paris*, *à l'Olivier de P. l'Huillier*, in-4°. 1584.

La Judith de *G.* DE SALUSTE, Sei-

gneur du Bartas, revûe & augmentée d'Argumens, Sommaires & Annotations. A Madame Marguerite de France, Reine de Navarre. *A Paris, Michel Gadouleau*, 1583. in-4°. L'Uranie, ou la Muſe Céleſte, du même, eſt à la ſuite de ce volume, avec les deux Poëmes ſuivans : 1. Le Triomphe de la Foy, en 4 Chants, à Guy du Faur, Seigneur de Pibrac, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil privé, & Préſident en ſa Cour de Parlement à Paris. 2. Poëme dreſſé pour l'accueil de la Reine de Navarre, faiſant ſon Entrée à Nérac. *tom.* 13. *pag.* 310-312.

Les Œuvres de *G.* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revûes, corrigées, augmentées de nouveaux Commentaires, Annotations en marge : & embellies de Figures ſur tous les jours de la ſepmaine. Plus, a été adjouſté la premiére & ſeconde partie de la ſuitte, avec l'Argument général & amples Sommaires au commencement de chacun Livre, par *Simon* GOULART, Senliſien. Derniére Edition, *à Paris, Claude Rigaud*, 1611. in-fol. *t.* 13. *p.* 310-320.

La Suſanne de *Didier* ORIET, Eſcuyer Lorrain, Portuois. *A Paris, chez Denys Duval*, 1581. in-4°. *t.* 13. *p.* 320.

Les Poëmes de *Pierre* DE BRACH, Bourdelois. Diviſés en trois Livres. *A Bourdeaux, par Simon Millanges*, 1576.

in-4°. Le Privilége eſt du 5 Août 1574, accordé à Miſſanges pour tous les Livres approuvés par l'Archevêque de Bourdeaux. *t.* 13. *p.* 325-330.

Le Couſin, Poëme. Par *Florimond* DE RÉMOND, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux. Deux Sonnets du même, dans les Poëſies de *Pierre* DE BRACH. Vers, du même, répandus dans ſes Ouvrages en proſe. *t.* 13. *p.* 330-339.

Sonnets, Elégie, Stances par *Jean* DE SPONDE, Conſeiller & Maître des Requêtes du Roi (frere aîné de Henri de Sponde, Evêque de Pamiés) dans le Recueil intitulé: L'Académie des Modernes Poëtes François, remplie des plus beaux vers que ce ſiécle réſerve à la poſtérité. A M. de Nerveze. *A Paris, Anthoine du Brueil*, 1599. in-12. Dans le Temple d'Apollon, de 1611; dans diverſes Editions des Muſes ralliées de d'Eſpinelle, & dans d'autres Recueils. *t.* 13. *p.* 338.

Odes du Gave, Fleuve en Bearn, du Fleuve de Garonne, avec les triſtes Chants à ſa Caranite. Par *Bernard* DU POEY, de Luc en Bearn. *A Toloſe, par Guyon Bourdeville*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 339.

Poëſie en diverſes Langues ſur la naiſſance de Henri de Bourbon, fils d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendoſme, Comte d'Armaignac, & Jeanne d'Albret, fille

mique de Henry d'Albret, Roy de Navarre, & né au Chasteau de Pau au mois de Novembre 1553. *A Tolose, par Jacques Colomiez*, 1554. in-8°.

Euvres de *Jean-Antoine* DE BAYF, Secrétaire de la Chambre du Roy. Contenant neuf Livres de Poëmes. Sept Livres des Amours. Cinq Livres des Jeux. Cinq Livres des Passe-temps. *A Paris, Lucas Breyer*, 1572 & 1573. in 8°. 2. vol. *t.* 13. *p.* 350-362.

Le premier Livre des Météores, & préfages d'Orpheus sur les tremblemens de terre (faisant partie du Recueil précédent.) *A Paris, Robert Etienne*, 1567. in-4°.

Etrénes de poëzie franſoëſe an vers meſurés. Au Roë. A la Reine Mere. Au Roë de Poulõne. A Monſeiñeur Duk d'Alanſon. A M. le Grand Prieur. A M. de Nevers, & autres. Les Béſognes & jours d'Héſiode. Les vers dorés de Pitagoras. Anſenemans de Faukilides. Anſenemans de Nasmace aux filles à marier. *A Paris, de l'Imprimerie de Denys Duval*, 1574. in-4°. *t.* 13. *p.* 362.

Premiére Salutation au Roy ſur ſon avénement à la Couronne de France. Par le même. *A Paris, Frédéric Morel*, 1575. in-4°. (En Stances de ſix vers de huit ſyllabes.) *t.* 13. *p.* 363.

Seconde Salutation au Roy très-Chrestien Henri III. entrant en son Royaume; *ibid.* 1575. in-4°. *ibid.*

Epître au Roy (par le même) sous le nom de la Royne sa mere, pour l'instruction d'un bon Roy. (En vers héroïques) *ibid.* 1575. in-4°. *ibid.*

Mimes, Enseignemens & Proverbes, par le même. *A Paris, Lucas Breyer*, in-12. 1576. en 2. livres. Les mêmes, augmentés de deux livres, *ibid. Mamert Patisson*, 1597. in-18. Les mêmes, en 4 livres, *à Tournon, par Claude Michel*, 1619. in-12. *t.* 13. *p.* 363.

Tombeau de la Royne de Navarre, ou Traduction de cent Distiques Latins des trois sœurs *Anne*, *Marguerite* & *Jeanne* DE SEYMOUR, Princesses Angloises, sur le trespas de l'incomparable Marguerite, Royne de Navarre, & autant de Quatrains François. (Par le même, conjointement avec *Joachim* DU BELLAY, & *Nicolas* DENISOT.) *A Paris, Michel Fezrandat*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 363.

Chansons Spirituelles, imprimées en Musique par *Adrian* LE ROY, selon du Verdier. (Par le même.) *t.* 13. *p.* 362.

Vers récités en Musique devant le Roi, au Festin de MM. de la Ville de Paris, le

6 Février 1578. auxquels deux bons Anges de la Ville entre-parlent. *A Paris, Frédéric Morel*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 363.

Traduction d'un Chant d'allégresse, pris des vers Latins de *Léger* DU CHESNE, sur la naissance de François de Gonzague, fils de M. de Nevers; au devant de l'Histoire de Calchondile, trad. par VIGENERE; avec un second Chant sur le même sujet, traduit par le même BAYF, des vers latins de *Camille* FALCONNETI, aveugle Siennois. *t.* 13. *p.* 363.

Jean TABOUROT, Official de Langres, Auteur du *Calendrier des Bergers en Dialogue*, & d'un Traité sur la Danse, a fait quelques vers qui se trouvent dans le *Dictionnaire des Rimes*, imprimé en 1588. & dans le XXe. Chapitre des Bigarrures d'*Estienne* TABOUROT, son neveu. *tom.* 13. *p.* 372.

La Synathrisie, ou Recueil confus, par *Estienne* TABOUROT, dit le Seigneur des Accords (sous le nom de Jean Des Planches, Imprimeur à Dijon.) *A Dijon*, 1567. in-4°.

Le même, sous le titre: La Synathrisie, *aliàs* Recueil confus, faict par *Jean* DES PLANCHES. *A Roüen, par Michel Terrulier*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 370.

Voyez aussi le tom. 12. *pag.* 413.

La Coupe poëtique, la Marmite, & autres Poëſies, à l'imitation des Grecs, par le même en 1564. *t.* 13. *p.* 367.

Sonnets, par le même. *A Paris*, *Gilles Dupré*, 1572. in-8°. *t.* 13. *p.* 368.

Autres Poëſies dans les Bigarrures du même, & Sonnets à la tête de divers Ecrits d'Auteurs différens. Plus, quelques Poëſies dans la main d'*Eſtienne* PASQUIER, & une Epigramme parmi les Poëſies du même. *t.* 13. *p.* 368.

Les Touches du Seigneur DES ACCORDS. A la ſuite des Bigarrures du même. *t.* 13. *p.* 368.

Autres Touches en trois Livres. *A Paris*, 1585. in-16. *t.* 13. *p.* 369.

Diſcours du même en vers ſur ce qui s'eſt fait au Baptême de Léonor-François de Saulx, fils de M. le Vicomte Jean de Tavanes, le 14 Mai 1581. *A Dijon*, 1581. in-4°. *t.* 13. *p.* 368.

La Défenſe & la Louange du Pou, enſemble celle du Ciron, par le Seigneur DES ACCORDS. *A Langres*, *Jean Deſpreys*, 1597. in-12. *t.* 13. *p.* 369.

Nota. Les Bigarrures du Seigneur DES ACCORDS n'ont que deux Livres. Le ſe-

cond eſt appellé quatriéme Livre, par un caprice de l'Auteur, & pour ſe conformer d'autant plus à ſon titre, comme il le dit lui-même dans l'Avant-propos.

Théâtre Tragique de *Roland* BRISSET, Gentilhomme Tourangeau, Sieur du Sauvage, Avocat au Parlement de Paris. (Contenant 5 Tragédies : ſçavoir, Hercule furieux ; Thyeſte ; Agamemnon ; & Octavie, priſes de Senèque ; & Baptiſte, priſe de Buchanan.) *A Tours, par Claude Monſtrœil*, 1590. in-4°. *t.* 13. *p.* 373.

Andromaque, Tragédie du même, ſelon la Croix du Maine : mais cette Piéce n'a point été imprimée.

La Diéromene, ou le Repentir d'Amour, Paſtorale, traduitte de l'Italien de *Louis* GROTO. Voyez le t. 8. de cette Bibliothéque. *t.* 13. *p.* 373.

Le premier Livre de la Flamme d'Amour, dédié à M. le Duc de Nemours : avec l'Hiſtoire de Padre miracle, & de l'Amant fortuné, en proſe : plus, diverſes Poëſies. Par *Claude* DE TRELLON. *A Lyon, Jean Veyrat*, 1592. in-8°. *tom.* 13. *p.* 378.

Les Oeuvres poëtiques du Sieur DE TRELLON, nouvellement revûes & corrigées. Contenant la Muſe Guerriére, en deux Livres : la Flamme d'Amour, diviſée

en deux Livres : Hiſtoire de Lénocrite & de l'Amant fortuné, en proſe : Flammes Divines & Spirituelles de l'Amour de Dieu & meſpris du Monde : Hermitage du Sieur DE TRELLON, augmenté, & corrigé de nouveau, avec ſes regrets & lamentations. *A Lyon, par Claude Michel, Libraire de Tournon*, 1594. in-12. *tom.* 1. *p.* 378-380.

La Muſe Guerriére, dédiée à M. le Comte d'Aubijoux : plus, l'Hermitage, à Madame la Comteſſe d'Aubijoux ; Sonnet à M. l'Abbé de Thyron, & autres Poëſies. Par le même. En 1597. *chez Mauſſi de Préaux*, in-12. *t.* 13. *p.* 380.

Le Cavalier Parfait, du Sieur DE TRELLON, où ſont compriſes toutes ſes Oeuvres. *A Lyon, Thibaud Ancelin*, 1597. in-12. *t.* 13. *p.* 381-392.

Les mêmes Oeuvres, *ibid.* 1605. in-12. Cette Edition eſt conforme à celle de 1597. excepté 1°. que les vers au Lecteur, à ſon Livre, & le Sonnet à l'Auteur, qui ſont à la pag. 15. de l'Edit. de 1597. ſuivent dans celle-ci l'Avis au Lecteur. 2°. Que cet Avis, dans l'Edit. de 1597. eſt plus ample, & contient quelques particularités, omiſes en 1605. ſur les Ouvrages de l'Auteur, & de plus, l'Extrait du Privilége. *ibid.*

L'Encyclie des Secrets de l'Eternité. Par

Par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE. *A Anvers*, *Plantin*, in-4°. 1571. *t.* 13. *p.* 406.

La Galliade ou la Révolution des Arts & des Sciences. A Monſeigneur, Fils de France, Frere unique du Roy. Par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE, Secrétaire de Monſeigneur, & ſon Interprète aux Langues Pérégrines. *A Paris*, *Guillaume Chaudiere*, 1578. in-4°.

La même, revûe & augmentée pour la ſeconde Edition par le Commandement du Roy. *Ibid.* 1582. in-4°. (Il n'y a cependant d'autre changement & augmentation qu'une Epître en vers de l'Auteur au Roy.) *t.* 13. *p.* 406-408.

Il y a au commencement des vers latins & françois en l'honneur de l'Auteur & de ſon Ouvrage : entr'autres, de *Jean* DORAT, & de *Carolus* TUSTANUS MAZURIUS, *Tribunitiis Toloſæ Comitiis Suppræfectus Generalis.*

Le Phénix, pris du Latin de Lactance. Par le même, dans l'Ouvrage précédent.

Hymnes Eccléſiaſtiques, Cantiques Spirituels & autres Meſlanges poëtiques. Par le même. *A Paris*, *Robert le Mangnier*, 1578. in-16. *It.* Nouvelle Edition avec divers changemens. *ib.* 1582. in-16. *t.* 13. *p.* 408.

L'Harmonie du Monde, diviſée en trois Cantiques. Œuvre ſingulier & plein d'admirable érudition, compoſé premiérement en Latin par *François* GEORGES, Vénitien, de la Famille des Freres-Mineurs, & traduit & illuſtré par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE. *A Paris, Jean Macé*, 1578. in-fol.

Divers Meſlanges poëtiques, par le même. *A Paris, par Robert le Mangnier*, 1582. in-16. *t.* 13. *p.* 395-406.

Cantique par le même, dans le Traité du nouveau Cométe, &c. traduit de l'Eſpagnol de *Jerôme* MUGNOZ. *A Paris, Martin le Jeune*, 1574. *t.* 13. *p.* 408.

Elégie, du même, à la Reine de Navarre : à la ſuite du Diſcours de l'honnête Amour ſur le Banquet de Platon, &c. *A Paris, Jean Macé*, 1572. in-8°. Il. *ibid. Abel l'Angelier*, 1588. in-8°.

Fantaiſie ſur le Tombeau de Pierre le Févre de la Boderie, par *Nicolas* LE FEVRE, ſon frere. Dans les Mélanges de Guy de la Boderie. *t.* 13. *p.* 409.

Ode du même, *Nicolas* LE FEVRE, en faveur de la Galliade de ſon frere : avec ledit Poëme. *Ibid.*

Ode & Sonnet d'*Antoine* LE FEVRE,

avec le même Poëme de Guy, ſon frere. *Ibid.*

La Colombiére & Maiſon Ruſtique, contenant une Deſcription des douze Mois, & des quatre Saiſons de l'Année : & l'enſeignement de ce que le Laboureur doit faire par chacun mois. Plus, l'Abeille Françoiſe, Fables Morales & autres Poëſies ; & les loüanges de la vie ruſtique extraites de DU BARTAS. Par *Philibert-Hégemon* GUIDE, Bourguignon. *A Paris, Robert le Fizelier*, 1583. in-8°. *t.* 13. *p.* 411.

Méditations ſur le cinquantiéme Pſalme de David, en autant de Cantiques qu'il y a de Verſets. Par le Seigneur de la Bourdaiziere (*George* BABOU, Comte de Sagonne) Chevalier des Ordres du Roy. *A Paris, Lucas Breyer*, 1596. in-8°. *t.* 13. *p.* 411.

Le Meſpris de la Vie & Conſolation contre la Mort. Par *Jean-Baptiſte* CHASSIGNET, Beſançonnois, Docteur aux Droits. Dédié à M. le Marquis de Varambon (Marc de Rye.) *A Beſançon, par Nicolas de Moingeſſe*, 1594. in-12. Après la Dédicace & la longue Préface de l'Auteur, on lit pluſieurs Sonnets à ſa loüange, un entre autres de *Jacques-Antoine* CHASSIGNET, ſon frere. *t.* 13. *p.* 413.

Les trois premiers Livres de la Santé.

Par M. *Gérard* FRANÇOIS, Docteur en Médecine. *A Paris, chez Jehan Richer*, 1583. in-16. Le Privilége eſt du 14 Juin de la même année. *t.* 13. *p.* 415-416.

De la Maladie du grand corps de la France, des cauſes & premiére origine de ſon mal : & des remédes pour le recouvrement de ſa ſanté. Par *Gérard* FRANÇOIS, Médecin de Sa Majeſté. *A Paris, pour Jamet Mettayer & Pierre l'Huillier*, 1595. in-8°. *t.* 13. *p.* 414-415.

L'unique Amour d'Hippolyte (par un Anonyme.) *A Roüen, Raphaël du Petit Val*, 1590. in-12. *t.* 13. *p.* 416.

Les diverſes Amours de l'Amant parfait. Avec pluſieurs Lettres amoureuſes. Dédiées à ſa Maîtreſſe. (Par un Anonime.) *A Paris, chez la Veuve de Gabriel Buon*, 1598. in-12. *t.* 13. *p.* 417-421.

Les premiéres Œuvres poëtiques & Souſpirs Amoureux de *Guy* DE TOURS. Dédiez à Monſeigneur le Grand Eſcuyer de France. *A Paris, pour Nicolas de Lavain*, 1598. in-12. Le Privilége eſt du 21. Janvier, même année, & l'*Imprimeur Jean du Carroy*. (Il y a auſſi quelques Poëſies Latines de GUY dans ce Recueil.) *t.* 13. *p.* 421-426.

Diverſes Poëſies du Sieur DE LA ROQUE, de Clermont en Beauvoiſis, con-

poſées durant ſon ſéjour à Fontainebleau. A Madame. *A Roüen, Raphaël du Petit-Val*, 1597. in-12. *t.* 13. *p.* 430.

Les Heureuſes Amours de Cloridan, par le même, augmentées de pluſieurs Sonnets & Chanſons. *ibid.* 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 430.

Les Œuvres du Sieur DE LA ROQUE, de Clairmont en Beauvoiſis. Revûes & augmentées de pluſieurs Poëſies, outre les précédentes impreſſions. A la Royne Marguerite. *A Paris, chez la Veuve Claude de Monſtrœil*, 1619. in-12. Le Privilége eſt du 10 Octobre 1608. & le Livre fut imprimé le 15. Nov. même année. *t.* 13. *p.* 431-433.

Imitation des Pſeaumes de la Pénitence Royalle; & autres Poëſies. Par *Loys* GALAUP DE CHASTEUIL. *A Paris, chez Abel l'Angelier*, 1597. in-4°. *t.* 13. *p.* 437.

Vers du même, à la tête de divers Ouvrages imprimés de ſon tems. *tom.* 13. *pag.* 438.

Ode de *Marſeille* D'ALTOUVITIS, à la louange de Louis Belaud de la Belaudiere, & de Pierre Paul, Poëtes & Reſtaurateurs de la Poëſie Provençale. *t.* 13. *p.* 411.

Les Loyalles & Pudicques Amours de

Scalion DE VIRBLUNEAU. A Madame de Boufflers. *A Paris, Jamet Mettayer*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 443-445.

Les premiéres Idées d'Amour, de *François* BERTHRAND, d'Orléans. A Madame d'Entragues. (Contenant les Amours d'Europe en quatre Livres, dont les deux premiers ne contiennent que des Sonnets, & quelques Elégies & Chanſons : les deux autres n'ont que des Elégies. Plus, ſix Eclogues ; & un Livre de Meſlanges.) *A Orléans, Fabien Hotot*, 15_9. in 8°. *t.* 13. *p.* 445-447.

Priam, Roy de Troye, Tragédie, avec des Chœurs. Par le même. En 1600. ſelon les Auteurs de l'Hiſt. du Théâtre François : en 1611. in-12. *à Roüen*, ſelon M. de Beauchamp. *t.* 13. *p.* 446.

Les Œuvres de *Timothée* DE CHILLAC. *A Lyon, Thibaud Ancelin*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 448-451.

Les premiéres Œuvres poëtiques de *Jehan* GRISEL, Roüennois. A très-Chreſtien Roy de France & de Navarre Henri IV. *A Roüen, chez Petit-val*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 451-453.

Adieu à Phœbus & aux Muſes, avec une Ode (à Bacchus.) Par *Jean* PASSERAT. *A Paris, Benoît Prevoſt*, 1559.

in-4°. & dans le Recueil des Poëſies de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 15.

Hymne de la Paix, faicte en l'an 1562. A Alſonſe Delbene, Abbé de Haultecombe. Par le même. Avec le Commentaire de M.. A. *A Paris*, *Gabriel Buon*, 1563. in-4°. & dans le Recueil ſuivant. *t.* 14. *p.* 16.

Recueil des Œuvres poëtiques (françoiſes & latines) de *Jean* PASSERAT, Lecteur & Interpréte du Roy. Augmenté de plus de la moitié, outre les précédentes impreſſions. Dédié à M. de Roſny. *A Paris*, *chez Gabriel l'Angelier*, 1606. in-8°. (Publié après la mort de l'Auteur, par *J.* DE ROUGEVALET, ſon parent.) Ces *précédentes impreſſions*, ſont de *Mamert Patiſſon*, en 1602 & 1603. in-8°. *tom.* 14. *p.* 11-19.

Quelque choſe, Poëme. A M. de Guillon, Chevalier, Sieur des Effars, Conſeiller du Roi & Controlleur Général de ſon Artillerie. Par *Philippe* GIRARD, Vendoſmois. *A Paris*, *Eſtienne Prevoſteau*, 1587. in-12. (Avec le *Nihil* de PASSERAT.) *t.* 14. *p.* 19.

Tout, au Tout-puiſſant, Poëme. Par un Anonime. *A Paris*, *Guillaume Auvray*, 1587. in-8°. *t.* 14. *p.* 20.

Les Oeuvres poëtiques du Sieur DE

LA VALLETRYE. A Monſeigneur de Roſny, Surintendant des Finances, & Grand-Maître de l'Artillerie de France. *A Paris, Eſtienne Vallet*, 1602. in-12. Le Privilége eſt du 2. Octobre de la même année. *t.* 14. *p.* 21-23.

La Lydiade, diviſée en ſept Livres. A M. Duvair, Chevalier, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Préſident en la Cour du Parlement de Provence. Plus, autres petits Poëmes & Meſlanges. Par le Sieur DESCALLIS, Provençal. *A Tournon, par Claude Michel*, Imprimeur de l'Univerſité. 1602. in-12. *t.* 14. *p.* 25.

Le Plaiſir des Champs, diviſé en quatre Livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année. Par *Claude* GAUCHET, Dampmartinois, Aumoſnier du Roy. *A Paris, Nicolas Cheſneau*, 1583. in-4°.

Le même, reveu, corrigé & augmenté d'un Devis d'entre le Chaſſeur & le Citadin : par lequel on cognoiſt tout ce qui appartient au meſnage tant du Gentilhomme Champeſtre que du Païſant. Avec l'inſtruction de la venerie, volerie & peſcherie, & tout honneſte exercice qui ſe peut prendre aux Champs. Dédié à M. le Duc de Montbazon, Grand-Veneur de France. (C'étoit Hercule de Rohan, qui eut cette Charge en 1602.) *A Paris, Abel l'Angelier*, 1604. in-4°. de 319 pages. *t.* 14. *p.* 27.

Le Sacrifice d'Abraham, Tragédie Françoiſe. Auteur, *Théodore* DE BESZE, natif de Vézelay en Bourgogne (c'eſt en Nivernois.) *A Lauſane*, 1550. in-8°. (La datte n'eſt qu'à la fin de l'Avis aux Lecteurs.) *t.* 14. *p.* 30.

La même, ſous le même titre, de l'Edition de Conrad Badius (ſans l'Avis aux Lecteurs) 1553. in-8°. (Beze, dans l'Edition de ſes Poëſies Latines p. 7. Edit. de 1576. ſemble inſinuer que cette Edition de 1553. eſt la premiére : *Tragœdia, cui titulus eſt, Abrahamus ſacrificans, ante annos 23 à Conrado Badio excuſa.*

La même, ſous ce titre : Tragédie Françoiſe du Sacrifice d'Abraham, par *Th.* D. B. *A Middelbourg*, 1701. in-18. *t.* 14. *p.* 30-32.

Du même, les Pſeaumes, omis par Marot, traduits en rime françoiſe. *A Lyon, par Jean de Tournes, pour Antoine Vincent*, 1563. in-4°. fur un Privilége obtenu en 1561. Il y a eu depuis beaucoup d'autres Editions ; & l'on croit qu'il y en avoit eu au moins une avant 1563. à Genève. *tom.* 14. *p.* 32.

Du même, les ſaints Cantiques recueillis de l'Ancien & du N. T. en vers françois. Il y en a eu auſſi beaucoup d'Editions, ordinairement avec les Pſeaumes. *t.* 14. *p.* 34.

Les Erreurs Amoureuſes. Par PONTUS DE TYARD, Seigneur de Biſſy. *A Lyon, Jean de Tournes*, 1549. in-8°. Il n'y a que le premier Livre.

Le même Livre, deuxiéme Edition, augmentée d'un ſecond Livre. *A Paris, par la Veuve de Guillaume le Bret*, 1554. in-16. Avec un Chant en faveur de quelques excellens Poëtes de ce temps.

Erreurs Amoureuſes, augmentées d'une tierce partie. Plus, un Livre de Vers Lyriques, troiſiéme Edition. (& la premiere qui contienne trois Livres.) *A Lyon, Jean de Tournes*, 1555. in-8°. *tom.* 14 *pag.* 57.

Les Œuvres poëtiques de *Pontus* DE TYARD, Seigneur de Biſſy : à ſçavoir : Trois Livres des Erreurs Amoureuſes. Un Livre de vers Lyriques. Plus, un Recueil de nouvelles Oeuvres poëtiques. *A Paris, Gabiot Dupré*, 1573. in-4°. *tom.* 14. *pag.* 37-41.

Vers Lyriques : du même : avec le Solitaire premier, & le Solitaire ſecond (en proſe) en 1552. in-4°. *à Lyon, Jean de Tournes.*

Douze Fables de Fleuves & de Fontaines ; avec une Deſcription pour la Peinture & les Epigrammes. Par le même. *A*

Paris, Jean Richer, 1585. in-12. *tom.* 14. *pag.* 37.

Congratulation au Sieur Mandelot. Par *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, Beaunois, Docteur en Droit & en Théologie. *A Lyon, Rigaud*, 1551. *t.* 14. *p.* 42.

Hymne de l'Aſtrée, à M. l'Archer, Conſeiller au Parlement de Paris. *A Lyon, Rigaud*, 1570. par le même. *tom.* 14. *pag.* 42.

Le Pilote de la Nef Françoiſe. *ibid. A Lyon*, 1570. par le même. *t.* 14. *p.* 42.

L'Androgyne né à Paris le 20 Juillet 1570. traduit du Latin de *Jean* DAURAT, avec quelques autres Traductions, tant du Grec que du Latin, ſur le même ſujet. *A Lyon, Michel Jove*, 1570. in-8°. le même. *t.* 14. *p.* 42.

Vers François à la tête des Diverſes Leçons d'Antoine du Verdier; & des *Omonimes*, du même. *A Lyon*, 1572. in 4°. Le même. *t.* 14. *p.* 43.

Sonnet au-devant des Oeuvres de *Claude* DE PONTOUX, & ſon Tombeau pyramidal. Par le même. *V.* Pontoux.

Sonnet du même, au-devant des Mondes de Doni, traduits par CHAPUYS, in-8°.

Huitain du même, au-devant de l'Apologie de Lysias, Orateur, sur le meurtre d'Eratosthène, trad. par VENTEMILLE. *A Lyon*, 1576. in-8°.

Les Larmes & Soupirs de *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, Beaunois, sur le trespas très-regretté de M. Antoine Fiancé, Bizontin, lorsqu'il vivoit, Professeur en Philosophie & Médecine, & Médecin de la Cité d'Avignon. *A Paris, par Estienne Prevosteau*, 1582. in-8°. *t.* 14. *p.* 42.

Vers françois du même, au-devant des Vies des Philosophes de Diogéne Laërce, trad. en franc. par FOUGEROLLES. *A Lyon*, 1602. in-8°.

Quatrain, au-devant de la Méthode excellente pour guérir la peste, par *Guillaume* DE LÉRISSE, Capitaine de Grenoble. *A Dijon*, 1628. in-8°.

Les premiéres Oeuvres du Sieur DAIX, (Marseillois.) Dédiez à très-illustre & très-vertueux Seigneur, Monseigneur G. (Guillaume) DUVAIR, Conseiller du Roi en son Conseil Privé & d'Estat, & premier Président en la Cour de Parlement de Provence. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1605. in-12. (On y lit trois Sonnets à la louange de l'Auteur, *par J.* ARBAUD, Sieur de Porchieres, A. B. M & *Antoine* DUPRE', son cousin. Plus, des

vers latins du Sieur DAIX lui-même, ſçavoir, dix Elégies Lat. ſous le titre de *Caſtæ cupidinis flammæ : Epigramma de Virtute & Amore : Ode ad juventam, ut ſummoperè Venerem fugiat :* & quatre autres petites Piéces dans la même Langue.) *t.* 14. *p.* 45-48.

Oraiſons Funébres & Tombeaux. Compoſez par Meſſire *Claude* DE MORENNE, Eveſque de Séez. Dédiez à M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat. Avec les Cantiques, Quatrains & autres Poëmes, tant françois que Latins du meſme Autheur. *A Paris, Pierre Bertault*, 1605. in-8°. Il y a eu une Edition antérieure, chez le même, imprimée par *Sébaſtien & Simon Aubray*, 1605. quoique le frontiſpice marque 1604. Les Cantiques & les Quatrains avoient paru ſéparément en 1595. *t.* 14. *p.* 51-55.

Le premier Effect des Amours de G. B. dédié à ſa Maitreſſe. *A Paris, Eſtienne Prevoſteau*, 1606. in 8°. 19 pages. *t.* 14. *p.* 55.

Oeuvres du feu Sieur de MONTGAILLARD. *A Paris, Matthieu Guillemot*, 1606. in-12. Le Privilége eſt du 7. Décembre 1605. (On y a joint les Epitaphes de l'Auteur par VITAL DAUDIGUIER, DAVITY, & DE LINGENDES ; & quelques Piéces ſur la mort de Laurent de Galles, Seigneur du Meſtrail,

Par D'EXPILLY, DESPINAUD, DE SONAN, DE LINGENDES, & DAVITY.) *t.* 14. *p.* 59-61.

Le Grand Tombeau du Monde, ou Jugement final départi en six livres, par M. *Jude* SERCLIER, Chanoine Régulier de saint Ruf; avec les Commentaires, Argumens en latin & françois, & indice. Dédié à la Sacrée Vierge Marie, nostre Advocate. *A Lyon*, 1606. in-8°. *t.* 14. *p.* 61.

Les Oeuvres de *Philippes* DESPORTES. *A Paris*, *Robert Estienne*, (le Fils) 1573. in-4°.

Les mêmes, augmentées. *A Paris*, 1579. *chez Mamert Patisson*, 1579. in-4°. —— Les mêmes, *ibid.* 1600. in-8°. —— Les mêmes, *à Paris*, 1602. in-8°. —— Les mêmes, *à Roüen*, 1611. in-8°. —— Les mêmes, *à Anvers*, *chez Arnould Coninx*, 1591. in-12. *t.* 14. *p.* 74. 76-77.

Soixante des Pseaumes de David, mis en vers françois, par le même. *A Paris*, *Mamert Patisson*, 1592. in-12.

Les Pseaumes de David, mis en vers françois, par le même. *A Paris*, 1598. 1599. 1603. &c. in-8°. *t.* 14. *p.* 73. 76.

Les deux premiers Livres des Foresteries de *Jean* VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. *A Poitiers*, *par les de Mar-*

nefz & Boucheiz, freres, 1555. in-8°. *t.* 14. *p.* 82.

Pour la Monarchie de ce Royaume, contre la diviſion. A la Royne, Mere du Roy. Par le même. *De l'Imprimerie de Fédéric Morel, à Paris*, 1570. in-8°. *t.* 14. *p.* 91.

Les diverſes Poëſies du Sieur DE LA FRESNAYE VAUQUELIN, (ſçavoir: L'Art poëtique, trois livres: Satyres, livres cinq. Idyllies, livres deux. Epigrammes, livre un. Epitaphes, livre un. Divers Sonnets, livre un.) *A Caën, par Charles Macé, Imprimeur du Roy.* 1612. in-8°. *t.* 14. *p.* 87-91.

Les Odes Pindariques de *Jean* LE BLANC, Pariſien. *A Paris*, 1604. in-4°. (Il n'y a point de nom d'Imprimeur.) *t.* 14. *p.* 94.

La Néoptémachie poëtique du BLANC, (*Jean* le Blanc) Odes. *A Paris, François Julliot*, 1610. in-4°.

Rapſodies Lyriques, par le même, *ibid.* 1610. in-4°.

La Néoptémachie poëtique du BLANC. Poëmes. *ibid.* 1610. in-4°.

Poëme du même, à Jacques de Monſtreœil, Profeſſeur en Philoſophie, à la

ſuite des Poëſies Lat. du même, intitulées : *Joannis Albi Icones. Ad clariſſ. virum Philippum Galandium, Gymnaſiarcham Becodianum. Ipſe Pariſiis excudebat Auctor in Albianâ Typographiâ.* 1611. in-4°. *t.* 14. *p.* 95.

De la Grandeur de Dieu, Quatrains. Par *Pierre* DUVAL, Evêque de Séez : & autres Quatrains du même. 1558. *tom.* 14. *pag.* 98.

La Cité de Montélimar, ou les trois prinſes d'icelle, compoſées & rédigées en ſept livres, par *A.* (Alexandre) DE PONTAYMERI, Seigneur de Foucheran. 1591. in-8°. ſans marque *du lieu* d'impreſſion. (Dédié à M. de Leſdiguieres, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil privé & d'Eſtat, Capitaine de cent hommes d'armes de ſes Ordonnances, & ſon Lieutenant Général aux Armées de Piémont & de Savoye.

Le Triomphe des Victoires obtenues par le Sieur Leſdiguieres en toutes les Provinces voiſines du Dauphiné. A M. de Calignon, Conſeiller du Roy & ſon Préſident en la ſouveraine Cour de ſon Dauphiné. Par le même. 1591. in-8°.

Le Roy triomphant, où ſont contenues les merveilles du très-illuſtre & très-invincible Henri IV. par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, par *Ale-*

xandre DE PONTAYMERY, Seigneur de Foucheran. Dédié à ſa Majeſté. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1594. in-4°.

Hymne au Roy (Henri IV), Hymne à Madame la Mareſchale de Retz, & autres Poëſies, par le même, dans ſes Œuvres en proſe, contenant l'Académie ou Inſtitution de la Nobleſſe Françoiſe (ſous la direction du Sieur de Pluvinel); les livres de la parfaite vieilleſſe; l'image du grand Capitaine; Diſcours d'Eſtat ſur la bleſſure du Roy; Paradoxe apologique, où il eſt fidellement démontré que la femme eſt beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu. *A Paris.*

Les Pilliers d'Eſtat, dédiez au Roy, par E. D. B. où il eſt clairement monſtré, que la piété & juſtice ſont les vrais fondemens des Empires, & que ſans elles ils ne peuvent longuement ſubſiſter. A la ſuite du Poëme d'*Alexandre* DE PONTAYMERY, intitulé: *Le Roy triomphant*, &c. *t.* 14. *p.* 100.

Plaintes funébres de *Hiéroſme* DE BENEVENT, Conſeiller du Roy, & Threſorier Général de France en la Généralité de Berry. Sur le déceds de *François* de Benevent ſon pere, auſſi Conſeiller du Roy, & Threſorier Géneral en la meſme Généralité. *A Paris, Claude Morel*, 1608. in-8°. *t.* 14. *p.* 101.

La Morocosmie, ou de la folie, vanité, & inconstance du Monde. Avec deux Chants Doriques, de l'Amour céleste, & du souverain Bien. Par *Joseph* DUCHESNE, Sieur de la Violette, Conseiller & Médecin ordinaire de Monseigneur, frere unique du Roy, Duc de Brabant, d'Anjou, &c. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1583. in-4°. (On lit au commencement deux Quatrains & une longue Ode de *Pierre* ENOCH; à la fin de la Morocosmie, un Sonnet de *Claude* MERMET, de saint Rambert en Savoye; à la fin du premier chant dorique, un Sonnet de *Pierre* ENOCH; & à la fin du second chant, le Tombeau du Duc de Savoye, par DUCHESNE.) *t.* 14. *p.* 105.

Le grand Miroir du Monde. Par *Joseph* DUCHESNE, Sieur de la Violette, Conseiller & Médecin ordinaire du Roy. Seconde Edition, revûe, corrigée, & augmentée en divers endroits, & d'un livre entier (du sixiéme) par l'Auteur. A la fin de chasque livre sont de nouveau adjoustées amples annotations & observations sur le texte, pour l'explication de plusieurs difficultés, par S. G. S. (*Simon* GOULART, Senlisien.) *A Lyon, pour les héritiers d'Eustache Vignon*, 1593. in-8°. *t.* 14. *p.* 106-110.

Poësies Chrestiennes. De Messire *Ode* DE LA NOUE, Capitaine de cinquante

hommes d'armes, & Gouverneur pour ſa Majeſté au Fort de Gournay ſur Marne. Nouvellement miſes en lumiére par le Sieur de la Violette (*Joſeph* DUCHESNE.) (*A Genève,*) *pour les héritiers d'Euſtache Vignon*, 1594. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 110-113.

Paradoxe, que les adverſités ſont plus néceſſaires que les proſpérités, & qu'entre toutes, l'état d'une étroite priſon eſt le plus doux & le plus profitable : Ouvrage en vers par le Seigneur de Téligny. (*Oder* DE LA NOUE.) *A la Rochelle*, 1588. in 8°. (Ce Paradoxe eſt auſſi dans l'Edition de 1594.) *t.* 14. *p.* 114.

Poëme & bref Diſcours de l'honneur où l'homme eſtoit colloqué en l'eſtat de ſa création. De la chûte d'iceluy par ſon péché de déſobéiſſance, & des miſéres en provenues. Plus de ſon rétabliſſement par Jeſus-Chriſt Noſtre Sauveur. Avec quelques Cantiques Spirituels, compoſés en l'honneur de ſa ſainte venüe en ce monde. Par Meſſire *Olivier* DE MÉRAULT, (Sieur de St. Martin,) Chanoine de ſaint Pierre de Rennes, & Licentié ès Droicts. *A Rennes, par Michel Logeroys*, 1600. in-8°. *t.* 14. *p.* 115.

La Doride. A Madame la Mareſchale de la Chaſtre. Par *Simon* ROUZEAU, d'Orléans. *t.* 14. *p.* 116.

Recueil des plus notables Sentences de la Bible par Quatrains, en maniére de Proverbes, à la conſolation des devots eſprits, & nommément des Religieux, pour ſe dreſſer & maintenir au point de leur eſtat, qui eſt en fuyant le monde, ſe tenir près de Dieu. Avec trois exemples de la conſtance de Matathias, Eléazar, des ſept freres & leur mere; enſemble dix Sonnets ſur le Triomphe de vérité, pris du troiſiéme d'Eſdras. Par Frere *Anſelme* DU CHASTEL, Céleſtin. *A Paris, Mamert Patiſſon*, 1577. in-4°. (Les trois exemples, &c. & les dix Sonnets, ont été réimprimés dans l'Ouvrage ſuivant.) *tom. 14. p. 119.*

La ſainte Poëſie par Centuries, traitant des principaux devoirs de l'homme Chreſtien durant cette vie. Le tout pris des meilleures Sentences de l'Eſcriture Sainte, tournées en Quatrains françois. Par Frere *Anſelme* DU CHASTEL, Céleſtin. *A Paris, chez Guillaume Chaudiere*, 1590. in-8°. Ce Recueil eſt dédié par deux Sonnets, à M. le Préſident de Blancmeſnil; & on y lit à la louange du livre, deux Sonnets du Pere CRESPET, Céleſtin, deux de *J.* LENGLES, un d'*Iſaac* HABERT, avec des Stances du même. *t. 14. p. 118.*

Chant 28. du Roland furieux d'Arioſte, monſtrant quelle aſſeurance on doit avoir

IX femmes, traduit par *Nicolas* RAPIN. *A Paris*, 1572. in-12. *t.* 14. *p.* 131.

Vers sur la Puce de Mademoiselle DES ROCHES; dans le Recueil de diverses Poësies sur le même sujet. *A Paris*, 1582. in-4°. (Voyez Pasquier.) *t.* 14. *p.* 131.

Les Plaisirs de la vie rustique, qui sont divers Poëmes (latins & françois) sur ce sujet, extraits de plusieurs excellens Auteurs de nostre temps. *A Paris, pour Lucas Breyer*, 1583. in-12. (Le Privilége est du 14 Juin 1581. Les Piéces Françoises de ce Recueil sont: *Le Voyage d'Hercüeil*, peut-être *d'Arcüeil*, par un Anonime; *Les Plaisirs du Gentilhomme champestre, augmentez de quelques nouveaux Poëmes & Epigrammes, par Nicolas* RAPIN, adressés par des vers latins & françois du même à M. du Faur de Pibrac, & avec un *Sonnet à Rapin par J.* CHRESTIEN, *Provençal*; *Les Quatrains* de Pibrac & l'Extrait de son *Poëme sur les Plaisirs de la vie rustique*; *Les Plaisirs de la vie rustique & solitaire, & le Voyage du Printemps, par Claude* BINET, avec des *Stances* du même *sur le Jardin & Fontaine de M. le Président de la Gueste, à Vannes. Autres Poësies du même Claude* BINET *& de Pierre* BINET, *son frere*, tant françoises que latines. *tom.* 14. *p.* 131.

Les Œuvres latines & Françoises de *Nicolas* RAPIN, Grand Prevost de la Con-

neſtablie. *A Paris, Pierre Chevalier*, 1610, in-4°. *t.* 14. *p.* 128-131.

Partie des Vers qui ſont dans la Satyre Menippée.

Diverſes Poëſies dans les Recueils du temps.

Poëſies diverſes, dont quelques-unes en vers meſurés par le Sieur RAOUL CALLIER, dans les Œuvres de *Nicolas* RAPIN. *t.* 14. *p.* 133.

Les Infidéles fidéles, Fable boſcagere de l'invention du Paſteur Calianthe. (Le même Callier.) *A Paris, Thomas de la Ruelle*, 1613. *t.* 14. *p.* 133.

Poëſies diverſes du même dans le Recueil intitulé : *Les Délices de la Poëſie Françoiſe*, &c. imprimé en 1618. & pour la ſeconde fois en 1630. & dans quelques Recueils antérieurs.

Le Jardinet de Poëſie de C.D. G. (*Chriſtophe* DE GAMON.) *A Lyon, par Claude Morillon*, 1600. in-12. *tom.* 14. *pag.* 136-139.

La Sepmaine ou Création du Monde, du Sieur *Chriſtophe* DE GAMON, contre celle du Sieur DU BARTAS. *A Lyon, par Claude Morillon*, 1609. in-12. (L'Epître Dédicatoire en proſe, à M. le Duc de

Ventadour, Lieutenant-Général de Languedoc, eſt du 1. Septembre 1608. ſuivie de Stances au même & de diverſes Poëſies à la loüange de l'Auteur.) *t.* 14. *pag.* 137.

Le Thréſor des Thréſors de *Chriſtophe* DE GAMON, dans le *Jardinet de Poëſie*, dans *les Muſes ralliées* & dans *le Parnaſſe François.*

Le même, ſous ce titre: Commentaire le Henry de Linthaut, Sieur de Montion, Docteur en Médecine, ſur le Thréſor des Thréſors de *Chriſtophe* DE GAMON. Reveu & augmenté par l'Auteur. (Avec ledit Poëme, & c'eſt de lui qu'il eſt dit revû & augmenté.) *A Lyon, Claude Morillon*, 1610. in-12. *t.* 14. *p.* 138.

Recueil des premiéres Œuvres Chreſtiennes de N. (*Nicolas*) LE DIGNE, Sieur de l'Epine-Fontenay. Recueillies par *Antoine* DE LA FOREST, Ecuyer, Sieur du Pleſſis. *A Paris, par Jérémie Férier*, 1600. in-16. *t.* 14. *p.* 144-147.

Le Tombeau de haut & puiſſant Seigneur Loys de la Rochefoucault, Comte de Randan & Baron du Luguet & de Marton, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-Général pour ſa Majeſté au Haut & Bas Pays d'Auvergne, par le même. Avec autres

Piéces. *ibid.* 1600. in-16. *tom.* 14. *pag.* 147.

Les Fleurettes du premier Meſlange de *N.* LE DIGNE, Sieur de l'Epine-Fontenay. Raſſemblées par *Antoine* DE LA FOREST, &c. *ibid.* 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 141-144.

Deſcription du Médaillon d'or antique d'Alexandre le Grand, préſenté au Roy (Henri IV.) pris du latin du Sieur DE RIMON. (Par *N.* LE DIGNE.) *ibid.* 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 148.

La Couronne de la Vierge Marie, dédiée à la Royne Marie, mere du Roy, Régente en France. (Avec une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence & autres vers.) Par *N.* LE DIGNE, Sieur de Condes, Prieur de l'Enfourchure. *A Paris, par Euſtache Foucault*, in-12. Les Approbations ſont du 10 Décembre 1612. *t.* 14. *p.* 148.

Méditation ſur le Pſ. 79. *Qui regis Iſrael, intende*; extraite des Œuvres Chreſtiennes de feu *N.* LE DIGNE, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure, & traduite en latin par J. A. D. D. S. (*Jean* ARNOULD, Doïen de Sens.) *A Sens, par George Niverd*, in-8°. *t.* 14. *p.* 148.

Diſcours Satyrique de ceux qui écrivent d'amour, par *N.* LE DIGNE. *Du*

des Appréhenſions ſpirituelles, Poëmes, &c. de *François* BEROALDE DE VERVILLE.

Pluſieurs des Poëſies contenues dans les volumes indiqués ci-deſſus, & d'autres, ſe trouvent dans les Recueils du tems, & ſurtout dans diverſes Editions des *Muſes ralliées*, & dans *le Temple d'Apollon*.

Recueil de quelques vers amoureux. (Par *Jean* BERTAUT, depuis Evêque de Séez.) *A Paris, par la Veuve de Mamert Patiſſon*, 1602. in-8°. Editeur, *Pierre* BERTAUT, frere de l'Auteur. *tom.* 14. *pag.* 154-157.

Recueil des Œuvres poëtiques de *Jean* BERTAUT, Abbé d'Aunay, & premier Aumoſnier de la Royne. Seconde Edition. Augmentée de plus de la moitié outre la précédente impreſſion. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1605. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 157-159.

Les Œuvres poëtiques de M. *Jean* BERTAUT, Evêque de Séez: derniére Edition, augmentée de plus de moitié. *A Paris, Touſſaint du Bray*, 1620. in-8°. Les mêmes, 1623. in-8°. *t.* 14. *p.* 159-162.

Le Diſcours funébre ſur la mort de Lyſis, que l'on trouve dans ces deux derniéres Editions, eſt un long Poëme dans lequel, ſous des noms ſuppoſés, BERTAUT in-

troduit Henri III. déplorant la mort d'Anne, Duc de Joyeuſe, tué à la Bataille de Coutras le 20 Octobre 1587.

Toutes les Poëſies de BERTAUT, & même quelques-unes qui ne ſont point dans les deux derniéres Editions, ſont répandues dans tous les Recueils de Poëſies, imprimés depuis 1598. juſqu'en 1630.

L'Entretien de l'Amour. Où ſont contenues les diverſes humeurs des Amans. Et le Manage des Dames. Par P. P. T. G. (*Philippe* TOURNIOL, Avocat en la Cour.) *A Paris*, *Claude de la Tour*, 1611. in-12. Le Privilége eſt du 28 Mai 1603. *t.* 14. *p.* 159.

La Muſe Chaſſereſſe, dédiée à la Royne mere Régente. Par *Guillaume* DU SIBLE, l'un des plus anciens Gentilshommes de la Venerie du Roi. *A Paris*, *aux frais de l'Auteur*, 1611. in-12. Le Privilége eſt du 26 Mai 1608. *t.* 14. *p.* 167-171.

Les Œuvres poëtiques de *Jean* DESPLANCHES, Sieur du Chaſtelier & de la Baſtonnerie. Poëmes & Meſlanges de diverſes Poëſies. Le Miſogine, Stances contre les Dames: à Madame la Vicomteſſe de Saint-Amand en Roüergue. Par le même. Et Œuvres Chreſtiennes & Pieuſes de feu *Jehan* DESPLANCHES, Sieur du Chaſtelier, Prieur de Comblé, & Sous-chantre

de Sainte Radegonde de Poitiers. Le tout dans un même volume ; publié avec un Avis de *Joachim* BERNIER DE LA BROUSSE, neveu de l'Auteur. *A Poitiers, par Julien Thoreau*, 1611. in-12. *tom.* 14. *pag.* 174-179.

Les Œuvres poëtiques de *Jean* LOYS, Douyſien, Licentiés ès Droicts, diviſées en quatre Livres. *A Doüai, de l'Imprimerie de Pierre Auroy*, 1612. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 180-183.

Les Oeuvres poëtiques de *Jacques* LOYS, (fils de *Jean*) Docteur ès Droicts, & Poëte Lauré ; diviſées en quatre Livres. *ibid.* 1612. in-8°. *t.* 14. *p.* 183-187.

Les Appréhenſions ſpirituelles, Poëmes & autres Oeuvres philoſophiques : avec les Recherches de la Pierre Philoſophale. Par F. B. (*François* DE BEROALDE) DE VERVILLE. A M. du Gaſt. *A Paris, par Timothée Joüan*, 1583. in-12. Les Poëſies de ce Recueil ſont : 1. Les Cognoiſſances néceſſaires, Poëme contenant pluſieurs belles réſolutions philoſophiques. 2. Le Livre de l'Ame, où eſt faite une deſcription entiére de l'Ame & de ſes facultés. 3. Stances de la mort & de la vie. 4. Les Souſpirs Amoureux : avec un Diſcours Satyrique de ceux qui eſcrivent d'Amour, par *N.* LE DIGNE. 5. La Muſe Céleſte, ou l'Amour Divin. 6. L'Idée de la République. *t.* 14. *p.* 191-194.

Les Amours de Minerve en faveur de la belle Doriſtée. Par le même. A la ſuite de la premiére partie des Avantures de Floride, en proſe, du même. *A Tours, Jamet Mettayer*, 1594. in-12. *tom.* 14. *pag.* 155.

Trente vers : à la tête des premiéres Oeuvres poëtiques de *Guy* DE TOURS. *A Paris*, 1598. in-12. *t.* 14. *p.* 195.

Les Ténébres, qui ſont les Lamentations de Jérémie. (Avec un Hymne ſur la Nativité de N. S.) *A Paris, Mathieu Guillemot*, 1599. in-12. *t.* 14. *p.* 195.

Sonnet, du même. A la tête des Eſſais de *Jérôme* D'AVOST, &c. *A Paris*, 1584. in-8°. *t.* 14. *p.* 195.

Les Oeuvres de *Pierre* DE BRICHAUTEAU, ſieur de Saint Martin de Nigelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henry le Grand, lors Roy de Navarre. Recueillies par Dame *Claude* DE CHASTEAUBRIAND ſa femme, Dame du Petit Graſſay, &c. *A Poitiers, par Charles Pignon*, 1613. in-4°. *tom.* 14. *pag.* 196.

Poëſies diverſes de *Pierre* DE LA MECHINIERE. 1578. in-4°. *t.* 14. *p.* 198.

Satyres & autres Poëſies de *Mathurin*

REGNIER. *A Paris*, 1608. in-4°. —— Les mêmes, augmentées *à Lyon*, *Claude Chalaud*, 1617. in-12. —— Les mêmes, revûes, corrigées, & augmentées de pluſieurs Satyres des Sieurs de SIGOGNE, MOTIN, TOUVANT & BERTHELOT, qu'autres des plus beaux eſprits de ce tems. *A Roüen*, *Jacques Beſongne*, 1625. & 1626. in-8°. —— Les mêmes, Edition revûe, corrigée, & de beaucoup augmentée, tant par le Sieur de SIGOGNE, que de BERTHELOT. *A Paris*, *Nicolas & Jean de la Coſte*, 1641. in-8°. —— Les mêmes, *à Leyde*, *Elzevir*, 1652. in-12. —— Les mêmes, *à Paris*, 1661. in-12. —— Les mêmes, *à Amſterdam*, *aux dépens d'Eſtienne Roger*, 1710. in-12. —— Les mêmes, avec les Remarques de M. BROSSETTE. *A Londres*, 1729. in-4°. —— Les mêmes, avec les mêmes Remarques. *A Londres*, (Paris) 1730. in-8°. —— Les mêmes, avec les mêmes Remarques. *A Amſterdam* (Paris) 1745. in-12. petit pap. 2. vol. On a mis à la fin du ſecond quelques Réfléxions ſur les Ouvrages de REGNIER. *tom.* 14. *p.* 207-216.

L'Eſpadon ſatyrique, par le Sieur DE FORQUEVAUS (*François* PAVIE, Baron de Fourquevaux.) 1619.

Le même, ſous le nom du Sieur DESTERNOD, en 1623. & 1626. & encore en 1682. in-16. *à Cologne*. *t.* 14. *p.* 216.

La pluſpart des Piéces qui compoſent ce volume, ſont dans la ſeconde Edition du *Cabinet ſatyrique*.

Ode de *Pietre* MOTTIN, à la tête de diverſes Editions des Œuvres de REGNIER.

Quarante-ſept Piéces du même dans les *Délices de la Poëſie Françoiſe. A Paris, Touſſainct du Bray*, 1620. in-8°. (La plûpart de ces Piéces avoient paru dans la premiére Edition du même Recueil en 1615. & dans d'autres Recueils antérieurs, principalement dans les *Muſes ralliées*.)

Vers du même, à la tête des Arrêts de Chenu.

(Pluſieurs Piéces en Stances, avec un aſſez grand nombre d'Epigrammes, dans la ſeconde Edition du *Cabinet ſatyrique*. t. 14. *p.* 218-221.

Les Eſſais poëtiques du ſieur (*Guillaume-Bernard*) DE NERVEZE, (Secrétaire de la Chambre du Roi Henri IV.) *A Paris, chez Antoine du Breüil*, 1605. in-12. Le Privilége eſt du 1. Avril de la même année. *t.* 14. *p.* 223-228.

Le Songe de Lucidor, ou Regrets ſur la mort de Théophile. 1620. in-12. Par le même. (Je n'ai point vû cet Ecrit.)

Les Poëmes ſpirituels du Sieur DE NERVEZE. Dédiez à la Royne. *A Paris, Touſſainct du Bray*, 1606. in-12. *tom.* 14. *pag.* 228.

Les Œuvres poëtiques du Sieur de la Bergerie, (*Gilles* DURANT :) avec les Imitations du latin de *Jean* BONNEFONS. *A Paris, chez Abel l'Angelier*, 1594. in-12.

Les mêmes, avec un Abrégé de ſa vie, par M. DE LA MONNOIE. *A Amſterdam* (Paris) 1725. & 1727. in-12. Dans ces deux Editions derniéres, les Poëſies de DURANT ſont ſous deux titres : 1. Imitations du latin de BONNEFONS. 2. Gayetez amoureuſes de l'invention de l'Auteur. A la fin eſt, comme dans l'Edition de 1594. & dans la Satyre Ménippée, la Lamentation à ſa Commere ſur le treſpas de ſon Aſne qui mourut de mort violente durant le ſiége de Paris, l'an 1590. *t.* 14. *p.* 233-235.

L'Amour victorieux de *Claude* GARNIER, Gentilhomme Pariſien. A trés-auguſtes Princeſſes Meſdames Loyſe de Lorraine, Princeſſe de Conty, & Catherine de Gonzagues, Ducheſſe de Longueville. Plus, quelques poëzies tirées des Œuvres de l'Auteur. *A Paris, Gilles Corrozet*, 1609. in-12. *t.* 14. *p.* 236-244.

Paſtorale, du même, en 1615. ſelon M. de Beauchamps. *t.* 14. *p.* 235.

Ode pindarique, du même, contre le Médiſans des Oeuvres de Ronſard : à la fi du tom. 2. in-fol. des Oeuvres de celui-ci *t.* 14. *p.* 244.

Les Tragédies & autres Oeuvres poé tiques de *Jean* PREVOST, Advocat en Baſſe-Marche. En deux parties. *A Poi tiers, par Julien Thoreau, Imprimeur du Roi & de l'Univerſité*, 1613. & 1614. in 12. Les Tragédies ſont : Edipe. Tur Hercule. Clotilde. Les autres Poëſie ſont : *Epître* en vers à M. de la Gueſl Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat privé, ſon Procureur Général & Thréſo rier de ſes Chartes : au-devant de la Tra gédie d'Edipe. Autre *Epître en vers*, à Abel de Sainte Marthe, Avocat au Par lement, à la tête de la Tragédie d'Hercu le. *t.* 14. *p.* 240-253.

Apothéoſe du trés-Chreſtien Roy de France & de Navarre Henry IV. & la Royne Régente. Par *Jean* PREVOST Advocat au Dorat. *A Poitiers*, 161 in-12. dans le Recueil précédent. *t.* 1 *p.* 240-251.

Le Bocage du Sieur PREVOST, deux Livres : à la ſuite de l'Apothéoſ On a dans le même Recueil des Sta

ces de *Bernier* DE LA BROUSSE, à la loüange de Prevoſt.

Les Tragédies de *Nicolas* CHRESTIEN, ſieur des Croix, Argentenois. A M. l'Abbé de Savigny (Claude du Bellay.) *A Roüen*, 1608. in-12. Les Tragédies ſont : Les Portugais infortunez. Amnon & Thamar. Alboüin, ou la Vengeance. Les Raviſſemens de Céphale. *t.* 14. *p.* 253.

La Jeuneſſe de (*Eſtienne*) PASQUIER & ſa ſuite. *A Paris*, *chez Jean Petit-pas*, 1610. in-8°. Avec un Avis d'*André* DUCHESNE, Tourangeau. Ce Livre contient les Jeux poëtiques, Sonnets, Epigrammes, Epitaphes, & autres Poëſies du même : avec *la Puce des Grands jours de Poitiers* imprimée *à Paris*, 1583. *chez Abel l'Angelier*, in-4°. & la Main de Maiſtre *Eſtienne* PASQUIER, Advocat au Parlement, imprimée *à Paris en* 1585. *chez Michel Gadouleau*, in-4°. Toutes ces Piéces ſe trouvent dans le Tome II. pages 830-1047. de l'Edition des Oeuvres de PASQUIER, in-folio. *Amſterdam* (Trévoux.) 1723. *t.* 14. *p.* 259-265.

Au Roy. Congratulation ſur la Paix faite par Sa Majeſté entre ſes Subjects, l'onzieſme jour d'Aouſt 1571. Par le même, à la ſuite de *l'Entrée de Charles IX. à Paris*, imprimée in-4°. en 1572. & dans le Recueil des Oeuvres de PASQUIER.

Les Amours de Théagines & de Philoxéne, & autres Poëſies, par J. (*Jean*) d'ENNETIERRES, (Seigneur de Beaumez, Maiſnil & autres lieux.) *A Tournay*, 1616. in-16. *t.* 14. *p.* 266.

Du même, le Chevalier ſans reproches, Jacques de Lalaing, Chevalier de la Toiſon d'or, (mort en 1453.) Poëme en quatorze Livres. *A Tournai*, 1633. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 265.

Les Poëſies de M. DE MAILLIET. Dédiées à Madame de Jehan. *A Bordeaux*, *par Simon Millanges*, 1616. in-8°. Le Privilége eſt de 1611. *tom.* 14. *pag.* 268-271.

La Poëſie de *Loys* LE CARON, Pariſien, (Avocat.) *A Paris*, *pour Vincent Sertenas*, 1554. in-8°. 72. feuillets. *tom.* 14. *pag.* 273.

Soixante-dix-neuf Sonnets, du même, avec ſon Dialogue en proſe, intitulé: *La* Claire, ou de la Prudence de Droit. (Par le même.) *ibid.* 1554. in-8°.

Les Poëmes divers du Sieur DE LORTIGUE, Provençal, où il eſt traité de Guerre, d'Amour, Gayetés, Poincts de Controverſes, Hymnes, Sonnets, & autres Poëſies. Au Roy. *A Paris*, *Jean Gaſſelin*, 1617. in-12. *t.* 14. *p.* 275-284.

Le Desert du Sieur DE LORTIGUE, ur le mespris de la Cour. *A Paris, Claude Marette & Cardin Besongne*, 1637. in 8°. n caractéres Italiques. *t. 14. p. 284.*

Les Changemens de la Bergere Iris. A Madame la Princesse de Conti. Par J. *Jean*) DE LINGENDES, revûs, corrigés & augmentés par l'Auteur. *A Paris, Toussaint du Bray*, 1618. in-12.

Stances & autres Poësies du même, & l'Elégie pour Ovide. Dans les Délices de la Poësie françoise. *ibid.* 1620. & 1627. in-8°.

L'Elégie pour Ovide se trouve aussi avec la Traduction des Métamorphoses par RENOUARD: dans le Recueil de Poësies donné par M. DE LOMÉNIE DE BRIENNE, dédié par la Fontaine au Prince de Conti; & dans d'autres Recueils. *t. 14. p. 286-289.*

Poësies diverses de *Jacques* DAVY DU PERRON, d'abord Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens & Cardinal: dans les Recueils de son tems, tels que l'Académie des Modernes Poëtes François, en 1599. in-12. Le Cabinet des Muses, en 1619. in-8. Les Muses ralliées. Les Délices de la Poësie françoise, en 1620. & 1627. in-12. Le Recueil de Barbin, &c. & le Recueil même des Œu-

vres de M. DU PERRON, in-fol. *A Paris*, 1622. Plusieurs de ses Poësies ont eu aussi des Editions particuliéres. *tom.* 14 *pag.* 289-294.

L'Oracle poëtique. Fait par F. F. (François FILHOL.) *A Toloſe, par Jean Maſſé*, in-8°. *pages* 76. en comptant quelques Piéces préliminaires. *t.* 14 *p.* 294.

Poëme ſpirituel : contenant l'Hiſtoire de la vie, mort & miracles de ſaint Roch. Avec pluſieurs Odes, & Priéres chreſtiennes & dévotes, approuvé des Docteurs. Compoſé par *Jean* FERMELUYS, Eſcrivain & Maiſtre d'Eſcole à Paris. *A Paris, chez l'Auteur, rue du Plat d'Eſtain, près les Carneaux*, 1619. in-12. *t.* 14. *p.* 296.

Les Œuvres ſatyriques du Sieur (Thomas) DE COURVAL-SONNET, Gentilhomme Virois, (Docteur en Médecine.) Dédiées à la Reine Mere du Roi, (Veuve d'Henri IV. Mere de Louis XIII.) Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur. *A Paris, Rolet Boutonné*, 1622. in-8°. Je n'ai point vû la premiére Edition. *t.* 14. *p.* 301-308.

Satyre Ménippée contre les Femmes, ſur les poignantes traverſes & incommoditez du mariage. Par *Thomas* SONNET, Docteur en Médecine, Gentilhomme Virois. (Avec pluſieurs autres Piéces, du même, en proſe & en vers, & une longue

Ode à ſa loüange par DEIMIER.) *A Lyon, pour Vincent de Cœurſilly*, 1623. in-8°. On voit à la teſte, le portrait gravé de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 308-313.

Le Prélude poëtique de *Robert* ANGOT, ſieur de l'Eſperonniere. Dédié à M. le Prince de Condé. *A Paris, Gilles Robinot*, 1603. in-12. Avec le portrait de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 314-318.

Vers du même, avec les Œuvres ſatyriques de *Thomas* DE COURVAL-SONNET, 1622. & 1623. Voyez l'article de Courval-Sonnet.

Les Oeuvres poëtiques de *Pierre* DE CORNU, Dauphinois, (depuis Conſeiller au Parlement de Grenoble,) contenant, Sonnets, Chanſons, Odes, Diſcours, Eclogues, Stances, Epitaphes, & autres diverſes Poëſies. *A Lyon, pour Jean Huguetan*, 1583. in-8°. *t.* 14. *p.* 318.

Imitation des Pſeaumes de la Pénitence de David; avec un Diſcours en proſe à la teſte de chaque Pſeaume; les Verſions du Pſ. 102. du *Vexilla Regis*; des Sonnets, & des Méditations ſur le Myſtére de la Rédemption. Par *Jean* DE LA CEPPEDE, premier Préſident de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence. *A Lyon*, 1594. in-8°. & dans le Recueil ſuivant.

Théorêmes ſpirituels ſur la vie & la mort de J. C. & ſur les autres Myſtéres de la Religion. Par le même. Diviſés en deux vol. in-4°. *A Toulouſe ;* le premier en 1613. le ſecond en 1621. *tom.* 14. pag. 320-324.

Les Oeuvres de *Scévole* DE SAINTE MARTHE. Derniére Edition, *à Poitiers, par Jean Blanchet, Imprimeur ordinaire du Roi.* in-12. 1600. en caractéres italiques aſſez jolis. *t.* 14. *p.* 330-336.

Les mêmes, avec les Poëſies latines, & autres Ecrits ; les Oraiſons funébres, Panégyriques & autres Eloges, tant en proſe qu'en vers, à l'honneur de l'Auteur. *A Paris, Jacques Villery,* 1633. in-4°.

Trois Opuſcules poëtiques de M. *Julien* PELEUS, Advocat au Parlement. A M. le Vidame du Mans, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roy, & Sénéſchal du Mayne. *A Paris, par Denys Binet,* 1600. in-12. *t.* 14. *p.* 339.

Epithalame du Grand Henry III. Roy très-Chreſtien de France & de Navarre, & de la très-haute & très-illuſtre Marie de Médicis, Princeſſe de Florence, dédié à leurs Majeſtés. Par M. *Julien* PELEUS, Advocat au Parlement. Plus, quatre autres Opuſcules poëtiques du même Au-

theur, (dont les trois ci-deſſus.) *A Paris, chez Léon Cavellat*, 1601. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 340.

Méditation ſur la Pénitence, avec l'Hymne de la Patience, & autres Cantiques, Paraphraſes & Priéres Chrétiennes. Par *Pierre* PORTEFAIS, Dauphinois. *A Genève, par Paul Marceau*, 1623. in-8°. *t.* 14. *p.* 341.

La Défaite d'Amour. Et autres Oeuvres poëtiques de V. D. S. de la Menor (*Vital* DAUDIGUIER, ſieur de la Menor.) A Madame (Loüiſe de Lorraine) Princeſſe de Conty. *A Paris, Touſſaint du Bray*, 1606. in-12. *t.* 14. *p.* 347.

Les Oeuvres poëtiques du ſieur DAUDIGUIER, en deux parties. *A Paris, chez le même*, 1614. in-8°.

Plus, partie de ces mêmes Poëſies, dans le nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems, in-8°. *à Paris* 1609. & dans les Délices de la Poëſie françoiſe. *ibid.* 1615. in-8°. On a dans ce dernier Recueil une *Ode ſur le treſpas de François de Corneillan, Evêque de Rodès*, qui n'eſt pas avec les autres Poëſies de DAUDIGUIER. *t.* 14. *p.* 347-354.

Le Sireine de Meſſire *Honoré* D'URFÉ, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes

d'armes de ſes Ordonnances, Comte de Châteauneuf, Baron de Châteaumorand &c. *A Paris, chez Jean Micard*, 1611. in 8°. *t.* 14. *p.* 358-362.

Le même, *au Pont, par Jean Brunet* 1615. in-8°.

Le même, *à Paris, Touſſaint du Bray* 1618. in-8°. revû, corrigé & augmenté de nouveau par l'Auteur, outre les précédentes impreſſions. Avec autres Poëſies du même Auteur, nouvellement miſes en lumiére. *p.* 362.

Le même, jouxte la copie imprimée à *Paris, chez Jean Micard*, 1618. in-8°. avec autres Poëſies du même, qui contiennent 157 pages dans cette Edition. *ib.*

Hymnes de Meſſire *Anne* D'URFÉ, Conſeiller d'Etat, Comte de l'Egliſe de Lyon, Prieur & Seigneur de Montverdun (en Forez) & Doyen de Montbriſon. *A Lyon*, 1608. in-8°. *t.* 14. *p.* 363.

Les Oeuvres de *Théophile* (VIAUD) diviſées en trois parties. La premiére, contenant l'immortalité de l'Ame, avec pluſieurs autres Piéces. La ſeconde, les Tragédies. Et la troiſiéme, les Piéces qu'il a faites pendant ſa priſon, juſqu'à préſent. Oeuvres d'excellente invention. Dédiées aux beaux eſprits de ce temps. *A Roüen*, 1627. in-8°. *t.* 14. *p.* 374-377.

Les mêmes, augmentées de la Lettre contre Balsac, revûes & corrigées par M. de Scudery. *A Roüen, chez Thomas Daré*, 1643. in-8°.

Les mêmes, *à Paris, chez Nicolas Pépingué*, 1662. in-12. Il y a eu plusieurs autres Editions. Je ne cite que celles que j'ai vues.

Pasiphaë, Tragédie du même, revûe, corrigée & embellie, outre les précédentes impressions, par un sien Ami; avec un Avis au Lecteur & un Argument. *A Paris*, 1628. in-8°.

Les Oeuvres du Sieur de FIEF-MELIN: ou la Polymnie, ou diverse Poësie d'*Antoine* MAGE, Sieur de Fief-melin, contenant 1. Les Jeux poëtiques, parmi lesquels est la Tragédie de Jephté, imitée de Buchanan. 2. Les Meslanges. 3. L'image d'un Mage ou le Spirituel, en sept Essais. *A Poitiers, par Jean de Marnef*, 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 380-386.

Hymne sur les Merveilles de la saincte Eucharistie, & sur les Effects qu'elle produit en l'Ame des Fidelles. Par *Jacques* DE LA VALLÉE, Conseiller & Aumosnier du Roy, & de Monseigneur le Prince, & Principal du Collége de Narbonne à Paris. *A Paris, chez François Jacquin*, 1613. in-8°. *t.* 14. *p.* 386.

Les Chants oraculeux, tant en acclamations d'honneur, & loüanges paſtorales ſur dignes ſubjects, qu'en libres déclamations, & pures vérités de Dieu, des ſaincts Peres, & d'autres grands Autheurs : ſur les abus, vanités & corruptions du monde. Par Eſſais de *Claude* DE MONS, Amiénois, Seigneur de Hédicourt, Conſeiller du Roy, Magiſtrat au Siége Baillial & Préſidial d'Amiens. *A Amiens, de l'Imprimerie de Jacques Hubault*, 1617. (1618.) in-12. *tom. 14. pag.* 387-390.

L'Egliſe Triomphante, Poëme héroïque (en treize Livres.) Contenant les plus glorieux Triomphes de l'Egliſe militante & triomphante : en la Loy de Nature, en celles de rigueur & de grace : en la perſécution de l'Antichriſt, ſa ruine au grand jour du Jugement, & en l'exaltation des Ames bienheureuſes dans la Jéruſalem Céleſte : voüé, dédié, & conſacré à la très-glorieuſe Vierge Marie, Mere de Jeſus, Reyne des Cieux : & préſenté à très grande, très-illuſtre, & très-généreuſe Princeſſe, Marie de Médicis, Reyne Mere du Roy. Par *Claude* BILLARD, Bourbonnois, ſieur de Courgency, Conſeiller & Secrétaire des Commandemens & Finances de la feue Reyne Marguerite. *A Lyon, par Claude Morillon*, 1618. in-8°. *t.* 14. *p.* 392-396.

Les Tragédies du même. *t.* 14. *p.* 392.

Epiſtre familiére de prier Dieu. Autre Epiſtre familiére d'aymer chreſtiennement. (A Marguerite Camomille.) *Item*, briefve Doctrine (en proſe) pour dûement eſcripre ſelon la propriété du langage françoys. Par FLORIMOND. Avec deux Quatrains *ſur la Deviſe de Jan le Maire de Belges, laquelle eſt, De peu aſſez ;* & l'Inſtruction & Foy d'ung Chreſtien, miſe en françoys par *Clément* MAROT ; (c'eſt-à-dire, le *Pater*, le *Credo*, la Bénédiction du repas, & un Dizain d'un Chreſtien malade.) in-8°. avec la datte de 1533.

Les Regrets de Damoiſelle *Marie* DE BRAMES, ſur l'aſſaſſinat du ſieur de Brames ſon pere, Gouverneur & Commandant pour le Roy en la Ville & Citadelle de Cuſſet (en Bourbonnois.) (Avec un Diſcours en proſe ſur ledit aſſaſſinat.) en 1597. in-8°. (Le lieu de l'impreſſion n'eſt point marqué.)

Fin du Catalogue.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Tomes treiziéme & quatorziéme de *la Bibliothéque Françoise*; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, & j'ai cru que l'Ouvrage seroit très-utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliothéque du Roi, le 23 Janvier 1748.

Signé, SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé PIERRE-JEAN MARIETTE fils, Imprimeur & Libraire de Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au public un Ouvrage qui a pour titre. *Bibliothéque Françoise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caractères, suivant la feuille imprimée &

attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant : Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, d'imprimer, ou faire imprimer, ledit ouvrage ci-deſſus ſpécifié, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *douze années conſécutives*, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans

trois mois de la date d'icelle ; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cens vingt-cinq, & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique : un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le ſieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans

demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-quatriéme jour d'Avril, l'an de grace mil ſept cent trente-neuf, & de notre Régne le vingt-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré, enſemble la ceſſion, ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 219. fol. 199. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, ce deuxiéme Mai 1739.